

*NOUMÉA*

DES

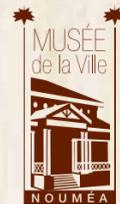
# BOUMS

1945  
1975



Ville de  
**NOUMÉA**

# LE NOUMÉA DES BOOMS 1945-1975



©2019 Ville de Nouméa

Coordination éditoriale : Véronique Defrance, Philippe Boisserand, Yves Jacquier  
Écriture : Dorothee Dussy, Olivier Fandos, Pierre-Christophe Pantz, Anne Pitoiset, Christiane Terrier

Recherches : Céline Favre, Lydia Bodmer, Cercle des musées de la ville  
Relecture : Linda Atoua-Talbi, Micheline Meyer, Martine Scrignac, Max Shekleton  
Conception graphique : Ylang Ylang Communication  
Correction : Sophie Gressier  
Impression : Footprint Pacifique

Dépôt légal : octobre 2019  
ISBN : 978-2-9560540-4-7

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation  
même partielles réservés à l'auteur pour tous pays.



Ville de  
**NOUMÉA**

# SOMM MAIRE

MOT DU MAIRE

5

INTRODUCTION

*L'ouverture sur un nouveau monde*

7



1

9 **ESSOR SPATIAL, UNE VILLE EN CHANTIER**  
*Avec le concours de Dorothée Dussy, anthropologue, directrice de recherche au CNRS*



2

45 **BOOM DÉMOCRATIQUE, UNE VILLE QUI S'ÉMANCÍPE**  
*Avec le concours d'Olivier Fandos et d'Olivier Houdan, historiens*



3

89 **DU BABY-BOOM À UNE VILLE PLURIELLE**  
*Avec le concours de Pierre-Christophe Pantz, docteur en géopolitique*



4

131 **BOOMS ÉCONOMIQUES, UNE VILLE EUPHORIQUE**  
*Avec le concours d'Anne Pitoiset, journaliste et réalisatrice de documentaires*



5

169 **BOOM CULTUREL ET SPORTIF, UNE VILLE HÉDONISTE**  
*Avec le concours de Christiane Terrier, agrégée, docteure es lettres en histoire*

**CONCLUSION**  
*Affirmation identitaire, l'héritage d'un boom*

229

**A**u lendemain de la Seconde Guerre, le monde est en totale mutation.

En 1939, la Nouvelle-Calédonie entre dans un conflit qui va transformer son destin de colonie en Territoire d'outre-mer en 1946. En 1969, trente ans plus tard, un Mai 68 fleurit sur le Caillou, prônant une liberté d'agir et de penser qui bouleverse l'ordre établi.

En cette année 2019, nous vous proposons un retour sur les Trente Glorieuses (1945-1975) qui, en Nouvelle-Calédonie comme dans bien des pays, est une ère de profonds changements. L'ensemble de la population de l'archipel accède à la citoyenneté et prend place dans l'arène politique. Celle-ci vit alors les prémices d'une autonomie avec son lot d'espoirs et de revendications. C'est en effet une période d'euphorie dans le secteur économique avec les booms miniers et les avancées sociales dont nous bénéficions encore aujourd'hui. Un brassage intense des populations s'effectue entre migrations internes, avec l'exode de la Brousse, et externes, avec les départs des communautés asiatiques et l'arrivée de Polynésiens et d'Européens pour répondre au besoin de main d'œuvre. La Nouvelle-Calédonie contemporaine devient urbaine et multiculturelle. Le paysage spatial, politique, social et culturel se métamorphose totalement.

Ce catalogue, tout comme l'exposition qu'il accompagnera au musée de la Ville, vous permettra de retrouver des souvenirs des années 1945 à 1975 au gré d'articles d'experts, d'objets, de photographies et d'archives. Certains y associeront la nostalgie d'une jeunesse insouciante, d'autres, la fougue d'un combat pour l'égalité, et pour les plus jeunes, la découverte d'une Nouvelle-Calédonie en pleine ébullition. Si un musée a le merveilleux pouvoir de remonter le temps et de décrypter l'histoire, il accompagne aussi le débat sociétal.

*Saint-Jacques*



ÉDITÉE PAR L'OFFICE DE TOURISME DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

# NOUVELLE-CALÉDONIE

## L'OUVERTURE SUR UN NOUVEAU MONDE

La population de la Nouvelle-Calédonie, qui a vécu en marge du monde moderne entre les deux guerres, va soudainement découvrir les innovations techniques et culturelles au contact des GI's stationnés dans la colonie durant la guerre du Pacifique. Devenu Territoire d'outre-mer au sortir du conflit, le pays poursuit son ouverture sur le siècle de la modernité et de la consommation. Les migrations internes et externes transforment son peuplement. Le Territoire devient un immense chantier soutenu par les aides du FIDES. La Brousse se désenclave et Nouméa connaît un essor spatial considérable selon des normes urbanistiques et architecturales nouvelles. La ville, véritable miroir aux alouettes, génère comme ailleurs dans le monde un fort exode rural dû, entre autres, à l'accès progressif à la démocratie et aux droits civiques pour tous. Toute personne jouit à présent du droit de circuler et de s'installer où bon lui semble. Une nouvelle conscience politique s'instaure tandis qu'un apprentissage de la vie citoyenne devient le lot de tous et qu'une autonomie politique est octroyée. Durant près de vingt ans, un nouveau parti, l'Union calédonienne, rassemble une majorité de voix sous la devise « Deux couleurs, un seul peuple ». Cette notion de peuple calédonien prend forme dans une ville plurielle où la population, désormais multiculturelle, donne un nouveau visage à Nouméa. Des évolutions sociales et éducatives voient le jour ainsi qu'un débat syndical pour la protection du travail, essentiel en période de plein emploi.

L'essor démographique est aussi la réponse au boom économique généré par la prospérité des Trente Glorieuses. L'industrie métallurgique est sollicitée et modernisée tandis que la Nouvelle-Calédonie devient le troisième producteur mondial de nickel. Mais cette euphorie est de courte durée et va creuser les inégalités. Comme en France, la révolte se manifeste par le biais des étudiants et de la jeunesse issue du baby-boom d'après-guerre et jusqu'alors ignorée. Cette dernière remet en question les valeurs et la vision des générations précédentes. C'est toute une société en quête d'identité qui essaye de construire un monde nouveau.

Pourtant, les orientations prises dans l'exercice de l'autonomie divisent. Aussi celle-ci sera-t-elle rapidement restreinte face aux enjeux économiques internationaux mais également locaux. Cette volte-face encourage de fortes velléités d'émancipation puis d'indépendance.

Nous avons relaté ces années riches et mouvementées grâce aux analyses de cinq experts qui les ont développées dans les pages suivantes (gris taupe) et largement illustrées par des photographies de presse. Une presse qui gagne en influence durant ces trente années et devient une onde au quotidien, celle de la radio puis de la télévision qui ouvrent le Caillou sur le monde.

Oubliant la rigueur élégante des années 1950, la mise en page de ce catalogue a repris les codes des années 1960 et 1970, avec ses rondeurs qui évoquent les bulles de fraîcheur qu'ont apporté ces années d'espérance, avec ses couleurs acidulées rappelant la jeunesse insouciante, mais aussi avec la géométrie audacieuse de celles et ceux qui voulaient aller de l'avant et révolutionner l'ordre établi.

Ce catalogue, qui n'est pas un livre d'histoire, est ponctué de poèmes issus de *Nouméa aux yeux des jeunes*, un recueil écrit en 1954 par les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Lapérouse sous la direction de leur professeur Roger Durand. Il témoigne, à travers le regard des enfants, de l'esprit du moment.

# ESSOR SPATIAL

UNE

# VILLE EN CHANTIER

Bien que n'ayant pas été le théâtre de batailles pendant la Seconde Guerre mondiale, Nouméa se construit et se reconstruit au lendemain du conflit. La Nouvelle-Calédonie initie également une réflexion, dans les années 1960, sur l'évolution du Territoire : tous les efforts de développement doivent-ils se concentrer sur le chef-lieu et ses environs immédiats ou faut-il créer plusieurs pôles de croissance qui seraient de nature à assurer un certain équilibre entre les différentes régions ? Ainsi, pour des nécessités économiques, naissent des centres comme Népoui... Cependant, les transformations les plus fondamentales se déroulent à Nouméa. La population y quintuple en trente ans, générant une crise du logement et bouleversant le paysage urbain. Un tel flux nécessite la création de nouveaux quartiers, la réfection et l'agrandissement de la voirie avec de nouveaux plans de circulation, la construction dans l'urgence de logements, la mise en place de normes architecturales distinctes entre logements individuels et barres collectives. Tout est empreint de modernité, d'accès au confort, de recherche d'art de vivre, de départ vers une nouvelle vie.

**NOUMEA 66  
VILLE NETTE**

# LA MÉTAMORPHOSE URBAINE DE NOUMÉA AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

DOROTHÉE DUSSY,  
anthropologue, directrice de recherche au CNRS  
(Centre Norbert Elias, Ehess-Marseille)

En Nouvelle-Calédonie, transformée en quartier général des opérations américaines pour le Pacifique entre 1942 et 1946, la guerre a semé les graines de changements sociaux majeurs. Venus sur l'île par dizaines de milliers le temps du conflit, les militaires américains ont imprégné durablement les esprits et les paysages, et les aspects pittoresques de cette période ont fait l'objet d'une littérature abondante et souvent nostalgique. Sur le plan humain, la cohabitation entre les soldats noirs et les soldats américains blancs, l'équité des statuts essentiellement liés aux grades, la liberté de circulation pour les soldats noirs et, accessoirement, celle de faire du trafic de produits importés ont engendré un souffle d'émancipation sociale. Au lendemain de la guerre, il reste sur le plan urbain des vestiges et la marque de ces milliers de résidents temporaires. C'est ainsi que dans le sud de la presqu'île de Nouméa, jusque-là campagnard, se profilent désormais les routes d'accès à des quartiers fraîchement sortis de terre et baptisés des noms « yankee » de *Receiving* et de *Motor-Pool*. L'extension du territoire de la ville aux collines boisées du sud s'est produite au rythme fulgurant de la guerre et du séjour des bataillons militaires, trop rapidement pour les capacités d'accompagnement des services municipaux. Conséquence urbanistique de cet afflux de population de passage, des constructions provisoires ont écloré dans Nouméa, avec tous les problèmes d'infrastructures, de contrôle sanitaire, d'adduction d'eau potable, de gestion du réseau d'eau, de développement des transports urbains et d'accès portuaires afférents. La ville doit alors prendre en main son destin urbain, et elle va le faire avec constance et détermination dans les décennies suivantes.

Dans la période de l'immédiate après-guerre, les bâtiments provisoires de l'armée ne tardent pas à être récupérés par la frange la plus modeste de la population de la ville, préfigurant un phénomène que Nouméa allait bien connaître quelques dizaines d'années plus tard avec les squats. L'occupation incontrôlée des espaces urbains, l'insuffisance et la fragilité des infrastructures sont autant de problèmes dont la solution se voit compliquée par un phénomène déjà ancien pour Nouméa : la rétention de terrains proches du centre-ville par certains propriétaires. Ces difficultés amènent l'administration à modifier la taxe foncière de façon à pénaliser la spéculation sur les terrains non bâtis. La situation est ainsi grevée de multiples blocages, et l'initiative individuelle démontre sa faillite à générer un développement urbain harmonieux. En Métropole, d'importantes réformes sont provoquées par les nécessités de la reconstruction qui suit la guerre ; le développement de la ville relève désormais de l'intérêt général et doit être confié à des instances agissant spécifiquement en milieu urbain. Dans le même temps, à Nouméa, des exemptions fiscales sont offertes à la construction afin d'inciter les propriétaires à bâtir. La période de l'immédiate après-guerre est ainsi propice à un renforcement et à une certaine formalisation des instances administratives agissant sur le développement urbain.

QUARTIER DU RECEIVING  
au temps de la présence américaine,  
album B. Kurtovitch, coll. SANC



## Premier lotissement nouméen « made in USA » : le Receiving

Lors du départ des Américains en 1946, de nombreux camps de l'US Army n'ont pas été démontés. C'est ainsi qu'au Receiving, le gouverneur se porte acquéreur des demi-lunes. Il transmet la gérance du camp, pour trois années (de 1947 à mi-1950), à la municipalité, propriétaire des lieux. Dans un climat de crise du logement, la mairie de Nouméa décide de le transformer en une cité d'habitats à loyer modéré. Le Conseil municipal entérine, le 10 juillet 1947, la mesure selon laquelle « l'ensemble des baraquements [est] affecté comme logement accordé aux volontaires et aux familles les plus nécessiteuses ». Les premiers locataires s'installent le 18 août 1947. La municipalité assure ainsi la gestion de 128 demi-lunes jusqu'en 1953. Elle gère aussi le service d'eau et des vidanges, les fontaines, les lavoirs, les douches communes et les sanitaires, alors appelés « tinettes ». L'électricité est fournie par une centrale de l'entreprise de M. Babin.

La mairie refusant de rénover les demi-lunes délabrées, celles-ci seront peu à peu démontées. Les dernières seront détruites à la fin des années 1970 et le quartier sera alors repensé dans son ensemble.



PLAN DE MASSE DU PROJET DU RECEIVING, 1972, coll. SAVN



ÉCOLE YVONNE DUPONT, coll. SAVN

Une première école est ouverte le 1<sup>er</sup> mars 1948 dans l'ancien réfectoire américain. « Nous étions trois enseignantes : mesdames Courtot et Lesturgie et moi », se souvient Odette Sanzey. Puis une école s'est installée dans la chapelle américaine (à l'emplacement d'Enfantasia), avant que l'école Yvonne Dupont soit construite en 1960.

Au camp du Receiving Station  
A ce jour, 43 familles ont été logées dans les baraquements du Receiving Station au Vélodrome. La Municipalité qui a charge de ce camp installera sous peu une école avec deux institutrices qui disposeront d'un logement. Plus de 30 enfants habitant dans ce camp sont en âge de fréquenter l'école.

LE BULLETIN DU COMMERCE, 1947



VUE DU RECEIVING, 1961, coll. Sud Pacific

### DANCING DU RECEIVING

« Dans un magnifique décor de fond sous-marin, dans une demi-lune du Receiving, il y avait des concours de valse, de tango et autres danses. Une fois, nous avons remporté le premier prix : une porcelaine de 9 kg... Puis la demi-lune a été démontée pour être réinstallée à Pouembout. » René Juvigny

# DES PLANS D'URBANISME SANS LENDEMAIN

Le décret n°46-1946 du 18 juin 1946 fixe les statuts, les attributions et les modalités de mise en œuvre des projets d'urbanisme pour les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. Ce décret est promulgué en Nouvelle-Calédonie par l'arrêté n° 817 du 2 juillet 1948 et, aux termes d'un de ses articles, Nouméa est comprise parmi les entités territoriales qui doivent se pourvoir d'un projet d'urbanisme d'intérêt général avant la fin de l'année 1948. Confirmant qu'« il sera établi un projet d'aménagement de la ville de Nouméa », un arrêté du gouverneur subordonne à son autorisation préalable l'ouverture de tous travaux publics ou privés dans la commune urbaine. C'est dans le contexte déjà familier d'une opposition entre pouvoir local et autorité métropolitaine que s'inscrivent ainsi les divers plans d'urbanisme conçus pour Nouméa dans les années 1950 et 1960, aussitôt avortés pour des raisons techniques ou administratives. Il serait erroné de croire que le différend qui oppose presque constamment le pouvoir local au pouvoir métropolitain est propre aux relations entre la France et son territoire d'Océanie. De ces, dans une étude des politiques urbaines en France depuis 1945, explique que le conflit d'autorité entre le pouvoir central et celui que Pierre Grémion a nommé le « pouvoir périphérique » est traditionnel : « *L'épreuve de force entre eux [...] est fonction de leur situation politique au niveau national et de la puissance financière de leur commune, qui les met plus ou moins à la merci des subventions d'État...* » La réglementation de l'urbanisme devient par la suite très favorable aux instances locales, notamment après la création d'une Assemblée territoriale et de la loi cadre de 1957 (décret n° 57-811 du 22 juillet 1957). Elle fournit le contexte dans lequel s'exerce encore à la fin du XX<sup>e</sup> siècle l'aménagement urbain : le code de l'urbanisme métropolitain n'a pas été voté par l'Assemblée territoriale et n'est toujours pas applicable sur le Territoire au tournant du siècle. En matière d'urbanisme, Nouméa s'appuie donc encore sur les bases de la législation de 1959 dont les procédures peuvent être résumées de la façon suivante :

- le Conseil de gouvernement définit par arrêté les zones à pourvoir d'un plan d'aménagement et identifie les responsables du projet ;
- une conférence interservices est réunie afin de définir précisément le contenu du plan, qui est ensuite officialisé ;
- une enquête publique de quarante-cinq jours a lieu pendant laquelle le plan et le règlement d'urbanisme sont soumis à la population ;
- le tout (plan, règlement et observations de la population) est ensuite remis au Conseil municipal, qui délibère sur le plan et dispose du pouvoir de l'amender ;
- la même procédure a lieu avec l'Assemblée territoriale ;
- le plan est finalement soumis au Conseil de gouvernement pour approbation finale.

## ARCHITECTE-VOYER, UN MÉTIER OUBLIÉ

« *Quand je suis rentré à la mairie en 1951, seul le centre-ville était goudronné et le Conseil municipal m'a fixé comme premier objectif de goudronner les deux Vallées-du-Tir, la Vallée-des-Colons, le Faubourg-Blanchot, le quartier de l'Orphelinat, puis ensuite, progressivement, tout le reste de la ville. En tant qu'architecte-voyer, j'étais en charge, entre autres choses, de la voirie et de la construction des écoles : j'en ai construit quarante-deux tout au long de ma carrière ! C'est également à moi que revenait la responsabilité d'ouvrir les appels d'offres et de les présenter au Conseil municipal. Je voyais Monsieur le maire tous les jours, de 10 à 11 heures. Je m'entendais bien avec Roger Laroque : il était exigeant et il fallait lui rendre compte car il n'aimait pas que les choses traînent mais, en règle générale, il m'aidait beaucoup, notamment dans mes rapports avec le service financier.* »  
Robert Loudes

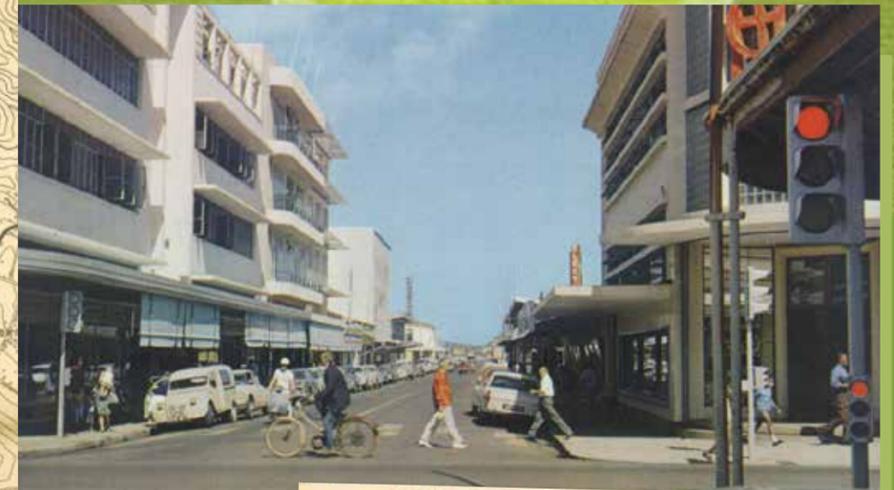
## LE TEMPS DE L'URGENCE

Bien que la planification urbaine ait continué de s'exercer dans un cadre institutionnel marqué par un certain antagonisme, son objet, ses caractéristiques et ses moyens ont alors bien changé. Comme on l'a vu, la ville doit à la guerre de considérables extensions et il n'est plus question de penser des réalisations urbaines « idéales » ; les temps sont à l'urgence, à l'adoption de nouvelles normes d'équipement et d'infrastructures imposées par le développement de l'automobile.

PLAN DE CIRCULATION, 1954, coll. SAVN

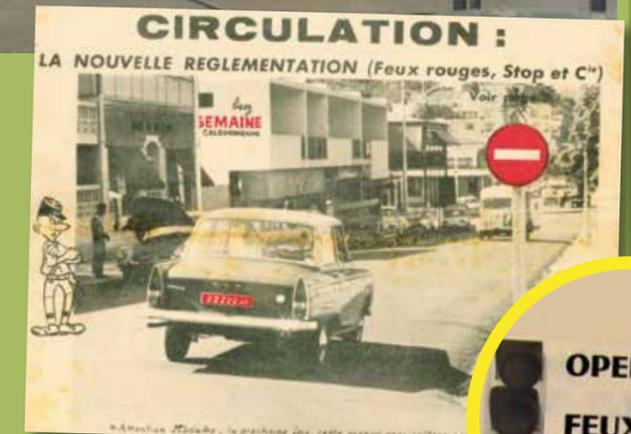


RUE DE L'ALMA, 1965, coll. MDVN



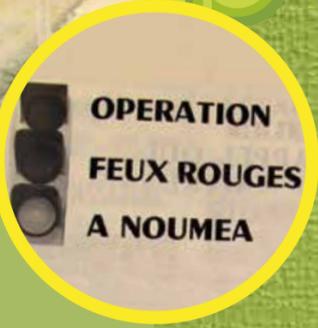
RÉFECTION DE LA ROUTE du Faubourg-Blanchot, 1962, coll. Sud Pacific

À partir de 1960, les principales artères de la ville, qui n'étaient recouvertes jusque-là que d'un revêtement bitumeux superficiel, sont refaites, par tranches annuelles, sur la base systématique d'une semelle de fondation. « Ce n'est pas un mal », note Sud Pacific en 1962.



La Semaine calédonienne du 15 octobre 1964

Le premier feu de signalisation est inauguré par le maire Roger Laroque le 26 mars 1963, à l'angle des rues de l'Alma et Clemenceau. C'est toute une réglementation qui est mise en place : feux, sens uniques, stops...



## La déesse automobile

« *Après avoir été plongée durant des décennies dans une immobilité léthargique, Nouméa a brusquement pris conscience qu'elle était la capitale d'un territoire à l'avenir plein de promesses. Son réseau routier a été refait, des artères nouvelles ont été ouvertes, tout cela à grand renfort de marteaux-piqueurs, bulldozers et goudronneuses. Eau, électricité, téléphone ont vu chaque mois s'étendre leur réseau. Les rues ont reçu leurs plaques de baptême, les maisons leur numéro d'ordre. Il faut désormais mettre en place les équipements et les infrastructures qu'impose le développement croissant de l'automobile.* »  
Extrait du Sud Pacific 1967

RUE DE NOUMÉA, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

Nombre de véhicules	
1937 :	1 021
1941 :	1 577
1946 :	2 487
1950 :	3 760
1951 :	4 165
1952 :	4 762
1953 :	5 288
1960 :	10 000
1969 :	24 000



Près de 230 permis de conduire ont été délivrés par an en Nouvelle-Calédonie entre 1935 et 1939, 850 par an entre 1946 et 1950, 961 en 1951, 1 255 en 1952, 1 669 en 1953. (La France australe, 1953)



LA 60 000<sup>e</sup> VOITURE IMPORTEE. La France australe du 16 août 1973, coll. SANC

# AMÉNAGEMENT ANARCHIQUE

Ces plans d'urbanisme, qui n'ont jamais été mis en œuvre, s'inspirent comme au XIX<sup>e</sup> siècle des « avancées » urbanistiques de la Métropole. Ils proposent principalement d'effectuer un zonage de l'espace urbain. La définition de zones fonctionnelles dans les plans s'inspire des principes originellement énoncés par les architectes signataires de la « Charte d'Athènes » mise en forme par Le Corbusier (1957) ; cette charte détermine quatre fonctions essentielles qui sont les clés de l'urbanisme moderne : « habiter, travailler, se récréer (dans les heures libres) et circuler ». Les fonctions ainsi distinguées se retrouvent, selon cette même logique, à la base d'un partage fonctionnel de l'espace. Les plans définissent pour la municipalité un champ d'action lâche qui se situe dans une certaine continuité de l'urbanisme « passif » d'avant-guerre.

Pour résumer, le zonage est perçu comme l'instrument d'une harmonisation d'ensemble des entreprises personnelles qui continuent, sur place, d'être le moteur de l'aménagement urbain. En revanche, faute de ressources suffisantes et de volonté de toucher aux propriétés individuelles, l'administration n'a toujours aucun moyen d'aller au-delà de cette intervention minimaliste. Si, comme le souligne un rapport à l'Assemblée territoriale, « le problème du financement constitue le problème clef de la matérialisation effective de l'urbanisme à Nouméa », les outils de base de la planification urbaine font de toute façon complètement défaut : « La fonction démographique urbaine n'ayant jamais fait l'objet d'une étude approfondie, la puissance publique s'est constamment trouvée en face d'une urbanisation naturelle accélérée dont elle ignorait les coordonnées prévisionnelles. »

NOUMÉA VERS 1965. coll. MDVN

Au début des années 1960, deux hectares de marécages sont remblayés à la Vallée-du-Tir.



1936



1967



TRAVAUX DE LA DIGUE MONTRAVEL-DUCOS, coll. Sud Pacific

BOOM  
1945  
1975

## Prises sur la mer

Pour les besoins de son urbanisation, Nouméa poursuit un travail de remblaiement déjà largement débuté au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le développement de la zone industrielle nécessite le renforcement de la digue entre Montravel et Ducos. Un échangeur est même envisagé dès 1967 pour faire face aux embouteillages quotidiens. La construction d'une voie de dégagement débute en 1970 grâce au financement du FIDES. Le CCTPM, qui remporte le marché, construit deux ponts. « Pour donner une idée du boom de ce carrefour, il y avait, en 1967, 28 000 véhicules par jour ; en 1970, il y en a 35 000 et on en prévoit 70 000 pour 1975... Cet échangeur de Ducos était plus qu'indispensable pour l'expansion économique de Nouméa », note La France australe de novembre 1970.

1972

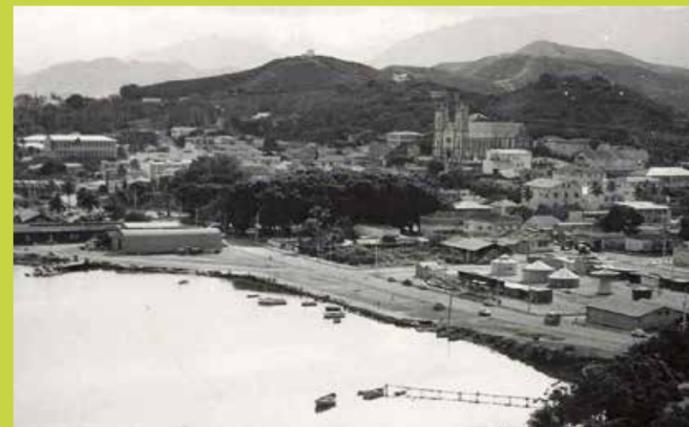
Inscrit en 1927 dans un programme élaboré par le gouverneur Guyon et l'ingénieur des ponts et chaussées Jondet, le projet de digue est rejeté par le Conseil général pour raison financière. De nouveau saisie en 1960, l'Assemblée territoriale vote un budget d'étude pour sa construction ainsi que pour l'implantation d'un lotissement à Nouville. Une fois encore, le projet est « enterré », tout comme en 1968 la proposition de l'entrepreneur André Leconte.

Enfin, en 1972, la construction de la digue est entreprise par la société Citra. L'opération est menée en quarante jours... mais les travaux dureront cinq ans. Cette réalisation désenclave les 2 000 habitants qui résident alors à Nouville : le service pénitentiaire du Camp-Est, l'hospice de Nouville, le centre de formation professionnelle rapide, Radio-État, le centre d'accueil et de redressement de la jeunesse délinquante, des écoles et un internat.



TRAVAUX DE LA DIGUE DE NOUVILLE, coll. MDVN et album haut-commissariat, coll. SANC

Maintenu dans son implantation historique, le port est agrandi grâce à la construction d'une digue reliant l'île Nou à la ville.

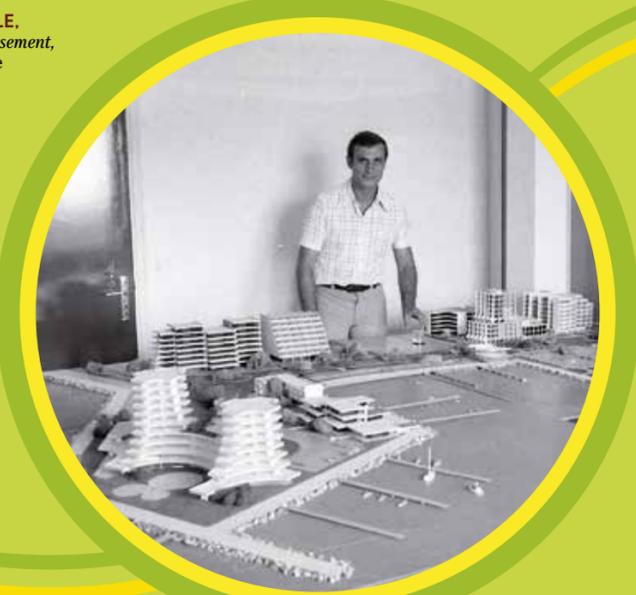


**1960**

Coll. MDVN



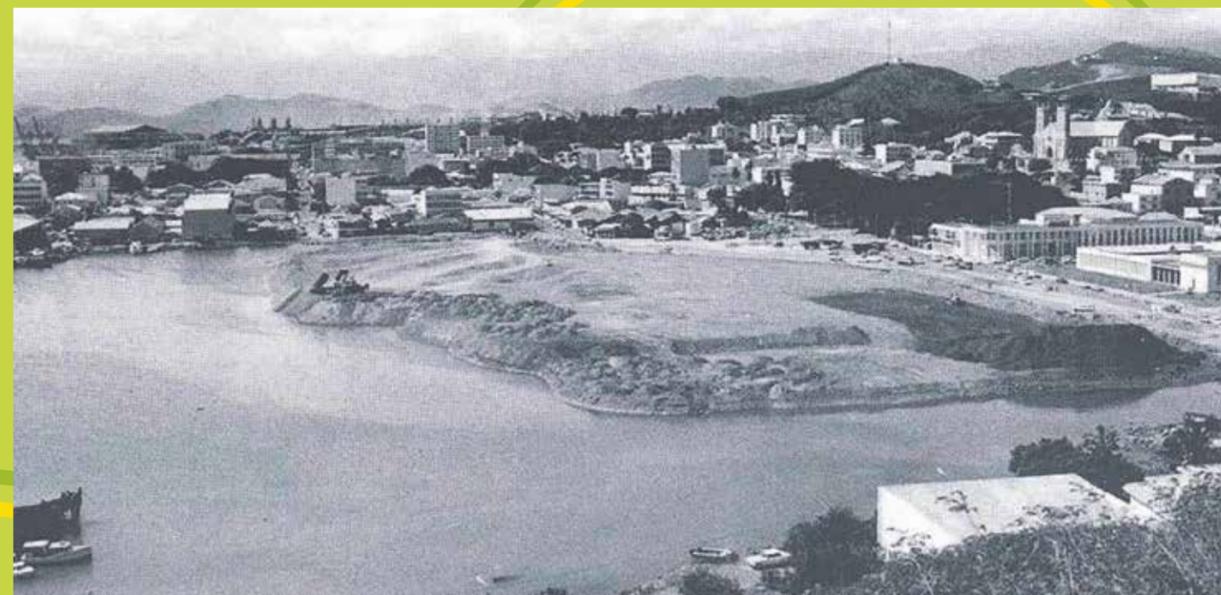
**SUPER MOSELLE,**  
travaux d'assainissement,  
La France australe  
du 15 février 1973



**1975**

**Super Moselle :  
un projet XXL.**

**1970**

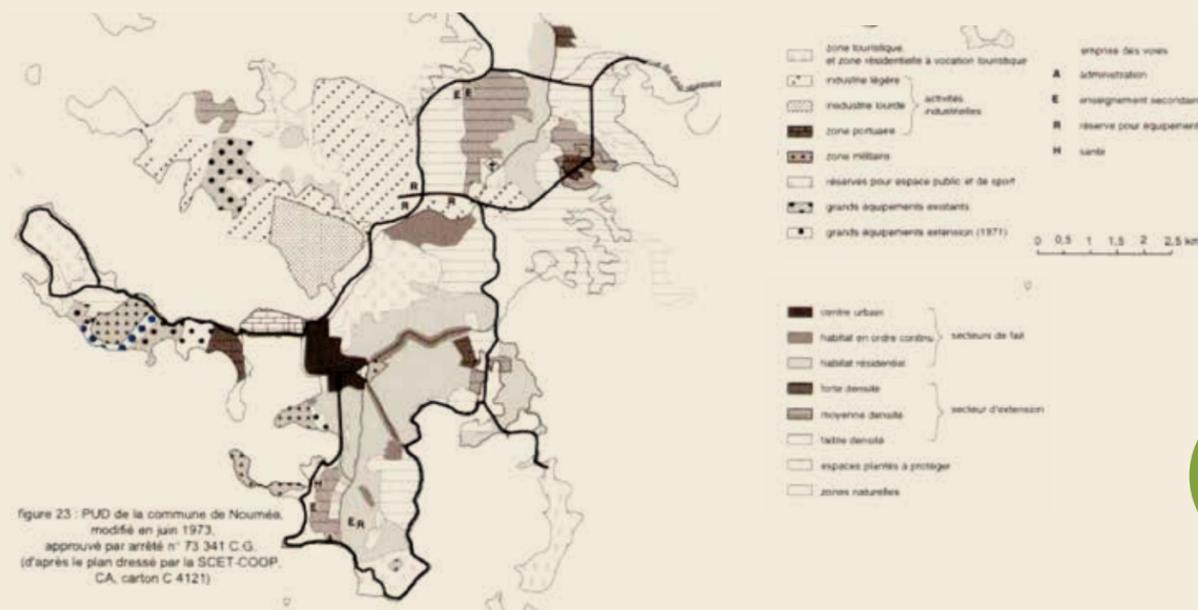


Coll. MDVN

# L'EFFET DU BOOM

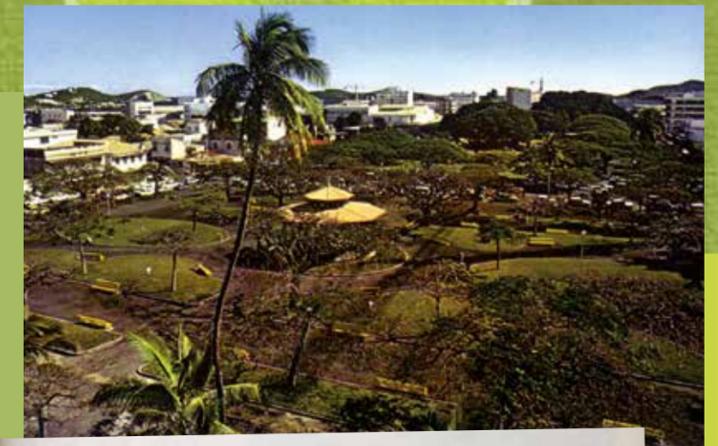
**S**ous l'effet du boom du nickel en 1968, le Territoire et la mairie de Nouméa sont amenés à revoir complètement les projets précédents, car ils sont largement débordés par l'expansion urbaine qui rend désormais impossible leur application ; les fonctions de la ville elles-mêmes sont bouleversées, rendant les zonages caducs. Un nouveau plan propose une idée-force : l'appréhension d'un ensemble urbain qui ne serait plus limité à la seule commune de Nouméa mais s'étendrait aux communes limitrophes du Mont-Dore et de Dumbéa, dont la population a connu une croissance considérable durant les dernières années. La justification de cette extension du périmètre urbain est simple : les communes périphériques ont vu fleurir de nombreux lotissements inorganisés, profitant du faible coût des terrains et de l'absence de contraintes administratives. Ce mécanisme bien connu, qui a déjà donné à Nouméa sa morphologie initiale à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, continue ainsi de jouer dans les phases d'affluence de la population. C'est pourquoi, afin de ne pas « voir se créer autour du chef-lieu une ceinture de bidonvilles [...], l'aire à aménager doit être définie de manière très large ». Ce périmètre urbain est donc directement tributaire des facilités de communications routières qu'il est d'ores et déjà prévu de développer et qui risquent d'inciter certains migrants à s'installer à proximité.

S'appuyant sur la perspective d'un Grand Nouméa pluriethnique qui totaliserait entre 85 000 et 95 000 habitants en 1985, le plan d'urbanisme directeur est élaboré en pleine euphorie minière : la création de deux villes nouvelles accompagnant chacune un complexe métallurgique est prévue respectivement à Pouvoua (10 000 habitants envisagés), dans l'extrême nord de la Grande-Terre, et à Port-Boisé (15 000 habitants), dans le sud, aux abords de la baie de Prony ; il est estimé que ces villes donneront une impulsion nouvelle à la capitale. L'usine de Doniambo, quant à elle, doit doubler sa capacité de production. Le secteur du nickel attirant une main-d'œuvre nombreuse, une rationalisation des espaces de la ville s'avère nécessaire : le PUD redéfinit ainsi les fonctions des composantes spatiales de Nouméa et y détermine une nouvelle série de zones distinctes (cf. figure 23). Le géographe Jean-Claude Roux s'est attaché à en faire une analyse précise selon les différentes fonctions identifiées : l'habitat, la circulation, l'industrie, le tourisme. « L'ensemble de ces travaux d'urbanisme revient à terme à régulariser le tissu urbain de Nouméa et à mettre fin à l'anarchie des lotissements déjà installés depuis longtemps, tout en harmonisant les conceptions architecturales. La croissance future de Nouméa implique aussi l'aménagement des espaces verts aujourd'hui encore naturels. Aux sites actuels du Ouen-Toro et du parc forestier de Montravel, il est prévu d'adjoindre ceux de Nouville, du complexe Normandie, du Mont Coffyn, de NGéa, sous la forme de parcs naturels protégés et aménagés en lieux de promenade. »



## Une ville plus belle, plus verte, mieux adaptée

« La municipalité entreprend de gros efforts en matière d'embellissement et de propreté. Les rues ont été refaites, les trottoirs bétonnés, les espaces verts aménagés, certaines avenues, comme celle de la Victoire, par exemple, totalement transformées, la circulation domestiquée par la pose et la mise en service des feux de signalisation et par l'application d'un nouveau plan de circulation urbaine, les abords des plages agrémentés par l'aménagement d'une route-corniche bordée de fleurs et électrifiée, certains bâtiments municipaux, comme le marché, reconstruits, l'urbanisme appliqué au mieux des intérêts et de l'esthétique de la ville. C'est ainsi qu'en plein cœur de la ville, plusieurs places aux ombrages bienfaisants et aux pelouses rases donnent à la ville sa parure de verdure : la place Feillet, la place des Cocotiers et le square Olry. »  
Sud Pacific, 1965



VUE DE LA PLACE DES COCOTIERS, 1960, coll. MDVN  
La place Feillet, avec en son centre le Kiosque à musique dont les rumeurs de destruction avaient soulevé un tollé général des habitants de Nouméa, attachés au passé de leur ville et à ses vestiges.



Sud Pacific, 1962

**TRAITEMENT DES DÉCHETS,** 1962, coll. Sud Pacific  
Une nouveauté de la municipalité : le camion benne-tasseuse Berliet. L'enlèvement des ordures devient plus rationnel. Un arrêté municipal oblige chaque habitant à posséder une poubelle réglementaire.



**DU MARCHÉ EN BAIE DE LA MOSELLE À CELUI DU CENTRE-VILLE,** coll. Sud Pacific  
Un marché municipal est construit en 1962, pour éviter aux ménagères de patauger dans le bourbier de la baie de la Moselle les jours de pluie.





## AMÉNAGEMENT PORTUAIRE

Plus précisément se pose alors la question de l'emplacement du port, aux capacités jugées insuffisantes eu égard aux développements économiques attendus, et de l'engorgement du centre de gros qui doit lui être adjacent : la conjonction, sur un espace réduit, du port, du centre de commerce de gros et du centre-ville qui se dégrade et se prolétarise appelle un choix crucial d'aménagement. Mais si les solutions proposées dans le plan consistent à déplacer le port vers le versant sud de la presqu'île de Ducos, celle qui est retenue assure son maintien à peu près sur son site initial, au prix d'une scission des activités portuaires rendue possible par la construction d'une digue reliant l'île Nou à la ville. Le tracé de la digue délimitera ainsi plusieurs versants de l'activité portuaire : le port touristique étant maintenu au sud, aux abords de la baie de la Moselle, le port de marchandises établi au nord de la digue et le port industriel implanté dans la grande rade, sur les quais aménagés à Doniambo. Cette distribution de l'activité portuaire est aujourd'hui encore inchangée.

Le PUD confirme aussi la vocation touristique de Nouméa dont « le cadre à la française » (sic) est susceptible d'attirer la clientèle anglo-saxonne. Il est alors question rien moins que « d'aménager la "Riviera" de Nouméa dans l'esprit de la "Croisette" à Cannes ». Mais surtout, ce PUD est le premier à intégrer toute l'importance d'une politique à mener dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et de l'accroissement du nombre de logements disponibles. Il reconnaît les besoins déjà anciens de l'habitat social et le caractère pluriethnique de l'agglomération, qui imposent à la planification urbaine des orientations spécifiques.



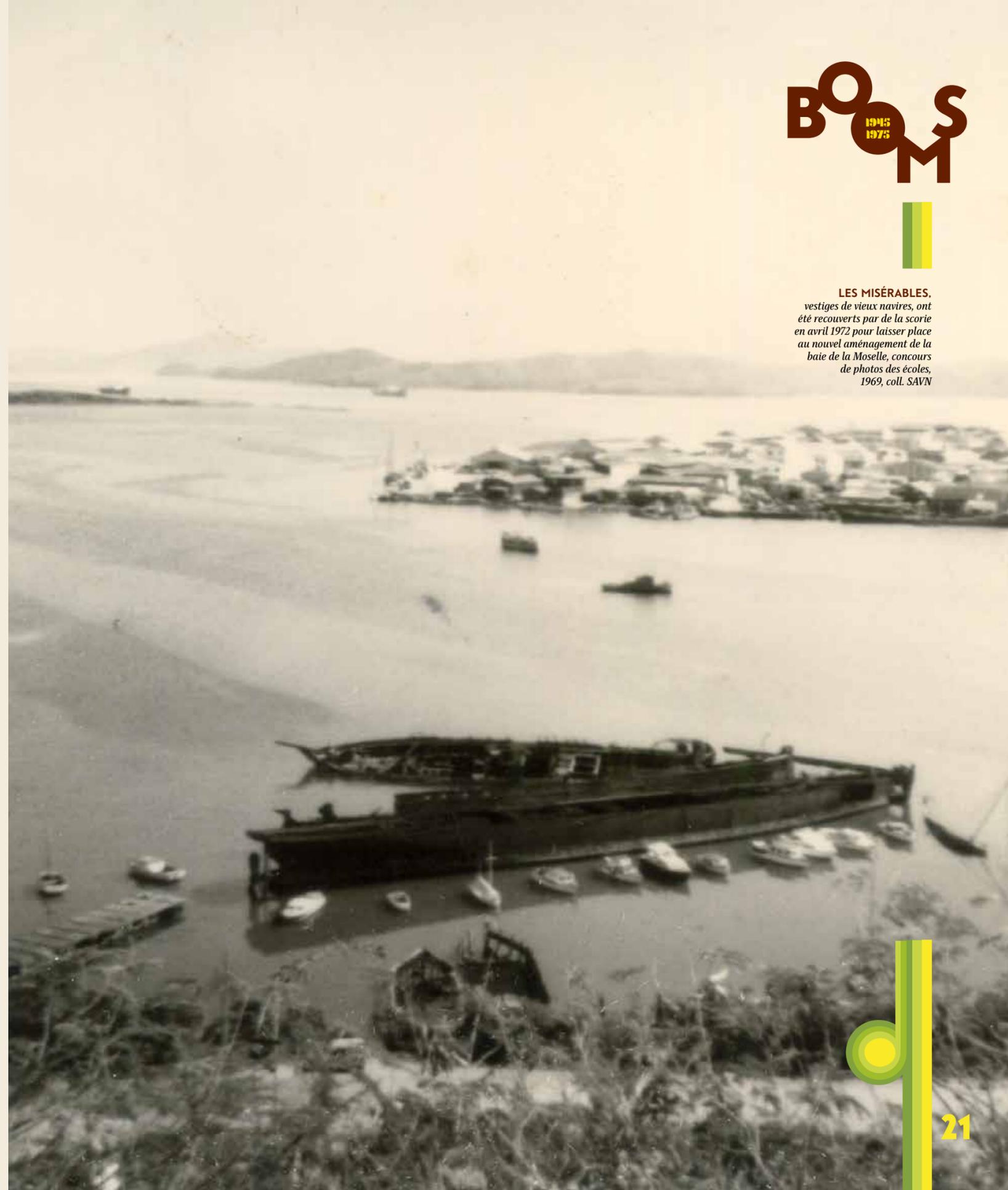
LA BAIE DE LA MOSELLE, 1965, coll. MDVN



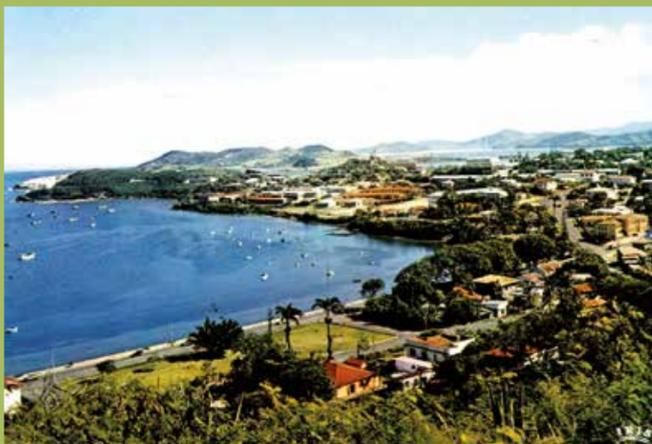
BOOMS  
1945  
1975



**LES MISÉRABLES.**  
vestiges de vieux navires, ont été recouverts par de la scorie en avril 1972 pour laisser place au nouvel aménagement de la baie de la Moselle, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN



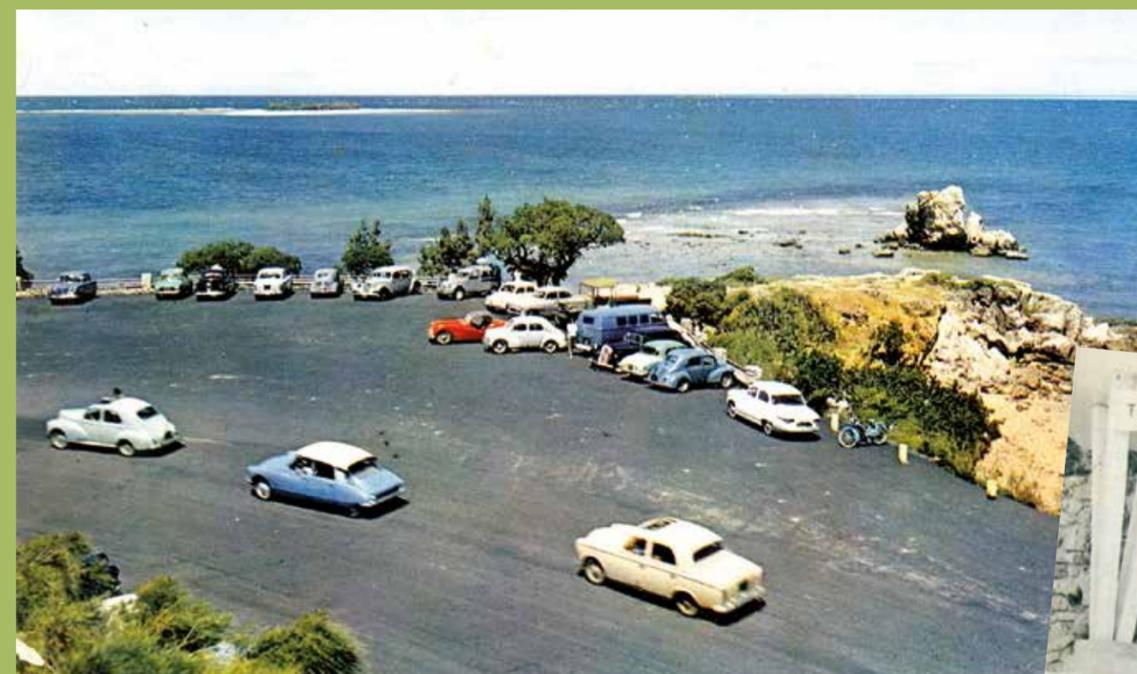
# Nouméa Riviera



LA BAIE DE L'ORPHELINAT, 1965, coll. MDVN



LA BAIE DES PÊCHEURS et son Cercle nautique calédonien (CNC), première marina de la ville créée en 1948, 1965, coll. MDVN



LE ROCHER À LA VOILE, point d'adieu des Calédoniens aux voyageurs maritimes, 1965, coll. MDVN

Depuis 1956, l'aquarium fondé par René Catala y est installé.



LA BAIE-DES-CITRONS, 1965, coll. MDVN

Longtemps délaissée par les touristes au profit de l'Anse-Vata, la Baie-des-Citrons prend un nouveau visage dans les années 1960. Bien abritée des vents, offrant une mer moins agitée, elle devient le rendez-vous de la gentry nouméenne au Cercle civil (aujourd'hui L'Endroit) ; l'hôtel Beauvillage et un faré dans le plus pur style océanien pour le Cercle des officiers y sont construits. La Baie-des-Citrons compte chaque jour davantage de coquettes villas résidentielles.



LA BAIE DE L'ANSE-VATA, ses hôtels et son célèbre Biarritz, coll. MDVN

Charles Monin lance Le Biarritz, qui est, avec Le Tivoli, le grand dancing des années 1950-1960. En 1959, Ernest Maltaqliati en prend la direction et fait appel à des orchestres italo-australiens. Puis Raymond et Odette Dassier en assurent la gérance en même temps que celle du Tivoli. Pino Mercuri leur succède en 1974, faisant venir chanteurs et illusionnistes.



1965



1964



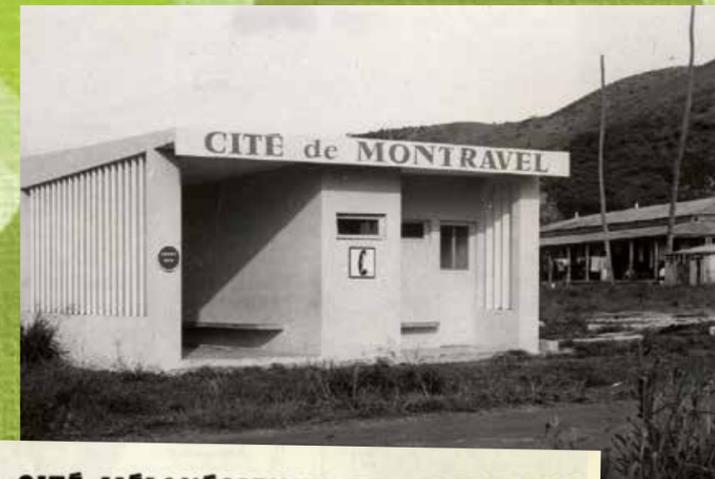
# ANTAGONISMES DES MODÈLES URBAINS : HABITAT PAVILLONNAIRE VERSUS HABITAT COLLECTIF

Même si le degré de précision et de « modernité » a progressé d'un plan à l'autre, il est difficile de ne pas voir poursuivie, de 1955 à 1979, la même idée sous-jacente : contrôler et exploiter un développement urbain pour une large part laissé à l'initiative privée. Legs d'un siècle de laisser-faire des pouvoirs publics, la physionomie de Nouméa, jusqu'au lendemain du boom, est celle d'une ville dont la croissance anarchique doit beaucoup à l'auto-construction et où les permis de construire sont accordés par une administration peu regardante ; or, celle-ci est génératrice pour le moins de discordances esthétiques, d'insalubrité et de toute une série d'incohérences de voirie. Comme le craignaient les urbanistes des années 1950, la charge de la municipalité étendue à l'ensemble de la presqu'île a abouti à diluer les capacités d'intervention et les moyens dans l'espace, au lieu de les concentrer sur une zone limitée pour plus d'efficacité.

En effet, dès les années 1950, on ne se trouve plus en présence d'une agglomération qui, inspirée du modèle européen colonial, aurait uniquement connu des problèmes de croissance anarchique et qui serait de ce fait confrontée à des difficultés de tous ordres ; on est bel et bien en présence d'une ville que l'on peut considérer bâtie « à l'américaine », dont le développement s'est appuyé sur une valeur fondamentale, l'individualisme, avec tous les effets induits que ce principe comporte : préférence pour l'habitat individuel, recours au transport automobile généralisé et donc morphologie urbaine très lâche, la ville ayant essaimé en de multiples quartiers où l'habitat est très peu dense. L'« exotisme » d'un tel modèle de ville au regard d'un urbanisme métropolitain classique explique que les planificateurs envoyés par la France se trouvent désarmés ; les solutions qu'ils préconisent sont celles qui sont habituellement appliquées aux villes métropolitaines alors même que les Nouméens rejettent, avec une belle unanimité, tout ce qui pourrait accentuer le caractère « urbain » de l'agglomération.

L'individualisme calédonien n'est pas uniquement la conséquence de plusieurs décennies au cours desquelles l'initiative privée a été constamment encouragée.

*« Ce qui semble un luxe ou un gaspillage dans les sociétés à forte concentration et à grande rationalité économique paraît avoir en Nouvelle-Calédonie des raisons culturelles et historiques. La plus évidente tient aux effectifs longtemps faibles de la population urbaine. [...] On peut invoquer le fait qu'une partie des premiers colons et habitants arrivant d'Europe venait souvent soit de zones densément peuplées soit de zones rurales, ce qui rendrait compte de leur prédilection pour un tissu urbain plus lâche. Par ailleurs, l'hétérogénéité sociale et les clivages culturels qui caractérisent la société calédonienne à partir de 1864 (début de la Pénitentiaire) ont pu se traduire par un besoin affirmé de marquer ses distances avec "les gens d'en face" et le goût – d'autant plus prononcé qu'il répondait chez beaucoup à une satisfaction récente – de s'affirmer comme "propriétaire". Enfin, beaucoup de Nouméens d'antan ont aussi parcouru la "Brousse", constaté son sous-peuplement ainsi que l'extrême émiettement de l'habitat des autochtones et des colons de l'intérieur, et transposé ces modèles à leur cadre de vie urbain. La possibilité d'obtenir, par cession ou par achat au Domaine du Territoire, de vastes lots urbains a concrétisé ces aspirations au niveau des premières structures foncières de la ville. » Jean-Claude Roux*



**LA CITÉ MÉLANÉSIENNE DE MONTRAVEL**  
Un beau et rapide travail de l'Entreprise L. Duffieux (Voir autre page page suivante)

Coll. SIC



Coll. SIC

## Les premiers lotissements sociaux

Pour répondre au manque de logements dans le chef-lieu suite à l'exode de Brousse et à l'arrivée de nouveaux migrants, il faut construire vite et beaucoup. Dès les années 1950, le secteur du bâtiment connaît ainsi un développement sans précédent et des lotissements sont créés. Par le décret du 22 juillet 1957, l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie est déclarée compétente pour prendre des délibérations rendant possible une réglementation territoriale dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des habitations à bon marché. En conséquence, une politique d'habitat collectif à vocation principalement locative est lancée, alors que, pour le pavillonnaire, l'accès à la propriété est favorisé.

Une des premières cités est réalisée à Montravel, sous la direction de l'architecte Gabriel Cayrol. La première pierre est posée le 29 septembre 1957. En 1959, sur une superficie de 3 hectares, 37 maisons de type F3 de 54 m<sup>2</sup> sont livrées. Une seconde tranche de constructions de 38 logements de type F3 débute en 1962, au fond de la vallée de Montravel. Puis, en 1966, une troisième, de 18 logements de type F4 de 74 m<sup>2</sup>, dans la partie basse de la cité de Montravel.



La Société d'Etudes et de Réalisations sous l'action de son directeur Monsieur Claude BARJOLIN, construit actuellement, pour le compte du Territoire de Nouvelle-Calédonie la Cité Montravel.

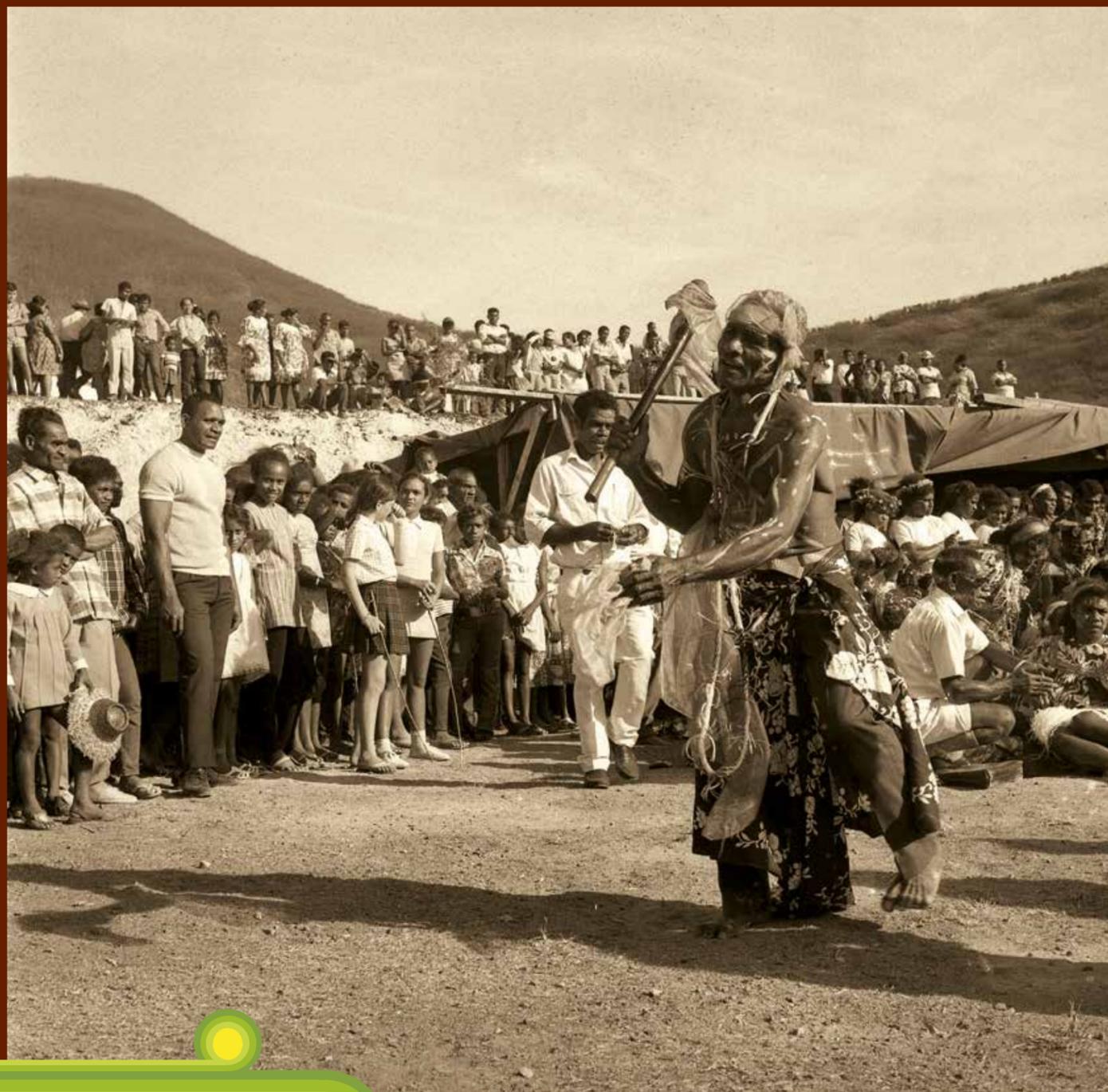
Le rythme de construction particulièrement remarquable est d'une maison par jour.

Cette productivité intense a permis entre le 7 Mai 1958 et le 7 Juillet 1958 de voir surgir 40 habitations confortables et coquettes destinées à la population rurale.



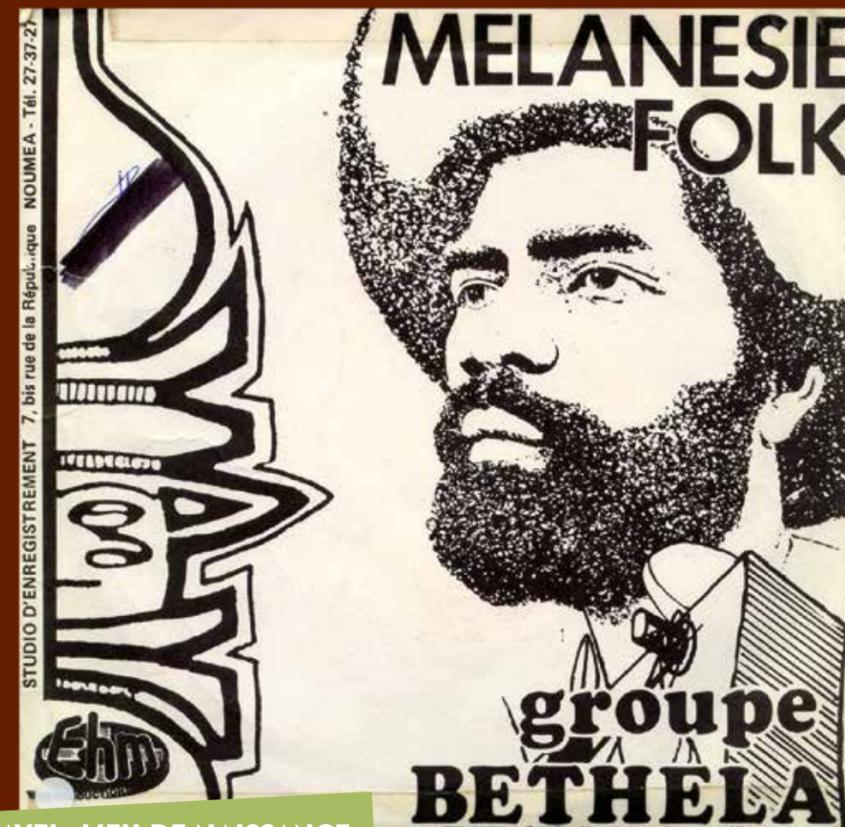
Coll. SIC

## Vivre à Nouméa, dans les nouveaux quartiers



Fête à Montravail, La France australe, coll. SANC

EN 1965, LE GROUPE MÉLANÉSIE DE LIFOU BETHELA s'affranchit des rythmes du pilou et des chants traditionnels pour développer un style folk acoustique chargé d'influences musicales country et tahitiennes, en s'accompagnant de deux guitares sèches et d'un ukulélé.



### MONTRAVEL, LIEU DE NAISSANCE DE LA MUSIQUE IDENTITAIRE

« Le secteur de Montravail regroupait les quartiers de Ducos, Rivière-Salée, la cité mélanésienne, Pierre-Lenquette et le Val-Rhoda. La cité mélanésienne était principalement océanienne et à majorité mélanésienne, rassemblant les huit aires coutumières de la Nouvelle-Calédonie. Chaque famille vivait au contact des autres, partageant le quotidien mais également les fêtes et cérémonies comme les deuils et les mariages. Une synergie se créait alors, chacun apportant aux autres ses traditions, son savoir, ses aspirations. Ainsi, les danses et les chants des uns étaient présentés aux autres...

L'école de Montravail apportait également un élément de partage et de cohésion. Le plus étonnant pour nous, enfants de la ville, qu'on appelait les déracinés, c'est que nous avons une réelle réflexion sur nos traditions. Éloignés de la tribu, nous avons besoin de préserver nos racines et nos traditions. Nous avons cependant une ouverture obligatoire vers le voisin, originaire d'une autre aire ou au mode de vie occidental.

C'est dans ce contexte que va naître vers 1968-1969 le premier groupe de musique hors tribu. Il y avait bien des groupes d'animation de soirées qui faisaient des reprises, comme Les Rôleurs de la plaine à Saint-Louis, Les Black Angels à La Conception, Les Ding Ding à Canala ou Les Troubadours de l'Ouest à Poya. Il y avait également des groupes qui composaient en tribu, tels Bethela à Lifou ou Mélodius. Mais à Montravail vont se former les premiers groupes urbains.

Ce premier groupe regroupe la famille Xenie, originaire de Lifou. Il prend le nom de Wax et joue de la soul music, guitare et batterie. Les paroles des chansons, généralement des compositions du groupe, sont en langues drehu, française ou anglaise. Peu de temps après, la famille Wayenece lance un nouveau groupe : Amakal. En 1975, un nouveau groupe se crée : Driwelich. Ce groupe rassemble des jeunes du quartier mais de familles différentes. En 1978, dans le même esprit mais avec la génération suivante, sera lancé le groupe Yata, formé de sept musiciens. » **Théo Ménango**



Coll. Gaspard



**HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ (HLM) À SAINT-MARIE, 1960, coll. SIC**  
 Quartier coquet de Nouméa comportant 130 logements sur huit hectares construits en trois ans grâce au Crédit de la Nouvelle-Calédonie. Les maisons sont alors très compactes, pratiques et toutes identiques, avec un jardinet.



Si la liberté d'action laissée à l'individu et l'héritage de l'histoire sociale du Territoire ont certainement joué dans l'élaboration de la morphologie urbaine, cette dernière s'explique aussi par la transposition des modèles australien et américain, l'un tout proche dans l'espace, l'autre importé à la suite d'un épisode historique ayant durablement impressionné les esprits. Il serait hasardeux de penser que la présence de soldats, à elle seule, ait pu bouleverser le genre de vie de Nouméens déjà solidement attachés à leur propriété individuelle ; elle a pu cependant le confirmer. Mais c'est plus vraisemblablement le modèle australien qu'ont reproduit les premiers habitants et ceux qui les ont suivis ; l'influence de ce modèle a pu être directe, liée à l'origine d'une partie des premiers immigrants, ou a pu découler des mêmes mécanismes sociaux et politiques jouant dans un contexte similaire, colonial et pionnier.

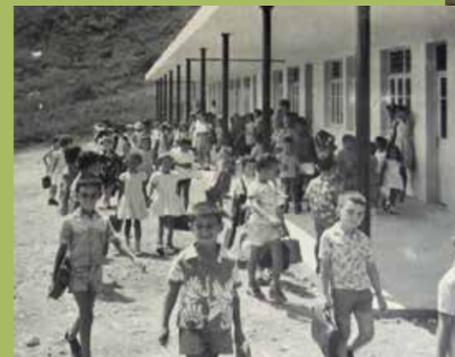
Dans cette perspective d'un modèle australien, Bunker évoque une hypothèse relative à la formation des *suburbs* australiennes dont l'extension est considérable. Inspirée du marxisme, cette hypothèse part du constat que l'Australie n'a pas connu de phase de capitalisme industriel pour imputer à cette lacune l'émergence

d'une « paysannerie urbaine » ; cette population, autosuffisante et indépendante, comportait un fort taux de propriétaires fonciers, ce qui n'était pas le cas des classes de travailleurs produits par le capitalisme industriel. C'est la paysannerie urbaine qui serait à l'origine du développement des *suburbs*, où elle aurait donné libre cours à son goût – tout européen – pour un habitat individuel en pleine propriété et aurait largement adopté l'automobile.

Il est tentant de transposer cette hypothèse au territoire de la Nouvelle-Calédonie, où la paysannerie urbaine pourrait correspondre à la population des colons « rurbains » de la presqu'île. Pour être tout à fait conforme au modèle calédonien, on peut ajouter que la population manifeste un rejet affirmé pour les contraintes habituelles de la ville, comme celles liées à un espace plus restreint ou aux encombrements de la circulation. On retrouve ici la notion de seuil de population urbaine, puisque de telles exigences de « qualité de vie » ne peuvent être maintenues, dans le contexte d'une forte centralisation des zones d'activités, qu'à la condition que la population reste faible. En l'occurrence, elle ne dépassait toujours pas 120 000 habitants en 1996 pour l'ensemble de l'agglomération.

**CITÉ D'URGENCE À LOGICOOP, coll. SIC**  
 En 1963, une cité d'urgence est créée à Logicoop. Une deuxième tranche est entreprise en 1968.

**REMISE DES CLÉS à vingt-quatre familles**  
 bénéficiaires de la 2<sup>e</sup> tranche de la cité de Logicoop, 1968, coll. Sud Pacific

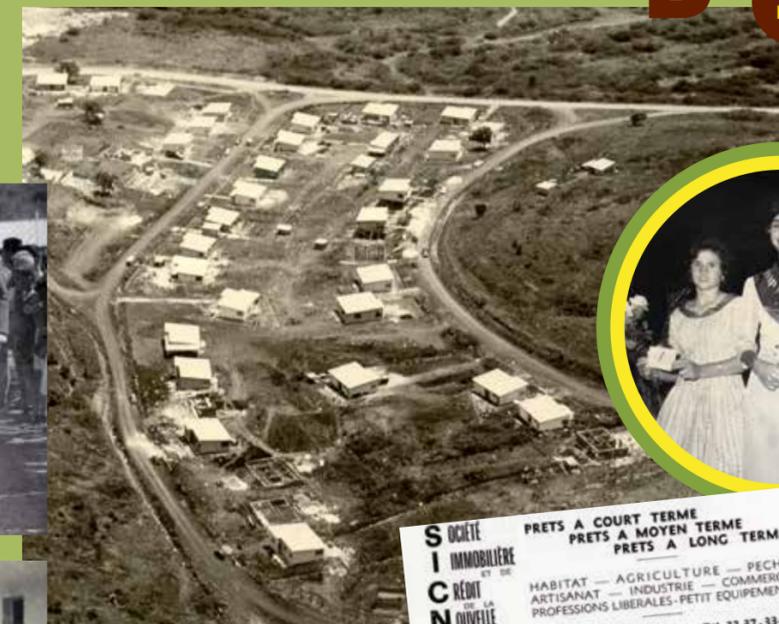


**L'ÉCOLE DE LOGICOOP, 1964, coll. Sud Pacific**

Une école ouvre ses portes en mars 1964, sous la direction de Michel Amiot, ancien ministre des Mines et de la Production industrielle.

**RÉUNION DE CHANTIER À LA CITÉ DE MONTRAVEL, 1958, coll. Sud Pacific**

De gauche à droite : M. Bono, ingénieur principal, M. Barjolin, directeur de la société d'études, M. Attali, directeur de la SICNC, M. Landa, ministre australien du Logement, et M. Tafarany, ingénieur



**DANIELLE DAUPHIN,**  
 miss Logicoop, et ses demoiselles d'honneur, 1965, coll. Sud Pacific

## Deux acteurs essentiels : la SICNC et le FSH

Le 26 avril 1956, la Nouvelle-Calédonie se dote d'un organisme de crédit dont l'activité s'étend à tous les secteurs de l'économie du Territoire. C'est le Crédit de la Nouvelle-Calédonie.

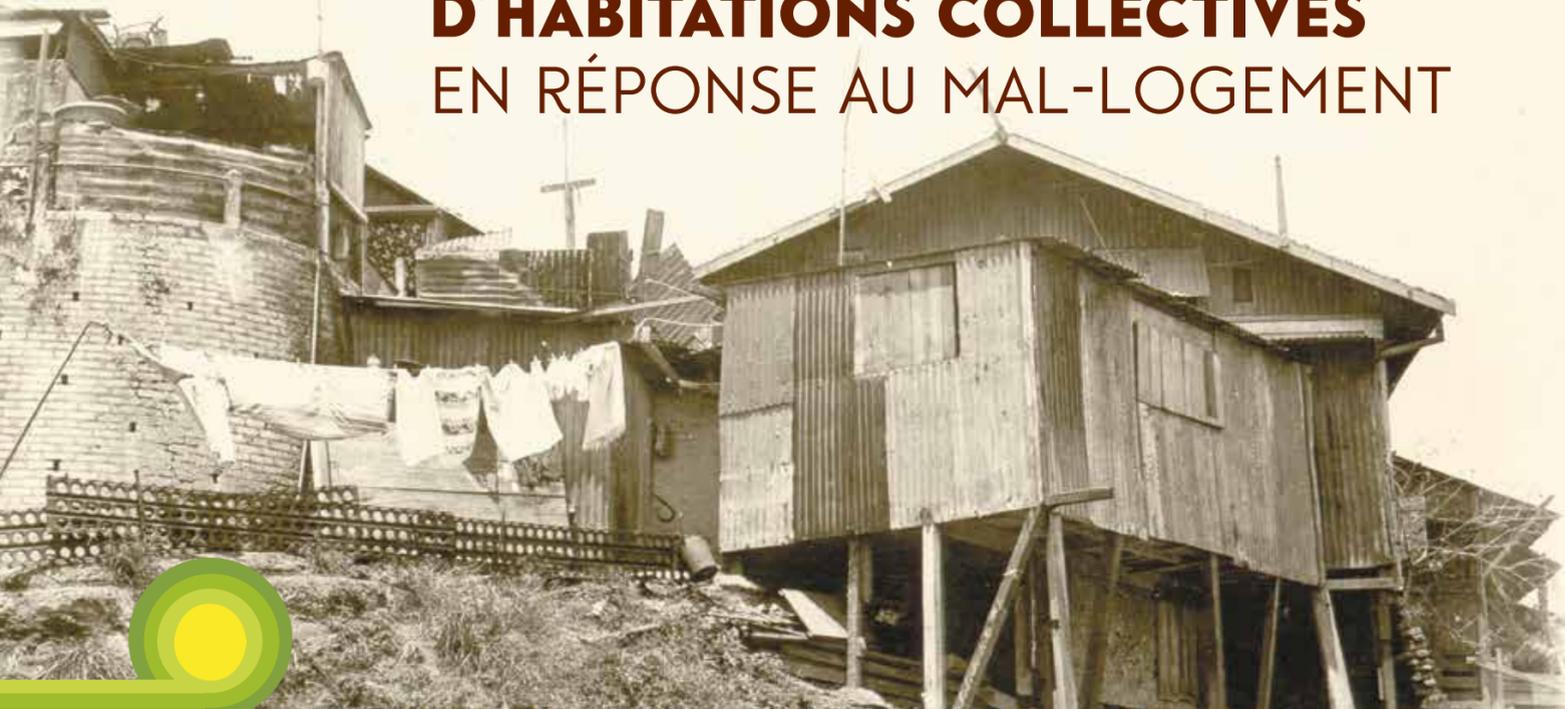
Devant l'ampleur sans cesse croissante de son activité immobilière, la société prend, en 1963, le nom de Société immobilière et de crédit de la Nouvelle-Calédonie (SICNC), sans que ceci apporte le moindre changement à sa polyvalence. En effet, si 30 % des fonds prêtés par la société sont répartis entre l'agriculture, l'élevage et la pêche, le petit artisanat, le commerce, le tourisme et l'hôtellerie ainsi que le petit équipement, 70 % absorbent à eux seuls le secteur de l'habitat.

Pour faire face à l'évolution démographique accélérée de la ville, la SICNC a créé des cités de villas individuelles destinées à être proposées soit en location-vente, soit en location simple. Elle travaille en lien avec le Fonds social de l'habitat (FSH), créé le 17 décembre 1964.

Quatre mille logements ont donc été construits grâce au rachat par la SICNC de grandes parcelles urbaines inoccupées jusque-là.

**BOOMS**  
 1945  
 1975

# DE GRANDES BARRES D'HABITATIONS COLLECTIVES EN RÉPONSE AU MAL-LOGEMENT



SQUATS DE LA VALLÉE-DU-TIR, 1960, coll. SIC

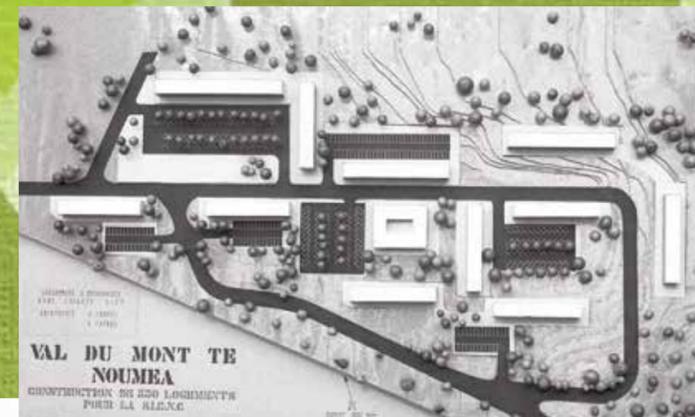
En 1927 déjà, la carence en logements avait conduit à la constitution de véritables quartiers de taudis abritant des travailleurs de toutes ethnies dans la ville, et seules les mesures autoritaires prises par la municipalité et l'action pourtant timide des entreprises en faveur du logement de leurs employés avaient contenu le phénomène. En 1941, le gouverneur avait tenté de pousser la municipalité à construire des logements bon marché en associant des entrepreneurs locaux à l'opération. Mais en l'absence d'une rentabilité véritable, cette opération fut d'emblée vouée à l'échec. Entre 1936 et 1956, la population urbaine double, passant de 11 000 à 22 000 personnes, tandis que le nombre de logements construits ne s'accroît que de 1 300 unités. Les besoins en construction du parc immobilier de Nouméa – en excluant le renouvellement des habitations vétustes – sont estimés à près de 9 000 unités pour la seule période 1969-1975 alors que les permis de construire attribués entre 1970 et 1975 s'élèvent à 1 594.

Sajoute à ce défaut de logements l'inadaptation du parc immobilier existant. Un rapport de 1965 reconnaît pour la première fois que l'« habitat à Nouméa constitue un problème tout particulier, du fait notamment de la diversité de la population et du genre de vie totalement différent des habitants. Il semble que, au contraire des autres îles du Pacifique, un "habitat adapté" n'a jamais été étudié. Il ressort de cet état de choses que le problème du relogement des travailleurs les moins favorisés fait l'objet de plusieurs réalisations qui n'ont pas obtenu le résultat espéré. Jusqu'à la fin des années 1970, Nouméa comportera

*des bidonvilles, "bases-vie" à l'origine provisoires et devenues quasi-permanentes à la suite de l'affluence des migrants ».*

En 1970, le PUD recense 1 910 ménages mal logés. Cet effectif recouvre des inégalités ethniques flagrantes : il correspond à 40 % des Mélanésiens et 61 % des autres Océaniens (Wallisiens, Futuniens, Tahitiens et Néo-Hébridais) de la ville, alors que seulement 7,5 % des Européens de Nouméa sont mal logés. Majoritairement relégués aux emplois précaires et dévalorisés, les Mélanésiens et les autres Océaniens, arrivés sur le Territoire au cours des divers épisodes historiques ou lors de conjonctures économiques plus ou moins florissantes, sont les premiers touchés par le déficit de logements bon marché. Si elles avaient pu être appréhendées par des planificateurs, les conceptions très particulières de la ville auraient évité les aberrations que représente, dans un tissu urbain très lâche, l'implantation de tours comme celles de Saint-Quentin et de Magenta ou encore d'une cité telle que de Pierre-Lenquette, certes construites en réponse au mal-logement chronique de la ville mais selon une rationalité idéologique plutôt qu'une véritable rationalité urbanistique. Le plan distingue en effet différentes catégories de population urbaine, aux exigences et aux caractéristiques particulières ; on a ainsi « une population déjà très évoluée qui pourrait de ce fait vivre en immeubles collectifs sans adaptation préalable [...] ; une revalorisation du centre pourrait permettre d'amener à l'immeuble collectif une certaine clientèle calédonienne, comme les ménages sans enfants, les célibataires, les retraités... », peut-on lire p. 44 du PUD.

MAQUETTE DU MONT TÉ. La France australe du 4 avril 1970, coll. SANC



IMMEUBLE DE LA « CAFAT », 1965, coll. Sud Pacific

## La première barre nouméenne

En 1961, le Territoire fait construire au mont Té, un premier immeuble de 40 logements conçu par l'architecte Jacques Rampal. Ces appartements devaient être affectés aux ayants droit de la CAFAT.



LA CITÉ PIERRE-LENQUETTE, 1973, coll. Sud Pacific

## CITÉ PIERRE-LENQUETTE, PLUS DE 4 000 LOGEMENTS EN TREIZE BARRES

« Je suis arrivée de Touho au début des années 1970 et j'ai eu un appartement dans les toutes nouvelles tours de Pierre-Lenquette. Il n'existait alors que les bâtiments E, D, le centre commercial et la barre de la CAFAT dans le fond de la vallée. Les autres immeubles étaient en cours de construction. Mes voisins d'alors étaient des Européens et des Tahitiens, des Mélanésiens, mais pas de Wallisiens. Pendant le chantier, les ouvriers javanais pratiquaient le soir des arts martiaux près de leur logement (à la place du kiosque). Il y avait aussi des ouvriers néo-hébridais qui logeaient près de Magenta. J'allais souvent au travail à pied car il n'y avait pas de bus à l'heure voulue. Le soir, le quartier était sombre car nous n'avions pas de lampadaires. Entre le terrain de foot et l'Impérial, l'espace était souvent occupé pour les mariages mélanésiens. Je suis la seule locataire à être restée de cette époque. Les autres changeaient souvent car il n'y avait pas de vie de quartier. Chacun restait dans son coin. » Léonie Gayon<sup>1</sup>

« Dans les grands ensembles comme Pierre-Lenquette ou Tindu, on s'était rendu compte que les gens avaient peu d'investissement affectif au niveau de la ville ; les gens repartaient le week-end. Il n'y avait pas de vie sociale comme à Rivière-Salée où les gens avaient un pied-à-terre, des petits jardins. » Olivier Thupako<sup>2</sup>

Concernant une autre fraction de la population, « aux moyens financiers beaucoup plus limités, peu évoluée et dotée d'une famille proche ou lointaine considérable », elle ne peut être logée dans des immeubles collectifs pour des « raisons d'ordre psychologique comme des raisons d'ordre pratique » ; des « collectifs horizontaux » sont préconisés pour cette population. Quant aux expatriés, ils sont attendus en nombre : « Seul l'habitat collectif permettra de résoudre le problème. »

Le texte de ce PUD se résume à un plaidoyer pour l'habitat collectif dont il tente à toute force d'entrevoir les chances dans la constitution future de Nouméa. Qui plus est, l'élection d'une population-type pour ce genre d'habitat se fait selon des critères « d'évolution » plus ou moins aboutis, ce qui, sous la plume d'un urbaniste, renvoie au mieux aux plus belles heures des utopies urbaines. De fait, ce plan de 1970-1973 est conçu au moment où surviennent les dernières

#### TOURS DE SAINT-QUENTIN, coll. SANC

En 1973, des tours sont construites dans le quartier de Saint-Quentin sur les plans de l'architecte Jacques Rampal. Elles abritent 610 logements.



**1971, ANNÉE RECORD**  
ont été construits à NOUMÉA :  
• **945 BATIMENTS**

Le Bulletin du commerce du 15 avril 1972, coll. SAVN

applications des écoles se réclamant de la Charte d'Athènes et de Le Corbusier, évoquant « le "miracle français" qui a consisté à impulser une politique du logement collectif dans un pays où la majorité des ménages souhaitent un habitat individuel ». Cela explique l'accueil assez négatif qui est fait aux grands ensembles de Magenta et de Pierre-Lenquette.

L'inadéquation des propositions urbaines aux modes de vie des citadins s'est prolongée jusqu'à la période des accords de Matignon, qui ont tenté, par une série de réformes, de compenser quelque peu les clivages profonds qui affectaient le pays tout entier et, avec lui, la ville. Mais les réformes, comme les décennies suivantes l'ont montré, ont été longues à mettre en place, et il faudra attendre l'arrivée du XXI<sup>e</sup> siècle pour que le Grand Nouméa et son cortège de quartiers pavillonnaires, de maisons individuelles et de petits immeubles d'habitation viennent tisser, à Nouméa, la trame d'une unité urbaine longtemps attendue.



1971, coll. Cormier

## Le complexe des tours de Magenta

De 1971 à 1976, les architectes Yves Cormier et Alain Maïkovsky, associés au cabinet métropolitain Louis Hoÿm De Marien, vont concevoir le lotissement dit les « tours de Magenta ». Ce projet ambitieux, dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à la SICNC, souhaite offrir aux habitants un ensemble de vie compact et agréable. Les espaces de circulation et de stationnement sont repoussés en périphérie pour préserver les piétons et la végétation est placée au centre de l'îlot. Outre les logements, l'ensemble propose aussi des équipements de loisirs, tels un square, une promenade, une plateforme sportive et un centre commercial.



1975, coll. Cormier

## SUIVI DES TRAVAUX

1967-1969 :

1<sup>er</sup> secteur

1970-1971 :

2<sup>e</sup> secteur

1971-1974 :

3<sup>e</sup> secteur

1975-1976 :

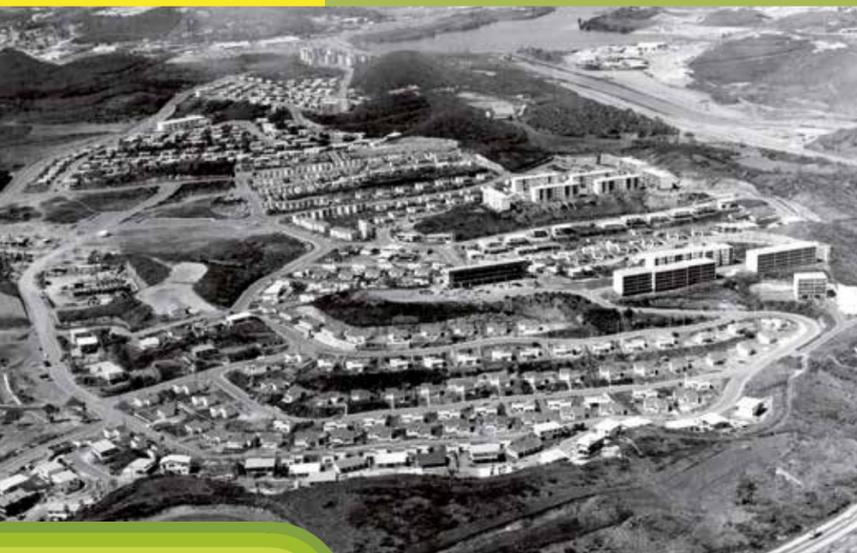
4<sup>e</sup> secteur

1977-1982 :

5<sup>e</sup> secteur

# Rivière-Salée : un quartier sorti des eaux

En 1970, le journal *La France australe* rapporte qu'en six mois, de janvier à juin 1970, se sont créés 2 987 emplois nouveaux. 25 000 emplois supplémentaires sont à prévoir d'ici 1975. À défaut de plan quinquennal, l'improvisation pare au plus pressé. La ville doit concevoir logements et services pour cette toute nouvelle population ! À la Rivière-Salée, le FSH et la SICNC réalisent, avec le concours de la ville, un grand programme urbain mixte où coexistent immeubles collectifs et logements individuels avec jardin. Cinq secteurs d'habitat représentent environ 12 000 logements, répartis sur 172 hectares autour d'un centre commercial, avec des groupes scolaires, un centre sportif, des aires de promenade et de jeux pour les enfants.



Album haut-commissariat, coll. SANC

« Le Conseil municipal a décidé d'aménager la zone de Rivière-Salée qui n'était alors que de la brousse. On a divisé le terrain en cinq secteurs. La commission des travaux s'est réunie et les appels d'offre ont été lancés. Le chantier a duré une dizaine d'années. C'était une zone humide, il a donc fallu drainer les marécages pour avoir un terrain stable. Puis on a tracé les routes, installé une station d'épuration, implanté les espaces pour des bâtiments publics et commerciaux, et enfin pour les logements. En 1968, on a commencé le 1<sup>er</sup> secteur. Tous les mois, une commission municipale et territoriale venait inspecter les travaux. Tout avait été conçu de manière globale et non par petits morceaux comme c'était le cas pour les anciens quartiers. »

Robert Loudes, architecte-voyer<sup>2</sup>

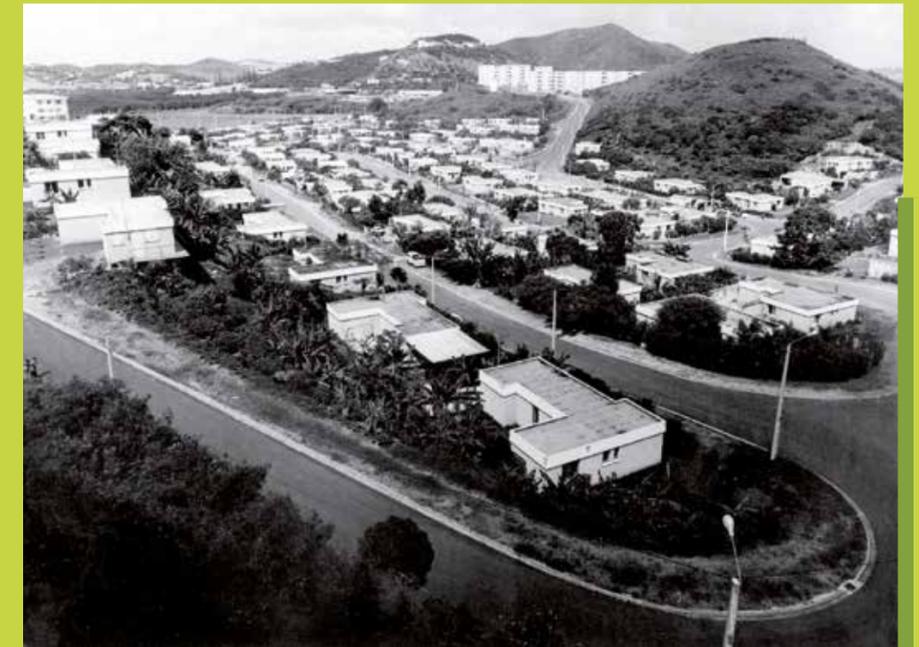
« Le quartier s'est développé à la mise en place du FSH. C'est le milieu syndical qui a poussé les choses. C'était en fait le premier lotissement de Nouméa entièrement conçu dans son ensemble. Il a été bien fait car tous les espaces ont été prévus à l'avance : routes larges, espaces pour les habitants, des écoles, des équipements sportifs, un parc... Il y eut même la première station d'épuration de la ville, avec un réseau séparatif des eaux usées et des eaux pluviales ainsi que les premiers bacs à graisse. C'était mieux que ce qui se faisait jusqu'alors. Il a fallu remblayer énormément : tout le 4<sup>e</sup> secteur, le terrain de foot... »

Patrice Gayral, service technique de la mairie de Nouméa<sup>2</sup>

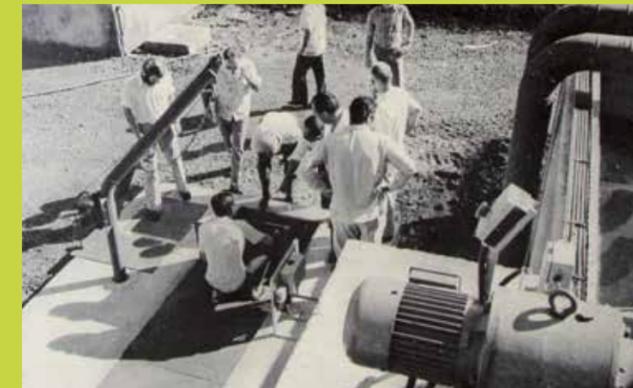


Album haut-commissariat, coll. SANC

« Je suis arrivée ici en 1971. C'est mon mari qui m'a fait venir d'Ouvéa. Il travaillait pour la SCET depuis 1963. Il n'y avait que le 1<sup>er</sup> secteur, pas de magasins, on allait au magasin "La Dernière Chance", à la Montagne Coupée. On prenait le car qui s'arrêtait devant l'école Suzanne Berton. Quand on est venu à la Rivière-Salée, il n'y avait pas d'écoles ; mes enfants ont été scolarisés à Ouvéa jusqu'en 1972, et quand l'école Suzanne Berton a ouvert en 1973, je les ai inscrits là-bas. À l'époque, il y avait des marées, nos enfants devaient aller de l'autre côté avec les radeaux. Ils jouaient entre eux puis allaient chez les uns et les autres : ils étaient vraiment les enfants de tout le monde. » Marie-Luce Djoupa<sup>2</sup>



Album haut-commissariat, coll. SANC



PREMIÈRE STATION D'ÉPURATION  
des eaux usées de Nouvelle-Calédonie, 1973, coll. Sud Pacific

« La grande souffrance du Territoire, c'est l'habitat. Il est quasiment impossible de se loger à l'heure actuelle, à moins de passer par de bonnes agences et de payer des sommes substantielles... », rapporte *La France australe* le 5 décembre 1970.

« À cette époque, un ingénieur touchait 50 000 F et un ouvrier 25 000 F, plus les heures supplémentaires parce qu'il y en avait beaucoup chaque mois. Mais pour le loyer d'un studio, il fallait compter 25 000 F. C'est pourquoi de 1967 à 1984, 1 865 logements ont été construits à Rivière-Salée. » Patrice Gayral<sup>2</sup>

« Avant, les employés des travaux publics étaient logés dans des campements à Montravel. Il y avait alors deux pièces : une pour manger et l'autre pour dormir. Les toilettes étaient communes pour tous. Aussi, quand on est arrivés dans les années 1970 à Riverstar, pour nous, c'était le luxe : douche, wc individuel, plusieurs chambres. À la place du Nickel, il y avait des champs de goyaves. On faisait des tournois inter-quartiers de foot et de volley et de la guitare. Il y eut alors les premiers groupes de musique : l'entente était super. » Dick Ukeiwé<sup>2</sup>



« Le week-end, on se réunissait pour faire des grillades et des lotos. Le quartier était considéré comme une famille, tout le monde respectait les différences de l'autre. Avant, il n'y avait pas de problèmes entre les ethnies. » Didier Léon<sup>2</sup>

# Le béton, c'est bon !

Aux côtés des cités ouvrières ou d'urgence, coquettes au demeurant, et des complexes de tours, une architecture moderne va marquer les années 1950-1970 et donner un nouveau visage à la ville.

Trois jeunes Nouméens rentrent au pays avec leur diplôme d'architecte : Gabriel Cayrol, Yves Cormier et Jacques Rampal. Ils vont marquer de leur empreinte le paysage de la ville et promouvoir, aux côtés des architectes Pierre Raighasse, Gilbert Allègre et Georges Derquennes, les nouvelles normes architecturales : façades sobres, loggias inscrites dans l'épave du bâtiment, balcons en saillie des façades, pose de claustras puis de pare-soleil, parfois des toitures-terrasses.



Le Bulletin du commerce, 31 janvier 1970

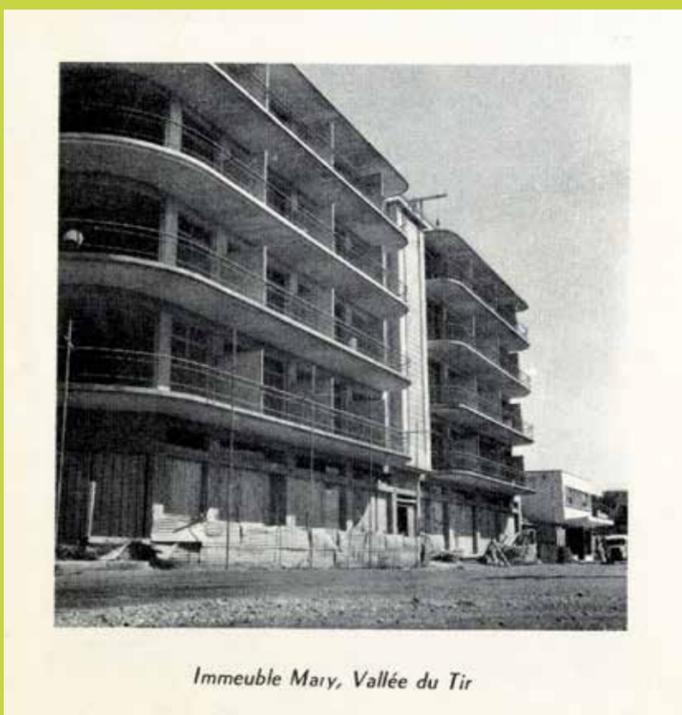
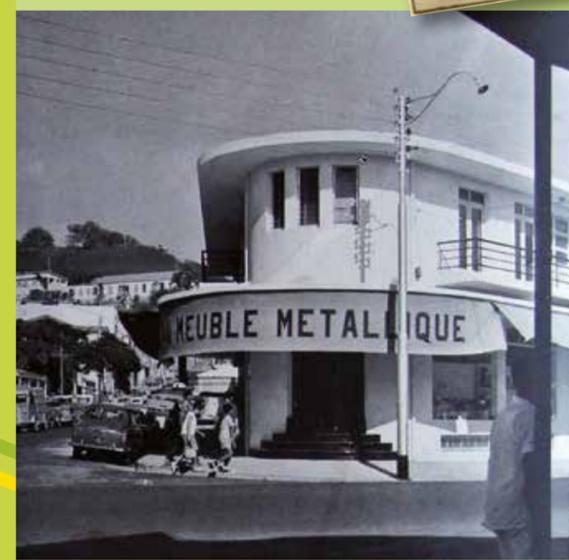
**IMMEUBLE DUCASSE,**  
rue Sautot, 1965,  
coll. Sud Pacific



**MAISON DU DOCTEUR GUÉGAN,** avenue Foch, coll. Guégan  
Conçue en 1956 par l'architecte Pierre Raighasse et réalisée par la SCET  
Petit plus : Pierre Raighasse, Breton arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1947, est l'architecte attiré de la famille Guégan.

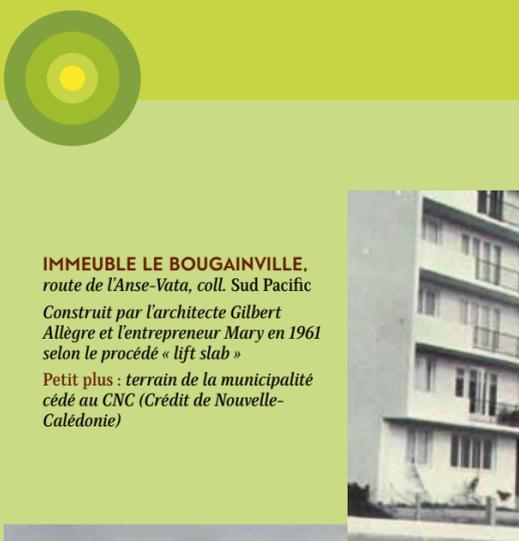


**IMMEUBLE HÉLIANTHE,** rue de Sébastopol, coll. Brun  
Construit par l'architecte Pierre Raighasse en 1959 pour M. et Mme Guégan  
Petit plus : angle de rue marqué par un arrondi



Immeuble Mary, Vallée du Tir

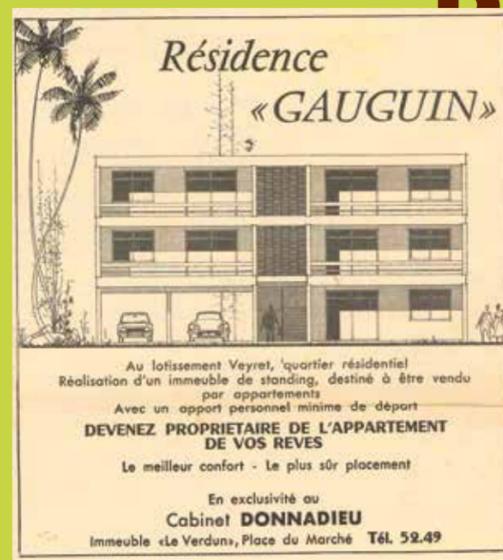
**IMMEUBLE MARY,** Vallée-du-Tir, 1962, coll. Sud Pacific



**IMMEUBLE LE BOUGAINVILLE,**  
route de l'Anse-Vata, coll. Sud Pacific  
Construit par l'architecte Gilbert Allègre et l'entrepreneur Mary en 1961 selon le procédé « lift slab »  
Petit plus : terrain de la municipalité cédé au CNC (Crédit de Nouvelle-Calédonie)



**IMMEUBLE SURCOUF,**  
coll. Le Journal calédonien  
Conçu par Alain-Jean Formis et construit par l'entreprise Dumez en 1975  
Petit plus : C'est la première fois qu'une construction a pu être réalisée sur un îlot entier, donnant sur quatre rues à la fois. Il a été pourvu de murs rideaux avec des façades autolavables.



1971, coll. La France australe

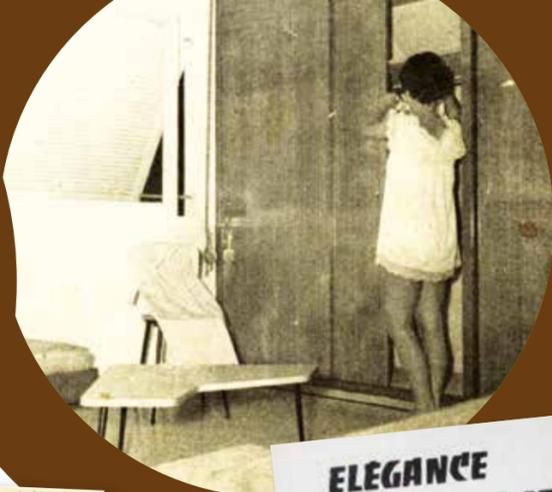


**IMMEUBLE ROLLAND,**  
en cours de construction en 1965, angle des rues Jaurès et Clemenceau, coll. Sud Pacific



## Un intérieur cosy

Élégance, modernisme, confort : telles sont les qualités que souhaitent offrir les architectes du mouvement moderne, note la presse des années 1960. Un mobilier adapté s'en fait le complément. Même dans les lotissements, l'élégance de la villa rime avec pragmatisme et confort. Toute maison dispose d'une salle de bains et d'une cuisine ainsi que de placards incorporés dans les cloisons des chambres à coucher.



**ELEGANCE  
MODERNISME  
CONFORT**

Les reporters de « Sud Pacifique » ont pu voir la maison type Laze située sur le lotissement Tonnelier-Dorbritz dans le Haut-Magenta.  
C'est une maison ravissante, très bien conçue qui ferait la joie du plus difficile. Elle comprend 1 salle de séjour, 2 chambres à coucher, 1 cuisine-dinette, 1 W.-C., 1 salle d'eau et un couloir rendant toutes ces pièces indépendantes les unes des autres. La superficie totale est de 99 m<sup>2</sup>. La superficie habitable est de 64 m<sup>2</sup>. Le fini est impeccable. La menuiserie est en sapin de premier choix, les portes intérieures sont en plaqué chêne verni.  
L'Entreprise D... a réalisé là une maison-type de la plus heureuse conception dont le prix est plus que raisonnable. Le rêve caressé par tant de ménages peut espérer voir sa réalisation.

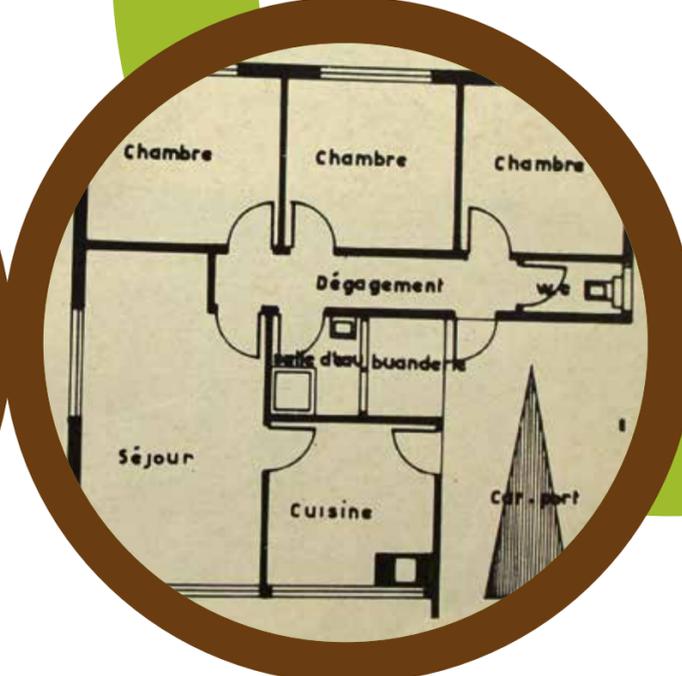


**BOOMS**  
1945  
1975



1962

*« L'amélioration de l'habitat et de l'intérieur de la maison ont donné une nouvelle ambiance à la vie domestique. On est passé de la maison coloniale avec ses persiennes à la maison moderne en béton avec ses baies vitrées, des parquets ou planchers en bois à des sols en marbre ou recouverts de moquette. Des meubles en bois de facture unique, obtenus parfois chez des ébénistes calédoniens virtuoses comme M. Robert, à des meubles souvent standardisés en formica ou en verre et fer forgé, importés mais encore fabriqués localement chez de nombreux ébénistes comme André Garin. Les villas comme les jardins perdent à cette époque un peu de leurs essences coloniales. »*  
Yves Jacquier



bro



1962



1962



1972



39

## JOIE DE VIVRE AVEC UNE MAISON

Signée DUFFIEUX

L'architecture promet de nouvelles règles, le mobilier offre un nouveau confort, les mille et un robots ménagers facilitent les tâches quotidiennes mais les mentalités peinent encore à évoluer. Le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes est posé en 1946 dans le préambule de la Constitution, mais il reste fort à faire pour changer le sexisme d'alors, comme en témoigne ce guide de la parfaite ménagère de 1960.

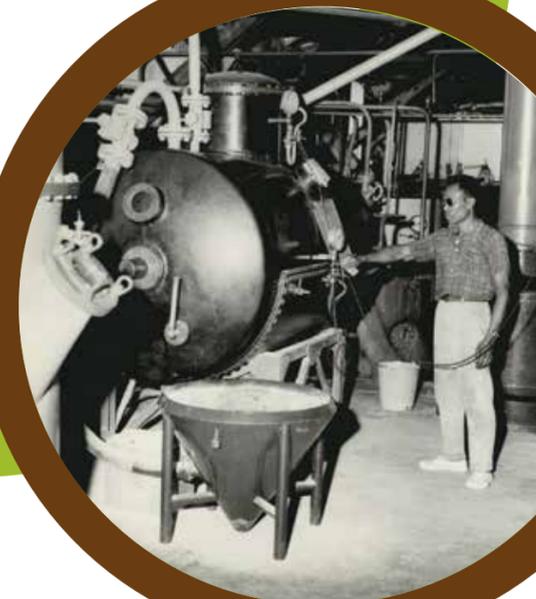


Lionel Cherrier crée en 1963, au Motor-Pool, l'usine de la Société de culture et de transformation d'oléagineux (STCO). « Après l'huile de coco, Lionel Cherrier fabrique l'huile de tournesol, une culture nouvelle dans le pays. Ce n'est pas tout, il lance maintenant la lessive calédonienne dont le prix plus que compétitif portera un rude coup aux lessives traditionnelles et toujours miraculeuses de l'importation », note Sud Pacific.



## FAITES EN SORTE QUE LE SOUPER SOIT PRÊT

« Préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas l'attende à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à lui et vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu'ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire chaleur d'un accueil. »  
Extrait d'un manuel scolaire d'économie domestique pour les femmes, 1960



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**BROU B.**, 1981. *Lieux historiques de Ducos-Nouvelle*, Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 28, 91 p.

**BUNKER R.**, 1988. "Life in the Suburbs", *The Australian Experience ; Essays in Australian Land Settlement and Resource Management*, Sydney, R. L. Heathcote ed. for International Geographical Congress Inc., p. 221-232

**CHEVALIER L.**, 1966. *Tablettes nouméennes 1854-1899*, Nouméa, Rotary Club, 120 p.

**DEZES M.-G.**, 1984. « La politique urbaine : une ou plurielle ? Les politiques urbaines françaises depuis 1945 », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, supplément n° 5, Paris, CNRS, Table ronde 17-18 juin 1982, p. 6-18

**DUSSY D.**, 2012. *Nouméa, ville océanienne ?*, Paris, Karthala, collection Karapa, 288 p.

**LE CORBUSIER**, 1957. *La Charte d'Athènes*, Paris, Éd. de Minuit, 189 p.

**MAC TAGGART W.D.**, 1966. "Factors Influencing the Development of a Colonial Town", *The Town Planning Review* vol. 37, n° 1, Liverpool, p. 55-67

**MAC TAGGART W.D.**, 1972. "Urbanization in The South-Pacific and The Case of Noumea", *Man in the Pacific Islands*, Oxford, Ed. G. Ward, p. 280-328

**SÉNÈS J.**, 1985. *La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie de 1850 à nos jours*, Paris, Hachette littérature, 363 p.

<sup>1</sup> Exposition Montravel réalisée avec la maison de quartier en 2003

<sup>2</sup> Exposition Rivière-Salée réalisée avec la maison de quartier en 2004

L'ILE de LUMIÈRE



FRANCE du PACIFIQUE

1953, coll. MDVN

CHAPITRE

2

# BOOM DÉMOCRATIQUE

UC

## VILLE QUI S'ÉMANCIPE

À compter de 1946, la Nouvelle-Calédonie prend un nouvel essor. De colonie, elle devient Territoire d'outre-mer où tout ressortissant est à présent citoyen français. Chacun accède progressivement au droit de vote et à l'entrée dans l'arène politique sur une base démocratique. Malgré des parcours différents, nourris de douleurs et de violences, Kanak, colons et travailleurs asiatiques, puis polynésiens, ont le sentiment d'être unis par des liens identitaires. Ils aspirent à former un peuple qui, avec l'aide des Églises, va poser les bases de ses ambitions politiques au sein d'un nouveau parti : l'Union calédonienne. Sa devise est explicite : « Deux couleurs, un seul peuple ». Avec les organisations syndicales, l'UC vise à la transformation des esprits et propose de nouvelles structures sociales, économiques et administratives. Mais l'État français, ouvrant une ère de recentralisation, décide rapidement de conserver la gestion des richesses minières, supprimant *de facto* toute volonté d'autonomie insufflée par la mise en place d'un gouvernement local initiée par la loi-cadre Defferre. Cette reprise en main du Territoire par la Métropole encourage une immigration massive de travailleurs et crée un malaise parmi la population kanak. Une réflexion, portée par les étudiants influencés par les idéaux de Mai 68, prend forme. La revendication indépendantiste est née.



# 1945 : LA PREMIÈRE REVENDICATION POLITIQUE DES TIRAILLEURS INDIGÈNES CALÉDONIENS

OLIVIER FANDOS ET OLIVIER HOUDAN,  
historiens

La fin de la Seconde Guerre mondiale marque un tournant dans l'histoire politique de la Nouvelle-Calédonie, colonie française depuis 1853.

Soumis au cantonnement dans des réserves depuis l'arrêté 153 du 6 mars 1876 et au statut de l'Indigénat depuis le 18 juillet 1887, les Kanak participent néanmoins au conflit de 1939-45 en tant qu'engagés volontaires au sein du bataillon du Pacifique.

Maurice Lenormand, qui a la confiance des tirailleurs indigènes, des combattants volontaires des Forces françaises libres et des marins autochtones des Forces navales françaises libres, rédige en leur nom un exposé de vœux et de doléances qu'ils font parvenir au ministre de la France d'outre-mer au mois de novembre 1945.

Dans ce courrier, ils ne remettent pas en cause la présence française en Nouvelle-Calédonie, mais proclament néanmoins « leurs espoirs concernant l'amélioration de leur condition sociale, économique, culturelle et politique et l'avenir de leur communauté ethnique dans le cadre d'un statut rénové de la Colonie [...] afin de conserver, dans le cadre des idéaux et de la mission colonisatrice de la France, la vieille société indigène à laquelle ils appartiennent et en dehors de laquelle ils ne pourraient être que des déracinés dans leur propre pays ».

Dans le contexte libérateur de l'époque, cette revendication des indigènes de Nouvelle-Calédonie résonne avec force et détermination. Elle prend d'autant plus de sens qu'elle intervient un mois après l'élection, le 21 octobre 1945, de l'Assemblée nationale constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution française. Elle rejoint dans l'esprit le nouvel idéal commun qu'élaborent les Nations unies après l'adoption de la Charte de San Francisco.

*« Le réveil kanak s'explique tout à la fois par l'ouverture de la Nouvelle-Calédonie sur le monde à la faveur de la guerre et le discours du général de Gaulle à Brazzaville ; on a dit aux Mélanésiens : "Il faut évoluer." De fait, on ne pouvait pas laisser des gens privés du droit de s'exprimer alors qu'ils étaient français et qu'ils l'avaient prouvé, par deux fois, en partant au combat. Il était normal que la France fasse quelque chose en retour. »*

Jean Lèques, maire honoraire de Nouméa

DÉFILÉ DES ANCIENS COMBATTANTS, coll. Sud Pacific



LE GÉNÉRAL DE GAULLE saluant des anciens combattants, 1956, coll. SANC

## De Brazzaville à la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 1948, les cinquante-huit États membres qui constituent alors l'Assemblée générale des Nations unies adoptent la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Paris, au Palais de Chaillot. « Elle est le projet global qui fait de la dignité de l'être humain l'alpha et l'oméga du bon gouvernement. » L'esprit de décolonisation est en marche. Elle rejoint les quatre droits fondamentaux, déjà évoqués en 1941 dans un discours du président Franklin D. Roosevelt : la liberté d'expression, la liberté de religion, la sécurité économique et la paix.

« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte, les peuples des Nations unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Considérant que les États membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes



LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET LE GOUVERNEUR ÉBOUÉ à la conférence de Brazzaville, à l'arrière, le gouverneur Sautot, coll. Viale

À la conférence de Brazzaville, en janvier 1944, le général de Gaulle déclare : « Comme dans tous les territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. »

de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction. »



Coll. Sud Pacific

La Commission du Pacifique Sud (CPS) est une organisation intergouvernementale créée en 1947 suite à la signature de la convention de Canberra. Son siège est à Nouméa. Elle compte dix gouvernements membres : l'Australie, les États-Unis d'Amérique, Fidji, la France, Nauru, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Samoa occidentales. Ses domaines d'interventions privilégiées sont le développement rural, les actions en faveur de la jeunesse, la santé, la mise en valeur des ressources maritimes et les échanges culturels. Elle est à l'initiative de deux grandes manifestations : les Jeux du Pacifique et le Festival des Arts mélanésiens.



# LA NOUVELLE-CALÉDONIE DEVIENT UN TERRITOIRE D'OUTRE-MER ET LE KANAK UN CITOYEN FRANÇAIS

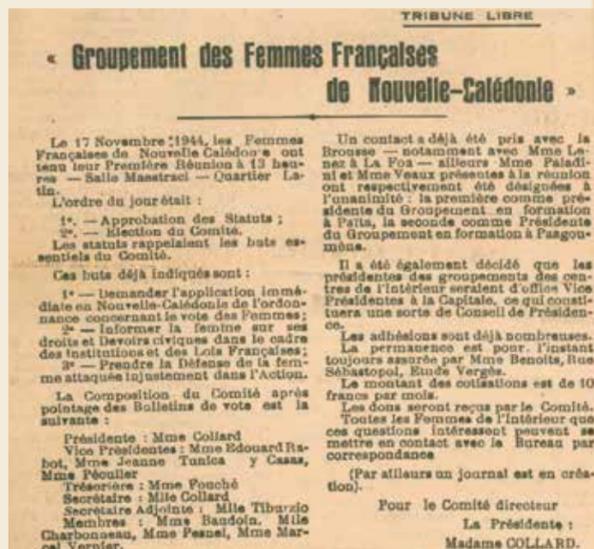
C'est dans ce nouveau contexte international favorable que la France abolit le régime de l'Indigénat le 20 février 1946 et adopte, le 27 octobre 1946, une nouvelle Constitution, la IV<sup>e</sup> République, qui crée l'Union française. Dans ce cadre, la Nouvelle-Calédonie cesse d'être une colonie et devient un Territoire d'outre-mer (TOM).

Ce nouveau statut modifie peu l'organisation du TOM : le Conseil général reste l'assemblée élue qui vote le budget et les impôts tandis que l'État, par l'intermédiaire du gouverneur, conserve le reste des compétences. Néanmoins, la Nouvelle-Calédonie est dorénavant représentée au Parlement français par un député et un sénateur.

Les Kanak cessent d'être des sujets pour devenir des citoyens français, obtenant en même temps la possibilité d'être citoyens de droit civil particulier, ce qui leur permet de continuer d'être régis par la coutume pour ce qui concerne l'état civil, les mariages, la filiation, la propriété et les successions.

Concernant le droit de vote, une première avancée est réalisée par l'ordonnance du 22 août 1945 accordant ce droit aux indigènes non-citoyens, chefs traditionnels, pasteurs protestants, titulaires du certificat d'études primaires et du diplôme de moniteur de l'école de Montravel, anciens combattants de la Première Guerre mondiale et cadres locaux de la fonction publique (institutrices, infirmiers, agents des Postes et Télécommunications). Il est élargi, à leur demande, aux volontaires du bataillon du Pacifique puis, le 22 septembre 1946, aux moniteurs des écoles privées et aux catéchistes catholiques.

Mais une grande partie des élus européens s'oppose à ce que tous les Kanak aient le droit de vote car, étant à l'époque la communauté la plus nombreuse du Territoire, ceux-ci seraient alors majoritaires. S'accrochant à leurs privilèges, ces élus européens obtiennent gain de cause, les listes électorales de 1946 ne comprenant au final que 1 042 électeurs kanak pour 9 582 électeurs européens.



Le Bulletin du commerce du mercredi 22 novembre 1944



Pour sourire, dans Le Journal calédonien de 1967...

Les Françaises ont accès au droit de vote en 1945. En 1946, Jeanne Tunica y Casas est secrétaire du Parti communiste calédonien et, en 1947, Mmes Mercier et Gaillot sont élues sur des listes municipales. Il faudra cependant attendre les années 1950 pour que toutes les femmes puissent voter en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est que dans les années 1970 qu'elles commenceront à assumer de réelles responsabilités sur la scène politique territoriale.

## 1945-1957 : accession à la citoyenneté et au droit de vote pour tous

Malgré la nouvelle citoyenneté des anciens sujets français, seuls 11 % d'entre eux peuvent effectivement voter en 1946. Les chefs coutumiers, les anciens combattants, les fonctionnaires, les moniteurs et les pasteurs possèdent leur carte d'électeur. En cinq ans de recensement, jusqu'en 1951, l'administration va inscrire près de 9 000 électeurs mélanésiens. Ils vont d'un seul coup représenter près de 45 % du corps électoral : une révolution ! À partir de 1951, la majorité des adultes kanak vote ; en 1953, ce sont 80 % des adultes kanak qui peuvent voter. En 1957, le suffrage universel est définitivement mis en place.

### UN HOMME, UN NOM

« Lors de l'inscription des Mélanésiens sur des listes électorales communes avec les Européens, il fallait que l'état civil mélanésien, alors quasiment inexistant, soit créé.

Il y avait bien un arrêté de 1934 qui avait mis en place un état civil pour les Kanak, mais il était resté quasiment sans effet. L'état civil des Kanak relevait avant tout des registres de baptême.

C'est ainsi que les nouveautés juridiques ont été mises en place de façon progressive. Le premier texte d'application disait, par exemple, que l'on devait tout d'abord inscrire sur les listes électorales les anciens combattants, bien sûr, puis les représentants de la tradition et de la coutume, c'est-à-dire les grands chefs. Ensuite, la procédure a évolué pour faire entendre aux Kanak que le but recherché était, à terme, que tout citoyen autochtone soit inscrit sur les listes. Dans un premier temps, on a pris ceux des Mélanésiens qui étaient déjà enregistrés au niveau de l'administration sur un quelconque document, tel un permis de chasse ou tout autre papier. Ceux qui étaient passés par l'armée possédaient bien un livret militaire mais, en règle générale, les Kanak n'avaient absolument aucune pièce d'identité. Pour les réquisitions et autres travaux, il n'y avait que des listes collectives, mais je n'ai vu aucun document individuel. Il n'y avait aucun document permettant de dire que tel individu portait tel patronyme, c'est-à-dire un nom permanent, et qu'il était enregistré quelque part. Ça n'existait pas.

On peut dire que la difficulté première a été de choisir un patronyme. Alors, j'ai retenu comme principe de base, après avoir naturellement pris l'avis du haut-commissaire de l'époque, le fait que chaque chef de famille puisse désigner lui-même le patronyme auquel il voulait être définitivement rattaché. Ce fut rarement le nom du clan. Nous n'avions pas la prétention de reconstituer les familles comme un arbre généalogique mais nous avons la nécessité de faire quelque chose qui collait à la réalité et c'est ce que nous avons fait.

Les cartes d'électeur ont été distribuées dans la foulée, en 1947 pour les premiers électeurs mélanésiens, puis en 1951 et en 1953. »

Jacques Rouleau, 2008



MODÈLE ORIGINAL DE LA MARIANNE conçu en 1889 par Jean-Antoine Injalbert (1845-1933) pour le centenaire de la Révolution française. Ce modèle, le plus répandu sous la III<sup>e</sup> République, fut exposé à la mairie de Nouméa jusqu'aux années 1980.



1967, coll. Sud Pacifique



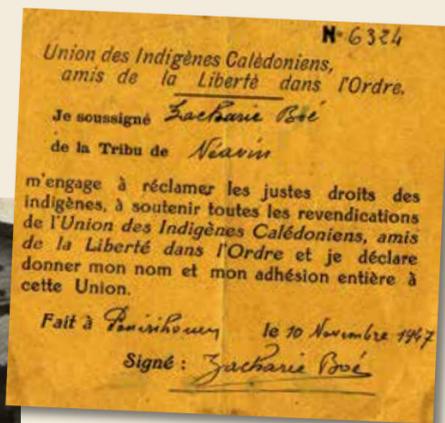
Coll. Jacquier

# 1947 : LA CRÉATION DE L'UICALO ET DE L'AICLF EN RÉACTION À L'IMPORTANCE CROISSANTE DU PARTI COMMUNISTE CALÉDONNIEN

Le 19 janvier 1946, le Parti communiste calédonien (PCC) est créé par Florindo Paladini et Jeanne Tunica y Casas. Divisé en trois sections, européenne, vietnamienne et mélanésienne, il tente de séduire les nouveaux électeurs kanak en faisant de la propagande en tribu. Étant le seul parti politique à inclure dans son programme les problématiques sociales spécifiques au monde mélanésien, le PCC reçoit rapidement l'adhésion de nombreux Kanak.

Inquiètes du risque de voir leur influence diminuer en milieu mélanésien au profit d'un parti ouvertement anticlérical et anticolonialiste, les hiérarchies des Églises catholique et protestante décident de proposer une alternative au Parti communiste en créant deux associations : l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre (UICALO) et l'Association des indigènes calédoniens et loyaltiens français (AICLF), respectivement d'obédience catholique et protestante. Les Kanak quittent alors rapidement le PCC, qui disparaît en 1949 au profit des deux associations. Celles-ci sont exclusivement mélanésiennes, statutairement apolitiques et à caractère confessionnel. Elles sont créées en 1947 par le père Luneau pour les catholiques et le pasteur Bénignus pour les protestants. Leur objectif est double : officiel, par l'accompagnement et l'encadrement des autochtones au moment de la mise en place d'un cadre juridique et politique libérateur ; officieux, en faisant barrage aux idées communistes véhiculées par Jeanne Tunica y Casas, l'égérie du PCC.

Au sein de ces deux structures, une intense réflexion sur la nécessaire évolution de la condition mélanésienne se fait jour. De nombreuses publications internes et des prises de position durant les conférences annuelles en témoignent. Le monde mélanésien est en pleine effervescence. Des revendications grandissantes et de profondes réformes intéressant directement la collectivité autochtone sont annoncées dans des programmes aux accents parfois politiques : l'inviolabilité des réserves, l'amélioration de l'instruction scolaire, l'égalité des conditions de travail et de solde, l'interdiction de la vente d'alcool dans les tribus, l'établissement légal d'un statut indigène évolué ou encore une représentation indigène auprès de l'administration. Au fur et à mesure de leur développement, l'Union et l'Association se structurent à la base, dans chaque tribu, désignant des délégués, rassemblant leurs membres dans des réunions locales, régionales puis générales, portant à leur tête des personnalités reconnues et respectées (Roch Pidjot pour l'UICALO, Kowi Bouillant pour l'AICLF). Leur audience prend une envergure territoriale. En 1948, elles rassemblent 15 000 membres, soit la presque totalité des adultes kanak de l'époque.



Coll. Viale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICALO au foyer Saint-Joseph, au Faubourg-Blanchot, 1963, coll. Sud Pacific

## LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DES MISSIONS

« Il est sûr que dans cette période, les Églises ont joué un rôle capital pour l'entrée des Mélanésiens dans la vie publique. Face à la poussée, on pourrait dire la pression, du parti communiste en faveur des Mélanésiens, les Églises ont fait de gros efforts, qu'elles soient catholique ou protestante. Côté catholique, c'est le père Luneau, qui était prêtre à Canala – il est mort dans l'accident d'avion en provenance de Bahreïn alors qu'il rentrait en Métropole –, qui a été chargé par ce qu'on appelait à l'époque le vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, Mgr Bresson, de s'atteler à ce "problème des Mélanésiens". Du côté protestant, c'est le pasteur Marc Lacheret qui s'en est occupé. L'un et l'autre ont été à l'origine de deux associations mélanésiennes chrétiennes qui ont joué un rôle essentiel pendant ces années charnières : l'UICALO pour les catholiques et l'AICLF pour les protestants. Les premiers élus mélanésiens étaient membres de ces associations. Avant de faire de la politique, Roch Pidjot a joué un rôle prépondérant au plan associatif puisqu'il a été le président de l'UICALO. Chez les protestants, je crois me souvenir que c'était Nèa Galet qui a présidé aux destinées de l'AICLF. Ces associations ont évité que le parti communiste ne prenne pied en milieu mélanésien, ce qui prouve à quel point les Églises ont joué un rôle important dans la politique locale au cours de cette période. Je suis convaincu que c'est toujours le cas aujourd'hui. Je m'en aperçois avec le comité des Sages : lorsqu'on fait des tournées en Brousse, les jeunes écoutent avec beaucoup d'intérêt la parole des religieux, qu'il s'agisse du père Roch Apikawa ou du pasteur Billy Wapotro. » Jean Lèques



MONSIEUR BRESSON ET LE PÈRE LUNEAU, coll. Archevêché de Nouméa

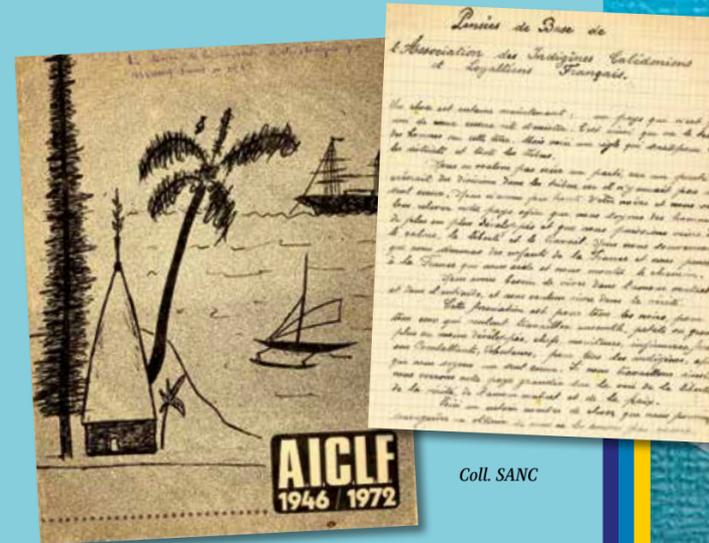
Monseigneur Bresson, « conscient que le politique est l'antichambre du social », autorise le père Bussy à poser sa candidature au Conseil général. Le curé de Bourail est ainsi élu de 1944 à 1952. Puis, afin de lutter contre l'influence du communisme, l'évêque soutient la création, sous la direction du père Luneau, de l'UICALO.



APOLLINAIRE ANOVA (à gauche) extrait de Un Pays nommé Caillou

Ordonné prêtre en 1958, Apollinaire Anova est vicaire de la paroisse de Tyé de 1958 à 1960 et fervent militant de l'UICALO. Encouragé par sa hiérarchie à poursuivre des études de théologie à l'Institut catholique de Paris, il entreprend en même temps des études de sociologie et d'économie. Il relève les signes de progrès initiés par la Loi-cadre de 1956, puis condamne en 1963 la régression « ahistorique » de la révocation des pouvoirs ministériels. Pour le prêtre, il importe que tous les Néo-Calédoniens s'unissent contre la recolonisation engagée par Paris. Dans son mémoire de maîtrise, il exprime l'espoir de l'émergence d'une fédération des États autonomes d'Océanie. Mais, atteint d'une leucémie, il meurt à l'âge de 36 ans, en 1966. Le Journal de la Société des Océanistes publie, en 1969, un chapitre de son mémoire intitulé « L'insurrection des Néo-Calédoniens de 1878 et la personnalité du grand chef Ataï ». Ce texte devient vite une référence, notamment auprès des étudiants calédoniens, dans les années 1970-1972. Certains appellent d'ailleurs Apollinaire Anova « le premier intellectuel kanak ». L'ensemble du mémoire est publié en 1984 et devient alors une « œuvre de combat ».

Apollinaire Anova, Calédonie d'hier, Calédonie d'aujourd'hui, Calédonie de demain, 2005



Coll. SANC



# 1952 : LE COMBAT POUR LE COLLÈGE ÉLECTORAL UNIQUE



HENRI BONNEAUD EN COMPAGNIE DE SON ÉPOUSE LYLIANNE.  
1956, coll. Bonneaud

Élu au Conseil général en 1945, Henri Bonneaud (1907- 1957) est l'homme fort de la Nouvelle-Calédonie d'après-guerre. Il représente la bourgeoisie nouméenne et siège dans de nombreux conseils d'administration. Ses relations politiques sont des plus étendues. Lors de la campagne électorale de 1952, où il défend le double collège aux côtés d'Henri Lafleur, l'Union calédonienne raille son « système » où la direction de la plus grosse affaire commerciale, la société Ballande dont il est le directeur général, et la présidence de l'Assemblée territoriale se confondent.

La Nouvelle-Calédonie dispose alors d'un statut privilégié. Dès que son budget est adopté par le Conseil général, il devient exécutoire, ce qui n'est pas le cas des autres Territoires d'outre-mer pour lesquels le budget doit obtenir l'approbation du pouvoir central. Cette autonomie fiscale permet à la colonie de s'opposer à des décisions de l'administration dont celle, entre autres, de refuser l'impôt sur le revenu, considérant que le coût de la vie est trop élevé. Le budget territorial, qui a le mérite d'être bien équilibré, est ainsi plus important que celui de l'État. Et par là même, le Conseil général est le réel payeur et dispose d'un véritable levier de pression comme se plaît à dire Henri Bonneaud : « Qui paie commande. »

Suite à l'élection de Maurice Lenormand à la députation se pose désormais, et avec de plus en plus d'acuité, la question de la nécessité d'associer les autochtones à la gestion des affaires calédoniennes.

Après débat en séance publique à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1952 et le retour favorable de la navette du Sénat huit jours plus tard, l'ensemble d'un projet de loi qui maintient de fait un double collège est adopté à une écrasante majorité. Le 15 décembre 1952, la loi est promulguée en Nouvelle-Calédonie et les élections sont fixées au 8 février 1953.

Les Kanak accédant au vote, les colons, effrayés par la « loi du nombre », émettent l'idée d'un double collège. Leur point de vue est ainsi relayé dans *La France australe* : « En Nouvelle-Calédonie, les citoyens de statut particulier et ceux de statut civil n'ont ni les mêmes coutumes, ni le même style de vie, ni les mêmes intérêts. » Certains avertissent que le système du collège unique pourrait même se retourner contre les Kanak en cas de forte immigration. Cette prédiction se vérifiera au cours des années du boom du nickel.

Paris a mis en place le collège unique en 1952, mais en l'assortissant de la répartition controversée en districts. Les électeurs mélanésiens décrochent neuf sièges au Conseil général alors que les Européens vont en occuper dix-sept. On peut dire que le vote d'un colon équivaut donc à celui de deux Kanak. Les Kanak ont accepté ce compromis car leur premier objectif était d'obtenir leurs tout premiers sièges au sein du Conseil général.

Le collège unique est définitivement adopté en 1957.



ANNIVERSAIRE DE LA FANFARE MUNICIPALE À LA MAIRIE, 1955, coll. Frogier

Volontaire au sein des Forces françaises libres durant la guerre, Roger Laroque (1910-1985) revient à Nouméa en 1946 et entre en politique dès l'année suivante. Il est ainsi élu conseiller municipal de Nouméa et devient le 1<sup>er</sup> adjoint d'Henri Sautot. Le 7 mai 1953, il lui succède comme maire et le reste jusqu'à sa mort, le 18 novembre 1985.

C'est durant ses nombreux mandats que la commune en plein essor passe de 11 450 habitants en 1951 à 22 235 en 1956 et 60 112 en 1983. L'urbanisation s'étend ainsi à toutes les zones de la presqu'île de Nouméa. De nouveaux lotissements et de grands ensembles d'habitat collectif (Montravel, Magenta, Rivière-Salée ou Saint-Quentin, à la sortie de la ville) sont créés. Proche de l'usine de traitement de nickel de Doniambo, le quartier industriel de Ducos se développe ainsi que le port autonome. Sous la direction de Roger Laroque, le budget de la commune passe de 60 millions de francs Pacifique à près de 2 milliards.

## ROGER LAROQUE, MAIRE DURANT SIX MANDATS

« Roger Laroque était très discret, peu disert et d'autant moins sur la sphère privée. Quand il avait pris une décision, il ne revenait pas dessus ; il n'était pas dans la négociation. Cependant, il parlait en toute franchise avec ses administrés. » Lucien Matteï



## ROGER LAROQUE TENANT LE BUREAU DE VOTE À L'ANCIENNE MAIRIE.

fonds Mémorial, coll. bibliothèque Bernheim  
Candidat de l'opposition gaulliste et anti-autonomiste, Roger Laroque est un fervent opposant à l'Union calédonienne. Dès la création du Rassemblement pour la Calédonie de Jacques Lafleur, en 1977, il adhère au parti.

« En 1962, j'ai 22 ans, le brevet en poche et mon service militaire accompli. Mais c'est une période où il est difficile de trouver un emploi sans appui. Je fais alors des petits boulots avant d'être accepté à la mairie comme allocataire en qualité de commis. "Je ne vais pas moisir là", je me suis dit ! Bien que les salaires ne soient pas séduisants, je m'inscris pour passer les concours afin de devenir fonctionnaire municipal. Seuls les ouvriers d'entretien ou d'art, aux ateliers, étaient dispensés de concours d'entrée ; ils étaient alors soit encadrés, statut créé par Henri Sautot pour leur assurer des emplois stables, soit affiliés à la convention collective. J'ai ainsi pris des cours du soir au collège Lapérouse pour obtenir une capacité en droit. Les livres étaient hors de prix, 20 000 francs, alors que j'en gagnais 27 000 par mois... aussi, je me suis débrouillé avec des photocopies. J'ai été reçu au concours B en 1965 et affecté au service de M. Loudes, l'architecte-voyer. C'est l'époque des grands travaux de remblai à la baie de la Moselle, de la construction de la digue de Nouville, de la remise en état des routes et de la mise en place d'infrastructures comme les écoles ou la piscine en 1966. C'était aussi le début de la création du quartier de la Rivière-Salée. J'ai été principalement chargé de suivre les actes de vente, les dossiers des marchés, mais aussi les locations sur les terrains comme celui des caravanings au Ouen Toro. Je touchais à peine 30 000 F tandis qu'à la SCET, on offrait des salaires de 90 000 F avec logement et voiture de fonction ! J'ai alors sollicité une disponibilité qui m'a été refusée. "Ne bouge pas de l'administration, m'a-t-on conseillé, avec le nickel, cela grimpe et retombe aussi vite." Effectivement, l'argent coulait à flot et les gens dépensaient tant et plus, mais la chute fut d'autant plus dure... En pleine période du boom, en 1972, j'ai passé le concours de catégorie A. » Lucien Matteï, ancien chef du personnel de la mairie de Nouméa



LUCIEN MATTEÏ,  
homme de conviction,  
est également chef scout,  
coll. Matteï

# L'ancienne mairie, une solution provisoire qui va durer 92 ans

De 1880 à 1975, la mairie de Nouméa siège dans les bâtiments construits en 1874 pour la Banque Marchand.



L'HÔTEL DE VILLE, vers 1965, coll. MDVN

« Au rez-de-chaussée, il y avait la salle des mariages qui servait aussi de salle du conseil municipal et, de part et d'autre, le bureau de la liste électorale et le bureau de l'état civil sur la gauche. Sur la droite, le bureau du maire, Roger Laroque, et du secrétaire général, Jean Dillisenger. À l'étage, se trouvaient le service des finances et le service technique. On avait, à l'époque, l'aide d'un administrateur de l'État qui était affecté à la mairie pour gérer les dossiers importants. J'en ai connu quatre : messieurs Bouquet, Revel, Aroy et Henry. »  
Jean-Claude Doudoute

« En 1964, nous devons être 40, plus 100 à 150 personnes aux ateliers municipaux. C'était encore une petite équipe solidaire avec un état d'esprit d'entraide qui était lié à la taille du bâtiment. C'était une grande maison familiale. »  
Jean-Claude Doudoute, ancien secrétaire général

L'ÉQUIPE MUNICIPALE DANS LES ANNÉES 1966-1967, coll. Tuck  
Debout de gauche à droite : Rose Gaveau, Monique Bauquet, Simone O'Callaghan, Daniel Medevielle, Liliane Hervais, Robert Loudes, Chantal Song, Jean Dillisenger, Marthe Bonnace, monsieur Bouquet, Maurice Tuck, Jacques Cadiou. Accroupis de gauche à droite : Alain Rolland, Jean-Claude Doudoute, Alain Roy, Henri Joseph, Paul Robelin, Norbert Petit.



EXTENSION DE LA MAIRIE,  
23 janvier 1973, La France australe,  
coll. SANC

« Dans les années 1960, la salle des fêtes était fractionnée en quatre. Une partie servait de salle de réunion, une autre pour les bals et les mariages, la suivante de salle du conseil et la dernière pour des bureaux. Quelques années après, on a construit des bureaux dans la cour. Il y en avait un pour le secrétaire général et sa dactylo et un, juste derrière, pour le maire. »  
Lucien Matteï

## PLACE DES COCOTIERS

Dix cocotiers en comptant bien  
Alignés sur la place des musiciens  
Méfiez-vous  
Quand souffle le vent

Des allées  
Pas en gravier mais en coaltar  
Je ne crois pas que ce soit  
La goudronneuse municipale  
Qui ait fait ça  
Les allées sont trop étroites  
Les bois noirs gémissent  
Pris au piège  
Du vent  
Et les flamboyants crient  
La joie rouge  
Des vacances

Une route où les taxis  
Reluient d'impatience

À droite  
On voit flotter sur la mairie  
Les drapeaux tricolores  
À gauche  
« Aux sorbets parisiens »  
Les Calédoniens mangent  
Un sorbet  
Et sortent cinq francs  
Du porte-monnaie

Une route  
Une fontaine sans eau

Le bougainvillier  
Au milieu des pelouses  
Semble une fontaine  
De fleurs  
(Le jardinier vient l'arroser  
Lui !)

Les brouettes chinoises  
Roulent  
Et roulent les bus  
Bonbons, pistaches, voyageurs  
Sous les jameloniers

Hélas  
La place des Cocotiers  
Manque  
De manèges et de vendeurs de frites

Dernier carré  
Là  
Joueurs de guitare  
Joueurs de poker  
Parmi les lys  
Et les faux cafétiers  
Et  
Debout sur sa stèle  
De pierre  
Attendant l'événement incertain  
Qui lui rendra son prestige  
L'amiral tenace  
Dans son uniforme de bronze

La nuit  
Les becs de gaz allumés  
Semblent surveiller  
Un désert

Nouméa aux yeux des jeunes, 1954

L'hôtel de ville devient étroit et le personnel municipal de plus en plus nombreux. Les services sont alors dispersés dans différents points de la ville. Pour les rassembler, les équipes municipales réfléchissent à la construction d'un nouvel édifice. Une première consultation, en 1953, envisage un emplacement sur la future place Tual. Cinq candidatures proposent une étude, mais le projet n'aura pas de suite. Une seconde consultation, en 1969, propose la construction d'une nouvelle mairie au bas de la place des Cocotiers, à l'emplacement de l'école Suzanne Russier. Trente-trois équipes répondent au concours d'idée ; quatre d'entre elles sont sélectionnées et se voient attribuer un délai de six mois pour approfondir l'esquisse initiale. Le projet retenu est celui des architectes George Buzzy et Jacques Rampal. La nouvelle mairie est inaugurée le 26 janvier 1976.

## Une vaste mairie pour une ville qui s'agrandit

« Philippe Franchette faisait les plans des écoles, toujours les mêmes pour que cela coûte moins cher. C'est également lui qui a suivi le chantier de la mairie, avec l'entrepreneur M. Hurey. »  
Lucien Matteï

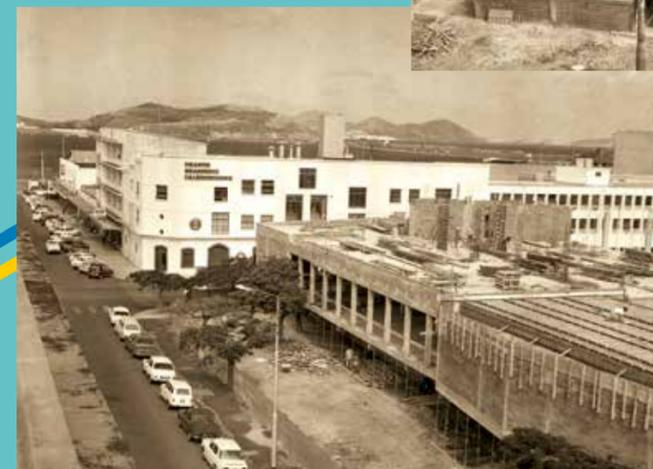
VISITE DU CHANTIER DE LA MAIRIE,  
décembre 1973, La France australe, coll. SANC



DESSINS DU PROJET DE LA NOUVELLE MAIRIE DE JACQUES RAMPAL,  
coll. SAVN



CHANTIER DE L'HÔTEL DE VILLE,  
janvier 1974, La France australe, coll. SANC



« La première pierre a été posée, lors d'un passage à Nouméa, par Roger Frey, qui a été ministre à plusieurs reprises et président du Conseil constitutionnel. Pour la petite histoire, les gens ont dit : "Le maire est fou, il a construit une mairie qui ne sera jamais occupée." Alors que Roger Laroque disait : "Je prévois la mairie de l'an 2000." Eh bien, en l'an 2000, il a fallu louer des bâtiments à l'extérieur parce que la mairie était devenue trop petite. » Jean Lèques



# 1953 : LE SUCCÈS DES PREMIÈRES LISTES UNION CALÉDONIENNE

La création de l'UC ne s'est pas faite en un jour mais sur une période de quatre années, entre 1953 et 1956, marquées chacune par des apports progressifs en vue de la consolidation de l'édifice à venir.

En février 1953, le mandat des conseillers généraux arrive définitivement à expiration suite à son prolongement décidé en 1952, après des discussions relatives au collège électoral en particulier et au statut calédonien en général, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Maurice Lenormand, député de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et des ressortissants français des Nouvelles-Hébrides, s'associe à des personnalités calédoniennes (Pierre Bergès, Georges Newland, Louis Eschembrenner) en vue des prochaines élections. Les listes de l'Union calédonienne créées pour l'occasion remportent tous les sièges à pourvoir dans trois des cinq circonscriptions électorales du Territoire, s'assurant une majorité confortable avec 15 sièges sur 25. Pour la première fois depuis la création du Conseil général en 1885, cette élection permet l'entrée dans la plus haute institution calédonienne de l'époque de neuf élus mélanésiens, tous placés sous la bannière de l'UC et issus pour la plupart des bureaux exécutifs des associations religieuses AICLF et UICALO créées en 1946-1947. Ceux-ci sont Roch Pidjot, petit chef de la Conception, agriculteur, président de l'UICALO, Kowi Bouillant, grand chef des Poyes à Touho, président de l'AICLF, Doui Matayo Wetta, infirmier à Ponérihouen, Mathéo Aripoini, Raphaël Bouanaoué de Bélep, Wendo Elia Thidjine, pasteur à Poum, Luther Enoka de la tribu de Tuo à Maré, Jemes Haeweng de la tribu de Dozip à Lifou et Michel Kauma, petit chef de la tribu de Banoutr à Ouvéa. Comme l'a écrit Pierre-Hubert Jeanson dans son journal *Le Calédonien*, cet événement est

« une révolution pacifique dans l'histoire politique calédonienne ». Rappelons par ailleurs que le décret du 25 octobre 1946, promulgué localement le 18 octobre 1947, avait déjà permis, et ce pour la toute première fois, l'élection de cinq autochtones comme membres de commissions municipales de l'Intérieur.

Au cours des années suivantes est créé *L'Avenir calédonien*, journal de liaison et d'information du mouvement, dont le premier numéro, ronéotypé et distribué sur tout le territoire calédonien, paraît le 11 décembre 1954. Sont également créés des signes et des éléments de reconnaissance et d'adhésion : l'emblème stylisé du cagou, la fameuse devise du parti « Deux couleurs mais un seul peuple », qui perdra peu à peu sa conjonction de coordination, le drapeau (une croix verte sur fond orange) et la croix verte des pharmaciens comme signe distinctif sur le matériel traditionnel de la propagande électorale (affiches, bulletins de vote, professions de foi, tracts). L'Union calédonienne se donne ainsi les moyens d'être connue et surtout reconnue.

Dans le même temps, l'UC débute une longue série de succès électoraux. Le 10 octobre 1953, Pierre Bergès, président du Conseil général, devient membre de l'Assemblée de l'Union française. Le 10 octobre 1954, avec 7 195 voix, l'UC remporte 15 des 29 commissions municipales, ce qui lui ouvre logiquement les portes du Sénat où Armand Ohlen est élu le 19 juin 1955, avant que Maurice Lenormand ne soit réélu député le 8 janvier 1956. L'UC contrôle alors l'échelon local et territorial et est activement représentée dans les institutions nationales.



MEMBRES DE L'UC, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim



Coll. SANC



LORS D'UN MEETING EN 1958, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

Assis de gauche à droite : Armand Ohlen, Maurice Lenormand, le gouverneur Péchoux, le ministre Jacques Soustelle, Henri Lafleur, Michel Kauma. À l'arrière, Georges Chatenay (avec une veste à carreaux) et Doui Matayo Wetta (avec les lunettes)

## HENRI LAFLEUR (1902-1974)

Henri Lafleur est élu pour la première fois au Conseil général de la colonie en août 1938 et le reste jusqu'à la dissolution de l'institution, pour raison de guerre, en décembre 1940. En 1945, Henri Lafleur la réintègre pour la 1<sup>ère</sup> circonscription (Nouméa) ; il y reste jusqu'en 1953, puis de 1957 à 1959, ainsi que de 1962 à 1971. Politiquement ancré à droite, il est le fondateur de plusieurs mouvements calédoniens : le Rassemblement calédonien (RASCAL) en 1958, l'Union démocratique (UD) en 1969 et l'Entente démocratique et sociale (EDS) en 1972. Mais Henri Lafleur a surtout été pendant près de 25 ans le sénateur de la Nouvelle-Calédonie. Il siège alors dans le groupe des Républicains indépendants (RI) de tendance conservatrice et libérale. Il devient l'une des personnalités les plus remarquées de cette assemblée, étant incontournable en matière d'outre-mer français. Opposant à l'UC, Henri Lafleur est également contesté par les gaullistes, avec à leur tête Georges Chatenay et Roger Laroque, le maire de Nouméa, avec qui il finit par s'allier au début des années 1970.



AVEC SON FILS JACQUES, 1964, coll. Sud Pacific

Henri Lafleur ne se représente pas aux élections territoriales en 1972, laissant sa place à son fils Jacques. Ce dernier fondera en 1976 le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), allié du RPR national de Jacques Chirac, dans lequel se retrouvent nombre de Calédoniens européens dont certains issus de l'Union calédonienne.



## LES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT : LES SÉNATEURS

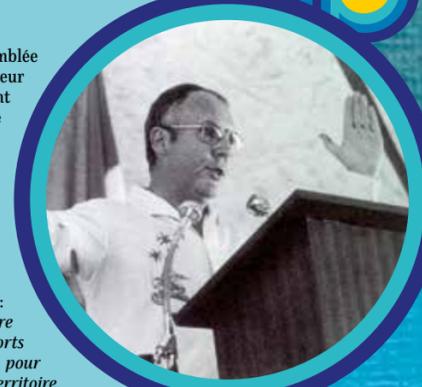
- 1947 : Première élection d'un représentant calédonien à la chambre haute du Parlement, Henri Lafleur (RI) est élu
- 1948 : Réélection d'Henri Lafleur
- 1955 : Élection d'Armand Ohlen (UC)
- 1959 : Élection d'Henri Lafleur au sein de la 1<sup>ère</sup> législature de la République où le conseil de la République devient le Sénat
- 1965 : Réélection d'Henri Lafleur
- 1974 : Réélection d'Henri Lafleur
- 1974 : Suppléance de Lionel Cherrier (EDS)

## LIONEL CHERRIER (1929-2016)

Lionel Cherrier est élu membre de l'Assemblée territoriale de 1971 à 1975. Il devient sénateur en 1974, lors du décès d'Henri Lafleur dont il est le suppléant. Il occupe ce poste jusqu'en 1983 et travaille au renforcement des pouvoirs de l'Assemblée territoriale et à une meilleure représentation des Mélanésiens en son sein. Il contribue aussi aux grandes réformes entreprises sur le Territoire, dont celles de la fiscalité et du foncier. En janvier 1983, le président du Sénat Alain Poher lui rend hommage en déclarant :

« J'apprécie beaucoup votre travail efficace et les efforts courageux que vous faites pour défendre, dans votre territoire, vos thèses sages et équilibrées qui sont les seules à pouvoir ramener la concorde et la paix dans les esprits. »

Coll. Mémorial calédonien



## ARMAND OHLEN (1913-1993)

Élu pour la première fois au Conseil général du territoire en 1954 grâce au soutien des syndicats, Armand Ohlen adhère alors à l'Union calédonienne pour laquelle il se présente à l'élection du Conseil de la République, battant ainsi le sénateur sortant Henri Lafleur. Cette élection en fait un des poids lourds du parti. En 1959, il est battu à son tour par Henri Lafleur.

La loi-cadre Defferre transforme en 1956 le Conseil général en Assemblée territoriale, qu'Armand Ohlen préside de 1957 à 1960 et de 1967 à 1970. Il rejoindra un an plus tard les anti-autonomistes.

Coll. Mémorial calédonien

# 1956 : LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'UNION CALÉDONNIENNE

Les 12 et 13 mai 1956, à Nouméa, près de 250 personnes assistent au premier congrès de l'UC, parmi lesquelles 125 délégués de 35 délégations régionales et 9 conseillers généraux siégeant depuis février 1953 aux côtés de Maurice Lenormand, de Louis Eschembrenner et d'Armand Ohlen.

Ils sont simples militants ou élus politiques accompagnés de leur famille. Ils sont autochtones mélanésiens ou représentants du petit colonat européen de la Grande Terre. Ils sont planteurs, agriculteurs ou éleveurs. Ils sont ruraux ou citadins. Ils ont tous connu le régime de l'Indigénat, certains en tant qu'acteurs, d'autres en tant que bénéficiaires. La très grande majorité des participants est native de l'archipel alors que d'autres sont arrivés anciennement ou s'y sont installés plus récemment.

C'est cette alchimie qui fait et fera la force de l'Union calédonienne : un mouvement populaire à l'image de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants. Un mouvement fédérateur qui aurait pu ajouter aux « Deux couleurs mais un seul peuple » de sa devise éternelle « L'union de deux destins particuliers dans un avenir commun », à l'image du discours d'Évenor de Greslan au congrès de Tiaoué, à Koné, en 1963.

Évenor de Greslan savait attiser la flamme de la langue française avec autant de finesse et de force confondues que les commandes de son Caterpillar sur les pistes minières de Thio. Il aimait dire : « Pour être calédoniens, nous, Calédoniens de souche européenne, nous n'avons pas à faire un reniement, mais à faire un renoncement : nous devons renoncer à nous comporter comme les héritiers du colonialisme. Nous devons renoncer aux vieilles habitudes de la période coloniale, aux avantages et privilèges de la position de colonisateur, nous devons refuser d'être nous-mêmes les vestiges du colonialisme en terre calédonienne ! »

C'est une lente gestation de 40 mois, émaillée de multiples victoires électorales au niveau national et local, qui prend fin. Mais l'instant déterminant est un aparté parisien, une réunion informelle dans les couloirs de l'Assemblée nationale : Maurice Lenormand et quelques personnalités du groupe des Indépendants d'outre-mer, comme l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, le Camerounais Paul Aujoulat et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, encouragent leur collègue à créer rapidement ce vaste mouvement populaire et fédérateur qui manque à la Nouvelle-Calédonie et qui serait apte à incarner les réformes et les mesures prévues par la loi-cadre Defferre en discussion.

RÉUNION À PARIS DES DÉLÉGATIONS D'OUTRE-MER, 1957, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim



DISCOURS DE MAURICE LENORMAND devant la devise du parti « Deux couleurs, un seul peuple », 1956, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

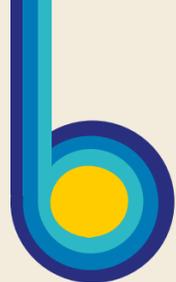
## JEAN LÈQUES, ITINÉRAIRE D'UN DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

« Sur un plan général, j'ai toujours été démocrate-chrétien. J'ai donc été MRP, et quand j'ai fait mes études en France, j'ai milité dans la section de Grenoble de ce parti. Pour la petite histoire, j'ai même été désigné le 2 janvier 1956 pour représenter officiellement le MRP dans certaines situations. Quand Lenormand a été élu pour la première fois en 1951, il a siégé aux Indépendants d'outre-mer qui étaient, d'un point de vue administratif, rattachés au MRP. J'avais beaucoup d'amis au MRP, je pense notamment à Robert Buron, qui a été ministre des Travaux publics sous de Gaulle et qui m'avait incité à rejoindre ce groupe-là, très ouvert au plan social. Au départ, l'esprit de l'UC avec sa devise « Deux couleurs, un seul peuple » était très proche du MRP, mais tout ça s'est gâché rapidement et c'est Lenormand qui est le grand responsable de ce problème-là. Quand il a commencé à parler d'indépendance au congrès du Mont-Dore, je suis parti pour fonder le MLC (Mouvement libéral calédonien) avec Georges Nagle, Max Frouin, Armand Ohlen, Évenor de Greslan et André Bressler. Je reste convaincu que s'il n'y avait pas eu cette tentative de demande d'indépendance de la part de Lenormand, la politique locale



JEAN LÈQUES lors d'une conférence de presse avec Roger Laroque, La France australe du 2 mars 1973, coll. SANC

en aurait été profondément modifiée. En 1958, au moment de la Constitution, trois possibilités ont été offertes aux Territoires d'outre-mer : devenir un département, rester un TOM en conservant les mêmes compétences ou devenir un État-membre de la communauté, ce qui représentait, de facto, l'antichambre de l'indépendance. Tout ça avait été fait sur mesure pour que les pays d'Afrique deviennent indépendants, ce qui s'est d'ailleurs réalisé pour chacun à des dates différentes. C'est à ce moment-là que j'ai fait mes premiers pas dans la politique locale avec des personnes plus âgées et plus chevronnées que moi, telles que Stéphane de Saint-Quentin et Georges Dubois. Lorsqu'on a convaincu les militants de l'UC que la Calédonie n'avait pas vocation à devenir un État-membre, le ministre de l'Outre-mer nous a promis que l'on conserverait notre statut et les prérogatives déjà acquises. Et pourtant, en 1963, nous nous sommes vus privés d'un certain nombre de compétences, notamment dans le domaine minier, par les fameuses lois Billotte. » Jean Lèques



## DES STATUTS POUR L'UNION CALÉDONIENNE

**E**n 1956, l'Union calédonienne s'affirme déjà comme une grosse structure, d'où la nécessité de la régir par des formes modernes d'organisation et de fonctionnement. Maurice Lenormand adapte localement l'esprit du système organisationnel du Parti communiste français. L'influence et l'imitation s'arrêtent là. L'intérêt avant tout est d'établir un réseau, de lancer sur l'ensemble du Territoire un filet à petites mailles qui ne laisse échapper aucun espace géographique, tribu, district coutumier, village, quartier ou chef-lieu, afin de ne laisser aucun Calédonien en marge des idées politiques de cette structure qui se veut avant tout un mouvement de masse.

L'article 2 des statuts présente la finalité du mouvement en ces termes : « Le mouvement a pour but la poursuite de l'action politique, économique, sociale et culturelle [...] en vue d'atteindre comme objectifs fondamentaux : le développement économique et le progrès social de la Nouvelle-Calédonie au profit du plus grand nombre de ses habitants ; la primauté des intérêts de la Nouvelle-Calédonie dans l'utilisation des ressources calédoniennes ; des institutions

territoriales et un statut organique permettant à la Nouvelle-Calédonie de garantir effectivement sa primauté, d'exercer réellement la liberté constitutionnelle, de s'administrer elle-même et de gérer démocratiquement ses propres affaires ; le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la Communauté française ; le mouvement vise également à faire assurer le respect des droits et des devoirs du citoyen et l'égal accès aux fonctions publiques et aux responsabilités, en faisant œuvre d'éducation civique et de formation politique. »

Les objectifs de l'UC ont indéniablement un contenu généreux et progressiste auquel adhèrent de plus en plus de Calédoniens.

### DE NOMBREUX PROJETS

Le premier congrès de l'UC a lieu sur la propriété du sénateur Armand Ohlen à la Vallée-des-Colons, un quartier encore périphérique de la ville de Nouméa. Après le discours d'ouverture et les mots de bienvenue, la parole est donnée à Maurice Lenormand, le commissaire général du mouvement, qui énonce les fondements de l'action politique et ses objectifs. Les projets ne manquent pas : « mettre en valeur le Territoire, donner aux intérêts du Territoire et de sa population la primauté dans l'exploitation de ses ressources minières comme facteur de la prospérité et du développement de l'île » ou encore « lutter contre les monopoles, agrandir les réserves autochtones, organiser les marchés agricoles, doter le Territoire d'un système complet et cohérent de Sécurité sociale, etc. » À la fin de sa longue intervention, Maurice Lenormand traite du régulier et singulier sujet du statut politique calédonien et annonce l'adoption prochaine de la loi-cadre Defferre relative aux réformes à mettre en œuvre et aux mesures propres à prendre pour assurer l'évolution des Territoires d'outre-mer. Il conclut enfin par une envolée lyrique, qu'autorisent sans doute l'intensité du moment et la densité de l'assistance, en liant logiquement le concept idéologique et le mouvement politique de l'Union calédonienne dans l'édification, « avec l'aide de la France, d'un régime de justice, de liberté et de prospérité ».



PREMIER CONGRÈS DE L'UNION CALÉDONIENNE sur la propriété Ohlen, à la Vallée-des-Colons, 1956, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim  
Roch Pidjot devient alors président du parti et Maurice Lenormand son commissaire général.

**BOOM**  
1945  
1975

## 1956 : liesse populaire pour accueillir le général de Gaulle

« Ici s'est accompli, en un moment historique, malgré toutes les difficultés, malgré ce qui a pu être quelquefois les erreurs ou les insuffisances des hommes, ici s'est accompli un grand geste de la France. Ici est en train de s'accomplir et s'accomplira demain un autre geste, un geste humain de la France. »  
Le général de Gaulle, 10 septembre 1956

Après des escales en Guyane, aux Antilles, à Tahiti et aux Nouvelles-Hébrides, le général de Gaulle arrive à Nouméa le 11 septembre 1956. Comme promis, il vient remercier ceux qui ont entendu son appel en 1940 et se sont ralliés à ses troupes durant la guerre. Il rappelle cependant son attachement à une Nouvelle-Calédonie dans la France. « Aucun territoire du monde ne peut, aujourd'hui, vivre en dehors de quelques grands ensembles politiques, économiques, culturels, et j'ajoute militaires. C'est une évidence », clame-t-il dans son discours du 12 septembre 1956.



LE 11 SEPTEMBRE 1956. LE GÉNÉRAL rend hommage aux anciens combattants, coll. Boisson

« Après avoir été l'avant-garde d'hier, être l'avant-garde d'aujourd'hui », lance-t-il aux volontaires de la France libre.



APRÈS NOUMÉA. LE GÉNÉRAL POURSUIT SA VISITE EN BROUSSE ET AUX ÎLES LOYAUTÉ, coll. Alibert

Une foule dense et vibrante d'enthousiasme a accueilli et acclamé le Général de Gaulle  
Plus de 10.000 personnes l'ovationnent sur tout le long du parcours : de la bain de l'Orphelinat à l'Hôtel du Gouvernement  
« Il n'y a pas de distance entre la France et la Nlle-Calédonie. La France est là ! Vive la France ! »  
(Paroles prononcées par le Général au Monument aux Morts).

Le Bulletin du commerce du 15 septembre 1956  
5 000 personnes se sont déplacées pour entendre le discours d'adieu du Général.



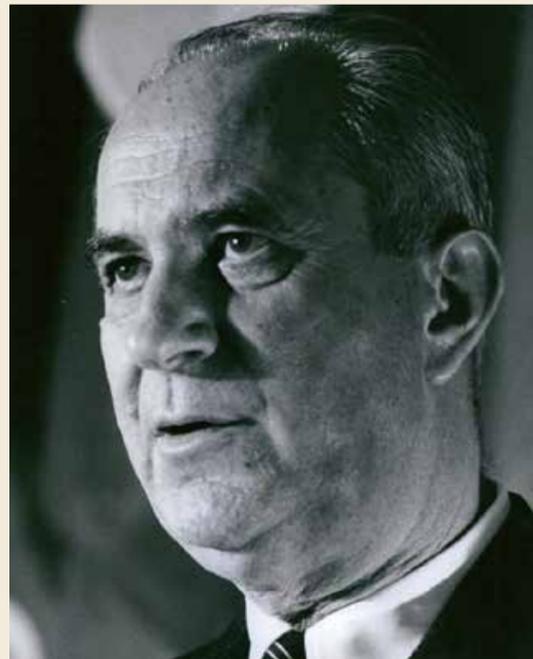
LA CLASSE DE CLAUDE DEQUEN ACCLAMANT LE GÉNÉRAL, 1956, coll. Mémorial calédonien

« Je me souviens très bien des grandes réunions patriotiques qui nous ont regroupés lors du passage du général de Gaulle. J'ai encore présent à l'esprit le discours du Général. On était en 1956, donc deux ans avant qu'il ne revienne au pouvoir. Il brossait un tableau très sombre de la situation de la IV<sup>e</sup> République. Il a dit, à un moment donné : "Mais alors, avec qui va-t-on procéder au redressement national ?" Alors, le cri est parti d'un seul cœur : "Avec le général de Gaulle." Il a répondu : "Eh bien oui, avec le général de Gaulle." On peut dire que c'est dans cette salle de la mairie que, pour la première fois, il manifestait le désir de revenir aux affaires. » Jean Lèques

# LA GENÈSE DE LA LOI-CADRE DEFFERRE

**A**u cours de la décennie précédant le vote de la Loi-cadre, entre 1945 et 1956, le bouillonnement de la « marmite » africaine ne cesse de soulever son couvercle colonial. La guerre d'Indochine, la révolte malgache, la chute de Dien-Bien-Phu, la « Toussaint rouge » puis le début « des opérations de maintien de l'ordre » en Algérie sont autant de signaux envoyés vers les gouvernements successifs de la IV<sup>e</sup> République finissante. Pierre Mendès-France, président du Conseil (1954-1955), engage un premier changement avec l'affirmation de l'autonomie interne de la Tunisie et du Maroc. Paradoxalement, ce sont les pressions de l'ONU sur le règlement rapide de la situation du Togo, territoire sous tutelle, qui vont débloquent une situation figée et accélérer l'évolution politique des colonies françaises. À plusieurs reprises, au cours de l'année 1955, des projets de réformes administrative et politique sont présentés par le ministère de la France d'outre-mer, mais ils ne trouvent pas de résonance suffisante.

À la suite des élections législatives du 2 janvier 1956, Guy Mollet, le leader de la SFIO, est appelé au poste de président du Conseil par René Coty, alors président de la République. Ce gouvernement fait naître de nombreux espoirs et en particulier outre-mer : il a promis la paix en Algérie, l'engagement d'une politique libérale en matière de décolonisation et d'importantes réformes sociales en France. Guy Mollet, dans son discours de politique générale, énonce pour les Territoires d'outre-mer un programme ambitieux.



GASTON DEFFERRE, coll. privée

## LE TON EST DONNÉ !

*« La France s'est engagée, dans le préambule de la Constitution, à conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et à gérer démocratiquement leurs propres affaires. Elle doit tenir parole. Ce que prescrit la Constitution, l'évolution historique l'impose d'ailleurs. Amener les Territoires d'outre-mer à gérer démocratiquement leurs propres affaires, c'est-à-dire à assurer le fonctionnement démocratique de leurs institutions, voilà notre programme. »*  
Gaston Defferre, nommé ministre de la France d'outre-mer, se met à la tâche.

# 1957 : LA LOI-CADRE ET SES DÉCRETS D'APPLICATION

**L**a Loi-cadre est approuvée par le Parlement à une majorité confortable. Lenormand et Pouvana A Oopa, le député tahitien, s'abstiennent volontairement : ils n'ont pas obtenu l'assurance de son extension dans le Pacifique. Sa rapidité d'exécution est exemplaire : vingt décrets d'application dans les domaines les plus significatifs sont signés dans le mois qui suit son vote. La Loi-cadre instaure de manière définitive deux dispositions capitales pour l'évolution politique de l'outre-mer et en particulier pour celle de la Nouvelle-Calédonie : le suffrage universel et le collège électoral unique. En Nouvelle-Calédonie, entre février 1956 et juillet 1957, les positions à l'égard des termes et des ambitions de la Loi-cadre ne font pas l'unanimité et provoquent de nombreuses inquiétudes. Dans sa rédaction, dans ses motivations et dans ses dispositions, la Loi-cadre est pensée pour les territoires africains. Les élus calédoniens, et à travers eux la société civile, craignent que la généralisation de la Loi-cadre ne leur enlève les prérogatives du statut de 1946 qui octroie à la Nouvelle-Calédonie une dimension unique dans l'empire colonial français, puisqu'elle jouit d'une autonomie de gestion et de décision très avancée. Pour rappeler leur attachement à ce statut, un Comité de défense des libertés calédoniennes est créé en mars 1956. Pour la Nouvelle-Calédonie, le plus important des seize décrets de la Loi-cadre est celui du 22 juillet 1957 « portant institution d'un Conseil de gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée territoriale ». L'architecture des nouvelles institutions repose sur un pouvoir exécutif local, le Conseil de gouvernement, et sur une Assemblée territoriale, véritable organe législatif qui reçoit des pouvoirs délibérants dans des domaines plus nombreux et étendus que précédemment. Historiquement, on assiste à une première série de transferts de compétences remis à l'échelon le plus proche possible des administrés : quarante-et-un domaines réglementaires et seize dispositions relatives aux intérêts patrimoniaux et aux travaux publics deviennent territoriaux. L'État ne se réserve que les compétences nécessaires pour conserver son unité et l'expression de la solidarité nationale.



## MEETING DES OPPOSANTS À L'UNION CALÉDONIENNE

Roger Laroque, les bras croisés, aux côtés d'Henri Lafleur, de Daniel Laborde, d'Élie Solier et de Georges Chatenay (de gauche à droite), 1958, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

En 1957 est créé le parti des Républicains sociaux auquel adhèrent Jean-Louis Hénin, Bernard Morlet, Bernard Brou et Tom Hagen. Georges Chatenay en prend la présidence.

## RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DU 6 OCTOBRE 1957

Le travail du législateur et du gouvernement terminé, reste à le parachever par une élection démocratique. Le Territoire est découpé en quatre circonscriptions (Sud, Ouest, Est et Îles), et trente conseillers sont à élire pour un mandat de cinq ans. Une révision exceptionnelle des listes électorales est lancée à partir du 12 août 1957. Sa clôture le 16 septembre annonce le début de la campagne électorale pour une durée de trois semaines. À l'expiration du délai légal, un total de quinze listes est déposé, mais deux grandes tendances s'opposent : l'Union calédonienne, créée dix-huit mois plus tôt avec à sa tête le député Lenormand, et les Républicains sociaux, dirigés par l'avocat Georges Chatenay. Au soir du dépouillement, l'UC totalise près de 12 970 suffrages et obtient dix-huit sièges ; les Républicains sociaux, parti créé un mois plus tôt, réalisent un score honorable avec 5 327 voix et sept sièges ; les autres listes totalisent 4 498 voix et obtiennent un total de six sièges.

# 1957 : LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES INSTITUTIONS

La brutale récession provoquée par l'effondrement des cours du nickel est amplifiée par les dévaluations du dollar américain de décembre 1971 et février 1973. La chute est très sévère pour les petits mineurs calédoniens, qui, en un an, voient leur production divisée par deux.

À la suite des élections du 6 octobre 1957, l'installation des nouvelles institutions s'effectue en quatre étapes :

**Le 21 octobre 1957**, les trente nouveaux conseillers territoriaux se réunissent en session plénière et procèdent à l'élection du bureau de l'Assemblée territoriale. Grâce à l'addition de ses dix-huit voix et celle de Gabriel Mussot, l'Union calédonienne s'empare de tous les postes. Armand Ohlen est élu président, Michel Kauma, vice-président, Émile Nechero et Évenor de Greslan, secrétaires.

Le visage de l'hémicycle est profondément modifié puisque 80 % des trente conseillers sont de nouveaux entrants. La répartition ethnique des autochtones passe de neuf, dans la précédente assemblée, à douze, dans la nouvelle, pour dix-huit Européens au lieu de seize antérieurement.

**Le lendemain, 22 octobre**, trois mois après l'entrée en vigueur du décret de juillet 1957, les conseillers territoriaux élisent en leur sein, au scrutin de liste, les huit ministres du futur Conseil de gouvernement. Politiquement et idéologiquement, tous les ministres sont affiliés à l'Union Calédonienne. Parmi eux, on compte cinq Calédoniens d'origine métropolitaine, Daniel Laborde, Jean Le Borgne, Marc Tivollier, Maurice Lenormand et Michel Lambert, un natif calédonien, Jean-Louis Hénin, et deux Mélanésiens, Roch Pidjot et Doui Mattayo Wetta. La moyenne d'âge est de 42 ans. Le doyen est Marc Tivollier, 59 ans, et le benjamin, Jean-Louis Hénin, 33 ans seulement. Les catholiques sont majoritaires, mais certains d'entre eux sont mariés à des protestantes (Lenormand

et Lambert). Les ministres perçoivent une solde mensuelle de 56 587 francs CFP tandis que leurs collègues conseillers territoriaux touchent 31 818 francs CFP. Pour donner un ordre de grandeur, le journal *La France australe* est vendu 5 francs et une Chevrolet 6 cylindres première main coûte 180 000 francs CFP.

**Le 24 octobre**, un mois après le 104<sup>e</sup> anniversaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, le premier exécutif calédonien investit les locaux du secrétariat général du haut-commissariat qui deviennent le siège du Conseil de gouvernement.

Enfin, dernière étape de cette semaine historique, la présentation solennelle du Conseil de gouvernement devant les élus de l'Assemblée territoriale se déroule **le mardi 29 octobre 1957**.

À cette occasion, Maurice Lenormand proclame qu'« *aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie inaugure, dans la fierté et la confiance, avec la naissance de son premier Conseil de gouvernement, la mise en place des nouvelles institutions territoriales prévues par la Constitution, octroyées par la Loi-cadre, et qui marquent la volonté de la France de réaliser pleinement cette communauté de destin décidée dans la guerre et promise en témoignage de la victoire commune* ». La première réunion du nouveau Conseil se déroule le 8 novembre suivant.

En 1958, l'Union calédonienne totalise 603 responsables dans 297 sections de base réparties dans cinquante-huit districts coutumiers et trente collectivités municipales. Les sections comptent plusieurs dizaines de membres chacune. LUC regroupe alors environ 6 000 membres, ce qui en fait la première force politique calédonienne. L'analyse de l'implantation géographique et de la composition ethnique et sociale des sections de base démontre le caractère territorial, multiculturel et fédérateur de l'organisation politique.



« Notre victoire n'est qu'un commencement ! »

Fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim



LES PREMIERS MINISTRES CALÉDONIENS ET LE GOUVERNEUR GRIMALD après les élections du mois d'octobre 1957, fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

De gauche à droite : Doui Mattayo Wetta (coopératives et information), Jean-Louis Hénin (mines), Marc Tivollier (santé), Maurice Lenormand (vice-président), Daniel Laborde (finances), le gouverneur Grimald, Jean Le Borgne (jeunesse et sports), Michel Lambert (travaux publics), Roch Pidjot (agriculture).

Dès le 22 octobre 1957, jour de l'élection du premier Conseil de gouvernement, Maurice Lenormand réunit ses ministres sans convier le gouverneur Grimald, président de droit du Conseil de gouvernement, afin d'affirmer sa nouvelle vision de la répartition des pouvoirs. Il prépare trois arrêtés : le premier instituant les secteurs administratifs des ministres, le deuxième le groupement des services territoriaux et le troisième fixant les délégations de pouvoir du chef du Territoire. Le gouverneur refuse au vice-président les trois projets d'arrêtés et censure le communiqué radiophonique annonçant les cérémonies du 24 octobre. Peu à peu, l'opposition du chef du Territoire va devenir systématique. Il impute ces difficultés à « la tendance du vice-président à tenter constamment d'empiéter sur les compétences reconnues de l'État ».

## DE DEFFERRE À BILLOTTE, DES LOIS CONTROVERSÉES ET MAL ADAPTÉES

« La loi Defferre a provoqué beaucoup de remous ici. Elle n'a pas été acceptée d'emblée. Les deux forces qui existaient à l'époque, c'est-à-dire celle dirigée par Maurice Lenormand et celle dirigée par Henri Bonneaud, ont choisi de mettre de côté leurs différends et se sont regroupées avec Jim Daly, un conseiller général, pour marquer leur opposition à la loi Defferre. Leur souhait profond était que la Calédonie ne soit pas considérée comme un territoire africain, car la loi Defferre avait été conçue à l'origine pour l'Afrique et non pas pour la Calédonie. La loi Defferre s'est appliquée ici avec toutes les difficultés qu'on connaît, et le refus d'accueillir Louis Jacquinot, qui venait en visite officielle, a conduit à la modification des statuts du Territoire et à une réduction des prérogatives locales. » Jean Lèques

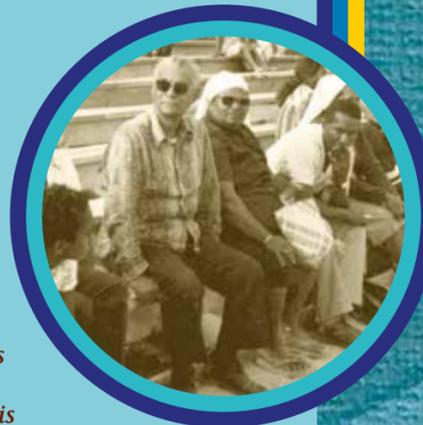


VISITE DU MINISTRE LOUIS JACQUINOT contestée par les membres de l'UC, 1958, coll. Sud Pacific



PASSEPORT FRANÇAIS AVEC L'EMBLÈME DU CAGOU, signe identitaire calédonien, coll. Dubois

ROCH PIDJOT (1907-1990), La France australe, 1975, coll. SANC



« En me désignant comme candidat, l'Union calédonienne, composée d'Européens et d'autochtones, a voulu montrer qu'il n'y a pas de différence entre nous et qu'il n'y en aura plus jamais. Nous avons mis tous les racismes, quelle que soit leur couleur, à la porte. Mais le geste que je fais en sollicitant votre confiance appelle de ma part un engagement total car, à travers moi, c'est toute la population mélanésienne, je n'en doute pas, qui se trouve engagée et qui fermera sa main dans la vôtre, pour marcher ensemble, étroitement unis, sur le chemin de notre commun destin, un destin que nous voulons pacifique, fraternel et heureux... », confie Roch Pidjot en 1957 au journal *Corail*.

Mais suite au refus du président de la République d'accorder un statut d'autonomie, il se sent trahi et prend position pour l'indépendance au congrès de Bourail, en 1977.

- 1946 : fondateur de l'UICALO
- 1953 - 1979 : conseiller général puis territorial
- 1956 - 1985 : président de l'UC
- 1957 - 1962 : ministre de l'Économie rurale au Conseil de gouvernement de Nouvelle-Calédonie
- 1962 - 1964 : vice-président du Conseil de gouvernement
- 1964 - 1986 : député
- 1976 - 1977 : président de l'Assemblée territoriale



# 1958 : LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

L'enchaînement des faits et leur lecture linéaire ne doivent pas occulter la densité de la période et les enjeux du contrôle des pouvoirs et de la bonne marche des institutions. Maurice Lenormand se révèle être très vite un redoutable meneur d'hommes qui n'hésite pas à éliminer radicalement toute volonté, constatée ou suspectée, de trahison ou de collaboration avec « l'ennemi ». À cela s'ajoutent un relatif amateurisme du personnel politique, de multiples défaillances dans « la chaîne de commandement », un clientélisme avéré et la peur engendrée par le projet d'institution d'une police rurale autochtone.

En juin 1958, sur fond de crise agricole due à une exceptionnelle sécheresse et dans un climat de rejet, voire de haine, vis-à-vis de la communauté vietnamienne, accusée d'agitation idéologique pro-Viet-Minh et jalouée pour sa réussite économique, le premier exécutif calédonien est suspendu. Puis c'est à l'Assemblée territoriale d'être dissoute le 30 octobre 1958, à la suite d'un mouvement insurrectionnel dont les coulisses restent encore à explorer. Invitée, par le gouvernement de la République, devenu gaullien, à solutionner la crise politique qui secoue le Territoire, l'Union calédonienne accepte la représentation proportionnelle de la minorité dans le Conseil de gouvernement, sans toutefois s'y résoudre dans les faits.

Au mois de décembre 1958, elle retrouve sa majorité à l'Assemblée territoriale et dans le nouveau Conseil de gouvernement. Les élus de l'Union calédonienne y poursuivent la transformation durable de la société, quand leur marge de manœuvre est possible, avec toujours le souci de consolider la personnalité calédonienne. Les dispositions de la Loi-cadre auront vécu, dans leur forme originale, moins de neuf mois. À peine le temps d'une gestation... mais elles peuvent sans doute être considérées comme le premier berceau de l'Accord de Nouméa.



Coll. MDVN



Le 18 juin 1958, coll. Sud Pacific

« Les proches de Lenormand lui font remarquer son exercice assez autocratique du pouvoir et le fait de ne surtout pas prendre en compte la minorité. C'est cette marginalisation de la minorité qui entraîne un certain nombre de désordres, un certain nombre de crispations, de crises jusqu'au summum de la tentative de la prise de pouvoir par la force, le 18 juin 1958. » Olivier Houdan, *Les Chemins de l'histoire*



Fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

## L'ÉTAT D'URGENCE PROCLAMÉ À NOUMÉA LE 18 JUIN 1958

Dans la foulée des événements franco-algériens, une manifestation éclate le 18 juin 1958 à Nouméa, menée par les Républicains sociaux, le Comité de défense des intérêts calédoniens (CDIC) et d'autres mouvements.



Une délégation composée du grand chef Naisseline, d'Élie Solier, de Georges Dubois, d'Henri Lafleur, de Georges Chatenay et de Tom Hagen obtient du haut-commissaire la suspension du Conseil de gouvernement.

Fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

« La cérémonie terminée, une manifestation commença sous la direction d'un comité d'action dont les membres représentaient les groupes. Un cortège estimé à 3 000 personnes, précédé par les membres des huit associations précitées : G. Chatenay, A. Daly, H. Lafleur, G. Dubois, R. Laroque, T. Hagen, S. Satragne, le grand chef Naisseline, R. Delaveuve, D. Laborde, etc... [...] Tout au long du parcours, les cris scandaient "Lenormand démission", "Ministère démission" et autres slogans. Devant le gouvernement, le cortège s'arrêta et M. Solier prononça un discours. » Paul Bloc, *Civisme* n° 346



« Au jour J, Nouméa n'est réveillée que depuis quelques heures quand des camions et véhicules divers, à bord desquels ont pris place des broussards, venant de Magenta, remontent la RT 13 pour traverser la Vallée-des-Colons. Comme une trainée de poudre, la nouvelle se répand dans la ville : les broussards sont descendus pour mettre un terme aux agissements, injustices, politisations et gaspillages instaurés à l'initiative de Maurice Lenormand, vers lequel sont dirigés tous les reproches. L'information gagnant tous les secteurs, dans la matinée, les maisons de commerce, les banques et la plupart des centres d'activités ferment leurs portes et libèrent leur personnel. Quelques broussards ont emporté leurs armes. J'exige qu'elles restent dans les véhicules. » Georges Chatenay



Fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim

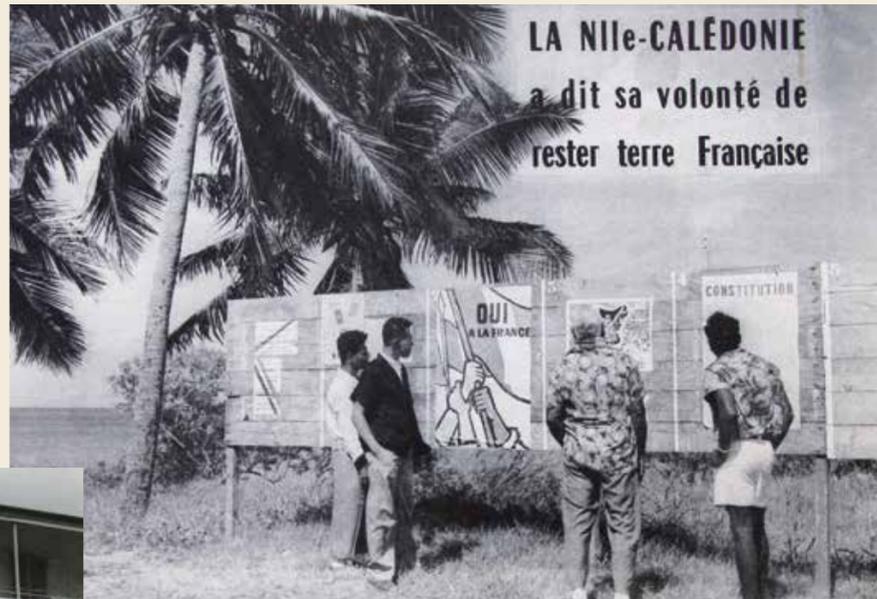
« La foule se rendit ensuite à la mairie et le Comité d'action rédigea un procès-verbal. Constatant que les membres du gouvernement avaient perdu tout pouvoir moral et toute autorité, il fut décidé de constituer un comité de vigilance [présidé par Roger Laroque] qui aurait pour mission de se tenir en contact avec le haut-commissaire. » Paul Bloc, *Civisme* n° 346





# « OUI » POUR RESTER FRANÇAIS

À partir de 1958, toutes les libertés et les compétences dévolues au gouvernement local sont reprises petit à petit. Pourtant, l'Union calédonienne, tout comme le Rassemblement calédonien qui vient d'être créé, encourage le « oui » au référendum constitutionnel du 28 septembre 1958. Les électeurs calédoniens se prononcent à 98 % pour la constitution de la V<sup>e</sup> République et le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République, avec une participation de 76 % des inscrits.



AFFICHAGE À LA BAIE-DES-CITRONS, coll. Sud Pacific



Fonds Lenormand, coll. bibliothèque Bernheim



Coll. Sud Pacific



RÉUNION DE TRAVAIL DE TOUS LES MAIRES DU TERRITOIRE dans les bureaux du haut-commissariat, 1974, coll. Sud Pacific

En 1954, sept nouvelles commissions municipales (Maré, Lifou, Ouvéa, Bélep, île des Pins, Yaté, Mont-Dore) sont créées. Le 31 janvier 1961, le statut des municipalités est promulgué et le Territoire est alors divisé en trente communes.



Coll. SANC

## 1966 : nouvelle visite du Général

Revenu aux affaires en 1958, c'est un président de la République qu'accueille la Nouvelle-Calédonie en 1966. Après Djibouti, le Vietnam, l'Indochine et le Cambodge, où il a prononcé le retentissant discours condamnant la guerre du Vietnam, le général de Gaulle arrive en Nouvelle-Calédonie accompagné du ministre Pierre Billotte et de Jacques Foccart. Le Président se voit présenter les travaux financés par l'État : le futur lycée de Nouméa, mais aussi les différentes infrastructures sportives qui doivent accueillir, trois mois plus tard, les deuxièmes Jeux du Pacifique.

C'est aussi le maintien de l'ordre qu'il vient évaluer. S'il a fini par abandonner l'Algérie et que la plupart des colonies anglo-saxonnes du Pacifique Sud connaissent une décolonisation paisible au cours des années 1960-1970, le Président souhaite réaffirmer la présence de la France en Nouvelle-Calédonie, où il y a du nickel. « Votre territoire, qui a de grandes ressources, se trouve aujourd'hui en train de les mettre en œuvre, avec le concours de la Métropole, c'est très naturel : de grandes ressources économiques et humaines », proclame-t-il dans son discours d'arrivée le 3 septembre 1966.

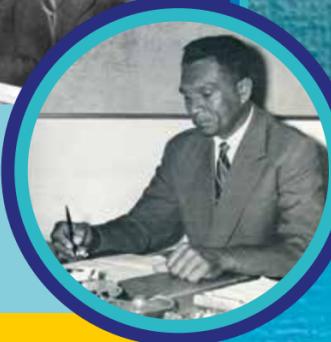


VISITE DU PRÉSIDENT À L'USINE DE DONIAMBO, coll. SANC



VISITE DU PRÉSIDENT AU NOUVEAU STADE NUMA DALY, coll. SANC

MICHEL KAUMA, 1959, coll. Sud Pacific



En 1958, l'État nomme Laurent Péchoux gouverneur en Nouvelle-Calédonie. Fort de son expérience en Côte d'Ivoire, où il avait supprimé le mouvement nationaliste, il se voit confier la mission de démanteler l'autonomie politique en Nouvelle-Calédonie afin que l'État conserve le contrôle de l'extraction du nickel. Il s'oppose à plusieurs reprises à Maurice Lenormand, et leurs rapports deviennent nettement hostiles. Laurent Péchoux obtient de Paris le vote de l'incompatibilité des fonctions de membre du Parlement et de vice-président du Conseil de gouvernement local. Lenormand choisit alors son mandat national et Michel Kauma le remplace à la vice-présidence du gouvernement local en 1958. Mais, un an plus tard, l'élu mélanésien est exclu de l'Union calédonienne.

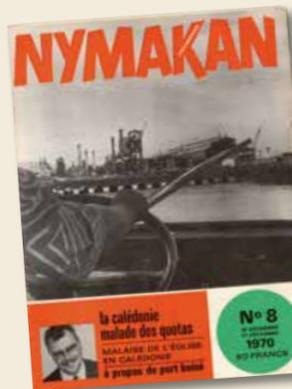


# CONSÉQUENCES D'UN BOOM ÉCONOMIQUE

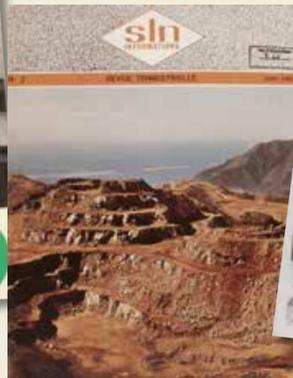


Coll. SANC

Max Chivot défend l'idée d'autonomie d'une Nouvelle-Calédonie composée d'une communauté forte de toutes les ethnies. Il fait part pour la première fois de ses idées originales pour l'époque dans Jeune Calédonien en 1962 et 1963.



Coll. SANC



Coll. SANC



Coll. SANC

Le début des années soixante-dix marque un tournant dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, traversée à la fois par le « boom du nickel » et par le « réveil kanak ».

Le boom commence en 1967. Il correspond à une hausse rapide de la demande mondiale de nickel en raison des besoins ponctuels en armement pour la guerre du Vietnam. Il est dû, plus généralement, à la période de forte croissance économique des Trente Glorieuses ayant entraîné les sociétés occidentales vers une consommation de masse. De plus, des grèves intervenues dans les entreprises nickélifères canadiennes perturbent l'approvisionnement et font monter les prix.

Le boom du nickel provoque donc un essor économique sans précédent en Nouvelle-Calédonie. Certaines familles possédant des intérêts miniers s'enrichissent rapidement et de nombreux emplois sont créés, ce qui renforce un fort exode rural. Le boom du nickel attire également une immigration conséquente en provenance principalement de Métropole et des Territoires d'outre-mer français. La hausse rapide des salaires sur mine, du fait des heures supplémentaires, et l'arrivée d'environ 15 000 personnes sur le Territoire entre 1969 et 1976 provoquent une forte inflation des prix et des loyers, due à une crise du logement. Ceci entraîne la création et la modernisation de nombreuses infrastructures publiques. Nouméa, qui concentre tous les flux migratoires internes comme externes, voit son paysage urbain profondément évoluer. Si les grands ensembles émergent au nord de la ville (tours de Saint-Quentin, de Magenta,

cité Pierre-Lenquette), les quartiers sud se développent, affichant des infrastructures modernes, villas luxueuses, bateaux de plaisance et belles voitures. Dans un cadre comparable à celui de la Côte d'Azur, la population vit au rythme de la société de consommation autour de nouveaux lieux et modes de loisirs. Une vie nocturne est en plein essor, profitant largement des bénéfices de la croissance économique.

Tenues à l'écart des circuits économiques, les populations mélanésiennes de l'archipel restent quant à elles marginalisées. Aucun effort n'est entrepris par la classe dirigeante européenne pour les intégrer ni même pour les connaître, comme se souvient Michel Levallois, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie de 1970 à 1974 : « Ils [les Mélanésiens] étaient totalement absents de la société nouméenne qui, en ces années de folie, profitait avidement de l'euphorie financière du boom du nickel et se souciait des Mélanésiens comme d'une guigne. »

« Ici, c'est deux mondes à part. Avant, au lycée Lapérouse à Nouméa, j'étais dans la même classe que Philippe Pentecost et Charles Lavoix, deux grandes familles calédoniennes. Ça nous a marqués parce qu'ils venaient en grosse Cadillac avec des chauffeurs indonésiens. On se connaissait à peine, parce que nous, les Kanak, nous étions tout juste une dizaine dans le lycée, et on avait tendance à rester dans notre coin. » Élie Poigoune, président de la Ligue des droits de l'homme de Nouvelle-Calédonie, a été un des leaders du « réveil kanak » des années 70, puis militant politique du Palika.

# 1970 : BOULEVERSEMENT D'UNE POLITIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE

L'Union calédonienne, qui a dominé la vie politique de l'archipel durant les deux décennies précédentes, a pourtant mené une réelle politique sociale allant dans le sens d'un rééquilibrage au profit des populations de Brousse, kanak et autres communautés confondues. Néanmoins, au début des années 1970, on constate encore un réel déséquilibre dans l'accès aux études, à l'emploi, à la santé et dans l'équipement des ménages. Ce déséquilibre est également spatial entre Nouméa, qui concentre les richesses, et le reste de l'archipel, en manque d'infrastructures sanitaires, éducatives et culturelles.

De plus, la politique d'immigration massive de travailleurs est encouragée par le gouvernement français. Cette politique s'inscrit dans le cadre plus large de la reprise en main du Territoire par la Métropole depuis les années 1960, via les lois Jacquinet et Billotte. Le premier objectif de l'État est de protéger le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) de Moruroa en contrôlant la Polynésie française et, par extension, dans le cadre de la politique des dominos, la Nouvelle-Calédonie, en empêchant toute volonté d'indépendance. Le second est de contrôler la richesse dégagée par les mines de nickel en plein boom. Ceci crée un malaise parmi la population kanak, déjà légèrement minoritaire au plan démographique et qui se sent menacée par cette nouvelle vague de colonisation.

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE EN 1969 LES TROIS LOIS BILLOTTE

- La réglementation minière, qui prévoit que les permis d'exploitation sont désormais accordés par Paris du fait de l'importance stratégique du minerai.
- La création des communes, dotées d'un budget propre et qui sont placées sous le contrôle de l'État.
- La capacité de l'État à accorder, seul, des avantages fiscaux aux sociétés qui investissent.

Le Comité d'action pour l'autonomie de la Calédonie et la défense de la France, nouvellement créé, analyse ainsi les lois Billotte : « La liberté sera censurée, l'égalité, transformée en un système d'exploitation, et la fraternité, remplacée par du paternalisme. »



NIDOISH NAISSELINE, au centre, entouré de sa garde rapprochée, tous membres des Foulards rouges, 2 septembre 1970, La France australe, coll. SANC  
De gauche à droite : Robert Wayaridri, Enoka Waïa, Sio Storemu, Tahmumu Urene, Kaloï Richard Kaloï, Niane Kicine, Wapone Cawidrone, Nidoish Naisseline, Men Wayaridri, Lüen Wahnuhnu, Noël Wahuzue et Iate Enoka.

« Les Foulards rouges ont émergé au moment du boom du nickel. L'économie était florissante, mais la bonne santé économique du pays a entraîné aussi une vague d'immigration importante, et nous, les Kanak et les Calédoniens, nous nous sommes sentis en danger. Nous n'étions pas prêts à construire avec des gens qui venaient de l'extérieur et qui ignoraient ce que nous étions. Au fond, nous avions conscience qu'ils nous marchaient dessus et qu'ils fragilisaient notre communauté. » Nidoish Naisseline, premier Kanak diplômé de l'enseignement supérieur, fondateur du groupe des Foulards rouges

Le 21 novembre 1963, la loi Jacquinet supprime les ministres en Nouvelle-Calédonie, contre l'avis de l'assemblée locale. Le haut-commissaire de la République reprend l'essentiel de l'exécutif sous sa seule responsabilité. Cette disposition constitue une réforme statutaire qui confirme la volonté du gouvernement français d'abandonner toute idée d'autonomie interne.

# UN MAI 68 KANAK

**D**e retour au pays au début des années 70, après avoir suivi des études supérieures en Métropole, Nidoish Naisseline, Élie Poigoune, Fote Trolue, Déwé Gorodey et quelques autres sont à l'origine d'une prise de conscience de la communauté kanak qui aura des répercussions politiques et sociales considérables. Ils ont vécu l'effervescence de Mai 68 en France et reviennent imprégnés des idéaux anti-impérialistes et socialistes révolutionnaires véhiculés à l'époque, ainsi que des écrits de Frantz Fanon, Aimé Césaire, Albert Memmi ou du père Apollinaire Anova Ataba sur les notions de décolonisation, de racisme, de dignité. En Métropole, ils ont pu rencontrer et échanger d'égal à égal avec des Européens curieux de découvrir les éléments d'une culture différente, la culture kanak.

À leur retour à Nouméa, le choc est profond tant la société calédonienne de l'époque est imprégnée d'un racisme ordinaire, comme l'évoquera ultérieurement Élie Poigoune : « C'est 1968 qui a vraiment accéléré les choses. On était en contact avec des étudiants vietnamiens et algériens, on échangeait nos expériences. Et quand on rentrait ici, après avoir été mélangés avec d'autres, on se retrouvait à nouveau dans deux mondes séparés. C'est alors que tu réalises que l'Indigénat est supprimé depuis 1946, mais qu'en réalité, on vit encore dans des mondes séparés [...]. On vivait déjà ça avec nos parents. C'est quand tu reviens de France que tu prends conscience de la situation, parce qu'en France, tu es respecté comme tout le monde. »

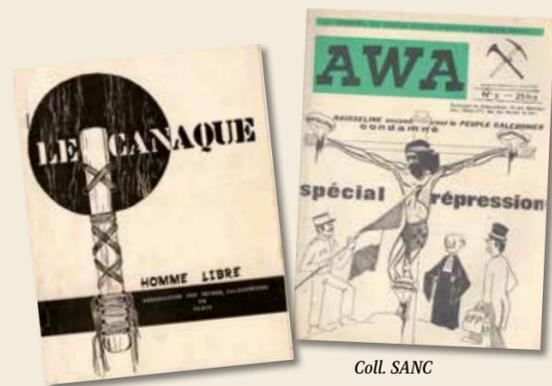
**« Elle [la communauté européenne de Nouméa] attribue aux indigènes des qualités telles que grands footballeurs, géniaux danseurs de pilou, incomparables pousseurs de cris guerriers, mais ne leur reconnaît pas la capacité de penser, d'aimer, de choisir entre le bien et le mal. Si l'homme devient réellement homme à partir du moment où il pense, d'après certaines paroles entendues à Nouméa, l'indigène serait à la frontière entre l'humanité et l'animalité. [...] Les Noirs [sic] de la Nouvelle-Calédonie doivent, dès les premiers instants où ils ouvrent les yeux sur le monde, apprendre à se mépriser ; tout concourt à les en persuader : le plaisir, l'argent, la beauté, Dieu sont blancs ; eux sont canaques. Comment ne se sentiraient-ils pas des êtres inférieurs ? »** Nidoish Naisseline

**« Il n'y avait plus d'endroits avec des écriteaux "Interdit aux Kanak", mais dans les restaurants, les serveurs rechignaient à les servir, faisaient comme si les Kanak n'étaient pas là. J'ai vécu ça vers 1972. Je venais de rentrer de Tunisie et j'étais déjà professeur au lycée. On était quatre ou cinq copains et on voulait manger dans un restaurant. On nous a dit : "Non, on ne peut pas vous faire entrer." Je ne pouvais pas l'accepter, donc j'ai dit aux autres : "Vous partez, mais moi je reste devant, je bloque l'entrée et je proteste." Ils ont fait venir la police, qui m'a embarqué. J'ai passé la nuit au trou : ils m'ont tabassé et ils m'ont gardé toute la matinée. Je n'ai pas pu assurer mes cours au lycée. »** Élie Poigoune



STATUE D'OLRY « DÉCORÉE », symbole de la répression de 1878 raillé, 1975, La France australe, coll. SANC

La reconnaissance de l'identité culturelle canaque s'inscrit dans diverses revendications, dont la mutation orthographique du mot « canaque » en « kanak ». Aussi, en 1972, « kanak » est désormais écrit avec deux K dans le périodique Réveil canaque.



Coll. SANC

Coll. SANC



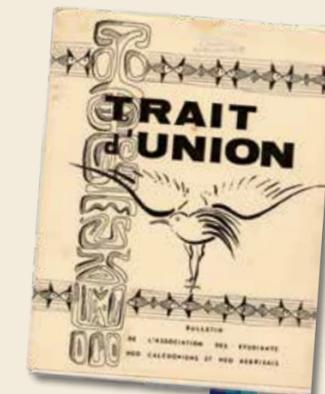
JEAN-PAUL CAILLARD, 1974, La France australe, coll. SANC

MAX CHIVOT, 1974, La France australe, coll. SANC

En mai 1973, le groupe Awa, soutenu par les Foulards rouges, le MPC d'Alain Bernut et d'autres donnent naissance à l'Union des jeunes calédoniennes (UJC), avec Max Chivot comme président. Sa devise « Divers mais égaux, unis malgré nos différences » résume son but d'unir la jeunesse du Territoire : « Perdons ces complexes d'infériorité que nos ennemis ont réussi à instiller en nous pour mieux nous exploiter. N'ayons plus honte d'être fils de Canaques, de Javanais, d'Arabes, de Malabars, de coupeurs de canne, de métis, de bagnards ou de prostituées ! »

**« Le pays devait évoluer, il fallait arrêter que tout se décide à Paris. 1968 a catalysé tout ça, et les lois Billotte de janvier 1969 nous ont donné du grain à moudre. En 1956, la loi-cadre Defferre avait donné l'autonomie à toutes les colonies, et ici, on en a écopé sans l'avoir demandée, si bien que les Caldoches se sont retrouvés avec des ministres de l'Union calédonienne, donc y compris kanak, puisque leur devise était « Deux couleurs, un seul peuple ». Mais en 1962, la loi Jacquinet supprime le Conseil de gouvernement et, en 1969, les lois Billotte déposent l'Assemblée territoriale des compétences minières, ce n'est pas rien, de la tutelle des communes, ce n'est pas rien non plus, et de l'éducation. L'inverse de la décolonisation. Pour moi, ça devient évident en 1969. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, avec deux camarades, on a écrit "À bas le colonialisme", "Calédonie libre" sur les murs de Nouméa. L'indépendance, c'était un slogan pour mettre un coup de pied dans la fourmière, il n'y avait rien de très élaboré encore. »** Jean-Paul Caillard

En Métropole, l'Association des étudiants néo-calédoniens et néo-hébridais édite le journal Trait d'Union puis le bulletin Le Canaque-Homme libre. « Comme le Blanc, le Canaque veut participer à la construction et à l'émergence d'un monde pleinement humain, il veut en d'autres termes être reconnu. » Trait d'Union, janvier-mars 1968



Coll. SANC

## HARO SUR LA COLONISATION

**T**rente ans plus tard, Jacques Lafleur, dans son autobiographie *L'assiégé*, portera un regard lucide sur cette incompréhension, confirmant ainsi la vision du fondateur des Foulards rouges : « Tous les événements

dramatiques passés sont dus à l'incapacité des Blancs et assimilés à reconnaître les Kanak et leur identité. Depuis toujours, ils ne l'ont pas fait par méchanceté mais, tout simplement, ils n'ont jamais essayé de comprendre la frustration des Mélanésiens et leur revendication identitaire. Peut-être même que la quasi-totalité d'entre eux n'a jamais ressenti ce bouillonnement et le malaise qui existait. »

Néanmoins, des relations différentes s'instaurent en Métropole entre étudiants kanak et calédoniens d'origine européenne tels que Jean-Paul Caillard, Max Chivot, Julien Dillenseger-Rodin ou Daniel Galinié. Les échanges sont riches au sein des associations étudiantes et permettent une compréhension et une reconnaissance mutuelles. Nidoish Naisseline se souvient de ses échanges avec Max Chivot, dont la mère, descendante de bagnard, avait été rejetée par une partie de la famille de son père, issue de la colonisation libre : « C'est ainsi que dans nos échanges, nous parvenions à lever le voile sur les souffrances de chaque côté. Je prends conscience que les humiliations et les exclusions n'ont pas eu lieu seulement chez nous. Il m'écoutait expliquer nos ressentiments et notre volonté d'exister. Chacun commençait par parler de lui et nous finissions par parler de nous. Nous les Calédoniens, avec notre histoire difficile et notre volonté d'avancer ensemble. » Ce sont donc des Calédoniens d'origine européenne qui débute la première action de terrain et ouvrent la période dite du « réveil kanak » et des « Foulards rouges ».

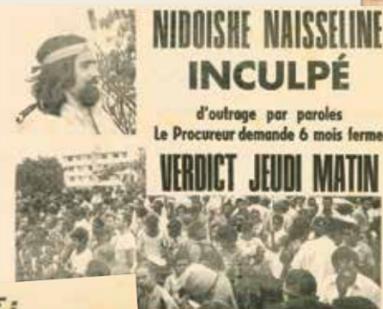
# LE COMBAT DES FOULARDS ROUGES

**F**in août 1969, après avoir subi des faits de discrimination dans un restaurant de Nouméa, Fote Trolue rédige un tract intitulé « Ne sommes-nous pas français ? », traduit en drehu et en nengone. Le 2 septembre, Nidoish Naisseline, en possession de ce même tract, est arrêté et emmené au commissariat de police de Nouméa, provoquant une émeute réunissant dans le centre-ville 400 Kanak qui réclament la libération du fils du grand-chef et portent des foulards rouges sur la tête ou au poignet, couleur traditionnelle du district de Guahma. Le mouvement des « Foulards rouges » est ainsi lancé autour de Nidoish Naisseline, sans qu'il ne se soit jamais réellement structuré ou organisé. Il fait paraître un journal intitulé *Le Réveil kanak*.

De 1969 à 1975, on assiste à une succession de manifestations non-violentes, de distributions de tracts anticoloniaux, suivie de répression et de condamnations des membres des Foulards rouges. Afin de se structurer politiquement, les jeunes décident de créer plusieurs groupes : Wayagui pour Maré, Atsaï pour Ouvéa, Ciciqadri pour Lifou et le groupe 1878 pour la Grande Terre. Ils se préparent à la constitution d'un parti indépendantiste. C'est ainsi qu'en 1976 est créé le Palika.

## « NE SOMMES-NOUS PAS FRANÇAIS ? »

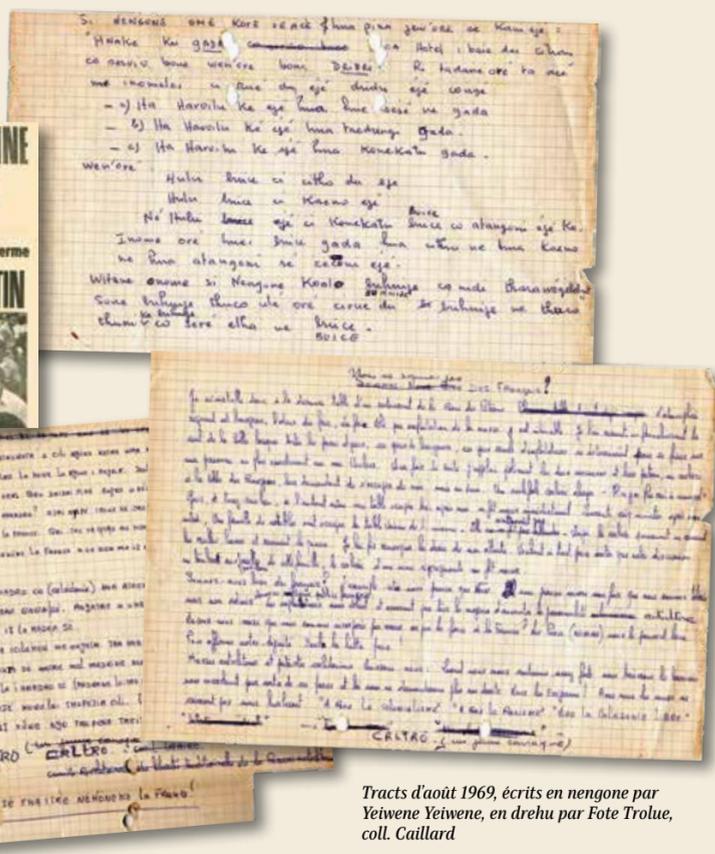
Lors de son procès en août 1970, dans l'affaire du tract révolutionnaire de 1969, Naisseline déclare : « Il est vrai que nous avions la volonté de commettre deux meurtres, celui du mythe de la supériorité raciale des Blancs et celui du mythe de la sauvagerie canaque. »



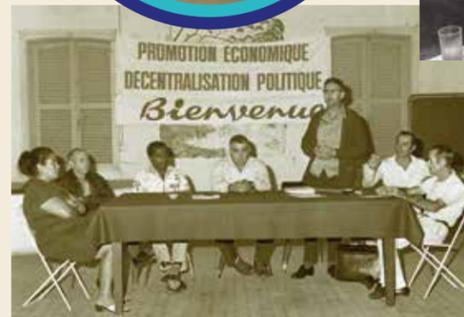
**ARRESTATION DE NIDOISH NAISSELINÉ.** Le Bulletin du commerce du 22 mars 1972, coll. SAVN. Nidoish Naisseline, fils du grand chef de Maré, est incarcéré en 1972 après un incident avec un sous-préfet. Il est condamné à six mois de prison, ce qui provoque une attaque du commissariat de police de Nouméa par des Kanak. La défense des institutions coutumières contre l'administration véhicule une idée qu'aucune formation politique n'avait encore émise : l'indépendance.



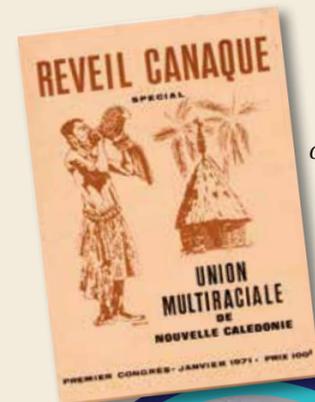
**PROCÈS D'ÉLIE POIGOUNE.** le 21 octobre 1974, La France australe, coll. SANC. En 1974 est créé « le groupe 1878 ». Ses membres manifestent contre le défilé militaire qui commémore traditionnellement la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, le 24 septembre. Ses dirigeants, Élie Poigoune, Henri Bailly et Déwé Gorodé, sont condamnés.



Tracts d'août 1969, écrits en nengone par Yeiwene Yeiwene, en drehu par Fote Trolue, coll. Caillard



**MOUVEMENT LIBÉRAL CALÉDONNIEN.** 1977, La France australe, coll. SANC. Georges Nagle, Jean Lèques, Robert Frouin, Armand Ohlen quittent l'Union calédonienne en 1971 et créent le Mouvement libéral calédonien (MLC), qui obtient cinq sièges aux élections territoriales de 1972.



Coll. SANC



**YANN CÉLÉNÉ UREGEI.** La France australe, coll. SANC. Le départ de l'UC de Yann Céléné Uregei en 1970 affaiblit plus sensiblement le parti en milieu kanak. En créant l'Union multiraciale, il enlève à l'UC six élus. En 1972, il a déjà cinq élus à l'Assemblée, avec des listes présentées dans toutes les circonscriptions.

Du côté de l'Union calédonienne, des lignes de fracture apparaissent. En effet, le « réveil kanak » a fait émerger la question nouvelle du nationalisme kanak. Yann Céléné Uregei, élu UC des îles Loyauté à l'Assemblée territoriale depuis 1967, se rapproche des Foulards rouges en dénonçant publiquement la répression qu'ils subissent. N'étant plus en phase avec son parti d'origine, il fonde, en 1971, l'Union multiraciale de Nouvelle-Calédonie. À l'inverse, certains militants européens, redoutant une évolution de l'UC vers l'indépendance, tentent d'en prendre le contrôle lors du congrès de 1971 et en sont exclus. Ils fondent alors le Mouvement libéral calédonien (MLC). Ainsi, affaibli par ces scissions, l'UC perd pour la première fois la majorité à l'Assemblée territoriale en 1972.

Alors que la crise économique s'installe, les revendications prennent une ampleur nouvelle à partir de 1975. Elles se traduisent, d'une part, sur le plan politique, par la première revendication d'indépendance de l'Union multiraciale de Yann Céléné Uregei, appuyée par les groupes politiques issus des Foulards rouges et par des élus de l'UC, et, d'autre part, sur le plan culturel, par l'organisation du festival Mélanésia 2000, porté par Jean-Marie Tjibaou.

La Nouvelle-Calédonie entre alors dans une période de radicalisation et de bipolarisation de la vie politique entre non-indépendantistes ou loyalistes et indépendantistes, qui va conduire aux « Événements » de 1981 à 1989, véritable guerre civile néocoloniale.

Le Conseil général, première assemblée délibérante élue en Nouvelle-Calédonie, est créé en 1885. Il devient Assemblée territoriale à partir de 1957, puis Congrès du Territoire à partir de 1984 et finalement Congrès de la Nouvelle-Calédonie en 1999. Se sont succédé en tant que présidents :

- 1947-1953 : Henri Bonneaud (Républicain libéral-conservateur),
- 1953-1955 : Pierre Bergès (UC),
- 1955-1956 : Fernand Legras (« Union », Républicain libéral-conservateur),
- 1956-1957 : Louis Eschembrenner (UC),
- 1957-1960 : Armand Ohlen (UC),
- 1960-1961 : René Héning (Rascal),
- 1961-1966 : Antoine Griscelli (UC),
- 1966-1970 : Armand Ohlen (UC),
- 1970-1972 : Jean Lèques (UC puis MLC),
- 1972-1973 : Michel Kauma (EDS, ancien vice-président du conseil de gouvernement),
- 1973-1975 : Yann Céléné Uregei (Union multiraciale puis FULK),
- 1975-1978 : Dick Ukeiwé (UD, RPC)

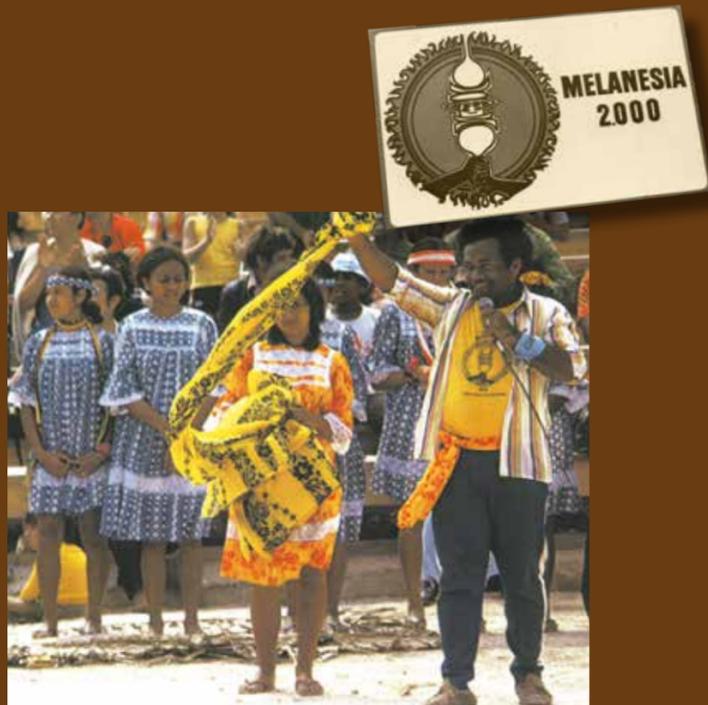
# LE CENTRE CULTUREL TJIBAOU, ABOUTISSEMENT D'UNE REVENDEICATION IDENTITAIRE

À la veille de l'inauguration du centre culturel Tjibaou (CCT), le 4 mai 1998, Octave Togna, directeur de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), rappelait que ce centre culturel « est le résultat d'une longue lutte pour la reconnaissance de la culture kanak ». L'événement fondateur de cette lutte a été l'organisation du festival des arts mélanésiens Mélanésia 2000, qui s'est tenu à Nouméa du 3 au 7 septembre 1975 sur le site de Plage 1000, au 6<sup>e</sup> km, à l'endroit précis où le centre sera édifié vingt ans plus tard. C'est également ce festival qui a marqué l'émergence de la revendication kanak sur la scène politique.

Les Mélanésiens ont appris l'histoire et la langue française à travers les manuels scolaires. En revanche, les Européens ont rarement reconnu la complexité de la société kanak. La colonisation politique et économique de la Nouvelle-Calédonie a même conduit les Kanak à nier leur propre identité. De génération en génération, la transmission orale a perdu de son influence sur une jeunesse de plus en plus tournée vers la société occidentale. Une société qui lui renvoyait pourtant un triste reflet d'elle-même. Selon les mots de Jean-Marie Tjibaou, l'homme mélanésien a « la honte de sa personnalité propre et le mépris de lui-même qu'il noie dans l'alcool ».

L'essor économique de la Nouvelle-Calédonie, lié au boom du nickel, va accentuer cette marginalisation des Kanak. Devant cet état de fait, une partie de la jeunesse se radicalise à partir de 1969 au sein du groupe des Foulards rouges, destiné à lutter contre le colonialisme. Parallèlement, un réseau associatif mélanésien se met en place, comme par exemple, en 1971, le Mouvement féminin pour un souriant village mélanésien, créé par Scholastique Pidjot (l'épouse du député Roch Pidjot). Cette association veut lutter contre l'alcoolisme et l'insalubrité des tribus tout en affirmant l'existence de la culture mélanésienne. Ce sont ces femmes qui, les premières, ont eu l'idée d'organiser une fête où les tribus se retrouveraient pour exposer leurs traditions. Ce projet est évoqué en août 1972 par Jean-Marie Tjibaou au sein du Centre de formation d'animateurs (CeFA). « Le groupe manifestera par cette fête qu'il existe et [qu'il entend] récupérer sa fierté, sa dignité », lance-t-il.

Après plus d'un an de réflexion, de comptes rendus et de discussions avec la haute administration française, un Comité pour le développement est créé en mai 1974 afin d'organiser un festival des arts mélanésiens intitulé Mélanésia 2000.



JEAN-MARIE TJIBAOU OUVRANT LE FESTIVAL, 1975, coll. ADCK



JACQUES IEKAWÉ,  
1984, photo A. Cidopua,  
coll. ADCK-CCT

En septembre 1975 s'ouvre à Nouméa le festival Mélanésia 2000, voulu et organisé par Jean-Marie Tjibaou, prêtre défroqué influencé par les thèses du père Anova, et Jacques Iekawé, premier chef d'administration kanak qui deviendra préfet. Ils sont tous deux des personnages hors norme, prônant le réveil identitaire kanak pour rendre sa dignité à leur peuple.

# LE CONTENU ET LES ACQUIS DU FESTIVAL MÉLANÉSIA 2000



ATELIER DE VANNERIE, 1975, La France australe, coll. SANC



ATELIER DE LANCER DE SAGAI OU DE COCO,  
1975, La France australe, coll. SANC



1975, La France australe, coll. SANC

Jean-Marie Tjibaou, désigné président de ce Comité pour le développement, accompagné de son trésorier Jacques Iekawé, présente les objectifs de la manifestation : définir la culture puis l'identité contemporaine kanak et les faire reconnaître auprès des autres communautés du Territoire. Pour ce faire, l'ensemble de la société kanak doit être intégré au projet.

Au contact de la civilisation européenne, la société autochtone s'est, de fait, transformée ; elle s'est enrichie pour les uns ou appauvrie pour les autres. En 1975, la revendication culturelle kanak passe donc nécessairement par un inventaire destiné à contribuer à la définition de cette culture. Avec l'aide du Mouvement pour un souriant village mélanésien, l'équipe du Comité pour le développement charge ses représentants de parcourir les tribus de l'archipel afin de récolter des éléments du patrimoine culturel mélanésien pouvant être exposés durant le festival et inviter les communautés à participer à la fête.

Une telle démarche ne peut se faire sans l'accord des autorités coutumières. Celles-ci, dans un premier temps, n'adhèrent pas toutes à ce projet de festival. En effet, les groupes révolutionnaires kanak des Foulards rouges et du groupe 1878 n'ont qu'un seul mot d'ordre : indépendance kanak. Ils publient des tracts appelant au boycott de la manifestation, mettant en avant la prostitution de la culture kanak et accusant le festival, financé en partie par l'État, de constituer une forme d'alibi pour le colonialisme.

Mais les animateurs itinérants poursuivent les chemins coutumiers à la rencontre des habitants des tribus pour remonter jusqu'aux conseils des anciens ou aux chefs de tribus, et ils vont réussir à convaincre les réticents. Leur travail aboutit à l'organisation entre le 23 février et le 23 août 1975 de huit mini-festivals régionaux, répartis sur l'ensemble de l'archipel. Ils servent à la sélection des groupes de chants et de danses qui se rendront au grand festival de Nouméa. Pour Philippe Missotte, alors responsable du CeFA, « ces manifestations furent la meilleure diffusion du projet. [...] Chacun avait pris conscience de l'importance de témoigner des particularités de son aire culturelle ».

# LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ NATIONALE KANAK

Entre populations de la Grande Terre et des Îles, entre gens du Nord et du Sud, de la côte Est et de la côte Ouest, les institutions politiques et matrimoniales, les types de poterie, de sculpture, les danses ou les légendes diffèrent, à l'image des vingt-huit aires linguistiques qui cohabitent sur l'ensemble du Territoire. Cette diversité culturelle rend difficile le sentiment d'unité du peuple kanak. En organisant une réflexion sur la définition de la culture kanak, les concepteurs du festival Mélanésie 2000 veulent aboutir à la constitution d'une identité kanak, à la prise de conscience des membres de cette communauté d'appartenir à un même groupe ethnique, à un même peuple, quels que soient les particularismes régionaux. C'est ainsi que le festival Mélanésie 2000 va rassembler des groupes représentatifs de toutes les aires culturelles, réunissant 2 000 participants, soit 7,5 % des Mélanésiens de plus de quinze ans vivant dans l'archipel. Les délégations comprennent 270 personnes de la côte Ouest, 221 de la côte Est, 42 du Nord, 503 du Sud et 803 des Îles. Ces chiffres marquent l'ampleur de la mobilisation.



PLAN DU SITE. 1975, La France australe, coll. SANC

Pour cimenter le sentiment unitaire kanak, les organisateurs développent sur la scène du festival des éléments fédérateurs à forte connotation symbolique. Le rôle majeur accordé à la coutume est affirmé dès l'ouverture du festival par une grande cérémonie d'accueil des clans.

Le 3 septembre 1975, de 19 heures à 21 heures, les délégations présentes à Mélanésie 2000 effectuent une grande coutume commune devant les 6 000 spectateurs de la soirée. Rassemblés sur l'aire scénique, les délégations et les responsables du Comité échantent leurs dons composés d'ignames, de tabac, d'argent, de manous, de colliers de coquillages et de monnaies kanak. La cérémonie est entrecoupée de discours d'arrivée et de remerciements. Chaque participant, conformément à la tradition, s'exprime dans sa langue d'origine et n'est donc pas totalement compris par les autres groupes. En revanche, le sens profond du discours, des gestes et des dons, est parfaitement perçu.



COUTUME D'OUVREURE. 1<sup>ER</sup> JANVIER 1975. La France australe, coll. SANC

Le festival se déroulant sur une terre appartenant aux chefferies du Sud, la délégation du Sud est chargée d'accueillir les autres clans.

## DE TÉA KANAKÉ... À LA DÉSILLUSION

L'autre temps fort du festival est un jeu scénique intitulé *Téa Kanaké*, regroupant trois cents acteurs et composé de trois tableaux qui évoquent l'histoire du peuple kanak. Cette reconstitution de la société traditionnelle a été rédigée par Georges Dobbelaire, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Iekawé d'après les souvenirs de vieux Kanak, mais aussi d'après les notes du pasteur Maurice Leenhardt. Le point d'orgue du premier tableau est l'investiture du nouveau chef Téa Kanaké, qui énumère sa généalogie. La volonté de Jean-Marie Tjibaou est d'imposer un mythe unificateur de l'ensemble du peuple kanak, descendant d'un seul et même ancêtre commun. Dans le second acte, qui souligne l'unité des Kanak dans la douleur face aux abus coloniaux, Téa Kanaké, élevé au rang de héros national, se révolte contre l'injustice et finit par être emprisonné. Enfin, dans le troisième acte, Téa Kanaké fait un plaidoyer en faveur de la paix, de l'échange fraternel, de l'entente et du respect entre les deux communautés, présentant la richesse de l'archipel et de sa civilisation. Le spectacle s'achève par ces mots : « *Nos fêtes sont le mouvement de l'aiguille qui sert à lier la paille au sommet de parole. [...] Et nous voulons que soit brûlée la haine et que soit clair le chemin de notre avenir et fraternelle notre maison ; afin que tous les brins ne forment qu'un seul toit comme nos mots ne forment qu'un seul cercle que nous ouvrons à tous les autres peuples. Tel est le cri que je lance !* » C'est un message d'accueil et de paix à destination des Européens, à la condition qu'ils reconnaissent le peuple kanak.

Bien des Calédoniens se sentent majoritairement exclus de ce spectacle. Pourtant, ce festival n'était, dans l'esprit de Jean-Marie Tjibaou, qu'une première étape : celle de la reconnaissance du peuple kanak. Il envisageait, dans un second temps, d'organiser un Calédonia 2000, qui aurait permis de réunir toutes les communautés du Territoire, une sorte de destin commun avant l'heure.

En raison d'une incompréhension et d'une difficulté de communication en cette année 1975 où des élus revendiquent l'indépendance, le dialogue se bloque entre les communautés et ce noble projet est ainsi abandonné. Déçu, Jean-Marie Tjibaou se tourne vers la politique : il sera élu maire de Hienghène en 1977, vice-président de l'UC en 1978, vice-président du Conseil de gouvernement en 1982, président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) en 1984, et président du gouvernement provisoire de Kanaky quelques mois plus tard.

Extrait : Le centre culturel Tjibaou, dernier des « Grands Travaux de la République » de François Mitterrand, symbole de l'identité culturelle kanak. *mémoire de maîtrise, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 166 p. d'Olivier Fandos - TER de maîtrise - 2001 - Université de Pau*



REPRÉSENTATION DE TÉA KANAKÉ. 5 septembre 1975, La France australe, coll. SANC

Les politiciens refusent de venir au festival, même ceux de l'Union calédonienne, à l'exception de Roch Pidjot. Les associations de femmes et celles liées aux Églises sont présentes. Et « le petit peuple de Nouméa venu en masse, par milliers et en famille, tout au long de la journée, s'amuse bien et capte tout, réagissant sans hostilité », note Jean Guiart (1996)



La France australe, 1975, coll. SANC

Le Calédonien Michel Reuillard, qui fit ses études en France en 1975, reproche aux organisateurs du festival d'avoir ignoré les autres communautés. « Je ne pouvais pas avoir confiance dans ce processus d'échanges précisément parce que la culture européenne, et en particulier celle des Européens blancs, n'était pas reconnue, pire, alors même que sa seule existence restait hors du champ de vision ! Au bout du bout, si les Mélanésiens devaient triompher, il y aurait fort à craindre que la société calédonienne dans son ensemble ait tout à perdre. »

# Architecture administrative

**1948**

**LE COMMISSARIAT DE POLICE,**  
avenue de la Victoire – Henri Lafleur, coll. SAVN  
Conçu par l'architecte Georges Derquennes avec un rez-de-chaussée très haut et un premier étage appareillé de briques

Petit plus : le bâtiment sera agrandi et les façades seront alors masquées par des auvents en tôle cassant l'harmonie des proportions.



**1950**

**LE CONGRÈS,**  
boulevard Vauban  
Construit par l'entrepreneur Pierre Gomez, chef du service de l'urbanisme sous le gouvernement Lenormand

**1960**

**LE PALAIS DE JUSTICE**  
Conçu par l'architecte Vladimir Perm et construit par la SETEC, il est inauguré le 1<sup>er</sup> mars 1960.



Lors du procès d'Élie Poigoune, 29 octobre 1974, La France australe, coll. SANC



**1957**

**LA RÉSIDENCE DU HAUT-COMMISSAIRE**  
Conçue par l'architecte Jacques Rampal, coll. Rampal



Dessin du projet de Vladimir Perm, 1959, coll. Sud Pacific

**1965** LE PALAIS DU GOUVERNEMENT TERRITORIAL,  
avenue Doumer, en cours de construction, 1963, coll. Sud Pacific



Conçu par l'entreprise Mary selon le procédé Lift Slad  
Petit plus : le bâtiment, ultérieurement appelé immeuble Iekawé, devait rassembler tous les services administratifs territoriaux.



Concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

**1964**

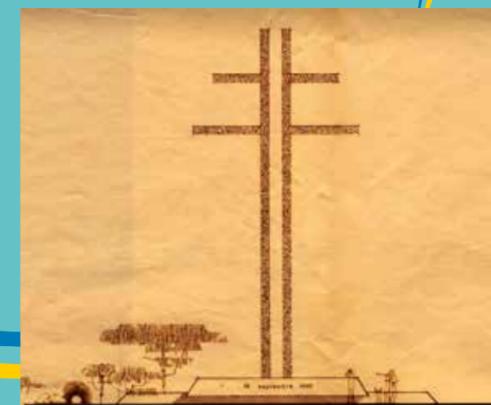
**LA MAISON DU COMBATTANT,** avenue de Gaulle, coll. Sud Pacific  
Conçue par l'architecte Gabriel Cayrol, elle est inaugurée le 16 mai 1964.



1964, coll. Sud Pacific

**1972**

**LA CROIX DE LORRAINE**  
Conçue par les architectes Jacques Rampal et François Raulet à la demande du Comité pour l'édification d'un monument en l'honneur du général de Gaulle, elle est édifiée au Mont-Coffyn et inaugurée le 18 juin 1973, lors de la commémoration du 33<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel.  
Petit plus : elle pèse 24 tonnes pour une hauteur de 19,40 mètres et peut résister à des vents de 200 km/h.



**1975**

**LA CLINIQUE DE MAGENTA,** 1975, La France australe, coll. SANC  
Elle est inaugurée le 15 décembre 1975.

# Femmes remarquables

Les femmes sont peu nombreuses sur la scène politique locale durant les Trente Glorieuses. Elles œuvrent cependant intensément dans le monde associatif et dans celui de la santé ou de l'éducation.



**Lucie Lods (1908-1999)**, 1<sup>ère</sup> Calédonienne médecin



@ADCK-Centre culturel Tjibaou

**Scholastique Pidjot (1914-1984)**, fondatrice du Mouvement pour un souriant village mélanésien en 1971



**Jeanne Tunica y Casas (1894-1972)**, fondatrice du Parti communiste calédonien



**Pauline de Aranda-Fouchet (1882-1953)**, inscrite sur les listes municipales en 1947



**Caroline Newedou dite Sœur Caro**, fondatrice du foyer Béthanie en 1964



**Jacqueline Ekroyat (1931-2016)**, médecin qui crée le centre médico-scolaire dans les années 1960



**Emma Meyer (1910-1987)**, infirmière engagée dans les mouvements de jeunesse



**Sœur Othilde**, décorée de la Légion d'honneur en 1953 et du Prix Raoul Follereau en 1957 pour son dévouement auprès des lépreux



**Laurentine Teyssandier de Laubarède (1909-2007)**, directrice d'école, 1<sup>ère</sup> Calédonienne commandeur des Palmes académiques



**Déwé Gorodé (1949)**, Foulard rouge



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANGLEVIEL F., 2008. « La Nouvelle-Calédonie en 1958, ou la primauté du territorial sur le national », *Outre-mers*. Revue d'histoire, p. 133-145

APOLLINAIRE A., 2005. *Calédonie d'hier, Calédonie d'aujourd'hui, Calédonie de demain*, Nouméa, mairie de Mouindou, 303 p.

BANARÉ E., 2014. *Littérature et identité postcoloniales kanak : lire, écrire et agir avec Fanon (1969-1973)*, Nouméa, UNC.

BROU B., 1982. *1945-1977, 30 ans d'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie, 219 p.

CHAPPELL D., 2018. *Le réveil kanak*, Nouméa, UNC, 320 p.

CHATENAY G., 1993. *Itinéraire d'un enfant de Thio ou le défi calédonien*, Nouméa, Globasia, 380 p.

GUILLEBAUD J.-C., 1975. « La Nouvelle-Calédonie ou la nouvelle ère du nickel », *Des Caraïbes au Pacifique, les petites France d'outre-mer*, Paris, Le Monde, p. 29-39

FANDOS O., 2001. *Le centre culturel Tjibaou, dernier des « Grands Travaux de la République » de François Mitterrand, symbole de l'identité culturelle kanak*, mémoire de maîtrise, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 166 p.

HÉBERT P., 2017. *L'émergence de l'indépendance kanak, entretien avec Jean-Paul Caillard et Élie Poigoune*, Nouméa, Mouvements des idées et des luttes, 11 p.

KOTRA W., 2016. *Nidoïsh Naisseline, de cœur à cœur, entretiens*, Tahiti, Au vent des îles, 171 p.

LAFLEUR J., 2000. *L'assiégé*, Paris, Plon, 269 p.

LEENHARDT M., 1922. *La Grande Terre, mission de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Missions évangéliques, 168 p.

LEVALLOIS M., 2018. *De la Nouvelle-Calédonie à Kanaky*, France, Vents d'ailleurs, 530 p.

NAISSELINE N., 1969. « Aspects noirs du problème blanc », *Canaque homme libre*, Paris, Association des étudiants de la Nouvelle-Calédonie, p. 6-7

TJIBAOU J.-M., MISSOTTE P., CRIVES C., FOLCO M., 1976. *Kanaké, Mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, Paris, Journal de la Société des océanistes, p. 105-108

TJIBAOU J.-M., cité par MISSOTTE P., 1985. *Endogène et exogène en développement mélanésien de Nouvelle-Calédonie, une décennie 1970-1980*, chapitre V « Le festival Mélanésia 2000 », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, École des hautes études en sciences sociales, Paris

TOGNA O., 1998. « Être kanak ensemble », *Mwà Véré* n°20, Nouméa, ADCK, p. 18-19

CAZAUMAYOU J. et DE DECKKER T., 2000. *Gabriel Païta, témoignage kanak*, Mondes océaniques, L'Harmattan, Paris, 273 p.

GUIART J., 1959. *Destin d'une église et d'un peuple (1900-1959). Étude monographique d'une mission protestante*, Mouvement du Christianisme social, Paris.

HOUDAN O., 1998. *Maurice Lenormand, 40 ans de vie politique en Nouvelle-Calédonie (1951-1988)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lille

KURTOVITCH I., 2000. *La Vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940-1953*, thèse de doctorat d'histoire, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 690 p.

KURTOVITCH I., 1997. *Aux origines du F.L.N.K.S., l'U.I.C.A.L.O. et l'A.I.C.L.F. (1946-1953)*, Nouméa, Île de Lumière, 145 p.

LEBORGNE J., 2005. *Nouvelle-Calédonie 1945-1968, La confiance trahie*, Paris, L'Harmattan, 602 p.

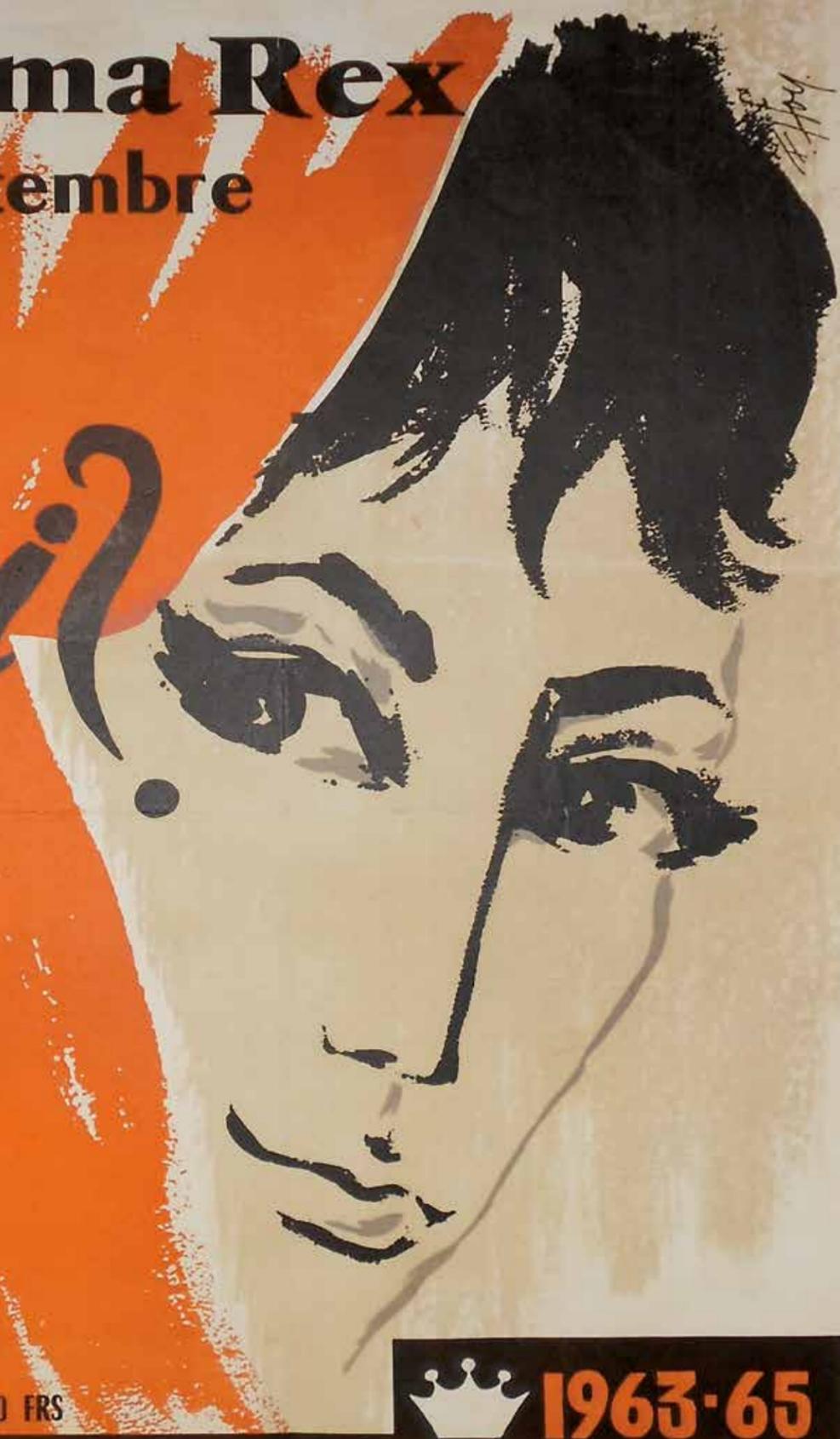
MARESCA P., 2011. *L'exception calédonienne, petites histoires humaines et politiques de la grande histoire calédonienne (1970-2011)*, Nouméa, GRHOC, 207 p.

SORIANO É., 2013. *La fin des Indigènes en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Khartala, 312 p.

TRÉPIED B., 2010. *Une mairie dans la France coloniale, Koné, Nouvelle-Calédonie*, Recherches internationales, Paris, Karthala, 345 p.

**Cinéma Rex**  
**20 Septembre**

*Qui?*



PRIX DES PLACES : 200 FR\$

 **1963-65**

**Miss Calédonie**

IMPRIMERIE GÉNÉRALE CALÉDONNIENNE - MOTOR POOL - NOUMÉA

Coll. MDVN

CHAPITRE

**3**

# DU BABY-BOOM

à  
une

# VILLE PLURIELLE

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, dans un archipel majoritairement rural, la population nouméenne plafonne à environ 11 000 habitants. La présence de Kanak et d'Asiatiques y est relativement marginale. Mais avec la fin de l'Indigénat et du travail sous contrat, le chef-lieu voit successivement arriver des gens de Brousse, Européens, Kanak ou Asiatiques, à la recherche d'un emploi. Tandis que certains comme les Javanais et les Vietnamiens retournent dans leur pays devenu indépendant, des Européens et des Polynésiens débarquent lors de la flambée des cours du nickel. La population nouméenne se diversifie, façonnant durablement l'identité plurielle de la ville comme celle de certains centres de Brousse.

L'école devenant obligatoire pour tous, plus de quarante établissements scolaires sont construits en trente ans à Nouméa. De tous les territoires de l'outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie compte alors le plus grand nombre d'enfants scolarisés ! À l'image de la religion et de la vie associative, l'école contribue à créer du lien et des solidarités. Un désir de vivre ensemble semble naître, contrarié par la blessure coloniale encore très prégnante. Chaque communauté demeure repliée sur elle-même, craignant l'Autre, perçu tantôt comme un « envahisseur », tantôt comme un « allié ».



# NOUMÉA DES BOOMS, NOUMÉA PLURIELLE

PIERRE-CHRISTOPHE PANTZ,  
docteur en géopolitique

**A**u sortir de la Seconde Guerre mondiale, Nouméa est une petite ville ultra-marine des antipodes dont la population s'est stabilisée aux alentours de 11 000 habitants depuis le début du siècle. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'atonie de la croissance démographique du chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie pendant la période 1901-1936 : une politique de concessions rurales justifiant des départs vers la Brousse et le contexte économique difficile de la fin des années 1920 causant de nombreux retours en Métropole. Même si la période suivante, 1936-1956, est plus floue d'un point de vue statistique avec de nombreuses inconnues, on sait que la croissance démographique de Nouméa a été particulièrement et momentanément impactée par la Seconde Guerre mondiale. L'arrivée de nombreux contingents militaires américains a considérablement contribué à accélérer la croissance urbaine, se matérialisant notamment par l'émergence de nouveaux quartiers : Motor-Pool, Receiving, Anse-Vata, Vallon-du-Gaz et Magenta, avec la construction de l'aérodrome. Au lendemain de la guerre et après le départ des troupes américaines, Nouméa retrouve l'image d'une petite ville française de province, sans véritable identité océanienne : elle est surnommée « Nouméa la Blanche ». En observant les clichés réalisés le 24 septembre 1953, à l'occasion des fêtes du centenaire, il est d'ailleurs difficile de s'imaginer que ces scènes se déroulent à Nouméa.

## BOOM DÉMOGRAPHIQUE : UN ARCHIPEL RURAL DEVENANT RADICALEMENT URBAIN

D'un point de vue théorique, l'accroissement démographique s'appuie généralement sur deux composantes majeures : le solde naturel positif (différence entre naissances et décès) et l'accroissement migratoire (interne ou externe).

Rien ne laisse présager l'extraordinaire révolution démographique que va connaître la Nouvelle-Calédonie et plus spécifiquement la ville de Nouméa jusqu'en 1975. L'expression « les Trente Glorieuses », caractérisant pour de nombreux pays une période exceptionnelle de prospérité et de développement de 1945 à 1975, n'aura d'ailleurs jamais aussi bien porté son nom. En effet, en trente ans, la population calédonienne a doublé (62 700 en 1946 et 133 233 en 1976).

En quoi ce « boom » démographique a-t-il contribué à transformer durablement la population nouméenne ? Afin de répondre à cette problématique, il convient de revenir sur les principales causes et caractéristiques démographiques de cette explosion urbaine et d'analyser cette période en termes de recomposition sociale et ethnique.

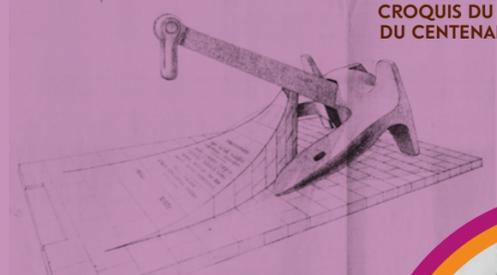
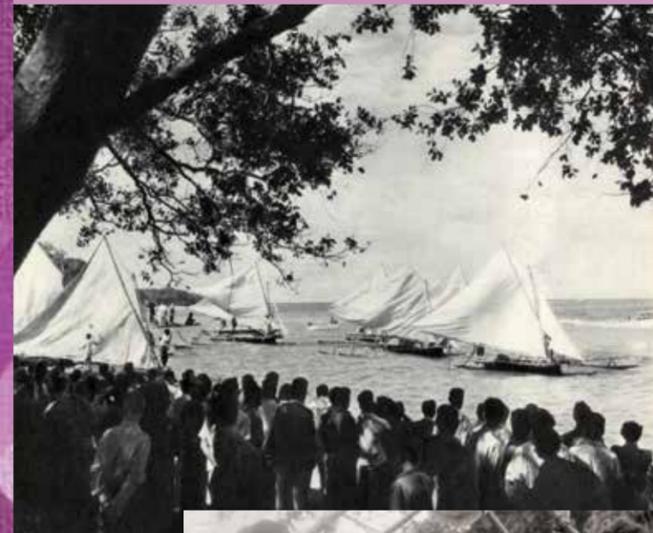


CHARS DU DÉFILÉ DU CENTENAIRE,  
Nouvelle-Calédonie 1853-1953 de J. Mariotti

La reine du centenaire, Danielle Gastaldi, ouvre le cortège des chars des provinces de France. Leur réalisation a mobilisé les maisons de commerce pendant plus d'un an. Ballande a le char de la Guyenne et de la Gascogne, Barrau, celui de la Provence, La Havraise, celui de la Normandie...

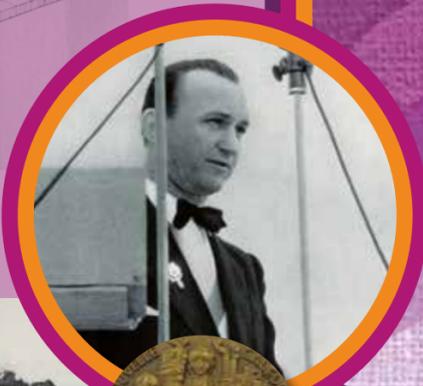
## 1953 : l'année du centenaire

Dans la préface de son livre sur le centenaire de la présence française en Nouvelle-Calédonie, Jean Mariotti s'insurge contre la méconnaissance des Territoires d'outre-mer chez les Métropolitains. Aussi les festivités sont l'occasion de mettre en lumière cette France du Pacifique. De nombreux ouvrages sont édités, des articles de presse publiés, des colifichets de tous ordres réalisés. Le ministre de la France d'outre-mer, Louis Jacquinot, se rend sur le Territoire pour les journées de septembre ; « La communauté des sentiments qui nous unissent fortifiera la position de la France d'outre-mer ! », lance-t-il dès son arrivée.



CROQUIS DU MONUMENT  
DU CENTENAIRE, coll. SAVN

LE DÉPUTÉ MAURICE LENORMAND,  
Nouvelle-Calédonie 1853-1953 de J. Mariotti  
Un monument du centenaire est inauguré en baie de l'Orphelinat. Le député Maurice Lenormand proclame alors : « Nous sommes en route vers le deuxième centenaire, celui que verront nos petits-enfants ! »



ANIMATIONS NAUTIQUES,  
Nouvelle-Calédonie 1853-1953 de J. Mariotti  
Concours en tout genre, expositions, défis sportifs, les animations sont multiples. À l'Anse-Vata, le vieux Gabriel de l'île Ouen remporte la régates des pirogues tandis que Robert Gervolino gagne celle des bateaux à moteur équipés des premiers hors-bord en baie de l'Orphelinat.

MÉDAILLE DU  
CENTENAIRE DE  
NUMA DALY,  
coll. SAVN



## LA MONIQUE

Dans la nuit du vendredi 31 juillet au samedi 1<sup>er</sup> août 1953, 126 Calédoniens disparaissent dans le mystérieux naufrage du caboteur, entre Maré et Goro. La Nouvelle-Calédonie est alors d'humeur festive puisqu'elle s'apprête à célébrer dans l'allégresse les fêtes du centenaire, mais l'incrédulité, la consternation et le chagrin vont immédiatement endeuiller toutes les communautés. « Il ne s'agit pas d'un simple fait de mer, c'est un fait historique, un fait social, un fait que l'on partage entre Calédoniens », note Louis-José Barbançon. Une sorte de destin commun tragique.



SCOUTS UNIONISTES AU JAMBOREE DE KOÉ, coll. Martin

Un flambeau allumé à Balade quitte le lieu de la prise de possession et, d'étape en étape, de tribu en tribu, est acheminé jusqu'à Nouméa par des porteurs. Le dernier relais, Dumbéa - Nouméa, est assuré par les scouts. Du 14 au 21 septembre, 400 jeunes des différentes obédiences du scoutisme se sont retrouvés sur la plaine de Koé, à Dumbéa, pour une semaine inoubliable de bonne humeur et de fraternité.



# MIGRATIONS INTERNES ET EXTERNES À NOUMÉA

L'accroissement démographique de la commune de Nouméa s'inscrit dans le contexte mondial dit des « Trente Glorieuses », synonyme de prospérité économique (notamment du secteur tertiaire), d'essor urbain et de rebond démographique. Ainsi, au lendemain de la guerre, Nouméa bénéficie d'un important exode rural de colons d'origine européenne, d'Asiatiques (Indochinois ou Javanais) mais également de Kanak, qui bénéficient de l'abolition du régime de l'Indigénat (1946) leur offrant la possibilité d'une libre circulation et d'une libre résidence. Le décollage économique de Nouméa au moment de l'après-guerre et ses besoins croissants en main-d'œuvre vont donc favoriser une première vague migratoire interne. En dix ans, la population de Nouméa va doubler (22 235 en 1956), et en vingt ans tripler (34 990 en 1963).

Malgré un fléchissement de son taux annuel moyen d'accroissement démographique entre 1963 et 1969 (3,03 % pour cette période contre 6,63 % entre 1956 et 1963), Nouméa va connaître un second rebond démographique, celui lié au « boom » du nickel (1968-1972), favorisé cette fois-ci par une vague migratoire externe. Dans le contexte international, la demande en nickel (et donc son cours) a doublé en moins de dix ans, ce qui va favoriser l'ouverture de nouveaux centres miniers, l'agrandissement de l'usine de Doniambo (SLN) et l'immigration d'une main-d'œuvre extérieure, estimée à 20 000 personnes pour cette période. Cette prospérité touche l'ensemble des secteurs (bâtiment, commerce, services) et favorise le plein emploi. Le recensement de 1976 enregistre 56 078 personnes habitant le chef-lieu, soit cinq fois plus que trente ans auparavant, et le taux annuel moyen d'accroissement démographique pour la période 1969-1976 grimpe à 4,29 % pour la seule commune de Nouméa. À titre de comparaison, en Brousse, pour la même période, ce taux est approximativement deux fois moins important (2,34 % par an). On estime donc que, pendant cette période, Nouméa a capté l'essentiel de cet accroissement migratoire externe.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE NOUMÉA (1946-1976)

Source : comptage de la population, recensement INSEE

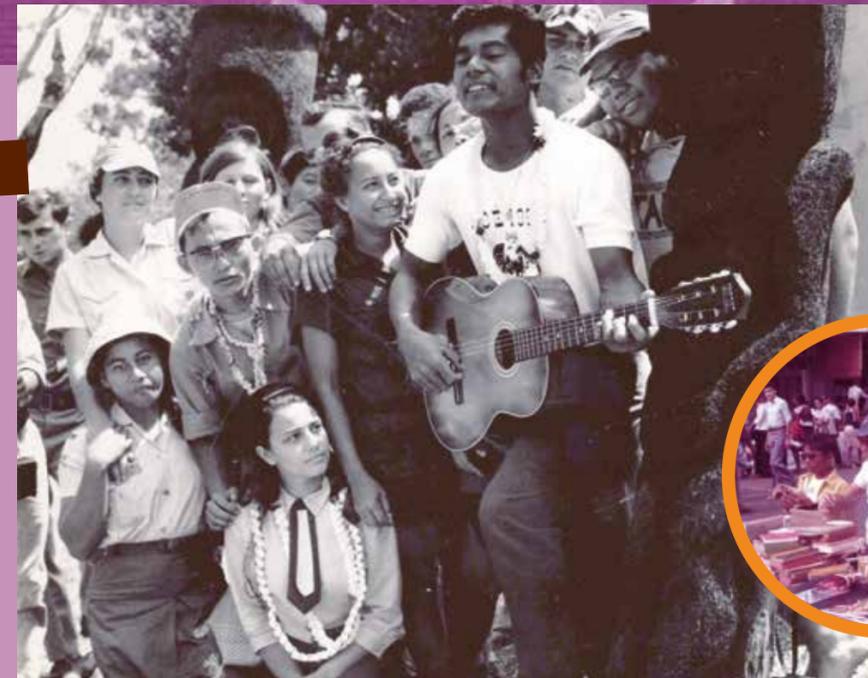


AFFLUENCE À LA GRANDE BRADERIE. 1965, coll. Sud Pacific



## HORS DE LA SPHÈRE FAMILIALE

« Alors que ma prime enfance s'était déroulée dans un environnement familial et 100 % calédonien, je découvris alors un nouveau genre de vie avec les copains de classe métro, tandis que le scoutisme fut un formidable intégrateur pour les nouveaux arrivants. Ces années-là correspondent également à l'arrivée des premiers Kanak dans nos classes. » Yves Jacquier



RASSEMBLEMENT DES JEUNES SCOUTS DU PACIFIQUE LORS DU PACIFIC BOOM, 1968, coll. privée

## Comment créer un pays francophone supplémentaire

Entre 1969 et 1976, bien que de nombreux Asiatiques nés en Nouvelle-Calédonie se voient toujours exclus des droits associés à la citoyenneté française, le haut-commissaire Laurent Péchoux accorde le droit d'immigrer sur le Territoire aux populations originaires des pays européens membres du marché commun. En 1972, alors que le boom du nickel est terminé et que la Nouvelle-Calédonie découvre les affres de la crise économique, la France crée une agence officielle de recrutement à Paris pour attirer les immigrants ainsi qu'un centre d'accueil à Nouméa. Ces migrants sont appelés « les colons Messmer », puisque ce sont les directives du Premier ministre Pierre Messmer qui doivent permettre de « faire du Blanc », selon la formule du maire de Nouméa, Roger Laroque.

« La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones. [...]

À court et moyen termes, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. » Pierre Messmer, Premier ministre, dans une lettre en date du 19 juillet 1972 adressée à Jean François-Deniau, secrétaire d'État aux DOM-TOM.

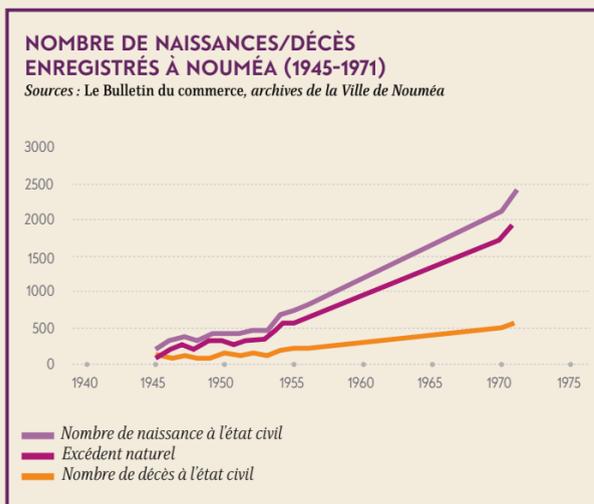
Cette initiative crée des réactions de mécontentement tant dans le monde mélanésien que calédonien. Le Mouvement populaire calédonien d'Alain Bernut vote même parfois à l'Assemblée territoriale avec l'Union calédonienne et l'Union multiraciale néo-calédonienne, par rancœur partagée à l'encontre des envahisseurs « zoreilles » venus de France. En octobre 1970, l'Assemblée générale des Nations unies avait pourtant adopté la résolution 2621 destinée à conforter les pays membres pour qu'ils mettent en œuvre les résolutions sur la décolonisation adoptées en 1960. En encourageant l'immigration qui augmente mécaniquement la population de l'île de plus de 20 %, avec près de 20 000 nouveaux immigrants entre 1969 et 1976, le gouvernement français a délibérément ignoré la résolution de l'ONU et sans doute contribué à la radicalisation de la jeunesse kanak.

# ACCROISSEMENT NATUREL ET TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Si l'apport migratoire (interne et externe) a été déterminant pour l'accroissement démographique de Nouméa entre 1945 et 1975, le solde naturel (le nombre de naissances moins le nombre de décès) de la commune a également été prépondérant.

En vingt-six ans, le nombre de naissances a été multiplié par douze (202 en 1945 contre 2 412 en 1971) tandis que le nombre de décès a progressé, mais dans des proportions beaucoup plus modestes (131 en 1945 contre 539 en 1971). Bien évidemment, la hausse constatée du nombre de décès ne signifie pas une hausse de la mortalité, mais relève uniquement de la forte augmentation de la population de Nouméa.

Au regard de ce graphique, on constate que le décalage entre la progression du nombre de naissances et celle du nombre de décès a contribué à faire progresser de façon significative l'excédent naturel. Ainsi, Nouméa est passée d'un solde naturel de 71 personnes en 1945 à 1 873 en 1975. Cette explosion est comparable au processus de « transition démographique » déjà traversé par la plupart des pays.



MANUELS DE GÉOGRAPHIE, 1964 et 1969, coll. MDVN

LE LIVRE DE LECTURE CALO ET LILI, coll. Viale

## DES PROGRAMMES ADAPTÉS

La mise en place du statut d'autonomie du Territoire avec la loi-cadre Defferre instaure un ministère local de l'Enseignement pour accompagner le système éducatif en pleine expansion. Il est supprimé dans le cadre de la recentralisation en 1963 ; un vice-recteur est alors nommé.

Cependant, dès ces années, une réflexion est menée pour concevoir des ouvrages scolaires adaptés à la Nouvelle-Calédonie. Un livre de lecture de niveau CP est réalisé en 1960 par l'inspecteur A. Wery et illustré par Suzanne Maniquant. Des manuels de géographie pour le primaire et le secondaire, supervisés par le ministre de l'Éducation Jean Le Borgne, sont également édités. Un livre d'histoire intégrant les données historiques de la Nouvelle-Calédonie est publié en 1975 par Jack Mainguet et la Société d'études historiques.



1963, coll. Jacquier

ENFANTS DES PETITES SECTIONS



1963, coll. privée



1963, coll. Meyer

En avril 1951, les jeunes Kanak peuvent prétendre aux mêmes bourses scolaires que les Européens. Cette proposition du gouverneur est adoptée après l'injonction d'Henri Bonneaud :

*« Qu'ils soient fils de chefs ou pas, s'ils ont les dispositions leur permettant de s'instruire convenablement, il n'y a pas de raison pour que ces bourses leur soient refusées. Il appartient à l'administration responsable de juger si ces enfants méritent l'attribution d'une bourse ou s'ils ne la méritent pas. La question financière est secondaire à mon avis. »*

### LYCÉENS DANS LES RUES.

10 avril 1973, La France australe, coll. SANC

2 500 lycéens se mobilisent à Nouméa contre la suppression des sursis militaires décidée par la loi Debré.



« L'ampleur du rajeunissement de la population explique que le Territoire ait dû dépenser en 1976, sur ses fonds propres ou ceux de l'État, l'équivalent de 40 % de son budget pour faire face au besoin scolaire. Depuis 1971, le nombre d'enfants scolarisés s'est accru de 37 %. Cette croissance annuelle de l'ordre de 5 % s'explique à la fois par la jeunesse de la population calédonienne, par la structure également jeune de la plupart des familles venues de l'extérieur et par la précocité de plus en plus grande de la scolarisation. » Le vice-recteur R. Bruel, in Bulletin de la Chambre de commerce et d'industrie en 1976

## Un peuple jeune

Dès le début de la colonisation, des écoles sont mises en place, principalement pour la communauté européenne. Les indigènes sont instruits dans les écoles des missions, ce qui permet de diffuser de la langue française et de « réduire une certaine hétérogénéité culturelle de la société calédonienne ». Mais ce n'est qu'en 1957 que l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit pour tous, et en 1958 que le secondaire est ouvert aux Kanak. Ainsi, les Mélanésiens, qui représentent 15 % des effectifs de l'école publique en 1957, forment 39 % des élèves du public en 1966 et 44 % en 1977.

Quant à l'enseignement privé, il reçoit encore plus du tiers de la population scolaire en 1970. Il est représenté par trois associations confessionnelles : la DEC (catholique), la FELP et l'ASEE (protestantes). Elles seront dopées par la loi Debré (enseignement privé sous contrat), qui sera appliquée en Nouvelle-Calédonie à partir de 1978.

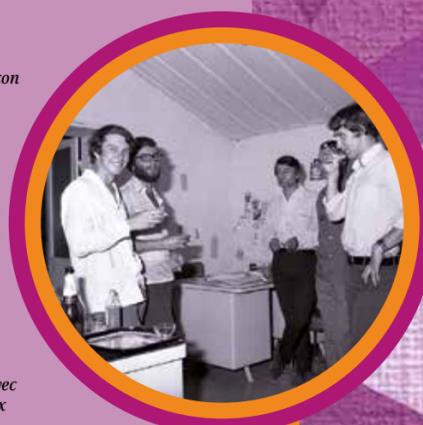
Cette même année, les illettrés sont seulement 3 % chez les Européens, 14 % chez les Mélanésiens et 28 % chez les Wallisiens nouvellement arrivés. Mais pour les diplômés qui garantissent l'accès au pouvoir économique, 3 à 4 % sont détenus par les Kanak et les Wallisiens, et 87 % par les Européens. Rappelons qu'il a fallu attendre 1962 pour accueillir le premier bachelier kanak, Boniface Ounou.

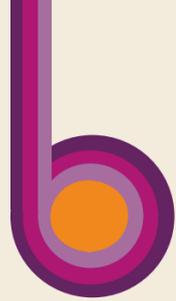
Les objectifs de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie, tels que décrits par le vice-recteur en 1976, sont les suivants : égalisation des chances scolaires entre toutes les ethnies, extension et diversification de l'enseignement technique, complémentarité entre les structures pédagogiques des différents territoires d'outre-mer du Pacifique et sauvegarde du patrimoine culturel représenté par les langues vernaculaires.

### ÉTUDIANTS CALÉDONIENS.

1971, La France australe, coll. SANC

Deux étudiants calédoniens, Louis-José Barbançon et Gérard Lavigne, de passage sur le Caillou, reçus dans les locaux de La France australe par son directeur Michel Gérard. Dans les années 1960-1970, les jeunes Calédoniens doivent partir en Métropole pour poursuivre leurs études post-bac. Le Territoire a acquis un centre d'hébergement à Paris pour les étudiants ou militaires du contingent. L'association des étudiants de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides crée en 1962 son bulletin Trait d'union, dans lequel Jean-Paul Caillard consacre un article sur les difficultés de réussite des Mélanésiens : 23 d'entre eux en tout et pour tout poursuivent alors des études en France, dont seulement 13 avec l'aide d'une bourse ; les autres n'ont d'autre choix que de fréquenter des institutions religieuses.



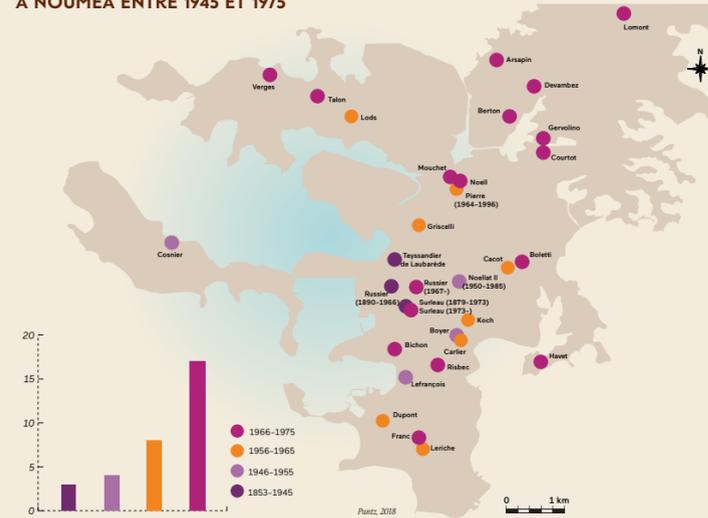


# LES ÉCOLES, TÉMOINS D'UNE CROISSANCE SANS PRÉCÉDENT

**D'**un point de vue historique, l'accroissement démographique d'une commune s'accompagne généralement de l'ouverture de nombreuses écoles. À l'inverse, une commune qui voit son nombre d'habitants diminuer est souvent contrainte de fermer certaines classes, voire des écoles entières. Dans le contexte de boom démographique, Nouméa ne fait pas exception. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, on note l'ouverture de plusieurs écoles en dehors du centre de Nouméa : en 1948 dans le quartier de l'Orphelinat (la future Marguerite Lefrançois), en 1952 dans celui de Nouville (la future Amélie Cosnier) et en 1953 dans celui du Faubourg-Blanchot (la future Paul Boyer). Au total, entre 1945 et 1975, ce ne sont pas moins de vingt-neuf écoles publiques qui sont ouvertes (ou rouvertes), ce qui contraste avec le peu d'écoles communales existantes jusqu'en 1945. Depuis la fondation de Nouméa, la période 1945-1975 correspond à l'ouverture (ou la réouverture) de sept écoles sur dix (quarante-et-une à ce jour selon les archives de la Ville de Nouméa).

Par ailleurs, on constate que l'émergence d'écoles a vraisemblablement accompagné progressivement la densification démographique des faubourgs périphériques. En effet, la répartition des nouvelles écoles s'est progressivement accélérée selon un cercle concentrique atteignant les marges septentrionales de la ville dès la période 1965-1975, ce qui correspond bien évidemment au « pic » démographique lié au boom du nickel.

OUVERTURE (OU RÉOUVERTURE) D'ÉCOLES PUBLIQUES À NOUMÉA ENTRE 1945 ET 1975



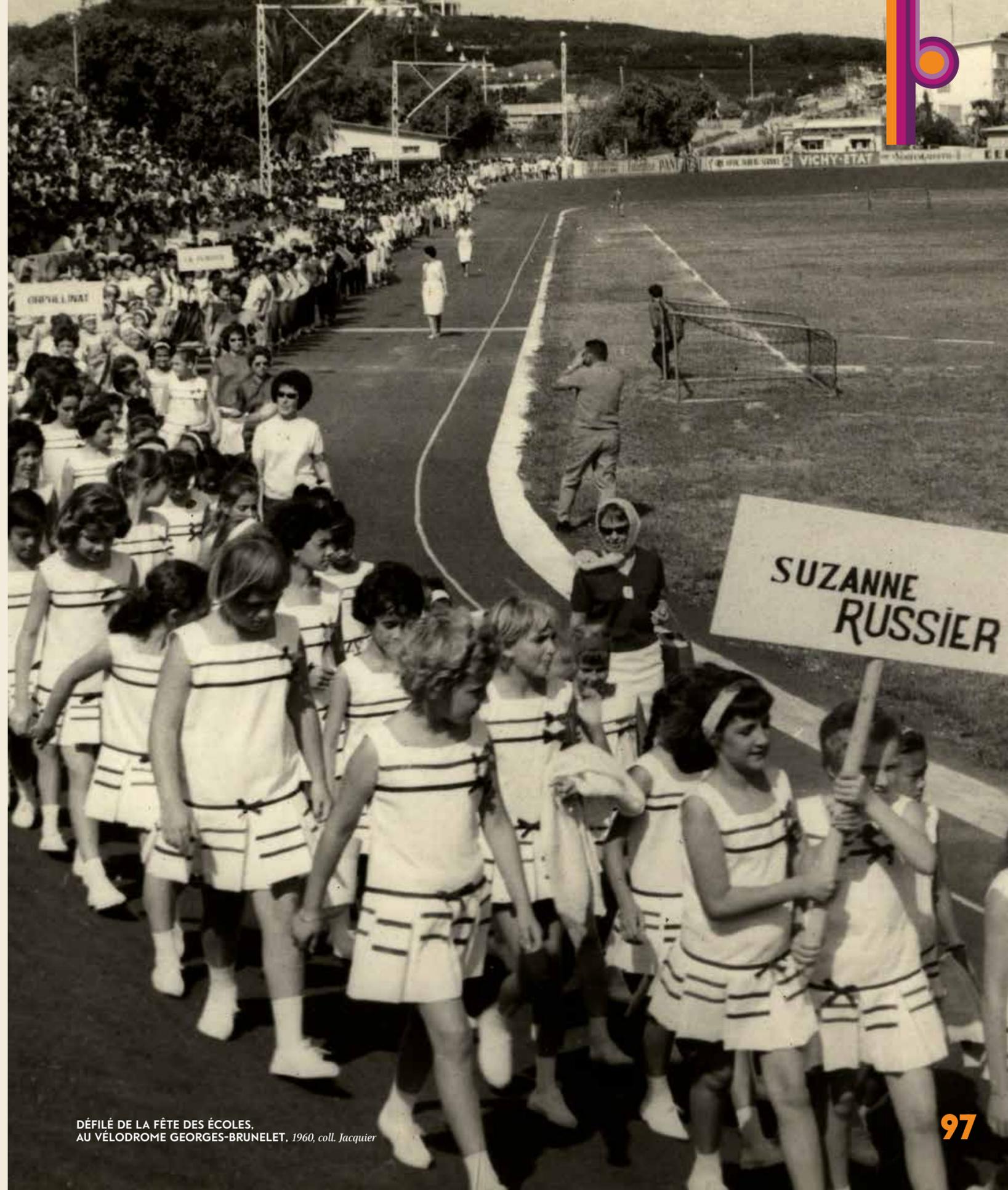
## SCOLARISATION DES JEUNES ASIATIQUES

Pour les Javanais, le service de l'immigration crée une école en 1944 à Nouméa. Elle ferme le 23 juillet 1948 tandis qu'une autre ouvre au foyer catholique, près de la cathédrale.

En 1950, on compte 300 élèves vietnamiens dans la ville. Une école entièrement financée par la SLN leur est destinée sur un terrain de Doniambo. Jusqu'en 1953, elle est placée sous la direction de moniteurs vietnamiens, puis en 1955 sous celle de René Orezza. Elle compte alors 124 élèves (120 Vietnamiens, 3 Indonésiens, 1 Wallisien). En 1957, l'école est transférée de l'usine au quartier de la Vallée-du-Tir. L'école devenant obligatoire en 1958 pour tous les enfants de 6 à 14 ans, les jeunes Asiatiques sont admis dans les écoles privées et publiques où ils se retrouvent bien souvent en tête de classe. Suzanne Cale est la première bachelière d'origine vietnamienne, dès 1947.



ÉCOLE DE DONIAMBO, 1960, coll. privée



DÉFILÉ DE LA FÊTE DES ÉCOLES, AU VÉLODROME GEORGES-BRUNELET, 1960, coll. Jacquier

# 30 écoles publiques créées en 30 ans

**BOOM**  
1945  
1975

**1948**

MARGUERITE LEFRANÇOIS,  
Orphelinat



1965, coll. SAVN



**1946** CÉLINE TEYSSANDIER DE LAUBARÈDE, Vallée-du-Tir



Classe de Colette Martin, 1964, coll. Martin

**1964**

PIERRE MAURICE,  
Mont Té  
GUSTAVE LODS,  
Logicoop

**1964** MICHEL CACOT, Magenta



1965, coll. SAVN

**1965** FERNANDE LERICHE, Anse-Vata



1969, coll. SAVN

**1967**

CHARLES BICHON,  
Orphelinat  
HENRIETTE GERVOLINO,  
PK6

**1967** SUZANNE RUSSIER, Vallée-du-Génie



Classe de Josette Frogier, 1964, coll. Frogier

**1953**

PAUL BOYER,  
Faubourg-Blanchot



1965, coll. SAVN

**1952**

AMÉLIE COSNIER,  
Nouvelle

**1957**

ÉMILY PANNE,  
Vallée-des-Colons

**1959** YVONNE DUPONT, Receiving



Coll. privée

**1956** FRANÇOIS GRISCELLI, Vallée-du-Tir



Classe de fin d'étude, 1968, coll. privée

**1968**

CHRISTINE BOLETTI,  
Magenta

**1969**

ERNEST RISBEC,  
Trianon  
DANIEL TALON,  
Logicoop

**1969** MARIE COURTOT, PK5



**1962**

CANDIDE KOCH,  
Vallée-des-Colons

**1971**

ÉLOI FRANÇ,  
Anse-Vata  
ISIDORE NOELL,  
Montravel

**1971** GUSTAVE MOUCHET, Montravel



**1972**

LOUISE VERGÈS,  
Tindu

**1963** MARGUERITE CARLIER, Faubourg-Blanchot



1965, coll. SAVN

**1972**

MARIE HAVET,  
Ouémo  
SUZANNE BERTON,  
Rivière-Salée  
MAURICETTE DEVAMBEZ,  
Rivière-Salée

**1973**

ADRIENNE LOMONT,  
Saint-Quentin  
FRÉDÉRIC SURLEAU,  
Centre-ville  
(reconstruction)

**1975**

MARGUERITE  
ARSAPIN,  
Rivière-Salée

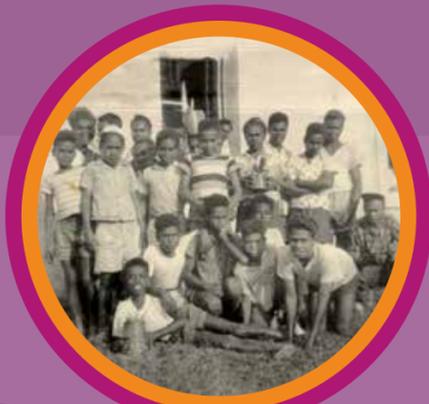


CP, 1973, coll. privée

CMI de Mme Dubois,  
coll. privée

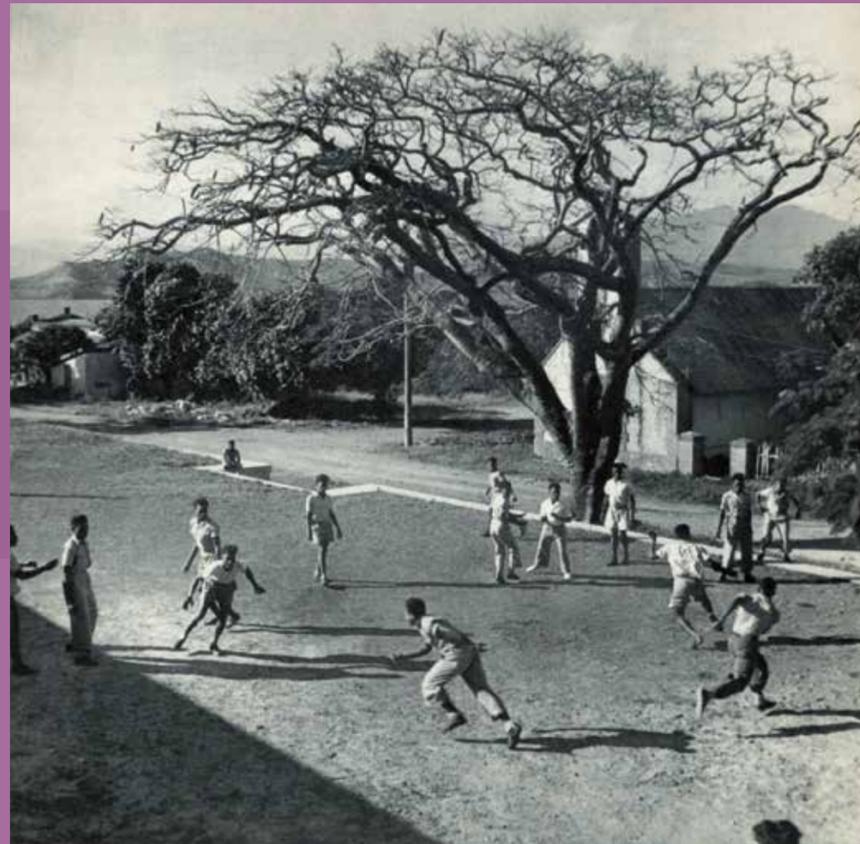
# Du secondaire au supérieur

L'ÉCOLE DES MONITEURS de Montravel est transférée à Nouville. M. Brigan est chargé de préparer les jeunes Kanak au certificat d'études pour pouvoir être enseignants. En 1975, l'école ferme définitivement.



L'école publique, 1958

1950



Nouvelle-Calédonie 1853-1953 de J. Mariotti

1967

LYCÉE LAPÉROUSE, conçu par l'architecte Gilbert Allègre à la pointe de l'Artilerie



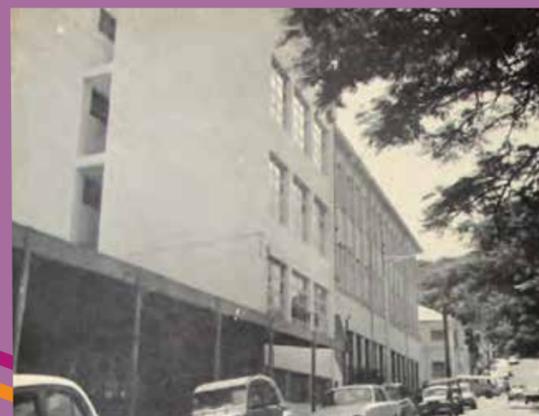
Coll. Sud Pacific

1965

Collège Champagnat, conçu par l'architecte G. Ohlen à la Vallée-des-Colons

1951-1955

LYCÉE PRIVÉ SAINT-JOSEPH DE CLUNY, conçu par l'architecte-urbaniste Paul Pascalon au centre-ville



Coll. Sud Pacific

1968 LYCÉE TECHNIQUE devenu en 1975, avec la mise en place de la section hôtelière, un lycée professionnel qui prend le nom d'Auguste Escoffier en 1979



Coll. Sud Pacific

1969

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE, Nouville



Coll. Sud Pacific

1969

LYCÉE BLAISE PASCAL, à l'Anse-Vata. Pierre Declercq y est nommé directeur en novembre 1970.

1971

COLLÈGE DE L'ANSE-VATA, conçu par les architectes Yves Cormier et André Maïkovsky avec le cabinet métropolitain de N. Matveeff. Le CES prend le nom de Jean Mariotti.



Coll. Cormier

REMISE DE PRIX à un élève du lycée technique



Coll. Sud Pacific

1973 COLLÈGE BAUDOUX, conçu à la pointe de l'Artilerie par Yves Cormier et André Maïkovsky avec le cabinet métropolitain de N. Matveeff



Coll. Cormier



1976 COLLÈGE DE RIVIÈRE-SALÉE  
Coll. Cormier

BOOMS  
1945  
1975

# LE « GRAND NOUMÉA », NAISSANCE D'UNE ULTRACÉPHALIE CALÉDONNIENNE

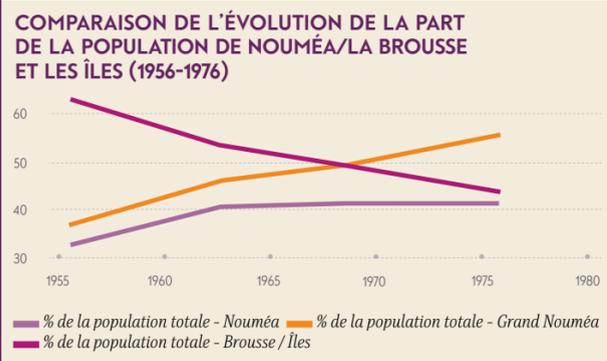
MANIFESTATION DE 1956.  
coll. SANC

De grandes manifestations populaires vont aboutir à la parité des salaires et la mise en place de lois sociales avec la création de la CAFAT, d'un régime de retraite et des allocations familiales.



La forte progression démographique de Nouméa a contribué à transformer durablement la nature de la population calédonienne. En effet, d'un archipel à la population essentiellement rurale, la Nouvelle-Calédonie s'est profondément transformée pour devenir majoritairement urbaine.

À l'instar de la célèbre expression de Jean-François Gravier « Paris et le désert français » (1976), la répartition de la population calédonienne et la forte concentration des activités et des services à Nouméa contribuent petit à petit à reproduire en Nouvelle-Calédonie une certaine forme d'ultracéphalie, comparable à l'hypertrophie de l'agglomération parisienne vis-à-vis de la Métropole. En 1976, le basculement à l'échelle du Territoire est assez net. Le « Grand Nouméa », avec notamment la population galopante des communes périphériques de Dumbéa et du Mont-Dore, devient majoritaire au plan démographique (74 335 personnes soit 55,8 % de la population totale).



Sur ce graphique, on constate qu'entre 1963 et 1976, la part de la population de la seule commune de Nouméa tend à s'équilibrer aux alentours de 42 %, tandis que celle du Grand Nouméa ne cesse de progresser. Concomitamment, la population de Brousse et des Îles tend à reculer depuis 1945. Les taux d'accroissement annuels moyens attestent d'une très forte progression de Dumbéa (+18 % / an entre 1963 et 1976) et du Mont-Dore (au moins +10 % / an entre 1956 et 1976) alors que les taux enregistrés aux Îles et en Brousse semblent plus modestes.



REPORTAGE EN BROUSSE, coll. Palmieri

## Des hommes de la terre

Kanak comme Calédoniens d'origine européenne sont de souche rurale, attachés à leur terre. Dans les années 1960, 60 % des salariés sont des ruraux. D'ailleurs, de 1946 à 1974, les Européens, comme les autres « enfants du pays », peuvent toujours faire valoir leurs droits à une concession de 25 hectares accordée à titre gratuit par le Territoire.

Mais après-guerre, avec la fin de l'indigénat et des engagements, le prix de la main-d'œuvre augmente et beaucoup vont délaisser l'agriculture. Certains se convertissent dans l'élevage extensif. L'image du cow-boy, amplifiée au contact des GI's durant la guerre du Pacifique, va alors faire partie de la culture calédonienne, largement reprise pour vendre la destination aux touristes.

La plupart des Broussards comme des Kanak gagnent les sites miniers les plus proches, première étape avant de venir s'installer en ville. Comme le rappelle Luc Steinmetz dans l'émission *Les Chemins de l'histoire* : « Dans la période la plus importante du boom, avant 1972, la seule immigration en provenance de l'extérieur représente à peu près dix mille personnes. Mais il y a eu dans le même temps un important exode rural et tribal avec les gens des Îles et de l'Intérieur qui sont venus s'installer à Nouméa et dans ses environs. De même, en Brousse, les gens des tribus sont venus vers les villages ou vers les centres parce qu'il y avait des activités économiques, commerciales qui s'y développaient. Cela a entraîné des changements dans la composition de la société calédonienne. »

Beaucoup sont alors séduits par les métiers du tertiaire ou rentrent dans l'administration.



STÉNOTYPE,  
coll. MDVN



CALCULATRICE,  
coll. MDVN



MACHINE À ÉCRIRE,  
coll. MDVN



TÉLÉPHONE,  
coll. MDVN



CANDIDATES  
AUX ÉPREUVES DE  
DACTYLOGRAPHIE,  
1965, coll. Sud Pacifique



1953, coll. Sud Pacifique

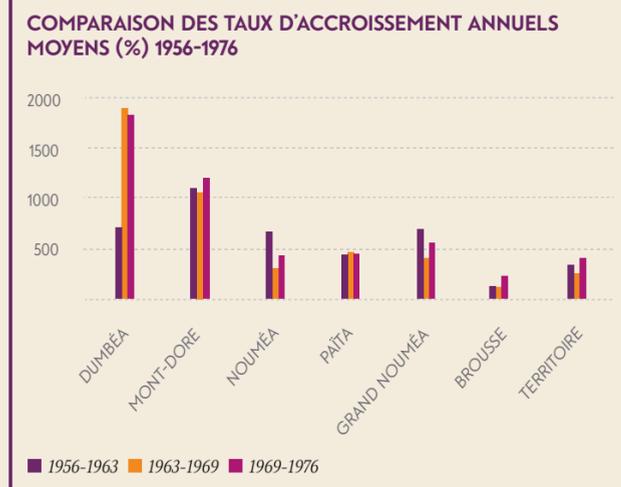
BOOM  
1945  
1975



GARÇONNIÈRES DE LA VALLÉE-DU-TIR, Corail, 1964, coll. MDVN



CARAVANE AU CAMPING DU OUEN-TORO, 1971, coll. Chatenay



Pendant ces périodes d'afflux massif de la population, Nouméa est confrontée à un déficit important de logements et à une inflation des loyers. Dans la commune, cette période (en particulier celle du boom) coïncide avec une véritable redistribution de la population vers des quartiers résidentiels au nord et au sud de la ville. Face à l'escalade des prix, certains n'hésitent pas à s'installer dans les communes du Grand Nouméa, alimentant de nouveaux flux migratoires du centre vers la périphérie. En effet, en 1976, la population de Nouméa représente trois habitants sur quatre du Grand Nouméa tandis qu'en 1956, ce ratio est encore plus important : neuf habitants sur dix résident à Nouméa. C'est ce double mouvement (interne à Nouméa et externe) qui contribue aux balbutiements de la future agglomération du Grand Nouméa.

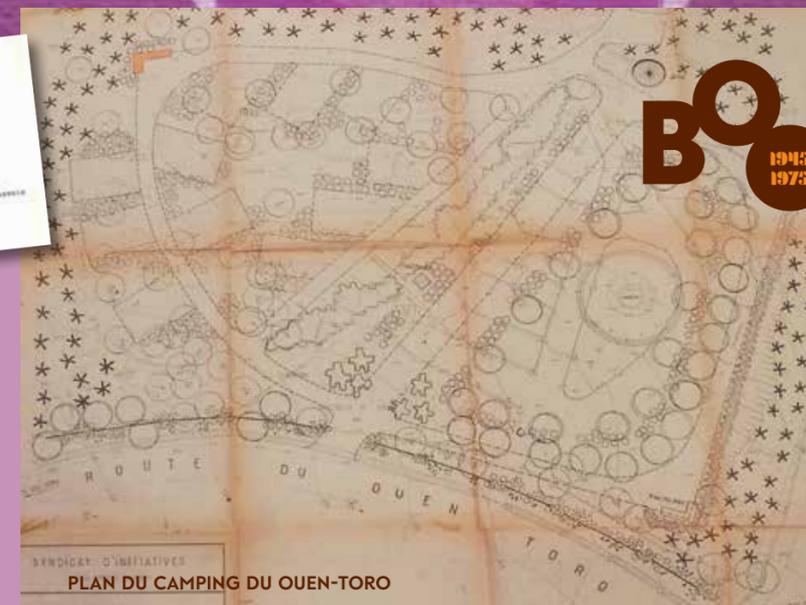
« Quand je suis venu en Nouvelle-Calédonie, en 1957, avec parents, frères et sœur, à bord du Tahitien, j'ai voyagé dans les cales et dormi sur des nattes. À l'arrivée, on a été logé dans un hangar en tôle qui datait des Américains, le "Garage du Pacifique", situé à l'emplacement actuel du parking de l'ancien hôpital Gaston-Bourret. Dans ce bâtiment, des boxes avec des rideaux avaient été aménagés pour loger les clients, lesquels avaient à leur disposition un bar et des toilettes communes. Les enfants dormaient sur des nattes et les adultes dans des lits à une place. Nous y sommes restés environ cinq ans avant de nous installer Vallée-du-Tir, puis quatre ans plus tard au 6<sup>e</sup> km, où nous avons acheté un terrain. »

Gilles Alexandre



BILLET DE PLACE DE CAMPING, coll. SAVN

Le 17 août 1961, la Ville de Nouméa donne son accord pour l'établissement d'un terrain de camping au Ouen-Toro, suite à la demande de l'ESSI (syndicat d'initiative). Pourtant, ce n'est que le 4 décembre 1968 que la municipalité signe avec l'ESSI un bail de location du terrain pour la modique somme d'un franc symbolique. En juillet 1972, des demandes d'explication sont adressées à l'ESSI en raison d'invasions comme la construction illégale d'une maisonnette en bois, d'un poulailler et d'un parc à cochons... De ce fait, de 1974 à 1975, c'est le début de la fin du camping.



**BOOMS**  
1945  
1975

« Après-guerre, les mouvements de population sont nombreux en France comme dans toute l'Europe. Chacun va où il y a du travail. Cela génère une immigration importante telle celle, en France, d'Italiens ou de Polonais. La Nouvelle-Calédonie va également connaître son lot de migrants dans les années 1950 avec la mise en place de grands travaux. Des Océaniens (Wallisiens, Futuniens ou Tahitiens) comme des Européens (Métropolitains et Italiens, entre autres) répondent aux offres d'emploi pour accompagner le développement des infrastructures (routes, barrages, constructions d'écoles et de dispensaires) initié par le FIDES puis, dans les décennies suivantes, pour les besoins de la mine. Peu sont diplômés, c'est un esprit d'aventure qui anime cette période des booms. Pour favoriser l'immigration, une dispense de caution permet aux Métropolitains de ne pas avoir de billet "retour", obligatoire à cette époque pour venir en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci est attribuée aux travailleurs qui ont de la famille ou des amis pour les accueillir sur le Territoire ou à ceux ayant déjà signé un contrat de travail. Les premiers voyagent avec les Messageries maritimes, puis via les DC 10 d'UTA et leurs nombreuses escales. Comme ils arrivent isolément, il est difficile de savoir combien sont venus et combien sont repartis... On évoque souvent le chiffre de 20 000 personnes, improprement appelées colons Messmer puisque beaucoup sont venues avant 1972, date de la circulaire du Premier ministre. Entre l'exode de la population de Brousse et l'immigration de travailleurs, se loger à Nouméa est un véritable problème. Nombreux sont ceux qui s'installent dans un premier temps dans les campings de Bourail ou du Ouen-Toro. Mon mari a trouvé une chambre à l'hôtel Trianon avant d'obtenir un logement dans les tours de Magenta.

Les dispenses de billet "retour" sont aussi accordées aux conjoints pour favoriser les rapprochements familiaux. C'est ainsi que je suis venue rejoindre Marcel. Je découvre une vie facile par rapport à la Métropole, bien que chère... Mais si on évite fromage et autres produits laitiers, on s'en sort tout de même. Par contre, il faut savoir jongler avec les pénuries... À cette époque, les distractions sont rares : barbecues entre amis et sorties en Brousse, bien que les routes soient très mauvaises. À Nouméa, il y a aussi les dancings avec leurs spécificités (Tahitiens, militaires...) mais où il n'y a jamais de mairie. On les retrouve uniquement au bal de la mairie. Il est difficile de s'intégrer dans le monde local. Chacun vit au sein de sa communauté. Déjà, en 1956, des manifestations pour l'emploi local mettent à l'index ceux qui arrivent. Ainsi, bien que lauréate d'un concours, j'apprends qu'il faut avoir trois ans de résidence en Nouvelle-Calédonie pour avoir accès au poste. Il me faudra donc trouver autre chose en attendant... Après quelques emplois, j'ai été embauchée à la DEC. Avec la recrudescence du nombre d'élèves, l'enseignement catholique manque de personnel. Vers la fin des années 1970, des "globe-trotteurs" arrivent de Katmandou, diplôme en poche ; nombreux intègrent l'enseignement privé, principalement en Brousse. C'est aussi à cette époque qu'est mise en place la loi Debré sur l'enseignement privé (1978 en Nouvelle-Calédonie). Mon salaire de 23 000 F par mois s'envole alors à 118 000 F par mois... Côté politique, nous avons tout de suite le droit de vote, comme tout Français. Mais la société est une société de passe-droits, où chacun doit rallier un "clan". Se confrontent alors l'UC de Lenormand et le parti d'Henri Lafleur. La FNCS va tenter de donner corps à une difficile troisième voie. »

Micheline Martin

# UN BOOM ETHNIQUE, POUR UNE RECOMPOSITION DE LA POPULATION NOUMÉENNE

En trente ans (1945-1975), la commune de Nouméa a été profondément métamorphosée par des vagues migratoires. Cet essor urbain sans précédent s'est accompagné d'une profonde recomposition ethnique, alors que diverses communautés s'y installent durablement, faisant émerger une ville cosmopolite et multiculturelle.

## LES KANAK, DE L'INDIGÉNAT AU BOOM DU NICKEL

Cette explosion démographique à Nouméa se conjugue également avec une importante recomposition ethnique de sa population. En 1956, les Européens et assimilés représentent deux habitants sur trois (15 043 sur 22 235, soit 68 %). En 1976, cette part a reculé de plus de dix points (57 %) au profit essentiellement de la population kanak, qui représente désormais près d'un habitant sur cinq de la commune (19 % de la population nouméenne).

Avant 1946, il convient de noter que, malgré les restrictions et les interdictions liées au code de l'Indigénat (interdiction de cité à Nouméa et interdiction de déplacement hors des réserves sans contrat de travail), la présence kanak était relativement fluctuante : entre 6 % et 13 % de la population nouméenne selon les besoins d'emploi.

En vingt ans (1956-1976), la population kanak en ville a donc été multipliée par quatre. On recense 2 432 Kanak habitant Nouméa en 1956, alors qu'ils sont plus de 10 000 en 1976. Sur cette période, la progression s'est matérialisée de deux manières : une forte hausse des Kanak au sein de la population nouméenne (de 9,14 % à 18 %) et un essor des « citadins » dans la population kanak totale (de 7 % à 23 %).

**MARIAGE À L'OCCIDENTALE**  
au Vieux Temple de Nouméa, 1963,  
coll. Sud Pacifique

À dater du 1<sup>er</sup> janvier 1966, les mariages des citoyens de droit particulier doivent être enregistrés dans les mairies (registres d'état civil des citoyens de statut de droit particulier). Les individus de statut civil coutumier ou particulier sont alors régis par le geste coutumier qu'ils réalisent lors d'événements tels que les naissances ou les adoptions. Ils doivent également participer, par une contribution, aux affaires du clan et aux événements organisés. Ce statut ne reconnaît pas le divorce et gère d'une façon qui lui est propre l'héritage et les revendications foncières.



### SERVICE MILITAIRE POUR TOUS

En 1962 se présentent devant le conseil de révision les jeunes gens des classes 62 et 63. Pour la première fois, les jeunes conscrits mélanésiens sont mobilisés. L'UICALO est cependant peu favorable à un service militaire obligatoire pour les Mélanésiens, rappelant que « jusqu'à présent l'autochtone n'a pas attendu les effets du service militaire pour prouver son attachement à la mère patrie ». Suite à la réticence de l'association, relayée par l'Union calédonienne à l'Assemblée territoriale, une demande de mesures d'adaptation est sollicitée. Le vœu est ignoré mais l'incorporation des Mélanésiens n'est pas entreprise avec zèle.



Coll. Wahmu

**PIERRE WAHMU AVEC SA CLASSE DE CEP**  
(certificat d'études primaires) dans le nouveau collège de Do Neva qui ouvre en mars 1957,  
coll. Wahmu

« Parmi les candidats, j'ai le jeune Élie Poigoune (assis à gauche), âgé de douze ans. L'enfant est brillant et pourrait sans mal passer le certificat d'études, mais il faut avoir treize ans au minimum... »

« En 1946, mes parents m'envoient à Nouméa pour intégrer, à la rentrée 1947, le cours préparatoire de madame Carlier à l'école communale Frédéric Surleau. Je ne parle, alors, pas un mot de français. Ma sœur, arrivée l'année précédente, m'apprend les mots les plus courants. À cette époque, nous ne sommes que quatre jeunes Kanak à être scolarisés à Nouméa : deux garçons à l'école Surleau et deux filles à l'école Russier, ma sœur et une fille du chef Hnaiseline de la chefferie de Guahma à Maré. Les enfants kanak avaient encore besoin d'une autorisation du chef et du gouverneur pour venir étudier à Nouméa. Il en était de même pour les enfants asiatiques.

En 1948, j'entre en première année du cours élémentaire de Jean Pêtre où je retrouve Henri Boula, le fils du grand chef du district de Löss à Lifou. À l'école Surleau viendra ensuite un troisième larron, Dick Ukeiwe, dont le père est planton à la gendarmerie, juste en face de l'école.

Avec la fin du régime de l'Indigénat, en 1946, c'est aussi la fin du couvre-feu : les Kanak peuvent circuler après 20 heures, mais peu de lieux leur sont ouverts. C'est pourquoi, en 1948, le pasteur Charlemagne sollicite un terrain auprès de la mission catholique pour y créer le foyer Taragnat, dirigé par le moniteur Charles Atrua Caihe. Une classe y est ouverte en mars 1949, avec trois élèves en cours moyen 1 : Cuane et Pekaïjo Wahmu, Magulue Pascal Magulu. Nous poursuivons, en 1950,

en cours moyen 2. Nous ne sommes plus que deux en 1951, la jeune fille ayant dû aller se marier.

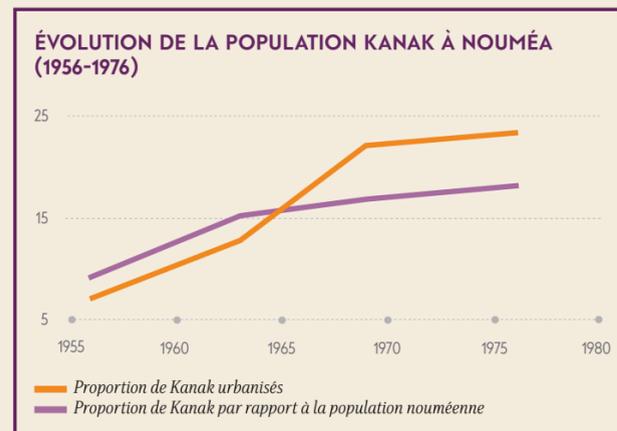
Petit à petit, le nombre de jeunes Kanak à venir étudier à Nouméa se multiplie. Au Vieux Temple, boulevard Vauban, l'office du dimanche matin était réservé aux Européens ; l'après-midi, c'était celui destiné aux Mélanésiens où le pasteur annonçait l'arrivée d'enfants des îles Loyauté. Le chef Buama se proposait alors d'aller les chercher avec son camion pour les mener du bateau à la Vallée-des-Colons.

En 1954, je rentre en classe de 5<sup>e</sup> moderne au collège Lapérouse de Nouméa. Cela n'est pas sans mal car il faut confirmer son identité avec des fiches d'état civil quasi inexistantes. Heureusement, mon oncle, Amet Patel, travaille au bureau des affaires indigènes et peut se porter garant. C'est de là que, de Pekaïjo, je deviens Pierre.

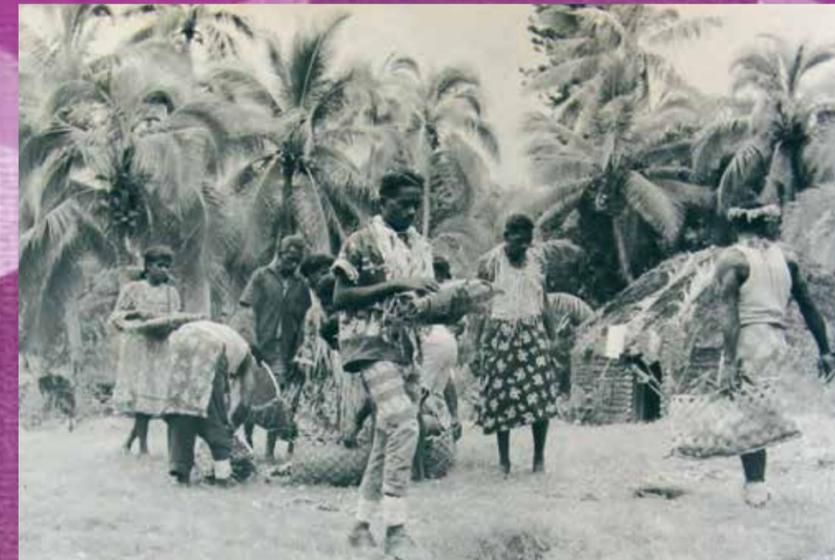
Durant ces années de collège, je suis suivi de près par mes professeurs, Mme Ourgaud et M. Le Borgne, qui me donnent des cours particuliers midi et soir. J'y noue aussi de fortes amitiés avec les autres enfants, principalement européens. Ces relations se créent grâce à l'école du dimanche, au scoutisme ou aux séances de pêche, à la pointe de l'Artillerie. Elles demeurent encore aujourd'hui avec ceux devenus médecins, professeurs, élus... Il y avait un vivre ensemble très fort à cette époque. » Pekaïjo Wahmu

Au départ, seuls les célibataires se déplacent à Nouméa pour trouver un emploi. Ensuite, un regroupement familial va progressivement se mettre en place. Dans les années 1960, on observe ainsi une concentration kanak dans des îlots de population qui accueillent sous le même toit plusieurs individus appartenant à la même famille (au sens large) ou bien au même clan ou à la même tribu. Il n'est pas rare de voir des foyers kanak qui comptent une vingtaine voire une trentaine de membres, traduisant une sorte de solidarité dans leur objectif d'implantation en ville. Ceux qui parviennent à être recrutés et à accéder à la location immobilière deviennent des portes d'entrée pour les autres, qu'ils soient de la même famille, parents ou alliés dans la coutume. L'implantation des Kanak en ville pendant cette période a donc été portée par les dynamiques du réseau coutumier.

Les Kanak, majoritairement les Loyaltiens, vont ainsi bénéficier de l'essor du salariat et des opportunités offertes en milieu urbain en matière d'emploi, notamment dans l'industrie du nickel et dans celle du bâtiment, lors du boom d'après-guerre et de celui de la fin des années 1960. Néanmoins, il convient de noter qu'entre 1974 et 1976, le premier choc pétrolier et la crise du nickel entraînent un arrêt momentané de l'immigration kanak vers la ville et un retour de certains, sans emploi, vers les tribus. Même si cette période a été de courte durée, on se rend bien compte, sur le graphique ci-dessous, du fléchissement des deux courbes.

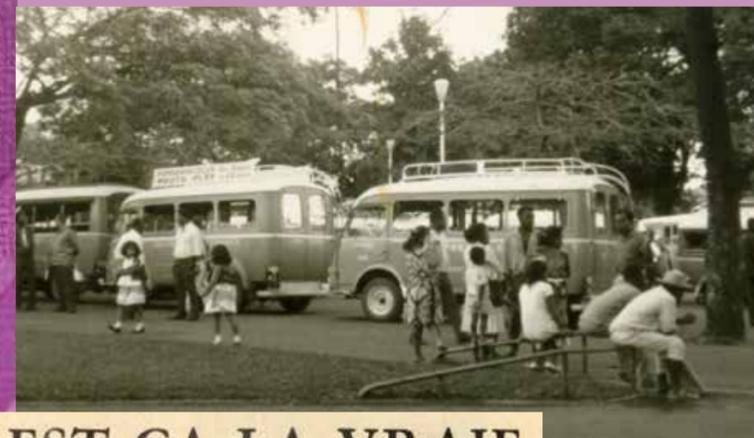


MATCH DE CRICKET, place Bir-Hakeim, vers 1960, coll. MDVN



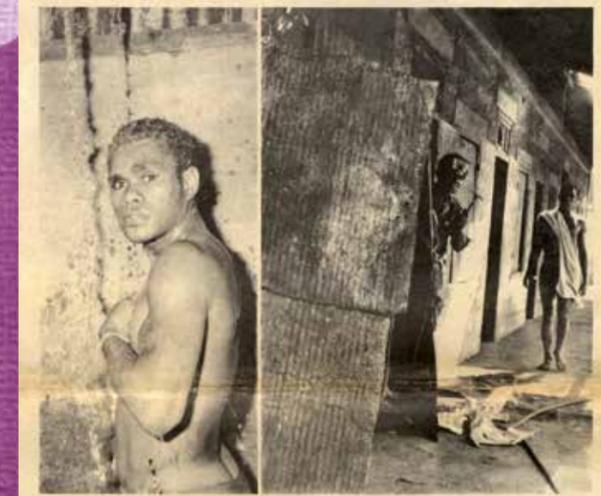
FÊTE DE L'IGNAME. 1959, coll. Sud Pacifique

« C'est la période du boom du nickel. Les gens quittent leur emploi pour travailler dans les mines. Il y a trop de monde mais pas assez de logements. C'est un peu n'importe quoi, puis tout s'écroule et on assiste à une forte augmentation du chômage et du nombre de clochards. Ce sont des années de perte de repères et de perte de coutume, car la coutume, c'est l'obéissance. Avant les années 1970, il y avait encore ce respect de la coutume, de la tradition. Mais après 1975, il y a eu cette cassure, cette remise en cause de tout, d'abord à Nouméa, puis dans les tribus. C'est pour cela qu'il y a eu Mélanésie 2000. J'ai été un des bras droits de Jean-Marie Tjibaou pour mener l'inventaire des cultures kanak, principalement à Lifou. » Pekajo Wahmu



KANAK DANS LA VILLE, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

**C'EST ÇA LA VRAIE PROMOTION**



LA VOIX DU CAGOU du 21 novembre 1967, coll. SAVN

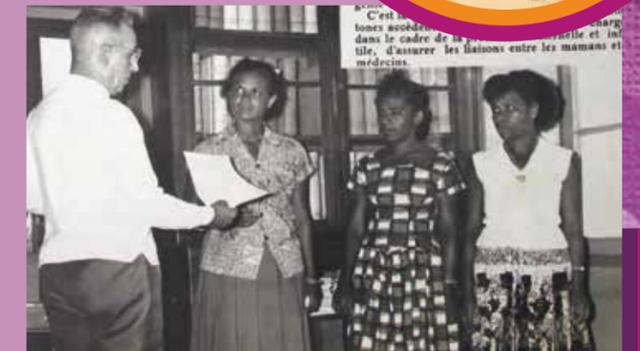
**Foyer Indigène Saint-Joseph**  
Faubourg Blanchot

Indigènes de Nouméa et de passage, hommes, femmes et enfants, vous êtes tous invités :

**Lundi de Pâques**  
à 7 heures : Messe ;  
Toute la journée : Distractions saines à votre intention ;  
Football, quilles pour hommes, quilles pour femmes, ballons pour enfants, dominos, cartes et nombreux autres jeux au son des plus beaux disques modernes.

THÉ - CAFÉ  
BOISSONS FRAÎCHES ET VARIÉES.  
Venez nombreux avec vos amis.

Le Com...



REMISE DE DIPLOME AUX PREMIÈRES AIDES-PUÉRICULTRICES « autochtones » par le docteur Tivollier titre Sud Pacifique en 1962, coll. Sud Pacifique

**BOOM**  
1945  
1975

# LES EUROPÉENS OU « ASSIMILÉS »

INAUGURATION DE L'ÉGLISE DU VCEU, 1953, coll. SANC



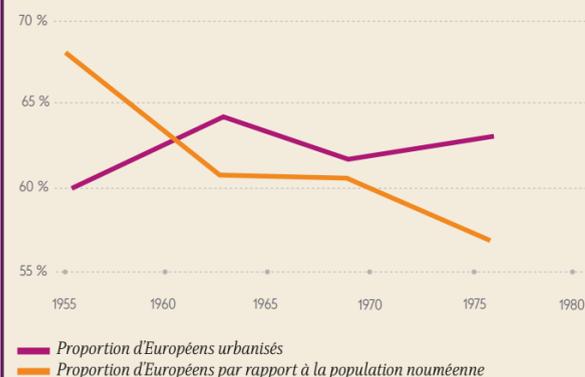
Avant 1946, malgré la présence marginale de Kanak et dans une moindre mesure d'Asiatiques, Nouméa était essentiellement peuplée d'Européens. Lors du recensement de 1956, Nouméa est toujours une ville majoritairement européenne : près de deux Nouméens sur trois (15 043 personnes) sont d'origine européenne (ou « assimilés » selon le terme consacré), et parmi eux, trois sur quatre sont nés en Nouvelle-Calédonie (10 866 soit 76 %). À noter que, dès 1956, la majorité de la population européenne de Nouvelle-Calédonie habite à Nouméa, soit six Européens sur dix. D'ailleurs, contrairement au peuple kanak, dont la part de citadins a fortement progressé pendant cette période après plusieurs décennies de cantonnement dans les réserves, la proportion d'Européens « urbanisés » change très peu entre 1956 et 1976 puisqu'elle évolue de 60 % à 64 %.

Toutefois, on constate que la part de la population européenne à Nouméa a largement reculé pendant cette période au profit des Kanak ou des autres minorités (Asiatiques, Océaniens, etc.). La valeur relative de ces proportions ne doit pas oblitérer la forte progression absolue de la population européenne à Nouméa. En 1951, on compte 11 450 Européens (ou assimilés) tandis qu'en 1976, ils sont près de 32 000. En somme, avec 20 000 habitants en plus, on peut affirmer que la population européenne a été multipliée par trois en l'espace de vingt-cinq ans.

## VOUS AVEZ DIT CALDOCHE !

D'après Paul Griscelli, c'est dans *L'Avenir calédonien* du mardi 9 mai 1967, journal de l'Union calédonienne, que le mot « Calédoche » fait son apparition. Le directeur des Renseignements généraux aurait déclaré : « S'ils ne sont pas contents, tant pis pour ces c... de Calédoches ! » D'aucuns attribuent la création du mot à la journaliste et polémiste Jacqueline Schmidt, qui signe ses articles dans *La Voix du Cagou* sous le pseudonyme de Caldoche lors des débats sur l'adoption des lois Billotte. Le mot unit ainsi le radical « Cald- », renvoyant à son appartenance à la Nouvelle-Calédonie où sa famille est installée depuis les années 1860, au suffixe « -oche », reprenant l'insulte de « sale boche » qu'on lui lançait durant son enfance en raison de ses origines germaniques. Le propriétaire du journal, Gérald Rousseau, trouvant le surnom amusant, l'a ensuite repris et popularisé.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION EUROPÉENNE À NOUMÉA (1956-1976)



MARIAGE DE PAUL TERRIER ET DE JOSETTE MALMEZAC le 10 novembre 1950, coll. Terrier



MÉTISAGE, coll. Roland

« D'après l'Insee, dans les années 1970, une naissance sur quatre était le fait d'un couple mixte. » Max Chivot, Etre caldoche aujourd'hui

## Le pays du non-dit

« Du côté maternel, nombre de mes ancêtres ont été des bagnards tandis que l'un de mes arrière-grands-pères paternels faisait partie du personnel civil de l'Administration pénitentiaire comme chef de travaux. Toute jeune encore, je sentais que ma mère était très mal considérée par ma famille paternelle car elle descendait de "chapeaux de paille", terme qui servait à désigner les colons d'origine pénale. Lorsque j'étais enfant, j'étais vraiment frappée par le contraste existant entre mes deux familles. L'une était fière de son ascendance et répétait à l'envi qu'elle était d'origine "libre", ce qui ne manquait pas de m'étonner. L'autre entretenait un véritable tabou sur ses origines et d'une manière générale vis-à-vis de son histoire, si ce n'est de l'histoire en général. Quand je posais des questions sur nos ancêtres, l'une ne me répondait pas tandis que l'autre partageait de nombreuses photos qu'on me commentait abondamment. Je n'ai compris que bien plus tard que l'homogénéisation entre la population d'origine libre et celle d'origine pénale ne s'était faite qu'après la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, la ville de Nouméa a commencé à se développer de manière importante. Il y avait du travail à la ville, ce qui a suscité un exode rural des populations d'origine européenne implantées

en Brousse. Les descendants des colons libres et des colons pénaux sont venus s'installer à Nouméa où les jeunes se sont rencontrés. Les clivages anciens ont alors complètement disparu et des mariages ont été célébrés entre descendants des uns et des autres. Mais pour les anciennes générations, ces mariages étaient souvent considérés comme de véritables mésalliances. Ce fut le cas pour mes parents, et c'est pourquoi ma mère était mal considérée par sa belle-famille qui appartenait à la bourgeoisie de la ville.

Ils appartenaient pourtant tous deux à ce qu'on appelle maintenant la communauté caldoche. Celle-ci est le résultat de la période d'isolement de l'entre-deux-guerres pendant laquelle de nombreux colons de Nouvelle-Calédonie vont faire le choix de partir ou de rester. Ceux qui restent vont alors développer une identité certaine. Un accent, un lexique spécifique, des façons de vivre vont alors commencer à les différencier des "Métropolitains". » Christiane Terrier

# DES JAVANAIS DEVENUS INDONÉSIENS



FOULE BIGARRÉE À NOUMÉA, 1953, Nouvelle-Calédonie 1853-1953 de J. Mariotti

La présence des Asiatiques à Nouméa est relativement ancienne puisqu'ils sont déjà mentionnés lors du recensement de 1891, mais leur installation urbaine n'est devenue pérenne qu'à partir de 1946, avec la fin du régime des contrats de travail. Avant la Seconde Guerre mondiale, on recensait trois grandes minorités asiatiques : les Javanais, les Indochinois et les Japonais. Si, globalement, les deux premières se sont maintenues après la guerre, la troisième (qui comptait 1 140 résidents en Nouvelle-Calédonie en 1940) a quasiment disparu du Territoire.

Comme pour les Kanak, la répartition géographique des Asiatiques de Nouvelle-Calédonie a connu d'importants changements entre 1946 et 1976. Dès la fin des contrats de travail, ceux-ci ont progressivement délaissé la Brousse pour s'installer à Nouméa.

Avant cela, les Javanais, arrivés dès 1896, étaient recrutés sous contrat pour les besoins de l'agriculture, de la domesticité, puis, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, pour les travaux sur mine. Avant la guerre, en 1936, à Nouméa, on en comptait environ 4 500, essentiellement employés comme personnels de maison ou manœuvres. En 1949, les effectifs de Javanais dans la commune sont d'abord divisés par deux (2 242), sans doute à cause des premiers rapatriements à Java (1948-1953), de la fin des contrats d'engagement et de l'accession à l'indépendance des anciennes Indes néerlandaises.

Cette diminution se confirme jusqu'en 1956 (1 340 Javanais recensés à Nouméa). Néanmoins, en 1976, cette tendance démographique semble s'être inversée puisqu'en vingt ans, la population javanaise de Nouméa a doublé et représente désormais 2 760 personnes.



L'embarquement sur le S.S. « Skaubryn » des 1.300 indonésiens (y compris les femmes et les enfants) a été défilé sous contrôle des Services de Police, des Agents du Consulat et des représentants du bord.

La réadaptation à la vie indonésienne n'est pas simple pour certains. Ils sont confrontés à une mentalité bien différente de celle de la Nouvelle-Calédonie et ne maîtrisent bien souvent pas la langue de leur pays d'origine. Le javanais, parlé par la plupart, n'est qu'une langue régionale, et peu connaissent l'indonésien, devenu la langue officielle. Pourtant, malgré les accords d'immigration renouvelés par la Nouvelle-Calédonie qui a besoin de 7 à 8 000 travailleurs, le convoi du 16 juin 1949, à bord du Yang Tsé, ne compte que 496 personnes. Ce sont quelques rapatriés, déçus du système indonésien, auxquels se joignent de nouveaux ressortissants. Ce sera le dernier convoi, les futurs migrants javanais revenant sur le Territoire de manière indépendante.



« Mon grand-père maternel Tamin, matricule 263, travaillait sous contrat à Négropo, tout comme sa femme. Ils ont quitté la Nouvelle-Calédonie le 27 août 1953, à bord du Skaubryn, avec leurs cinq filles. Leur fils aîné, à l'esprit indépendant, est resté avec sa propre famille à Canala. En ces années de rapatriements massifs, mes grands-parents voulaient rentrer dans leur pays natal. Mais, en Indonésie, le quotidien était très difficile, surtout pour les filles nées en Nouvelle-Calédonie. Pour elles, le dépaysement était total et le mode de vie très différent. Aussi, après le décès de mon grand-père, ma grand-mère et ma mère sont revenues à Nouméa le 5 juillet 1956 par l'avion de la compagnie Qantas. D'autres membres les ont suivies au gré des possibilités. » Marcel Magi

BOOMS  
1945  
1975

Suite à la déclaration d'indépendance de la république d'Indonésie en août 1945, un rapatriement massif des Javanais est organisé, bien que ceux-ci soient d'un point de vue administratif des résidents libres en Nouvelle-Calédonie. La priorité est donnée aux familles nombreuses ; les jeunes quittent souvent le Caillou à contrecœur, mais, comme le veut la tradition, les enfants se soumettent à la décision des parents. Ainsi, en 1948, 2 000 ressortissants embarquent à bord du Tabian. D'autres départs vont s'échelonner sur des navires de croisière hollandais, comme le Skaubryn, ou italiens, tel le Sorriento. On compte 1 466 personnes qui rentrent au pays en 1950, 1 347 en 1952 et 2 068 en 1953. Au total, 6 881 Javanais ont quitté le Territoire au cours des années d'après-guerre.

— Le recrutement de la main-d'œuvre indonésienne pour être employée en grande partie, sur les chantiers de construction de logements, ne dépassera pas l'effectif de 1.000 personnes, exclusivement des hommes. Ils sont recrutés dans la province de Sabang. M. Henry, administrateur en retraite, résident à Nouméa, a été chargé de prendre des contacts avec les autorités d'Indonésie pour mener à bien les opérations de recrutement. D'après les premiers éléments de calcul, un simple mois reviendrait à 30.000 frs par mois, ce qui paraît excessif à des employeurs qui ont renoncé à embaucher ces travailleurs.

LE BULLETIN  
DU COMMERCE  
du 30 mai 1970



Coll. MDVN



LES NIAOULIS, coll. Teisseyre

À partir de 1968, bien des jeunes contestent leurs coutumes et traditions afin de se fondre dans l'identité calédonienne. Mais, en 1996, lors de la commémoration du centenaire de la présence indonésienne sur le Territoire, il se produit une prise de conscience identitaire au sein de l'ensemble de la communauté javanaise de Nouvelle-Calédonie.

# LES INDOCHINOIS OU « CHÂN DẰNG »

Les Indochinois étaient assujettis, avant la Seconde Guerre mondiale, à des contrats de cinq ans, essentiellement dans les mines. Ils étaient soumis à un régime proche de l'Indigénat. Au lendemain de la guerre et avec la fin des contrats de travail, ils migrent également vers Nouméa. Très rapidement, la forte concurrence qu'ils imposent au secteur du commerce, conjuguée à la guerre d'Indochine (1946-1954) puis à celle du Vietnam (1955-1975), amène les autorités calédoniennes à se saisir de la « question vietnamienne », afin de déterminer comment rapatrier les ressortissants vietnamiens. Leur population sera donc contrainte et réduite par deux vagues de rapatriements. La première, entre 1948 et 1953, pendant laquelle 1 283 Indochinois sont expulsés. Puis une seconde, entre 1960 et 1964. Au total, en 1964, on estime que près de 3 786 Vietnamiens sont définitivement repartis et que 972 ont fait le choix de rester en Nouvelle-Calédonie, dont 817 à Nouméa. Près de douze ans plus tard (1976), la communauté vietnamienne a été multipliée par deux à Nouméa (1 540) et à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie (1 943).

Au final, malgré les importants rapatriements qui ont jalonné les années 1950 et 1960, la population asiatique de Nouméa dans son ensemble est estimée à 4 300 personnes en 1976, soit une hausse de 20 % depuis 1956. Dans le détail, il convient d'observer que le nombre de Javanais à Nouméa a doublé pendant cette période tandis que le nombre de Vietnamiens y a reculé de 32 % (essentiellement jusqu'en 1964). Si la part des Asiatiques dans la population nouméenne a été divisée par deux pendant cette période (16 % à 8 %), la population asiatique de Nouvelle-Calédonie s'est sensiblement urbanisée (61 % d'entre eux habitent Nouméa en 1976 contre 56 % en 1956). Mais ce sont surtout dans les communes périphériques du Grand Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore et Païta) que l'implantation asiatique a le plus progressé : en 1956, 3,3 % des Asiatiques habitent dans ces communes contre 17 % en 1976.



AU MARCHÉ, 1959, coll. Sud Pacific



MARAIÇHER INDOCHINOIS À NOUMÉA, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN



LOCAL DE LA MISSION de liaison de la république du Vietnam à la Vallée-du-Tir, 1960, coll. Sud Pacific  
Après la défaite des Français en Indochine (1954), la libération du Nord Vietnam, dont les familles Châm Dâng sont originaires, déclenche des manifestations de joie qui leur sont immédiatement reprochées. La communauté est stigmatisée, voire pourchassée. Sur les murs de Nouméa, les slogans « Viêts dehors » ou « Viêts go home » fleurissent. Des agents communistes viennent à Nouméa les inciter à rentrer pour construire la République populaire du Vietnam.



LE BULLETIN  
DU COMMERCE  
du 1<sup>er</sup> février 1961

Le départ du deuxième contingent de vietnamiens  
Grâce à la parfaite organisation des autorités et à la discipline observée par les partants vietnamiens, les opérations d'embarquement commencées dimanche 29, à 7 h. 30 du matin, se terminèrent à 9 h. 30, et à 11 heures précisaient le navire Eastern Queen appareillant à destination de Haiphong avec 537 passagers. Voici la composition de ce deuxième contingent de rapatriés :

Hommes	453
Femmes	73
Enfants	311
	537

DÉPART DES CONVOIS, 1962, coll. Sud Pacific

En concertation, les autorités calédoniennes et vietnamiennes organisent le rapatriement des Châm Dâng et de leur famille. Le navire Eastern Queen, affrété pour l'opération, effectue onze allers-retours, avec à chaque fois environ 500 personnes. Le retour au pays se fait souvent à contrecœur, notamment pour les plus jeunes, mais chez les Vietnamiens, on ne conteste pas l'autorité des parents, et la quasi-totalité des Vietnamiens embarque pour un voyage sans retour. Arrivant dans le port d'Haiphong, ils découvrent un pays d'une pauvreté extrême, dévasté par la guerre. Parqués dans des camps, ils sont ensuite dispersés dans le pays par les autorités. La guerre contre les Américains et la dictature communiste achèvent de ruiner tous leurs espoirs de construire une vie heureuse dans leur pays d'origine.

## Le déchirement du départ et la désillusion du « paradis communiste »



1962, coll. Sud Pacific

« Nos parents avaient la nostalgie du pays. En 1959, on a eu peur, les anciens combattants de l'Indochine étaient de retour en Nouvelle-Calédonie et ils en voulaient aux Vietnamiens. Un an plus tard, le président Ho Chi Minh a lancé un appel pour que les expatriés rentrent au pays. Nous, on s'en foutait, on avait la belle vie. Mais un accord franco-vietnamien a été signé pour affréter des bateaux. L'esprit aventureux de la jeunesse, ajouté à notre fidélité aux parents, nous a incités à embarquer. Nous sommes partis dans le sixième convoi de l'Eastern Queen. En arrivant dans le port de Haiphong, nous avons découvert des eaux boueuses et polluées alors que nous ne connaissions que le bleu du lagon. Les gens étaient pauvres et mal habillés. D'anciens copains, partis avant nous, nous attendaient sur le quai. On avait les larmes aux yeux, on était tombés dans le piège, il se refermait sur nous. » H. et T.



1966, coll. Sud Pacific

Vietnamiens restés en Nouvelle-Calédonie, les Viêt Kiêu ont pour la plupart réussi à s'intégrer et à grimper dans l'ascenseur social. Ils contribuent peu à peu au développement du pays et participent souvent à des fonds d'investissement direct (FID). Leur amicale créée en 1974 est très active, comme en témoignent les réunions, fêtes, manifestations diverses qui se tiennent dans leur foyer situé sur la route de Tina.

# LES TAHITIENS, LES WALLISIENS ET LES FUTUNIENS

**D**epuis 1946, deux communautés polynésiennes se sont largement implantées à Nouméa. Si les premières traces en Nouvelle-Calédonie des Wallisiens sont antérieures à l'évangélisation et à la colonisation de l'archipel (notamment à Ouvéa ou sur la côte Est), les migrations de travail commencent timidement à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, la fin des contrats et les vagues de rapatriements des travailleurs asiatiques favorisent l'immigration et le recrutement de plusieurs centaines de Wallisiens dans les secteurs agricole, minier et du bâtiment. Dès 1956, la communauté wallisienne est estimée à 1 227 personnes, dont 569 pour la seule commune de Nouméa (soit 46 % de la diaspora), où elle représente donc 2,6 % de la population totale. À partir des années 1960 et jusqu'à la période du boom du nickel, les flux d'arrivées individuelles progressent de manière exponentielle (9 571 en 1976 pour le Territoire, soit huit fois plus qu'en 1956). Outre certains foyers en zone rurale (notamment Thio), les Wallisiens s'installent de plus en plus à Nouméa (principalement dans les quartiers de Rivière-Salée, de Koutio ou encore de Montravel),



**CÉRÉMONIE WALLISIENNE À LA CONCEPTION,**  
La France australe  
du 1<sup>er</sup> juin 1975, coll. SANC

*Dans les décisions de l'État français de renforcer la migration dans les années 1970, la population wallisienne répond parfaitement aux besoins. « Ils ne sont pas blancs, sont encadrés par l'Église catholique et votent bien... », estime le Rapport de la commission d'enquête indépendante sur la situation de la Nouvelle-Calédonie en 1991. Aussi, de 3 016 Wallisiens en 1963, ils sont 9 571 en 1976.*



**MARIAGE À LA CATHÉDRALE DE NOUMÉA,**  
1962, coll. Sud Pacific

mais également dans des lotissements urbains au sein des communes périphériques du Grand Nouméa (38,1 % des Wallisiens résident soit au Mont-Dore, soit à Païta, soit à Dumbéa). En effet, en 1976, Nouméa compte 5 065 Wallisiens, soit 53 % de leur effectif total et 9 % de la population de la commune.

Au regard de cet exemple, les migrations et l'implantation des Tahitiens en Nouvelle-Calédonie semblent relativement comparables. En effet, en forte croissance depuis les années 1960, attirés par le secteur du BTP puis de la métallurgie avec le boom du nickel, les Tahitiens s'implantent préférentiellement dans le Grand Nouméa. À l'instar des Wallisiens, en 1976, 59 % des Tahitiens (soit 3 760 sur 6 391) sont installés à Nouméa, ce qui correspond à 6,7 % de ses habitants. Les Polynésiens dans leur ensemble représentent donc une communauté solidement implantée à Nouméa (15,7 % de la population nouméenne en 1976) mais également dans les communes du Grand Nouméa.



**LA FÊTE À NOUMÉA,** 1965, coll. Sud Pacific



**ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ,** coll. Vergé

*Jusqu'en 1968, huit départs sur dix se font sans contrat, les candidats à la migration s'occupant eux-mêmes, ou avec l'aide de parents, de trouver un emploi et de payer leur voyage avec leurs économies. Par la suite, le nombre de départs sous contrat s'est accru, dans la mesure où les employeurs désiraient s'attacher une main-d'œuvre très sollicitée par la concurrence dès son arrivée à Nouméa.*



Coll. Pugibet



**INAUGURATION DE LA MAISON DES JEUNES TAHITIENS,**  
à Plum, La France australe du 24 mars 1974, coll. SANC

*Les Tahitiens vivent en autarcie en Nouvelle-Calédonie. Les contacts avec les autres communautés sont la plupart du temps limités aux seules relations de travail. Il n'y a pas de mariages interethniques, seulement quelques unions avec des Wallisiens et des Loyaltiens.*

**AU TRAVAIL,** coll. Pugibet

*Réputés gros travailleurs, habiles et qualifiés, les Tahitiens sont très recherchés comme ouvriers, alors que la majorité des Mélanésiens, Wallisiens et Néo-Hébridais occupent des emplois de manœuvres. Ils correspondent idéalement à une position intermédiaire, entre le manœuvre et le cadre. Salariés à 84,6 %, ils sont embauchés dans l'industrie (50 %). À la SLN, 620 salariés tahitiens font vivre plus de 2 000 personnes. Dans le bâtiment (15,4 % des salariés), une dizaine d'entreprises se partagent ces ouvriers providentiels, tandis que les secteurs libéral et commercial en emploient 15,8 %.*



**AMBIANCE TAHITIENNE,** coll. Pugibet

*À son arrivée, près d'un migrant sur cinq est logé par son employeur dans des garçonniers ou des bases vie. S'il est marié, le Tahitien doit résoudre seul ce problème et il a souvent recours à l'hôtel ou à la location. Mais la grande majorité (59,5 %) parvient à trouver un abri provisoire dans la famille ou chez des amis. La cohésion de la communauté tahitienne se manifeste par des gestes de soutien. Les réunions amicales, les rassemblements à caractère religieux, les fêtes et les kermesses, les « bringues », mais aussi les manifestations sportives et naturellement la pêche sont autant de prétextes pour montrer son attachement à la communauté d'origine.*

Les Tahitiens ont apporté avec eux de nombreux éléments propres à leur culture, qui ont su trouver leur place dans le quotidien calédonien. Des spécialités culinaires comme la salade tahitienne, le maa tinito, le poe, le firifiri ou le gâteau ananas ainsi que la consommation de certains poissons de fond comme le napoléon, le perroquet ou le mahi-mahi. Des éléments vestimentaires tels le paréo, la chemise hawaïenne, la robe tahitienne, les colliers de fleurs, le tifaifai et le chapeau en pandanus. Des pratiques culturelles comme la musique tahitienne, le travail de la nacre, les sports nautiques, la chasse sous-marine au fusil tahitien et le développement de la pêche, notamment à la bonite.

# LE TRIPLE BOOM NOUMÉEN

BOOMS  
1945  
1975

## Des Pieds-Noirs en quête d'une terre

### OÙ ENVOYER LES PIEDS-NOIRS : VISION POLITIQUE

Au Conseil des ministres du 18 juillet 1962, Georges Pompidou, Premier ministre, soumet l'idée : « Pourquoi ne pas demander aux Affaires étrangères de proposer des immigrants aux pays d'Amérique du Sud ou à l'Australie ? Ils représenteraient la France et la culture française. »

**De Gaulle rétorque :** « Mais non ! Plutôt en Nouvelle-Calédonie ! Ou bien en Guyane, qui est sous-peuplée et où on demande des défricheurs et des pionniers ! »

« En juillet 1962, l'Algérie devient indépendante. Après huit ans de guerre, 1 200 000 Français, abandonnant leurs biens, embarquent à destination des ports de la Méditerranée. Je suis l'un d'entre eux. Nous sommes mal accueillis en France où notre installation est des plus controversées.

Henri Lafleur, sénateur de la Nouvelle-Calédonie, propose d'accueillir un certain nombre d'entre nous sur le Territoire. Mais la proposition est repoussée par l'Assemblée territoriale dominée par l'Union calédonienne. Nous viendrons donc individuellement. Nous nous adaptons cependant rapidement à cette nouvelle vie et à ce nouveau pays où nous souhaitons faire souche. Nous occupons différents emplois dans l'administration et dans le privé, créons des entreprises. Nous avons plaisir à nous retrouver dans des associations (Amicale des Africains, Cercle algérieniste), dans le but de préserver la culture "pied-noir" ou d'apporter aide et soutien à nos compatriotes. Mais dans tous ces moments de partage et de joie, nous n'évoquons pas notre douloureux passé et n'en parlons jamais à nos enfants.

Aujourd'hui, cette dernière génération de Pieds-Noirs est en voie d'extinction. Leur intégration réussie leur a permis de faire souche et de créer des familles calédoniennes. Leurs enfants et petits-enfants sont désormais d'authentiques Calédoniens qui n'ignorent pas cependant qu'ils ont dans leurs racines une partie de cette histoire belle et tragique en lien avec l'Algérie. Peut-être, un jour, seront-ils tentés de savoir quel cheminement du destin a conduit leurs aînés vers ce bout du monde improbable dont ils ignoraient jusqu'à l'existence dans leur autre vie, avant que le sens de l'Histoire ne les jette sur les routes de l'exil. » Pierre Maresca



REPAS DE PIEDS-NOIRS, La France australe du 27 mai 1973, coll. SANC  
Selon l'ouvrage de David Chappell Le Réveil kanak, 1 000 Pieds-Noirs seraient venus en Nouvelle-Calédonie.

— 150 ouvriers Allemands, dont la plupart sont des monteurs en charpente, sont arrivés par avion, pour le compte de la Société allemande « Demag » qui, avec d'autres Sociétés est chargée des travaux portant sur l'extension de l'usine Doniambo.

### DES IMMIGRANTS DE TOUT HORIZON

CRÉATION DE L'AMICALE DES ANTILLAIS DE NOUVELLE-CALÉDONIE, 1963, coll. Sud Pacific

La communauté antillaise crée son amicale, présidée par Juste Quiatol, à but d'entraide et de préservation de ses traditions. Il en est de même pour bien des communautés (italienne, allemande) qui cherchent à se retrouver.



« Si l'on se couche tôt à Nouméa, c'est parce qu'on se lève tôt. Le lendemain, dès cinq heures, la ville s'éveille... Elle a son charme d'ailleurs, cette petite ville de province. Elle a ses traditions, ses familles nombreuses, ses gloires locales, ses clubs sportifs rivaux. On n'a rien vu tant qu'on n'a pas assisté, à Nouméa, aux commentaires passionnés que déclenche une course cycliste. C'est la petite ville avec sa méfiance, sa froideur à l'égard de l'étranger qui débarque... On vous reçoit sans vous offrir une chaise et l'on vous congédie en cinq minutes. Et puis, quand on désespère de s'intégrer un jour dans cette cité fermée, voilà qu'elle s'ouvre et vous tend les bras. »

Jacques Chegaray, *Mon tour du monde en bateau-stop*, 1957

Néanmoins, cette ère de très forte croissance économique s'est également matérialisée par le creusement des inégalités sociales et spatiales de la population à Nouméa. Certains auteurs ont mis en lumière le fait que, pendant cette période, les emplois de cadres ont été essentiellement captés par les populations européennes (locales ou migrantes) tandis que les Océaniens et les Kanak (au faible niveau de qualification) étaient en concurrence pour des emplois subalternes et peu qualifiés.

Dans *L'Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Jean-Claude Roux a démontré que cette ségrégation sociale s'était accompagnée d'un boom immobilier et foncier et, par conséquent, d'une marginalisation spatiale, aussi bien à l'intérieur de Nouméa que dans les communes périphériques de l'agglomération.

Ce qui caractérise principalement la période des Trente Glorieuses à Nouméa et qui va déterminer durablement son identité contemporaine, c'est un triple boom.

• **Un boom démographique** « naturel » à l'instar des autres pays dans le monde à la même période, avec une très forte croissance des naissances au détriment des décès dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

• **Un boom migratoire interne**, avec un profond exode rural et l'arrivée de nombreux Kanak après la levée de l'Indigénat (1946).

• **Un boom économique et métallurgique**, plus communément appelé le « boom du nickel » (1968-1972), engendrant d'importantes migrations externes. Elles contribuent à la « cosmopolitisation » de la cité et invalident progressivement l'appellation de « Nouméa la blanche ».

C'est à partir de cette période (1945-1975) que le visage contemporain et pluriel de la population nouméenne s'est façonné.

# UN MONDE RELIGIEUX EN PLEINE ÉBULLITION

L'impact des missions, qu'elles soient catholique ou protestante, a toujours été prépondérant dans l'évolution culturelle, sociale, politique, voire économique de la colonie depuis les années 1840. Si leur influence a diminué au fil du XX<sup>e</sup> siècle, elles conservent un crédit important, notamment dans la société océanienne. Les partis politiques sollicitent leur soutien. Mgr Bresson, conscient que « le politique est l'antichambre du social », autorise, dès 1944, le père Bussy à être élu de 1944 à 1952. Dans le même esprit, pour lutter contre l'influence du communisme, il encourage la création de l'association UICALO, sous la direction du père Luneau. Pour la même raison, l'église protestante crée une association parallèle, l'AICLF.

Pour la mission catholique, entre 1946 et 1956, des prêtres sont envoyés en renfort afin de répondre aux besoins des nombreux immigrants, notamment des Wallisiens (1947 : 46 soldats et 77 travailleurs). Pourtant, entre 1963 et 1978, si la population urbaine a augmenté de 84 %, le nombre de pratiquants n'a progressé que de 12 %. C'est dans ce contexte que Mgr Martin, qui succède à Mgr Bresson en 1956, prépare au sein de ses paroisses le concile du Vatican (1962). Il doit alors faire face aux différends entre conservateurs et novateurs. Aussi, au retour de Sydney, où le pape est venu rencontrer ecclésiastiques et fidèles du Pacifique, il annonce sa démission. Mgr Eugène Klein prend donc le relais pour gérer une réelle crise qui, comme en Métropole, secoue l'Église catholique. Au Grand séminaire, installé depuis 1967 au Faubourg-Blanchot et reconnu en 1970 comme un institut d'études supérieures par le vice-rectorat, les défections sont nombreuses face à une structure peu encline aux réformes nécessaires. Plusieurs prêtres demandent leur réduction à l'état laïque et vont se tourner vers la politique, comme Jean-Marie Tjibaou ou François Burck.

**UNE FÊTE DIEU** dont les cortèges dans les rues disparaissent à partir de la fin des années 1960, 1966, coll. Sud Pacific  
Jusqu'aux années 1970, la vie est rythmée par les fêtes religieuses. Celles-ci s'accompagnent d'offices solennels très suivis, de processions dans les rues ou de réunions familiales. Les baptêmes, les communions et les mariages sont aussi des occasions de rencontres et de festivités suivies, le cas échéant, par toute la ville. De même, les enterrements sont des temps forts de la sociabilité nouméenne.



**LE CLERGÉ DE NOUVELLE-CALÉDONIE** dans les années 1950, coll. Archevêché de Nouméa

En 1970, le personnel au service de l'Église catholique n'a jamais été aussi important : 59 prêtres dont 11 d'origine kanak, 130 religieux et 237 religieuses. C'est le 29 septembre 1946 que les deux premiers prêtres « indigènes » sont ordonnés : Luc Amoura de Borendi et Michel Matouda de Nakety. Le père Luneau est le grand organisateur de cette cérémonie à laquelle assistent près de quatre mille personnes, dont plus de deux mille cinq cents Mélanésiens. Le soir se déroule, sur la place Bir-Hakeim, une grande fresque retraçant l'histoire de la mission. Les pères Luneau et Amoura décèdent dans l'accident d'avion du 13 juin 1950, à Bahrein, alors qu'ils rejoignaient Rome pour les solennités de l'Année sainte.



Le culte pour les communautés asiatiques connaît par contre des fluctuations. Bien qu'une clause dans le contrat d'engagement des Tonkinois stipule le repos du dimanche pour aller à la messe, il n'y a plus de prêtre au service de leur communauté depuis 1926 ; il faut attendre 1954 pour qu'une paroisse soit à nouveau mise à leur disposition.



**PAROISSE VIETNAMIENNE DU CHRIST-ROI** à la Vallée-du-Tir, coll. Archevêché de Nouméa

**FIN DU RAMADAN**, célébré chez le consul d'Indonésie, M. Tarmudji, au Faubourg-Blanchot, 1967, coll. Sud Pacific  
La communauté javanaise, à dater de 1940, n'a plus de missionnaires pour animer son assemblée, ce qui ne l'empêche pas de célébrer le ramadan.

Comme chez les catholiques, la mission protestante rencontre en ces années des turbulences. En 1958, la Société des missions évangéliques désavoue le pasteur Charlemagne, qui s'oppose au milieu conservateur. Avec l'appui des cadres de l'AICLF et des jeunes moniteurs, celui-ci milite pour une promotion accélérée du milieu mélanésien. Il en résulte un schisme et la création de l'Église évangélique libre.

« En 1957, le pasteur Charlemagne s'indigne du peu de transparence financière au sein de l'Église et refuse de verser l'argent récolté. Il est sommé par la Société des missions de Paris de rentrer en France. Après l'avis du conseil des Anciens, soutenu par plus d'un tiers des fidèles, notamment les intellectuels kanak, il récuse tout ordre et reste en Nouvelle-Calédonie. Il fonde le 3 février 1958 une nouvelle Église, l'Église évangélique libre. La nouvelle mission s'installe à Nédivin et crée la Fédération de l'enseignement libre protestant (FELP), dotée d'une école primaire et d'un collège d'où sortira une élite mélanésienne. »

Pierre Wahmu



**LE PASTEUR RAYMOND CHARLEMAGNE**, en compagnie du pasteur Marc Lacheret (de dos), vers 1955, coll. Wahmu  
À la fin des années 70, l'Église protestante, à 95 % océanienne, compte 81 pasteurs. L'Église évangélique autonome dispose de 84 temples, l'Église évangélique libre de 66 et la communauté tahitienne d'un seul.



Après-guerre, de nouvelles Églises et sectes apparaissent sur le Territoire, avec les nouveaux arrivants. Le prosélytisme se développe principalement à Nouméa et dans le Grand Nouméa.

Aussi, à la fin des années 1970, les Églises ou communautés religieuses sont au nombre de neuf : l'Église catholique (réunissant 67 % de la population), l'Église protestante (25 %), la communauté musulmane (3 %), composée de membres d'origine indonésienne à 64 %, et diverses minorités – pentecôtistes, adventistes, Témoins de Jéhovah, bahaïs, mormons, sanito – (2 %).



TÉMOINS DE JÉHOVAH, La France australe, 1970, coll. SANC

**1953**

**L'ÉGLISE DU VŒU DÉDIÉE À LA VIERGE, 1953, album archevêché, coll. SANC**

La première pierre est posée le 15 août 1949 et l'église, construite par l'architecte Pierre Raighasse et l'entreprise Mary, est bénite par Mgr Bresson le 14 mai 1953.

Petit plus : faisant suite à la promesse de Mgr Bresson de construire une église si les Japonais n'envahissaient pas la Nouvelle-Calédonie lors de la guerre du Pacifique, un comité est créé en 1947 pour recueillir des fonds. La municipalité cède un terrain.



**1962**

**RECONSTRUCTION DE L'ÉVÊCHÉ, coll. Sud Pacific**  
Conçu en 1905 au mont Sainte-Marie sur la propriété de la mission, il est entièrement reconstruit de 1962 à 1963.



**1965**

**INAUGURATION DU TEMPLE TAHITIEN, 1965, coll. Sud Pacific**  
La communauté tahitienne finance la construction d'un temple sur un terrain de la deuxième Vallée-du-Tir. Il est inauguré le 25 décembre 1965. Nouméa devient ainsi la 6<sup>e</sup> paroisse de l'Église évangélique de Polynésie française. Le culte y est célébré en grande partie en langue tahitienne. Le premier pasteur est Joseph Hunter.



« Pour les protestants, dans les années 1950-1960, il n'y avait qu'un temple à Nouméa, boulevard Vauban. En fin de matinée, les « diacres » y célébraient l'office en langue polynésienne. Mais, pour avoir des horaires plus adaptés, la communauté tahitienne a souhaité avoir son propre lieu de culte. Aussi la mairie mit-elle à leur disposition un terrain à la deuxième Vallée-du-Tir pour la construction d'un temple. L'opération a été portée par le charismatique pasteur Hunter. Cette paroisse de la Vallée-du-Tir est sous la juridiction de l'Église de Polynésie. Elle est le 8<sup>e</sup> arrondissement. » Josette Frogier

## Architecture culturelle



**1948**

**L'ÉGLISE DU BON PASTEUR, coll. MDVN**  
Consacrée le 30 mars 1948, l'église a été édifiée sur le site de la chapelle construite par le père Mulsant en 1926, à la deuxième Vallée-du-Tir. Suite à un cyclone, celle-ci avait été rasée.

Petit plus : le nom d'église du Bon Pasteur fait référence aux épisodes bibliques comparant le Christ à un berger faisant paître ses brebis.



**1955**

**L'ÉGLISE DU CHRIST-ROI ET SON PRESBYTÈRE, coll. archevêché de Nouméa**

Une chapelle pour la communauté vietnamienne catholique est construite à la deuxième Vallée-du-Tir, sur une partie du terrain de la paroisse du Bon Pasteur. La bénédiction a lieu le 10 avril 1955. Elle prend le nom d'église du Christ-Roi.

Petit plus : le père Nguyen Duy Tôn, arrivé en 1955, en est l'initiateur. Elle sera reconstruite en 1978.



**1971**



**INAUGURATION DU TEMPLE ADVENTISTE, à la Vallée-des-Colons, en 1967, coll. Sud Pacific**

« Mon père était de religion protestante, ma mère de religion sanito. Comme il est de coutume, en temps qu'ainé, j'ai adopté la même religion que mon père, tandis que mes frères et sœurs ont embrassé celle de ma mère. Une demi-lune a été prêtée aux pasteurs sanito pour célébrer la messe en attendant la construction d'un temple. »  
Ramon Avaemai

**BOOMS**  
1945  
1975



**SUD PACIFIC**  
**SOUTH PACIFIC**  
LA REVUE FRANÇAISE DU PACIFIQUE  
N° 28 — MAI 1960 — 3<sup>ème</sup> ANNÉE — PRIX : 40 frs C.F.P.

POLYNESIE



## FEMMES

*Tout le jour des silhouettes  
Différentes habitent notre petite ville  
Cette femme noire  
Avec une robe rouge écarlate  
Les cheveux crépus  
Garnis de peignes différents  
Un hibiscus sur l'oreille*

*Avec des pieds faits exprès  
Pour marcher sans souliers  
C'est une femme indigène*

*Cette femme avec un corsage de velours vert  
Et un sarong  
Ses cheveux raidis dans un chignon  
Garnis de barrettes couleur or*

*Avec des pieds faits exprès  
Pour porter des hauts talons  
C'est une Javanaise*

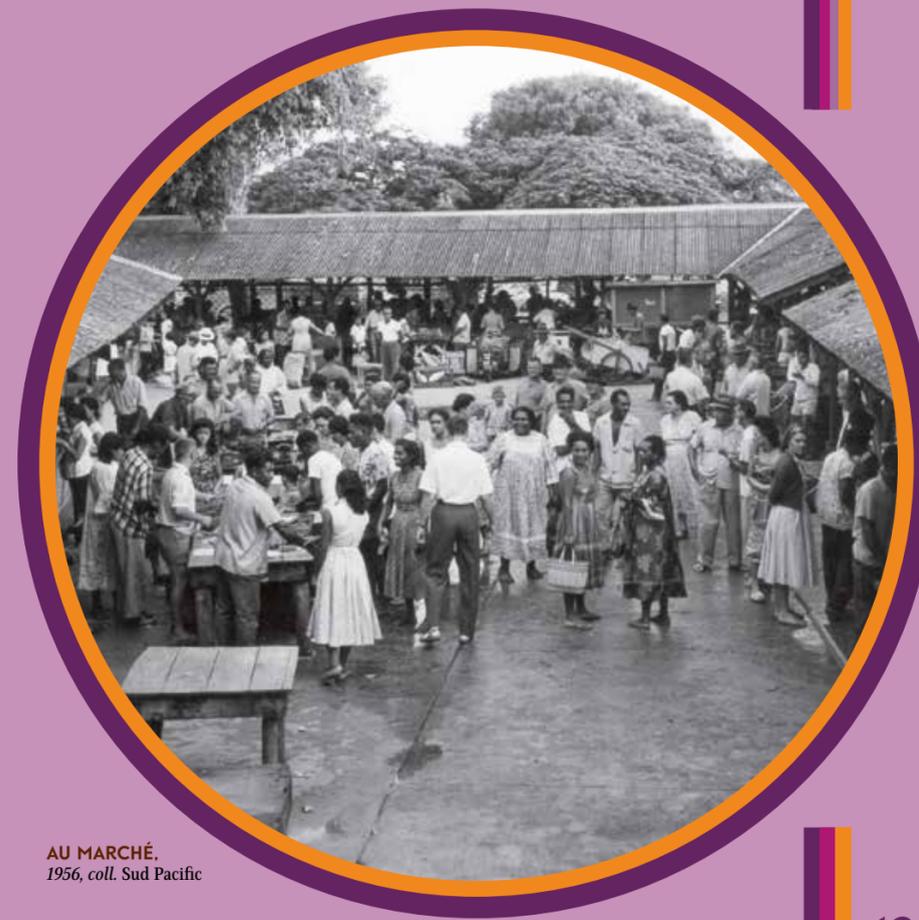
*Cette femme avec une chemise blanche  
Un pantalon noir à jambes très larges  
Avec des cheveux noirs  
Cachés par un grand chapeau de paille*

*Avec des pieds faits exprès  
Pour porter des savates  
C'est une Indochinoise*

*Toutes ces silhouettes  
Habitent à Nouméa  
Notre petite ville...*

*Nouméa aux yeux des jeunes, 1954*

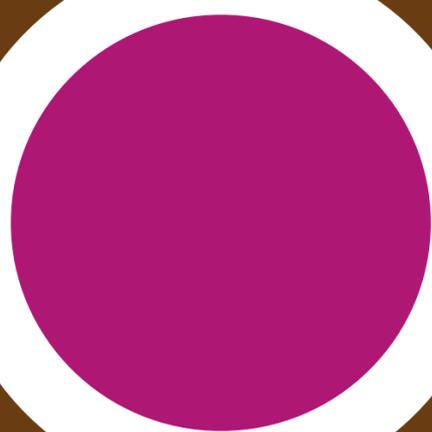
BOOMS  
1945  
1975



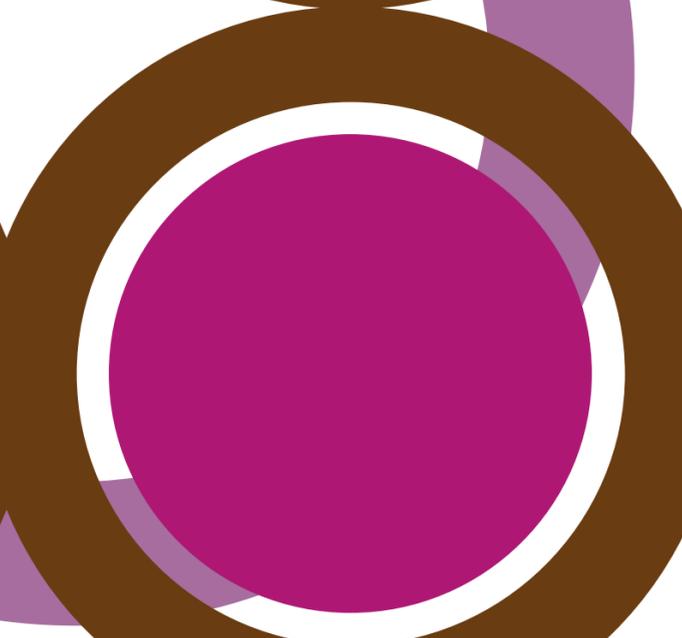
AU MARCHÉ,  
1956, coll. Sud Pacific

# La mode

« La voiture devient l'identité de l'homme calédonien, comme la tenue vestimentaire soignée (sac, coiffure, ongles) celle des Calédoniennes. » Evelyne Colle



Les dames confectionnaient souvent leurs robes, puis dans les années 1950, elles les confièrent à des couturières chinoises-tahitiennes, avant que les boutiques de prêt-à-porter fassent leur apparition à la fin des années 1960.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COLLECTIF, 1994. *Être caldoche aujourd'hui*, Nouméa, Île de Lumière, 256 p.

COLLECTIF, 1991. *La Nouvelle-Calédonie après les accords de Matignon*, Paris, Rapport de la commission d'enquête indépendante sur la situation de la Nouvelle-Calédonie, 76 p.

DELBOS G., 1993. *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie - Un siècle et demi d'histoire*, Paris, Desclée, 455 p.

DRILHON F., 1954. *Nouvelle-Calédonie : Les Fêtes du Centenaire 1853-1953*, Nouméa, Comité d'Action et pour le Comité de Liquidation, 92 p.

DUSSY D., 2005. *S'appropriier la ville*. Ouvrage prépublication, [en ligne] consulté le 12/04/2012, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004151>,

GAY J.-C., 2014. *La Nouvelle-Calédonie : Un destin peu commun*, Paris, IRD éditions, 238 p.

GUIART J., 1996. Nouméa, cité métisse ?, *Journal de la Société des Océanistes*, n°103, p. 231-273

I.N.S.E.E., 1976. Résultats statistiques du recensement général de la population de la Nouvelle-Calédonie de 1976, Paris, INSEE

I.N.S.E.E., 1956. Résultats statistiques du recensement général de la population de la Nouvelle-Calédonie de 1956, Paris, INSEE

KOHLER J.-M. et WACQUANT L., 1985. *L'école inégale*, Nouméa, ORSTOM, 212 p.

LE BORGNE J., 1964. *Géographie de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté*, Nouméa, Ministère de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports, 308 p.

MARIOTTI J., 1953. *Nouvelle-Calédonie 1853-1953*, Paris, Horizons de France, 267 p.

ROUX J.-C., 1981. « Nouméa, faits de population », *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, Nouméa, ORSTOM, pl. n° 50

TERRIER C. ET DEFRANCE V., 2012. *Nouméa de 1854 à nos jours*, Nouméa, Musée de la Ville de Nouméa, 272 p.

VANMAI J., 1992. *Centenaire de la présence vietnamienne en Nouvelle-Calédonie - 1891-1991*, Nouméa, CTRDP, 104 p.





J'ACHÈTE  
CALÉDONIEN

delacour Signe

Coll. MDVN

CHAPITRE  
4

# BOOMS ÉCONOMIQUES



Au lendemain de la guerre, l'État apporte une aide considérable pour permettre aux pouvoirs publics calédoniens d'impulser un vaste programme d'aménagement du Territoire, de développer l'économie et d'accompagner un rééquilibrage en faveur de la Brousse. Des constructions d'écoles et de dispensaires, des travaux d'aménagements routiers et littoraux sont entrepris de manière méthodique. Pour satisfaire des besoins énergétiques toujours croissants, de grands chantiers sont lancés avec les barrages de Yaté et de la Dumbéa. Dans le même temps, avec l'aide des syndicats, est mis en forme un statut des salariés et sont instaurées de nombreuses innovations sociales. Le grand choc économique se poursuit avec le boom du nickel. Des mines s'ouvrent sur l'ensemble de la Grande Terre : on prospecte, on perce des routes ; des villages sortent de terre et de gigantesques engins modernes contribuent à la mise en valeur d'une ressource qui semble alors inépuisable. Durant cette période de totale déraison, comme à chaque eldorado, l'économie est transformée en profondeur. D'une société rurale, on évolue vers le monde de la mine et du tertiaire. On abandonne une situation stable pour un poste éphémère au salaire mirobolant. Des fortunes se constituent. Tout est voué au « roi Nick », et la chute, inévitable, n'en est que plus rude... Le choc pétrolier de 1973 et l'effondrement des cours du nickel mettent un terme à l'euphorie et de nombreux immigrants quittent l'archipel. La Nouvelle-Calédonie, qui a pris goût à la société de consommation, à la voiture « chérie », à l'intérieur cosy, aux distractions à gogo, peine à reprendre son souffle. Les inégalités sociales deviennent criantes. Les années de radicalisation et de violence se profilent alors.

# VILLE EUPHORIQUE



# 1945-1975 NAISSANCE D'UNE ÉCONOMIE CALÉDONIENNE MODERNE

ANNE PITOSET,  
journaliste et réalisatrice de documentaires

Devenue un Territoire d'outre-mer (TOM) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie s'engage dans un mouvement fondamental de transformations économiques et sociales.

Le premier plan décennal d'équipement, élaboré en 1948, met l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des Mélanésiens, devenus citoyens avec l'abolition du régime de l'Indigénat le 11 avril 1946. Priorité est donnée à l'intérieur de la Grande Terre et aux îles Loyauté. Les chantiers de désenclavement des tribus, lancés dès la fin des années 1950, concernent des infrastructures routières et portuaires (wharfs), des travaux d'adduction d'eau, d'électricité, des équipements téléphoniques, des constructions scolaires, sanitaires, et sportives, notamment des terrains de cricket et de football.

La création, en 1946, du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (Fides) et l'arrimage du franc Pacifique au franc français sur la base d'une parité fixe de 5,50 FF garantissent le financement de ces projets ambitieux, soutenus par des fonds européens à partir de la création du Marché commun en 1957. Le plan d'industrialisation et de développement du Territoire, exposé par Maurice Lenormand en 1957, ouvre de nouvelles perspectives : il stimule la production par l'encouragement et le soutien des particuliers, des entrepreneurs et des collectivités et prévoit notamment le projet de création d'une ville et d'un port franc à Népoui, sur la côte Ouest de la Grande Terre, au point d'arrivée du plus long « tapis roulant » du monde, pour le transport du minerai de nickel. Le développement et la croissance économique sont alors considérés comme les garants de la paix sociale et civile.

Durant toutes ces années d'expansion, la Nouvelle-Calédonie peut compter sur le soutien financier de l'État. En 1967, les crédits accordés par le Fides atteignent 120 millions de francs Pacifique, soit « une augmentation de près de 100 % par rapport à la moyenne des dix dernières années », souligne le haut-commissariat dans un communiqué publié dans le journal *Sud Pacific*.

HÔTEL DES IMPÔTS, rue Clemenceau, 1953, coll. Brun



HÔTEL DES POSTES  
DE NOUMÉA,  
place de la Moselle,  
1975, coll. MDVN

Construit en 1971 sur les plans des  
architectes René Lecourt (Rouen)  
et Gilbert Allègre (Nouméa)

Petit plus : c'est le 1<sup>er</sup> juin 1959  
qu'est créé le centre des chèques  
postaux.



CAISSE D'ÉPARGNE,  
rue Gallieni, 1967, coll. Sud Pacific  
Construite début 1970 sur les plans  
de l'architecte Jacques Rampal  
Petit plus : elle devient une annexe  
de la mairie dans les années 1980.

## La monnaie en Nouvelle-Calédonie

C'est lors de la création de la première banque en Nouvelle-Calédonie par André Marchand, en 1872, que l'État a octroyé un privilège d'émission. Il en a été ainsi jusqu'à la faillite de la banque privée, en 1877.

Il a fallu attendre onze ans pour que, à la demande du gouvernement, la Banque de l'Indochine installe une succursale à Nouméa. Celle-ci a bénéficié du privilège d'émission jusqu'en 1967 et ses billets étaient assurés d'avoir une reconnaissance officielle. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'unité monétaire était la même en France métropolitaine et dans les colonies françaises, mais les billets de banque étaient différents d'un territoire à l'autre.



Coll. MDVN



LE BILLET DE 500 FRANCS

ou l'histoire d'un jeune d'Ouvéa qui découvre son visage sur un billet de banque. Au début des années 1960, Charles Ouckene vit à Ouvéa avec sa famille. Noël Cale, un photographe de passage sur l'île, lui demande de servir de modèle pour illustrer « des livres ou des cartes postales ». Charles accepte. Il a 25 ans. Dix ans plus tard, son portrait apparaît en effigie d'un billet de banque. La fleur de lys accrochée dans les cheveux ne trompe pas. « C'est un copain qui m'a prévenu. Quand j'ai vu le billet, j'ai tout de suite reconnu la photo de Noël. J'ai été indemnisé par l'IEOM, mais en un mois, j'avais tout dépensé », expliquera, des années plus tard, le vieux Charles.

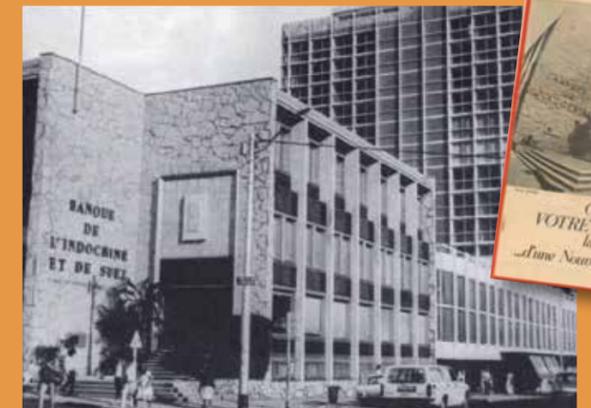
BILLETS,  
coll. MDVN



En 1945, la Métropole procède à une forte dévaluation de sa monnaie en réponse à une inflation galopante. En revanche, la situation économique des Territoires d'outre-mer a été préservée durant la guerre. C'est ainsi que le franc CFP pour le Pacifique est créé par décret du 25 décembre 1945. Le ministre des Finances, René Pleven, décide de fixer des cours différents entre la Métropole et ses TOM. En Nouvelle-Calédonie, la parité du franc CFP avec le dollar américain est conservée jusqu'en 1949 sur la base de 1 dollar US = 49,6 F CFP, tandis que sa parité avec le franc métropolitain est modifiée à chacune des dévaluations de la monnaie française par rapport au dollar américain.

Bien que la loi du 25 septembre 1948 retire à la Banque de l'Indochine le privilège de l'émission, celle-ci va continuer d'émettre la monnaie dans les territoires français du Pacifique jusqu'à la création de l'Institut d'émission d'outre-mer en 1967.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1960, les Français disent adieu à l'ancien franc avec l'entrée en vigueur du « nouveau franc ». Le gouvernement décide alors de mettre en place une parité fixe de 100 F CFP = 5,50 FF entre le franc CFP et ce nouveau franc métropolitain.



IMMEUBLE FOCH, avenue Foch, 1974, coll. Sud Pacific  
Construit en 1971 pour la Banque de l'Indochine  
par l'architecte Gabriel Cayrol

Petit plus : avec ses treize étages, la tour Foch est longtemps restée le plus haut bâtiment du centre-ville.





# UNE AGRICULTURE EN MUTATION

**E**n Brousse, où l'activité économique est essentiellement agricole, la fin des contrats d'engagement des travailleurs asiatiques et des réquisitions des Mélanésiens bouleverse les équilibres. La mécanisation des travaux agricoles, amorcée par les Américains pendant la guerre, s'intensifie, et les utilisateurs des nombreux motoculteurs et tracteurs du Territoire se regroupent en coopératives.

L'extension des réserves, en 1953, contraint certains colons à renoncer à une partie de leurs titres. Ils abandonnent les parcelles isolées ou non accessibles et se convertissent à l'élevage, aux cultures maraîchères et fruitières. De 1946 à 1955, la superficie des locations foncières passe ainsi de 254 457 à 135 875 hectares. En 1959, elle n'est plus que de 93 795 hectares. Les terres domaniales ne portent plus que sur des terrains médiocres, faiblement productifs et souvent enclavés.

Jusqu'alors, la savane à niaouli des grandes plaines de la côte Ouest est consacrée à l'élevage bovin extensif. Chaque tête de bétail dispose en moyenne de trois hectares de savane à herbe ! Pour accompagner la croissance démographique et économique des années 1960, les efforts se portent sur l'augmentation des rendements agricoles

et l'intensification de l'occupation des sols avec l'amélioration des pâturages, qui deviennent des herbages, et la mise en place d'irrigation. Bourail et Pouembout, deux anciennes colonies pénitentiaires agricoles, sont au cœur de cette politique, tandis que la commune de La Foa, plus proche de Nouméa, s'impose progressivement comme un important centre maraîcher.

En 1966, on compte en Nouvelle-Calédonie 145 000 volailles, 112 171 bovins, 3 700 moutons et 10 434 chevaux, dont 61 % en tribu. Deux ans plus tard, la viande, les volailles, les œufs et les produits laitiers représentent 42 % de la production agricole commercialisée, tandis que le café, le coprah, les légumes, les fruits et la sylviculture pèsent 48 %. Le succès de cette diversification est cependant freiné par l'étroitesse du marché local et les difficultés de l'exportation. « Il est indispensable d'amener l'agriculture à satisfaire les besoins alimentaires de la population », peut-on lire dans l'hebdomadaire *La Semaine calédonienne* du 15 octobre 1964. « Il convient d'assurer un certain équilibre entre les différentes régions et entre les villes et la Brousse. » Pour ce faire, les autorités préconisent de développer le tourisme, de créer des infrastructures et des centres touristiques sur la côte Est et dans les îles Loyauté.

## FIN DES DESCENTES DE BÉTAIL

« Après la guerre, le service de l'élevage dirigé par le docteur Jean Vergès, seul vétérinaire sur le Territoire, réorganise le ravitaillement en viande de Nouméa. Finies les descentes de bétail vers la quarantaine de Ducos et l'abattoir de Nouméa. Les bêtes sont abattues et pesées chez les éleveurs, dans les tueries particulières agréées, et les carcasses transportées sur Nouméa par camions. En 1963 est créé l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF), qui assure la gestion complète de la chaîne, y compris l'inscription d'abattage et l'établissement du calendrier d'abattage. La viande est transportée sur Nouméa par des camions Citroën bâchés. » Ronald Martin

RONALD MARTIN RENTRE LE BÉTAIL, 1970, coll. Martin



## Le monde rural face au « boom »

« Comme dans tous les secteurs, nombreux sont ceux du monde rural qui quittent leur emploi pour aller travailler sur mine où on offre des salaires mirobolants que les agriculteurs et les éleveurs ne peuvent concurrencer. Aussi, certains exploitants essaient de mener de front le travail sur leur propriété et l'aventure minière afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ce n'est pas facile...

La délégation de la Chambre syndicale des éleveurs, conduite par son président Auguste Rolland, se fait leur porte-parole auprès du haut-commissaire, qui leur réplique : « Allez donc tous travailler sur mine et vous ne m'ennuiez plus avec vos difficultés d'élevage, nous importerons toute la viande d'Australie. » Les échanges sont houleux avant de trouver un terrain d'entente. « Présentez une étude sérieuse faisant ressortir le prix de revient exact de la viande et nous pourrions en reparler », propose alors le haut-commissaire.

Un document appelé *L'élevage calédonien : avenir ou disparition est rédigé, en 1970, par les éleveurs et avec les services compétents. Il est largement distribué aux intéressés, mais, bien que non contesté, il n'est pas pris en compte par les responsables des secteurs ruraux et financiers. Il aboutit tout de même à une révision du prix d'achat de la viande aux éleveurs, mais bien en deçà du prix de revient réel... » Ronald Martin*



FINI LE SABRE D'ABATTIS, VIVE LE GYROBROYEUR !, coll. Martin

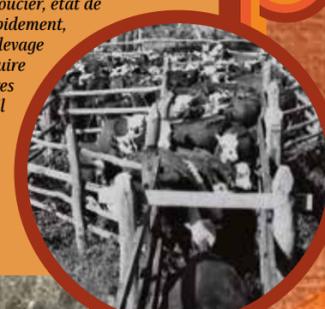
Au fur et à mesure, la plupart des élevages s'équipent de matériel nécessaire à la création et à l'entretien des pâturages, à leur irrigation et à la constitution de réserves de foin pour la saison sèche.



USINE DE CONSERVES DE OUACO, 1937, coll. privée  
Les excédents de viande sont envoyés à la conserverie de Ouaco. Mais avec l'augmentation de la population, qui exige de plus en plus de viande fraîche, l'usine est en sommeil à partir de 1960. En 1962, il faut même importer du bœuf !

PADDOCK D'ACCÈS À LA PISCINE, coll. Martin

« Pendant la guerre du Pacifique, l'armée américaine en poste en Nouvelle-Calédonie importe des chevaux d'Australie, sans se soucier, état de guerre oblige, de la réglementation phytosanitaire. Rapidement, les tiques prolifèrent et bouleversent les conditions d'élevage ainsi que la vie des éleveurs calédoniens. Il faut construire des piscines d'une capacité de 10 000 à 12 000 litres d'eau additionnée d'acaricide, dans lesquelles le bétail nage. Étant de la responsabilité de l'armée américaine, l'importation des tiques est considérée comme un dommage de guerre et « les tiquicides » sont financés par les États-Unis pendant plusieurs années. Mais le commerce de peaux avec l'Australie cesse, celles-ci n'étant plus de première qualité. » Ronald Martin



CONSÉQUENCE DE LA SÈCHERESSE, coll. Martin

Pas une goutte de pluie d'avril 1957 à mi-janvier 1958... Tous les trous d'eau sont asséchés, le niveau des puits est au plus bas, l'herbe est rare et sèche. Pour se nourrir, les bêtes vont dans la mangrove chercher un peu de verdure sur les palétuviers où elles s'embourbent. Certaines vaches sont si faibles qu'il faut supprimer les veaux à la naissance pour tenter de sauver la mère. D'un cheptel de plus de 800 têtes en mars 1957, il n'en reste plus que 450 en mars 1958. La première urgence est donc d'améliorer le réseau d'abreuvement. En attendant la mise en place d'éoliennes, l'installation d'une motopompe dans la Jeep permet de simplifier le travail de l'alimentation en eau des abreuvoirs. La première éolienne sera installée en 1960.

# LES DIFFICULTÉS DE LA CAFÉICULTURE EN TRIBU



**D**ans les tribus, notamment sur la côte Est, les produits de la pêche et de la chasse, les tubercules et le café constituent les sources d'alimentation et de revenus. L'exemple de la culture du café, entre 1945 et 1975, illustre les mutations du monde agricole mélanésien.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la caféiculture des colons européens est en crise : l'apparition en 1948 d'un insecte, *Hypotenemus hampei*, dégrade la productivité. Le renchérissement de la main-d'œuvre, le développement des cultures maraichères et fruitières ainsi que l'abolition du régime de l'Indigénat ont diminué la rentabilité des plantations, et de nombreux Européens préfèrent se reconvertir dans l'élevage bovin grâce à l'importation de reproducteurs de race limousine de grande qualité.

À l'inverse, les Mélanésiens, libérés des corvées et des réquisitions, stimulés par de nouveaux besoins monétaires, multiplient les plantations caféicoles. Jusqu'à ce que la montée en puissance de l'exploitation des mines de nickel y mette un coup d'arrêt. Après 1965, l'introduction sur le Territoire de la « fourmi argentine » fait chuter les exportations de café de 1 500 à 400 tonnes. Les caféries, qui s'étendaient sur 6 300 hectares en 1955, ne représentent plus que 3 000 hectares en 1975, dont 2 100 dans les tribus.

À la fin des années 1960, une première opération café est lancée pour enrayer la baisse de la production. Mais cette culture n'est plus aussi attractive économiquement et sa contribution aux revenus des ménages est de plus en plus marginale par rapport aux salaires de la mine et aux emplois urbains temporaires qui ont pris une place très importante dans l'économie tribale. Comme souvent en Nouvelle-Calédonie, le nickel et ses promesses d'enrichissement rapide ont étouffé les autres secteurs de l'économie, au premier rang desquels l'agriculture. Le boom économique de 1968 à 1973 a multiplié les occasions de promotion et le déracinement, en créant une impression de facilité. Lorsqu'apparaît la récession, l'agriculture, devenue un refuge et un moyen de survie, va jouer à plein son rôle d'amortisseur.

**TABLEAU DE CULTURES DE PLEIN CHAMP ET CULTURES VIVRIÈRES EN MILIEU EUROPÉEN EN 1975 (EN HECTARES)**

Pomme de terre	109
Maïs	304
Sorgho grain	39
Sorgho fourrager	13
Blé	24
Haricot sec	8
Igname	45
Manioc	41
Taro	64
Patate	18



1966, coll. Sud Pacific



1964, coll. Sud Pacific

**Sur la côte Est, bien que déclinante, la filière café résiste encore**

## Avec quelques autres cultures

CULTURE DU COPRAH. 1965, coll. Sud Pacific  
Avec le café, le coprah reste une culture principalement pratiquée par les Mélanésiens.



Tableau de café et de coprah commercialisés (en tonnes) :

1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
1 146	1 521	1 015	1 267	647	1 331	513	549	565	594	663	490	538
2 143	1 577	1 525	1 354	1 604	1 112	429	392	735	871	499	464	906

Source : Caisse de stabilisation des prix du café et du coprah



CARTE DES PRODUCTIONS AGRICOLES, 1965, coll. privée



EXPORTATIONS

Ci-dessous, nous donnons les chiffres des principales exportations de 1968 comparées avec celles de 1968.

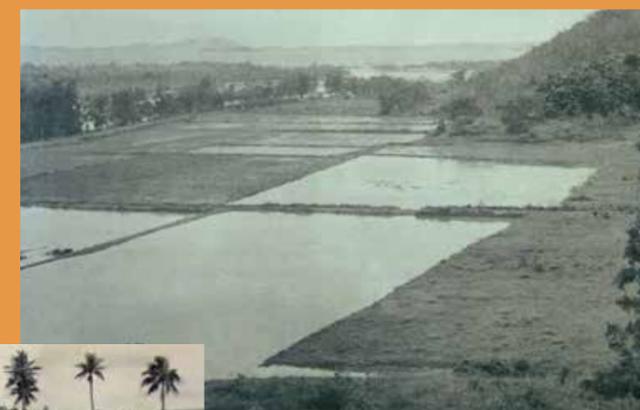
	1968		1968	
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur
Minéral nickel	2 116 657	4 617 167 303	2 536 522	3 161 512 000
Minéral nickel	19 280	2 831 920 000	19 851	2 320 206 000
Minéral nickel	100 947	3 161 278 000	89 229	2 321 201 000
Coprah	751	2 293 300	1 863	15 599 000
Patate	603	24 276 000	1 092	61 679 000
Autres	27	281 000	30	111 000

Les exportations sont en augmentation de 478 921 tonnes et de 2 milliards 320 millions 238 000 frs comparativement à la même période de 1968. L'industrie minière, seule richesse calédonienne, constitue la majorité des exportations avec la participation suivante :

	1968	1968
Produits minéraux	2 236 057 t.	12 650 267 000 frs
Produits agricoles	1 431	43 211 000
		2 190
		77 669 000

Graduellement la production agricole d'exportation diminue : il s'agit du café et du coprah, cultures délaissées depuis l'expansion remarquable de l'industrie minière. C'est vers la Métropole et le Japon où s'achemine principalement notre production.

Le Bulletin du commerce, 1970, coll. SAVN



RIZIÈRE À LA COULÉE, 1959, coll. Sud Pacific

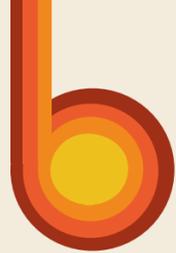
Le riz, première céréale cultivée en Nouvelle-Calédonie (1864), n'est plus, comme le blé, qu'une production insignifiante après-guerre. Seules les rizières irriguées de la Coulée subsistent encore quelques années. C'est pourtant la denrée de base pour tous les Calédoniens, quelle que soit l'ethnie.



« La France subventionne la Nouvelle-Calédonie pour une question de prestige national, mais les exportations de nickel calédonien valent cinq fois l'aide financière accordée par Paris. Au grand dam de l'élevage et de l'agriculture se développe alors, « sous les tropiques, un prolétariat multi-racial » de la mine et de la métallurgie. » Bernard Brou, 1977



1964, coll. Sud Pacific



## L'ESSOR DU SECTEUR TERTIAIRE



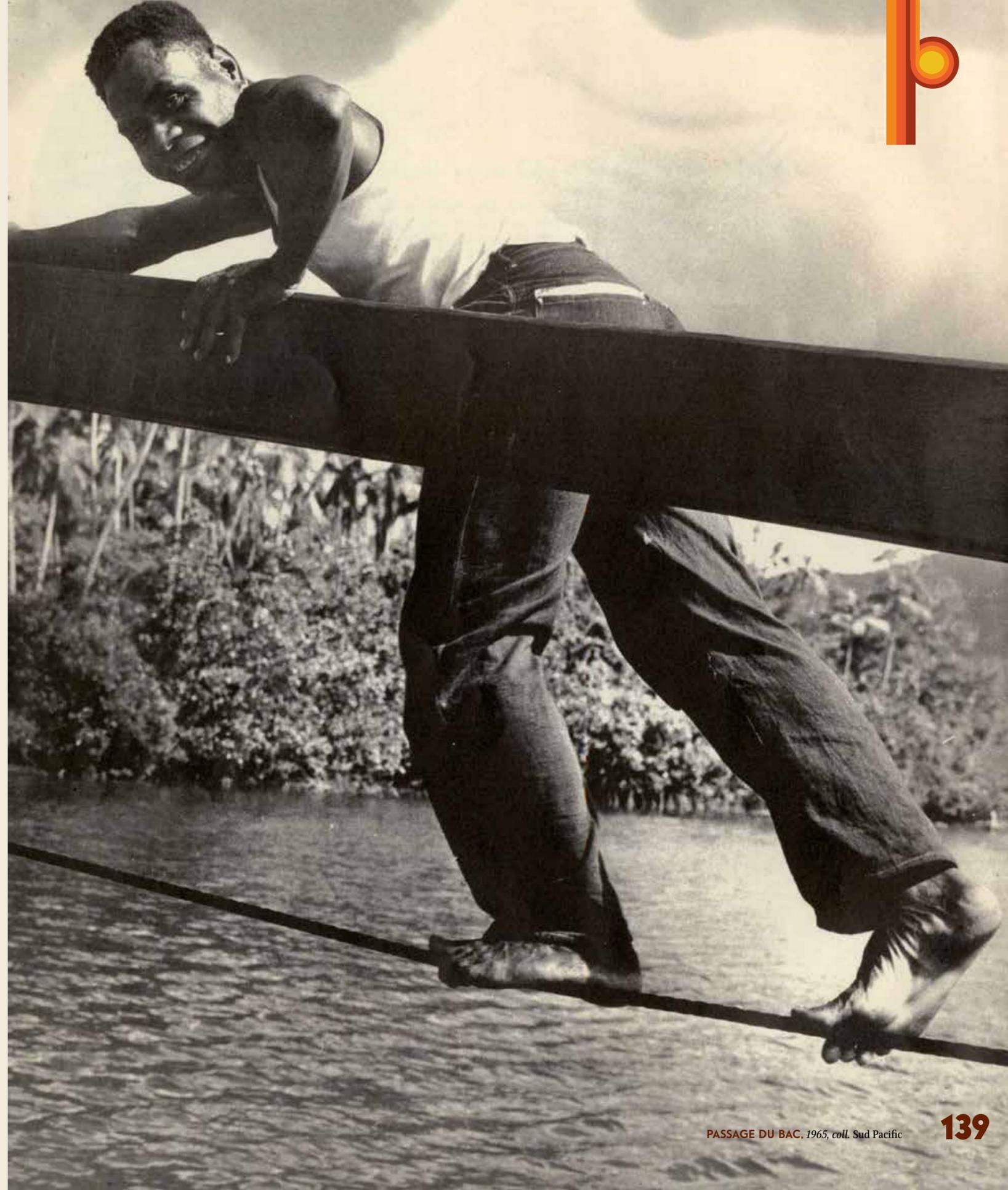
**LES BABY CARS.** coll. Brun  
Ces petits bus bleus Renault se multiplient dans les rues de Nouméa et en Brousse tout au long des années 1950 à 1980. Ils seront peu à peu remplacés par des 303 Mercedes de 60 places.



**LE BUREAU DU SYNDICAT D'INITIATIVE.**  
1969, concours de photos des écoles, coll. SAVN  
En 1955, le conseil municipal met à la disposition du syndicat d'initiative (ESSI) une parcelle au square Olry pour y construire un local. Elle y demeure jusqu'en 1978, date à laquelle elle s'installe dans l'ancienne mairie. L'ESSI a pour mission de favoriser les investissements hôteliers et de coordonner le développement de l'artisanat et des sites culturels (musée, aquarium...)  
Par ailleurs, pour assurer la promotion de la Nouvelle-Calédonie à l'étranger, un office du tourisme est créé en juin 1955. Mais bien que le flux touristique se développe dans les années 1970, Fidji et Hawaï demeurent les destinations phares du Pacifique.

**A**utre secteur de diversification identifié, le tourisme est freiné par la distance qui sépare la Nouvelle-Calédonie des pays où résident les visiteurs potentiels. Pour y remédier, mais aussi pour faciliter les déplacements des Calédoniens, les liaisons aériennes s'intensifient à partir de 1955. La compagnie TAI assure, en complément d'UTA, des vols vers le sud-est asiatique et l'Océanie. Elle lance, en 1956, une ligne régulière Nouméa-Port-Vila et, un an plus tard, un vol vers la Nouvelle-Zélande. Nouméa, dernière escale avant Auckland, bénéficie désormais d'un contact permanent avec le marché kiwi. En 1959, un DC7 de la TAI inaugure la plus longue ligne aérienne du monde qui relie Paris à Los Angeles en passant par Nouméa, Tahiti et Honolulu. En 1963, UTA crée sa ligne « Tour du monde », dont Nouméa est l'une des escales. Mais il faudra attendre 1975 pour que la capitale calédonienne soit directement reliée à Tokyo et ainsi au Japon, son deuxième marché d'exportation.

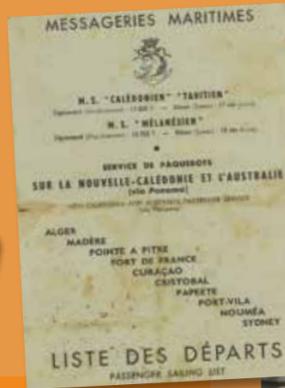
Les flux commerciaux avec l'extérieur sont essentiellement orientés vers la France métropolitaine. En 1967, l'Hexagone est le principal fournisseur de la Nouvelle-Calédonie (54 % des importations), suivi de l'Australie (19,55 %), des États-Unis (7,16 %), de l'Allemagne (3,14 %) et du Japon (1,80 %). Côté exportations, les clients de la Nouvelle-Calédonie sont la Métropole (54,4 %), le Japon (27,58 %), grâce à la vente de minerai, de mattes et de fontes de nickel, les États-Unis (5,10 %) et l'Australie (1,67 %), qui, outre le nickel, achètent du café et du coprah.



# À la conquête du tourisme

LES MESSAGERIES MARITIMES, coll. MDVN

La ligne Marseille-Nouméa par le canal de Panama est assurée par le Calédonien (II) de 1952 à 1972 et le Tahitien de 1952 à 1971. Ils effectuent six voyages par an. En 1972, trop fortement concurrencée par l'avion, la ligne est supprimée.



ENTRÉE D'UN PAQUEBOT EN BAIE DE NOUMÉA, concours de photos des écoles, 1959, coll. SAVN

Pendant les années 1950, Nouméa accueille en moyenne quatre paquebots par an : le Carinthia, l'Oronsay, l'Orcades et l'Orion. À bord, quelque 3 000 riches touristes, principalement de nationalité britannique, font le tour du monde.



Coll. Grézard

En 1949, Air France crée une ligne régulière reliant Paris à Nouméa en 130 heures. En 1957, la TAI, qui a pris le relais, effectue le vol en 53h30. Celui-ci ne comptera plus que 27h30 à partir de 1964, alors qu'UTA exploite à son tour la ligne.

DEVANTURE DE L'AGENCE BROCK, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

À l'occasion de l'amerrissage du premier hydravion de la Qantas sur les eaux du Caillou, en 1945, Jean Brock ouvre, rue de l'Alma, l'agence de la compagnie aérienne. Deux ans plus tard, il crée l'agence de voyages Jean Brock ainsi que l'agence French Pacific Tours, qui proposent des tours en lien avec les hôtels de Brousse. D'autres agences ouvrent également peu après (Voyageance...).



AÉRODROME DE MAGENTA, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

De 1947 à 1952, la compagnie locale Trapas dessert les îles Loyauté et l'île des Pins ainsi que certains points de la Grande Terre ; la Transpac reprend ce service en 1964. Cette dernière est dirigée, de 1966 à 1979, par Louis Eschembrenner, qui la fait dénommer Air Calédonie en 1968.



TOURISME AUX ÎLES, 1969, Le Journal calédonien, coll. SAVN

SORTIE DANS LE SUD, 1975, coll. Boyer

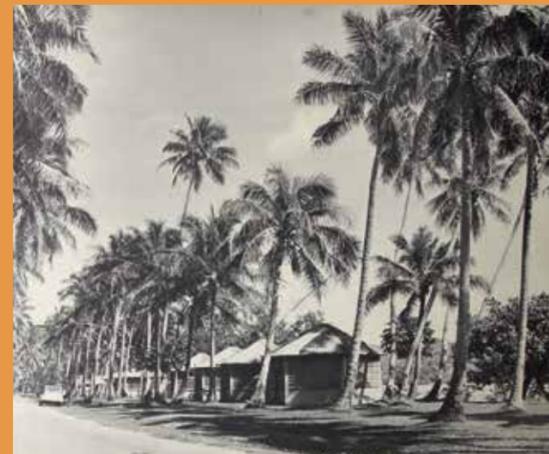


SUR LA CÔTE EST, 1956-7-68, coll. Jacquier

Avec l'arrêté 1 684 sur le régime des congés payés, en 1956, c'est un tourisme local qui se développe durant les Trente Glorieuses. Les Nouméens partent découvrir la Brousse. En 1957, la section « côte Est » du Syndicat d'initiative inaugure une table d'orientation à Hienghène. Tout un réseau d'auberges, de campings, de stations-service se met en place. De nombreuses routes sont alors « bitumées » (22 % en 1969, 45 % en 1979, 77 % en 1989).



LE BULLETIN DU COMMERCE du 16 mai 1970, coll. SAVN



HÔTEL DE TOUHO, 1965, coll. Sud Pacific

PASSAGE DU BAC, 1965, coll. Sud Pacific  
De 1968 à 1973, avec les fonds du Fides, cinq grands ponts de la côte Est sont construits et il ne subsiste alors que quatre bacs : Kuebini (1968-1978), Unia (1950-1994), Thio (1948-1955) et la Ouaième, aménagé en 1965.



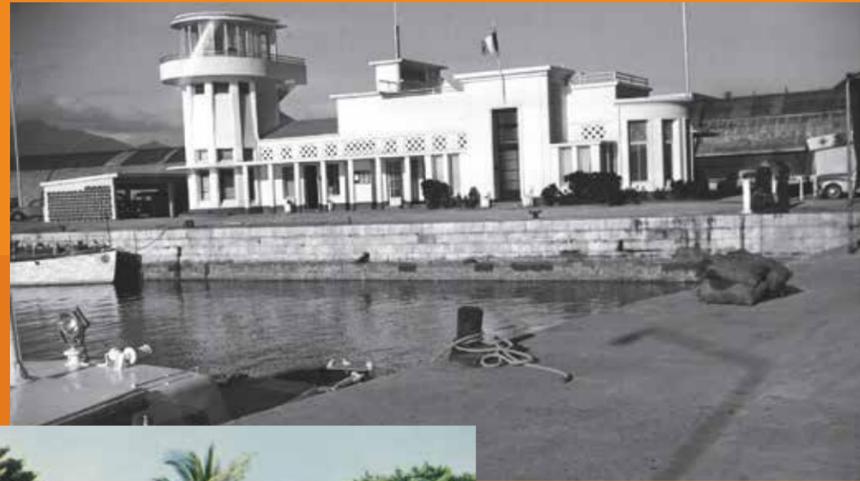
UNE JAPONAISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, 1964, coll. Sud Pacific

Le tourisme japonais prend son essor au milieu des années 1970, passant de 710 visiteurs en 1974 à 14 691 en 1979. La destination va être dopée par un roman à succès, L'île la plus proche du paradis, écrit par la jeune auteure Katsura Morimura suite à son séjour à Ouvéa en 1964.



# Architecture touristique

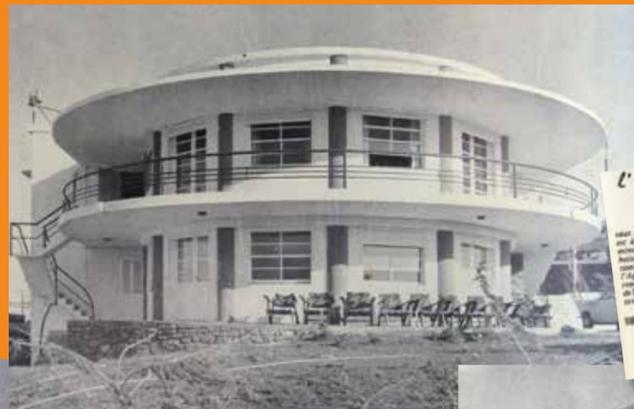
L'AÉROGARE DE L'HYDROBASE, coll. Aviation civile  
Construite en 1953 sur les plans de Paul Pascalon



LE KANGOUROU GRIL, 1953, coll. Brun  
Géré par Nano puis Ernest Matagliati, il se tenait devant les bungalows de l'Anse-Vata.



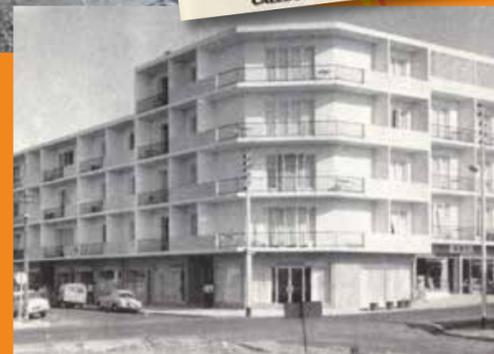
LE RELAIS DE KANUMERA, île des Pins, 1958, coll. Shekleton  
En accord avec la grande chefferie, Henri Martinet construit, en 1956, un hôtel de 60 lits dénommé Relais du Capricorne avant de devenir le Relais de Kanumera.



L'HÔTEL LE NOUVATA DE LA SOCIÉTÉ TOURISTIQUE ET HOTELIÈRE (STH) a été construit par le promoteur australien Layol Mac Innes à l'Anse-Vata, 1959, coll. Sud Pacific



LE RESTAURANT TOP HILL, au Mont-Vénus, 1972, coll. Sud Pacific  
Conçu en 1950 par l'architecte Georges Derquennes  
Petit plus : initialement Hôtel Horizon, ainsi nommé par l'architecte qui y habite quelques années après sa construction.



L'HÔTEL CALEDONIA, Quartier-Latin, 1964, coll. Corail  
Premier bar climatisé de la ville, il ouvre ses portes en janvier 1964.



LA PREMIÈRE GARE MARITIME, concours de photos des écoles, 1969, coll. SAVN

Le 18 novembre 1967, la gare maritime Albert-Satrane (du nom d'un ancien ministre calédonien des Travaux publics) est inaugurée. « Une belle réalisation, qui dote le port de Nouméa de dignes installations à l'heure où semble vouloir se développer le tourisme », peut-on lire dans le mensuel Sud Pacifique.



L'HÔTEL LE LANTANA de Charles Monin faisait face au Biarritz, sur une Anse-Vata déserte, 1959, coll. MDVN



LE BLOC TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE

« Le service de l'Aviation civile dont les activités sont pour l'instant dispersées dans la ville sera regroupé sous un même toit à Magenta », note Nouméa Soir du 18 juillet 1974.



L'AUBERGE DE JEUNESSE DU CAP HORN, 1972, coll. Jean-Pierre Siorat  
En 1972, un bâtiment en dur est érigé au sommet du Cap Horn. Petit plus : Viviane Siorat en est la « mère aubergiste » jusqu'en 1976.

LA DEUXIÈME GARE MARITIME, coll. SANC  
Avec la création de la digue de l'île Nou, une nouvelle gare maritime est construite en 1973 sur les plans de l'architecte Gilles Thouvay.

Petit plus : elle est à présent occupée par le Musée maritime de Nouvelle-Calédonie.



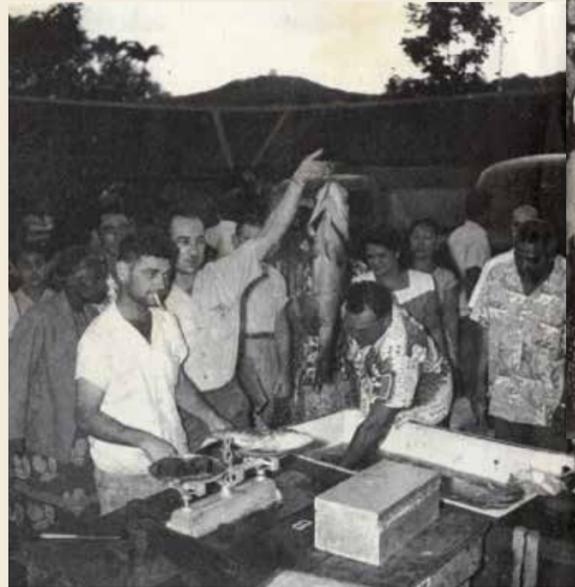
LE CHÂTEAU ROYAL, 1975, coll. MDVN

Construit en 1966 avec l'aide financière de la SLN, le Château Royal est le premier hôtel cinq étoiles de Nouvelle-Calédonie.

Petit plus : il abrite le Club Med dans les années 1980.

BOOMS  
1945  
1975

# LE COMMERCE, UN DES SECTEURS LES PLUS DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE LOCALE



Coll. MDVN

**LE MARCHÉ,**  
1966, coll. Sud Pacific  
Changeant d'emplacement au fil du temps, le marché demeure le lieu essentiel pour toutes denrées fraîches, comme le poisson encore frétilant.



**LA GRANDE BRADERIE,** coll. Jacquier  
« Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître », note Sud Pacific en 1963. La première de la Grande braderie du 24 septembre, proposant une multitude d'articles soldés, a rassemblé une foule nombreuse, donnant un air de kermesse à la ville. Elle devient vite le rendez-vous annuel des Nouméens.

Déjà très diversifié avant la Seconde Guerre mondiale, le commerce connaît une véritable explosion entre 1950 et 1975, à tel point que la densité commerciale est, à Nouméa, quatre fois et demie supérieure à celle de la Métropole avec 16,33 m<sup>2</sup> de grandes surfaces pour 100 habitants. En y ajoutant les petites et moyennes surfaces, elle atteint 40 m<sup>2</sup> pour 100 habitants, soit une densité huit fois et demie supérieure à celle de l'Hexagone. À Nouméa, on compte, en 1977, 100 épiceries de quartier, 135 boutiques de mode et d'articles de nouveautés. L'intérieur et les îles Loyauté ne regroupent que 25 % des points de vente du Territoire, et encore ceux-ci sont-ils concentrés sur la côte Ouest (75 % d'entre eux). S'il est une activité qui ne connaît pas de régression malgré la crise du nickel, c'est bien le commerce. À la fin de leurs contrats d'engagement, de nombreux travailleurs asiatiques décident de rester en Nouvelle-Calédonie. Ils ont quitté la Brousse pour Nouméa, où ils ouvrent toutes sortes d'échoppes.



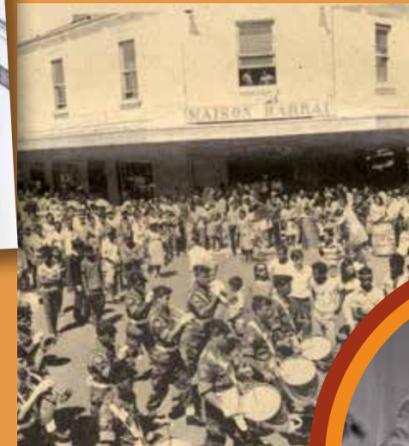
**REMISE D'UN PRIX À MAURICE MEUNIER,** 1960, coll. Sud Pacific  
Maurice Meunier a été décorateur-étalagiste chez Ballande de 1950 à 1980. Il a remporté plusieurs fois le concours de la plus belle vitrine dans les années 1950. De gauche à droite, Roger Le Leizour, Simone Rothery, Louis Eschembrenner, Maurice Meunier, Robert Minot, Bernard Laroque et André Ballande.



**LA MAISON BALLANDE**  
Elle a traversé la crise de 1929 en vendant ses actions du secteur métallurgique à la SLN et poursuit dans le commerce avec des innovations : des vitrines alléchantes, une publicité probante et l'ouverture d'un libre-service en 1962.



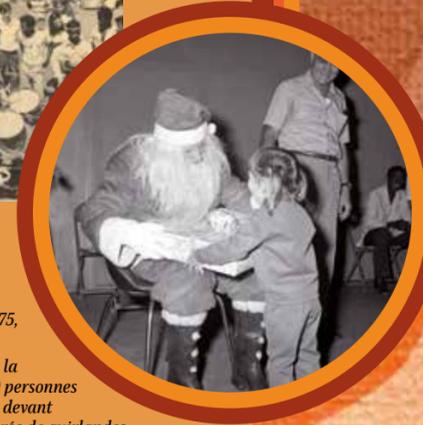
De tout toujours... « quand le bateau est arrivé ! », rajoutait-on à l'époque...



**LA MAISON BARRAU,** 1969, Le Journal calédonien

**LE PÈRE NOËL CHEZ BARRAU,** La France australe du 29 décembre 1975, coll. SANC

L'arrivée du père Noël reste réservée à la maison Barrau. Entre 7 000 et 10 000 personnes se rassemblent le 24 décembre au soir devant l'établissement. La devanture est décorée de guirlandes lumineuses et d'un grand bois de fer de 10 mètres de haut en guise de sapin. À 19 heures, toutes les vitrines des commerces du centre-ville s'allument simultanément.



**Ménagères,**  
Vous trouverez à la Boucherie DURAND, toutes les viandes de Ter choix, ainsi que sa charcuterie fine.

À côté de ces grandes maisons de commerce, chaque faubourg compte quatre ou cinq épiceries dans les années 1960.

## LES ROULOTTES DE LA MOSELLE

Avec le boom du nickel fleurissent les roulottes où chacun trouve son bonheur : bami, salade tahitienne, curry, porc au sucre et autres plats en sauce. « La première fut celle de Dominique au Rocher à la voile, se souvient Tyloup, par la suite, elles s'installent baie de la Moselle. »



1963, coll. Sud Pacific



Coll. MDVN

## LES GAMELLES

Les habitants de la ville multiplient les initiatives en matière de restauration, comme ces petits snacks baptisés « café-thé-la soupe ». Quant à la livraison à domicile, elle s'inscrit dans une longue tradition nouméenne. Jusqu'à la fin des années 1960, les Nouméens se font livrer quotidiennement la viande, le pain, le lait et la glace. Puis, au début des années 1950, une nouvelle technique de vente à domicile apparaît : le service de gamelles. Dérivé des repas distribués sur les chantiers miniers, il est dorénavant proposé aux citoyens.

# Architecture commerciale

IMMEUBLE VENTRILLON, rue de l'Alma, 1953, coll. Brun  
 Construit en 1948 par l'architecte australien Alexander Jamieson  
 Petit plus : c'est le premier immeuble à avoir eu un ascenseur, véritable attraction pour les clients !



## MAGASIN PRINTANIA

L'enseigne Printania, du groupe Lucien et Raymond Lavoix, ouvre ses portes le 18 octobre 1949. Relookée, elle prend le nom de Prisunic en 1971.

Petit plus : Printania, où les ménagères trouvent toutes sortes d'articles rassemblés, est le précurseur des supermarchés.



IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ HAVRAISE CALÉDONNIENNE, rue de l'Alma  
 Construit dans les années 1950 par l'architecte Pierre Raighasse

Petit plus : « Où le béton moderne est lisse, la façade sans aspérité, celui de la Société havraise calédonienne a un petit goût de pierre. On encadre les fenêtres, les façades, on souligne les baies, une fois, deux fois, on redécoupe les grandes ouvertures, on dessine même des joints sur ce béton décidément trop lisse... » Yves Cormier



LA CHAMBRE DE COMMERCE, 1976, coll. Cent ans de la vie calédonienne  
 Construite en 1966 sur les plans de Jacques Rampal  
 Petit plus : les nouveaux bâtiments qui abritent la formation professionnelle sont inaugurés en 1967.

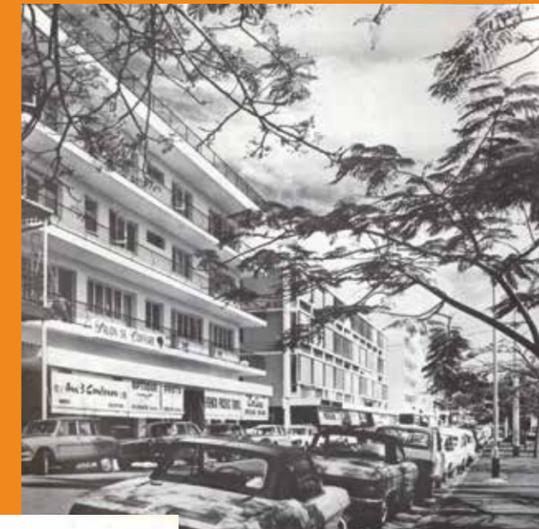
## IMMEUBLE CENTRAL 1

Construit par l'architecte Gilbert Allègre

## IMMEUBLE CENTRAL 2

Construit en 1965 par l'architecte Vladimir Perne pour Raymond Lavoix  
 Petit plus : brise soleil vertical à lames orientables en aluminium qui constitue une double peau pour la façade, une bonne façon de se protéger du soleil rasant.

MAQUETTE DU PROJET, 1965, coll. Sud Pacific



NOUVEAU MAGASIN NAWA, La France australe du 10 octobre 1968, coll. SANC

Le bâtiment abritait, avenue de la Victoire, le magasin de meubles de la famille Nawa.

Petit plus : M. Nawa fit construire en 1968, par l'architecte Gabriel Cayrol, le magasin Variétés Trianon.

## GRANDS MAGASINS

Printania-Bonbon  
 Barrau-papa Noël  
 Ballande sent la viande  
 La Havraise crâne...

Groupés  
 Nombreux  
 À étage  
 La route qui sépare tous ces arts  
 Semble une allée  
 Illuminée  
 Conférence  
 De quartier

Des femmes jolies passent  
 Et dégagent un parfum de Chanel  
 Qui donne mal à la tête  
 Avec la musique on se croirait au bal  
 Tout est pareil à une petite fête

Le caissier serré  
 Dans sa prison de verre  
 Regarde prendre  
 L'ascenseur aux gens pressés  
 Et l'escalier aux penseurs

Les scooters Vespa  
 Et les linoléums  
 De toutes les couleurs  
 La gamme des tissus, des bonbons, des liqueurs  
 Des odeurs  
 Collent le passant aux vitrines

Dans les portes de glace  
 Les jeunes gens ne manquent pas  
 De se regarder  
 Un pickpocket enlève  
 Le porte-monnaie d'un Poken

Les servantes sont toutes habillées pareillement  
 Marquées du chiffre de la maison  
 Et sourient  
 Leurs lèvres rougies jusqu'au nez  
 Leurs ongles sanglants  
 Interminables

Sur les mandarines on peut voir  
 Les mouches vertes  
 Qui voltigent

La nuit  
 On croirait Luna Park  
 Les souris du néon  
 Rongent le ciel  
 Les petits magasins ont presque disparu...

Nouméa aux yeux des jeunes, 1954

# PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Croissance économique rime avec emploi, et en la matière, la Nouvelle-Calédonie, faiblement peuplée, manque cruellement de candidats. Elle recrute à l'extérieur la main d'œuvre qualifiée qui lui permettra de grandir, mais elle ne peut la loger. « La grande souffrance du Territoire est l'habitat », lit-on, en décembre 1970, dans le quotidien *La France australe*. Pour faire face à cette situation, on met en place des bases-vie pour les célibataires, et la SICNC, qui a succédé à la Société de crédit de Nouvelle-Calédonie créée en 1955, entreprend à Nouméa la construction de 2 250 logements répartis sur plusieurs grands ensembles immobiliers : Tindu, Pierre-Lenquette, Magenta et les tours de Saint-Quentin.

Outre ces logements, l'extension du réseau routier et l'édification de différentes infrastructures, le grand chantier des années 1950 est celui du barrage de Yaté, dans l'extrême sud de la Grande Terre. La consommation d'électricité a explosé avec l'augmentation de la capacité de production de l'usine métallurgique de la Société le nickel (SLN) à Doniambo, la modernisation des équipements des ménages et la poussée démographique.

Le lancement, en 1955, de ce chantier pharaonique et la création de la société Énercal témoignent de l'élan qui s'est emparé de la Nouvelle-Calédonie. Pour l'édification de cet ouvrage, haut de 45 mètres, long de 641 mètres et complété par un lac artificiel de 40 km<sup>2</sup>, des milliers de travailleurs sont recrutés en Métropole, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française. Beaucoup, comme les Serbes, les Réunionnais et les Italiens, viennent d'Australie. Inauguré le 2 janvier 1959, le barrage alimente l'usine métallurgique de la SLN et fournit environ 20 % de l'électricité du Territoire, essentiellement dans le sud. Ainsi, en 1976, tous les logements de Nouméa bénéficient de l'électricité alors que les habitants de l'intérieur et des Îles vivent encore à l'heure de la lampe à pétrole et du groupe électrogène. On estime généralement que 35 000 personnes sont arrivées en Nouvelle-Calédonie pendant le boom mais que très peu se sont définitivement installées sur le Caillou.

Comme dans de nombreux secteurs de l'économie, l'implantation de l'industrie et de l'artisanat se caractérise par un fort déséquilibre régional. Nouméa concentre plus de 80 % des entreprises industrielles – et près de 95 % des emplois –, regroupées dans la première zone industrielle implantée dans la presqu'île de Ducos. Le secteur automobile, qui connaît une croissance exponentielle avec l'extension du réseau routier, réunit plus de 30 % des entreprises, juste devant le BTP.



**SAMEDI et DIMANCHE**  
dans une ambiance joyeuse, un moment qui se passe en  
sermon agréable etc.  
**AUTOS TAMPONNEUSES**  
Tous les jours au M.I.L.E. S.A.R. vous accueillera, pour vous  
détendre dans une ambiance tristique et agréable.  
Et vos voitures vous diront avec un JEUS L'ARRET.

## VILLE LUMIÈRE...

L'UNELCO, créée en 1929, est confrontée à une demande croissante d'électricité. La centrale du centre-ville ne suffit plus à répondre aux besoins des Nouméens. Aussi, en 1953, est-elle réaménagée et équipée de nouveaux moteurs. Un éclairage public est alors installé à l'aide de nacelles fixées sur un trinquaballe.

« Nouméa ne sera plus une ville où l'on s'ennuie », s'exclame le journal *Corail* en 1962. Cette année-là, on découvre, grâce à la société Paris-Plaisir, les premières autos tamponneuses et autres jeux électriques comme le hockey électronique, le basket-ball magnétique, les grues électriques... tous ces nouveaux loisirs permis par l'extension des réseaux électriques.

*Si l'UNELCO a passé un marché avec la colonie en 1929, l'éclairage public de Nouméa date de 1932. Il est temps de le changer en 1962, coll. SAVN*

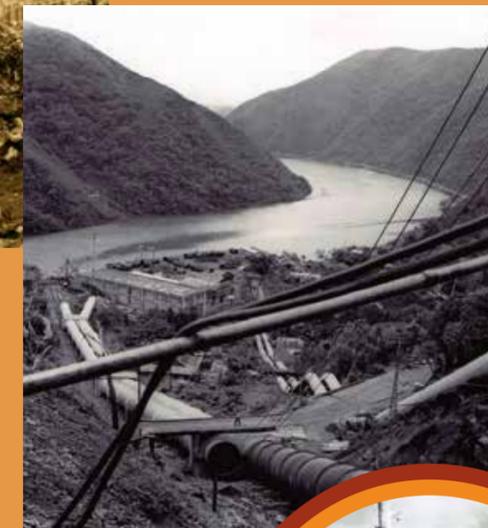


Coll. MDVN

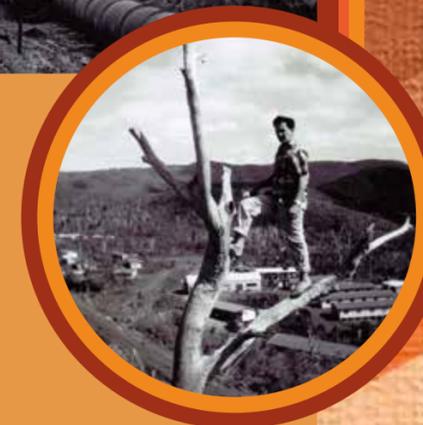
« Mon frère, déjà établi à Nouméa, me disait qu'on embauchait pour la construction du barrage de Yaté. Je me suis donc inscrit sur le registre d'un bureau de recrutement de la Société générale d'entreprise. Arrivé à Nouméa, un employé de la SGE m'a de suite embarqué à Yaté. Le campement était très bien aménagé. Sur 5 hectares, chaque ethnie avait son secteur. Il y avait aussi des baraquements réservés aux familles où les célibataires ne se rendaient que sur invitation. Le personnel célibataire était logé dans des garçonnières en contreplaqué et en tôles, immenses dortoirs de 40 lits sans séparation. Les toilettes, les douches et la cuisine étaient communes, à l'extérieur du dortoir. L'eau courante et l'électricité étaient fournies gratuitement. Un snack permettait de prendre un pot ou un café pendant les pauses et une cantine offrait des plats de cuisine occidentale ou tropicale. Un pasteur protestant venait tous les deux mois de Nouméa avec quelques fidèles pour dire le culte le dimanche. Pendant les jours de repos, les ouvriers jouaient à la pétanque ou au football. Parfois, les Tahitiens allaient à la pêche dans le Grand Sud. Pendant les fêtes de Noël, les Tahitiens invitaient les Wallisiens et les Mélanésiens. Les repas de fêtes étaient toujours accompagnés de musique. Le travail était très bien organisé, avec des contremaîtres et des chefs de groupe pour diriger les équipes. Je travaillais de 6 à 11 heures puis de 13 à 17 heures, tous les jours ouvrés. Les heures supplémentaires étaient nombreuses, les journées de 10 à 12 heures n'étaient pas rares. Mais le salaire était intéressant : 20 000 francs par mois. » Ronald Pugibet

**BOOM**  
1945  
1975

## LE CHANTIER DE YATÉ



Coll. Pugibet



AMÉNAGEMENT de la CHUTE de la YATÉ  
TRAVAUX EXECUTES PAR LA  
SOCIETE GENERALE d'ENTREPRISES  
POUR LE COMPTE DE LA  
SOCIETE NEO-CALÉDONIENNE d'ENERGIE

Coll. Pugibet

# DES INNOVATIONS SOCIALES MAJEURES

Cette période d'expansion économique est marquée par d'importantes innovations sociales, rendues nécessaires par la persistance de fortes inégalités, notamment en matière salariale. Les premières revendications d'un « salaire égal à travail égal » ont été formulées en octobre 1919. Elles étaient à l'époque soutenues par l'Amicale des anciens combattants qui réclamait l'application en Nouvelle-Calédonie de la loi sur la journée de 8 heures de travail quotidien et la semaine de 48 heures. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces revendications reviennent avec force sur le devant de l'actualité.

En 1950, Roch Pidjot, le président de l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre (UICALO), demande que soit appliqué « aux indigènes calédoniens le bénéfice des lois sociales de la Métropole, comme cela se fait pour les Européens et assimilés de Calédonie ». Son vœu sera exaucé deux ans plus tard avec le vote, par l'Assemblée nationale, d'une loi instituant un code du travail dans les TOM, loi qui restera en vigueur jusqu'en 1983. En 1953, l'arrêté 319 instaure des commissions consultatives du travail regroupant employeurs et salariés pour traiter de toutes les questions relatives au travail et à la main-d'œuvre.

Une véritable législation se met alors en place, dans le sens d'une meilleure adaptation de la gestion du Territoire à la réalité calédonienne, avec la création d'un tribunal du travail qui rend obligatoire l'établissement d'un bulletin de paie et l'organisation de conventions collectives dans le commerce, l'industrie, l'imprimerie, les mines, le BTP et les services publics. L'Office de la main-d'œuvre est créé en 1956 et la loi 56-416 assure la protection des syndicats.



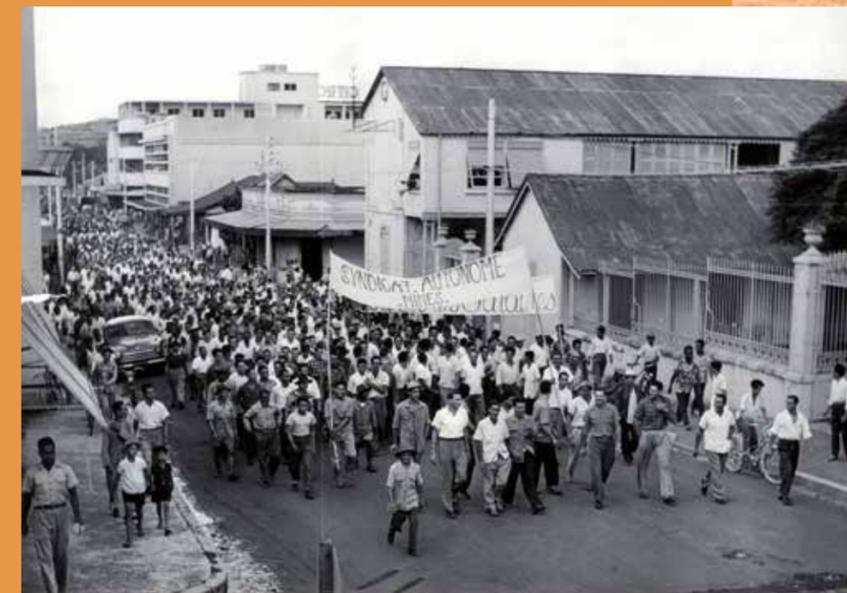
Naissance d'un comité consultatif pour l'hygiène et la sécurité des travailleurs en 1954, avec cinq sous-commissions (sécurité, hygiène au travail, pollution, problèmes administratifs, information), coll. MDVN

## C'EST MA TOURNÉE...

« En 1972, lorsque je suis rentré à la SLN, l'entreprise versait les salaires en liquide. Chaque fin de mois, une estafette circulait dans tous les secteurs et remettait aux salariés une enveloppe avec leur salaire en numéraire. Quelques années plus tard, lorsque la SLN est passée au règlement par chèque ou virement, ce fut une véritable levée de boucliers : les employés étaient attachés à ce rituel, ils tenaient à leur enveloppe ! Il faut dire que le nouveau mode de paiement rendait plus compliquée une habitude qui avait la vie dure : celle de la tournée des bars de la Vallée-du-Tir le jour de la paye. » Didier Guénant-Jeanson

## Un après-guerre marqué par des préoccupations sociales

« Le Syndicat autonome restera le grand syndicat de l'après-guerre jusqu'en 1958. C'est notamment lui qui va lancer la lutte, au début des années 1950, en faveur de l'égalité des salaires entre les différentes ethnies et contribuer à la création de la CAFAT. On peut dire qu'entre 1950 et 1965, les idées progressistes sont portées au plan syndical par le Syndicat autonome et au plan politique par l'Union calédonienne. Le syndicat s'est également illustré dans le combat contre la cherté de la vie, avec notamment une manifestation en centre-ville au cours de laquelle les gaz lacrymogènes seront utilisés pour la première fois contre des syndicalistes. Demandez à Jean-Pierre Aïfa, il s'en souvient encore ! Au final, l'indice de cherté de la vie sera réévalué de 2 %, mais au lieu d'être intégré dans les salaires, il va servir à la création du Fonds social de l'habitat (FSH), en 1965. On prend enfin en compte le besoin d'accession à la propriété des salariés. Tous ceux qui ont mené et gagné cette bataille vont être les futurs leaders du SOENC. » Didier Guénant-Jeanson



MANIFESTATION DE 1956, coll. SANC

## QUAND LA SLN SE RESPIRAIT

« Quand le vent d'ouest soufflait, une forte odeur de chlore envahissait la Vallée-du-Tir. Le linge sur les fils, les routes, les meubles, tout était alors recouvert de poussière venant de l'usine. » Joël Sarramégna



1954, coll. SANC



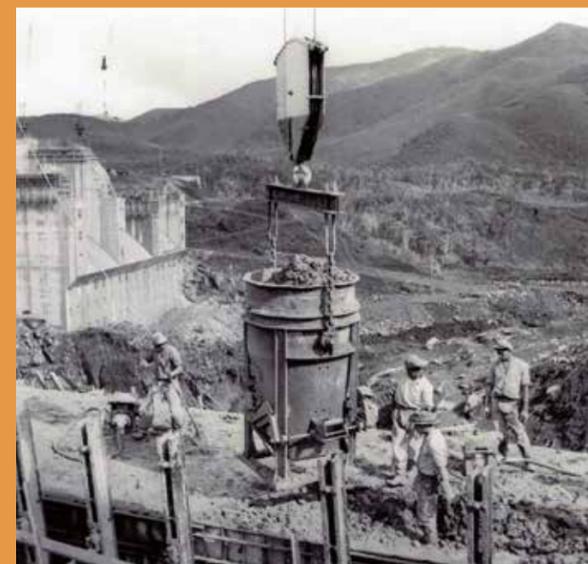
La France australe du 24 novembre 1974, coll. SANC

# L'aventure du barrage de Yaté

Pendant quatre ans, neuf cents travailleurs érigent un mur de soixante mètres de haut sur neuf mètres de large pour bloquer 300 millions de mètres cubes d'eau. Ce barrage de sept milliards de francs Pacifique va assurer l'approvisionnement en électricité de l'usine métallurgique de Doniambo et de la commune de Nouméa.



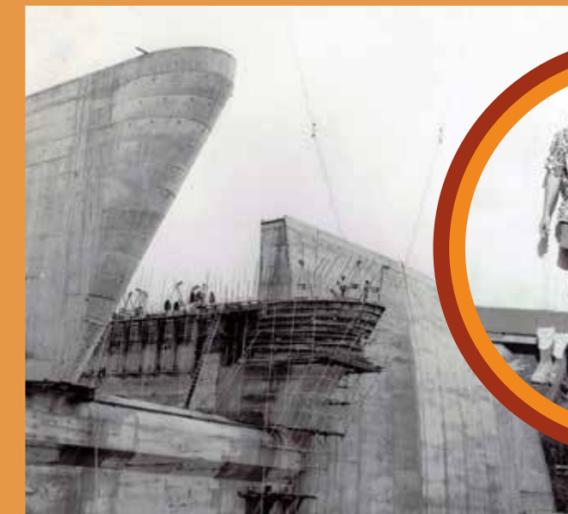
1958 coll. Pugibet



« Mon père débarque du Tahitien et est rapidement dirigé sur le site des travaux du futur barrage de Yaté. Il y est logé, comme tous les arrivants, dans une case mélanésienne éclairée le soir à la lampe à pétrole. Ce sont les tribus mélanésiennes qui nourrissent les travailleurs. Durant la construction dudit barrage, il met à profit ses compétences en génie civil dans la mise en œuvre du grand chantier de retenue d'eau prévue pour 315 millions de m<sup>3</sup>. Après l'inauguration du barrage de Yaté, le 21 septembre 1959, par le ministre Jacques Soustelle, Adrien, dit Coco, quitte Yaté et s'installe avec sa famille à la Vallée-des-Colons, à proximité de son nouveau travail : l'usine SLN de Doniambo. »  
Adrien Karl Fuller

« Le personnel descendait tous les deux mois à Nouméa avec le bus de la société. Le départ était invariablement fixé le vendredi à 13 heures et le retour très tôt, le dimanche à 3 heures du matin. Le trajet, sur la piste, durait 3 heures. J'allais rejoindre ma femme à Nouméa. Pauline travaillait comme femme de ménage chez monsieur Bonneaud, directeur des établissements Ballande. »  
Ronald Pugibet

1958, coll. Pugibet



REPAS DE FIN DE CHANTIER, 1959, coll. Pugibet





# MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE SOCIALE

**M**algré de considérables avancées, les inégalités salariales restent fortes, et le 22 février 1956, quelque 3 000 personnes descendent dans les rues de Nouméa pour réclamer la parité des salaires entre Européens et non-Européens, mais aussi protester contre la venue de Métropolitains sur le marché du travail. L'Union calédonienne soutient la première grève organisée par les syndicats. Cette même année, l'arrêté 1 684 fixe le régime des congés payés. L'établissement d'un salaire minimum n'intervient qu'en 1958, parallèlement à la création de la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (CAFAT).

Dans le domaine agro-pastoral, une caisse d'assurances contre les calamités agricoles assure les méfaits des cyclones et des inondations. On élabore également un plan de cinq ans pour le défrichage et la mise en culture ou en pâturages de 10 500 hectares.

Le décret du 22 juillet 1957, pris en application de la « loi-cadre » sur les Territoires d'outre-mer, dite loi Defferre de 1956, institue en Nouvelle-Calédonie, comme dans toutes les anciennes colonies, un régime de large autonomie avec la création d'une Assemblée territoriale, d'un exécutif et d'une administration distincte des services de l'État. Le programme du député UC Maurice Lenormand est repris par le Conseil de gouvernement et les réformes s'enchaînent. L'ensemble de la population calédonienne obtient de nouveaux droits, tels que les allocations familiales, la gratuité des consultations prénatales et postnatales, les bourses scolaires et même les congés payés.

À peine les élus ont-ils le temps de mettre en place ces quelques mesures que la décision, en 1962, d'implanter un centre d'expérimentation nucléaire sur l'atoll polynésien de Moruroa remet en question cette autonomie de gestion. À l'heure où d'autres pays de la région obtiennent leur indépendance, plus souvent octroyée d'office que demandée par les autochtones, Paris reprend le contrôle du Pacifique et réduit la liberté interne de la Nouvelle-Calédonie. Contre l'avis de l'assemblée locale, la loi Jacquinot du 21 novembre 1963 supprime les fonctions de ministre et ôte au Conseil de gouvernement tout pouvoir décisionnel. Six ans plus tard, les lois Billotte vont redonner à l'État la main mise sur la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie : le nickel. La gestion du domaine minier est érigée au rang de priorité nationale.



Coll. SANC

## DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR TOUS

Déjà actée en 1950, puis réadoptée à l'unanimité une deuxième fois par le Conseil général en 1953, la question des « allocations familiales pour les autochtones » revient à l'ordre du jour du Conseil général le 1<sup>er</sup> décembre 1955. Elle est présentée, cette fois, sous la forme d'un projet « d'extension du régime des allocations familiales à tous les salariés de nationalité française du commerce, de l'industrie, des mines et du secteur public ».

Henri Bonneaud, leader de l'opposition, reproche à l'Union calédonienne de n'avoir pas bien suivi le dossier. Aussi, le Conseil général adopte-t-il, à l'unanimité, le principe d'une « attribution à tous citoyens français de Nouvelle-Calédonie du bénéfice des allocations familiales ».

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956, les 1 350 salariés mélanésiens perçoivent les mêmes prestations familiales (allocations et prime à la naissance) que leurs collègues européens.

## L'ACTIVITÉ MINIÈRE de la Nouvelle-Calédonie en 1953

L'année 1953 s'est caractérisée par une production favorisée dans les trois domaines principaux d'activité de l'industrie minière : métallurgie du nickel, métallurgie du cobalt, traitement du chrome.

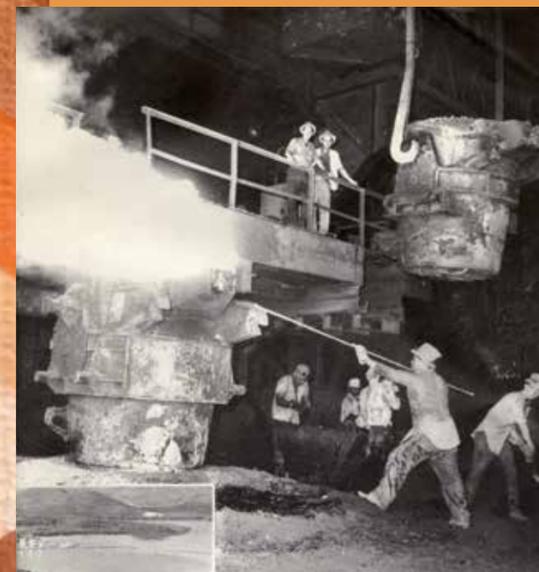
**PROSPECTIONS.** Une campagne de sondages à moyenne profondeur commença en 1953 pour la recherche du Péroule ou péroulé en 1954. Par ailleurs, des indices de cuivre furent découverts dans le Nord de l'île au début de 1953 (104 672 t). Destinée à son port à l'Espérance et d'autre part à la métallurgie locale, cette production...



La France australe, 1953, coll. SAVN

### « ON TRAVAILLAIT COMME DES ESCLAVES »

« J'ai fait 32 ans et demi au four. Au début, on poussait les wagons à la main. On travaillait comme des esclaves, et à cause du soufre, la plupart des gens étaient vraiment malades. Parfois, les hommes n'arrivaient même plus à coucher avec leur femme. Moi, j'ai eu de la chance car avec Témata et Tamari, on se barrait à la plonge. Ça dégagait les saletés des poumons. Il n'y avait pas de sécurité, pas de délégué, pas de syndicat. » Victor Abé



1964, coll. Sud Pacific

Évolution du produit intérieur brut de la Nouvelle-Calédonie

Année	Millions de francs CFP	Indice en 1960 = 100	Croissance % année précédente
1960	9 294	100	-
1961	10 548	114	13,5 %
1962	9 054	97	-14,2 %
1963	10 130	109	11,9 %
1964	11 850	128	17 %
1965	14 326	154	20,9 %
1966	14 740	159	2,9 %
1967	16 161	174	9,6 %
1968	19 345	208	19,7 %
1969	24 848	267	28,4 %
1970	36 141	389	45,4 %

Extrait de Hommes et espaces d'Océanie, CDPNC, Nouméa, 1997, p. 22.



IL Y EUT DEUX GRAVES CRISES MINIÈRES EN 1958-59 ET 1962-63. ALORS, LES SEULES POSITIONS DE REPLI POSSIBLES SONT L'ÉLEVAGE, L'AGRICULTURE ET LE TOURISME. AUSSI, LES POUVOIRS PUBLICS S'EMPLOIENT À DÉVELOPPER LA PLACE ENCORE MODESTE DE CES ACTIVITÉS DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

1953, coll. SAVN



### « ON APPELAIT ÇA LES TRAVAUX PÉNIBLES »

« Avant 1970, il y avait beaucoup de Wallisiens, de Tahitiens, d'Italiens et de Javanais qui travaillaient au Nickel, et on ne voyait pas tellement de Mélanésiens. Le travail était dur. Moi, au début, je cassais les mottes de nickel avec une grosse masse ; il fallait en faire de petits morceaux que l'on mettait sur les palettes. Je me suis même cassé la main. C'était lourd et, des fois, ça tombait sur les pieds ou la main. On appelait ça les travaux pénibles. Au Nickel, ils faisaient des formations : c'est malheureux, mais comme je ne savais pas bien écrire, je n'ai pas pu monter. On travaillait sept jours quart du matin, de 3h à 11h, sept jours quart de l'après-midi, de 11h à 19h, et sept jours quart de nuit, de 19h à 3h du matin, avec deux jours de repos entre. Il n'y avait pas de jours de fête. » Atelemo Faupala

### « LE SOUVENIR QUI M'A LE PLUS MARQUÉ »

« Tout au long de ces années SLN, c'est sans doute l'explosion du four Elkem numéro 1, en 1973, qui m'a le plus marqué. Je crois me souvenir qu'il y a eu cinq ou six morts et plusieurs blessés, dont des grands brûlés. Ces fours s'apparentaient à une marmite à pression, et nous ne disposions pas à l'époque des moyens de contrôle qui existent aujourd'hui. Des briques ont fondu et ont laissé passer de l'eau, et lorsque la poche d'eau a atteint le métal en fusion, dans le bas du four, l'ensemble a explosé et les personnels qui étaient sur le plancher supérieur et sur le plancher de la voûte ont été directement impactés. » Pierre Dufour

# LE BOOM DU NICKEL

La fin des années 1960 est marquée par une expansion exceptionnelle de l'activité du secteur nickel, avec l'utilisation croissante des aciers inoxydables et l'augmentation des besoins en armement des États-Unis, notamment pour la guerre du Vietnam. Entre 1963 et 1966, la consommation mondiale de nickel double par rapport à la décennie précédente, mais elle est freinée par l'insuffisance de la production. En 1969, une grève de quatre mois paralyse la production canadienne, la plus importante du monde, et les cours s'envolent.

La Nouvelle-Calédonie, sollicitée pour suppléer la pénurie de métal, est l'une des principales bénéficiaires de cette conjoncture favorable. L'extraction du minerai, qui se situait entre 1,5 et 2,5 millions de tonnes entre 1960 et 1965, atteint un sommet de 7,7 millions de tonnes en 1971. En 1964, la SLN lance un projet d'investissement destiné à produire 50 000 tonnes : il comprend la construction d'une centrale thermique, d'un nouveau four électrique et l'ouverture du centre minier de Poro, sur la côte Est. L'objectif est de doubler sa production en trois ans, ouvrir un centre minier à Népoui et créer 1 600 emplois. La SLN, qui produisait en 1955 quelque 10 000 tonnes de nickel contenu, en affiche 20 000 tonnes en 1960 et enregistre le record historique de 71 068 tonnes en 1976. Jamais plus ce volume ne sera atteint.

Le début de ce que l'on appelle en Nouvelle-Calédonie « le boom du nickel » se situe en 1967, année au cours de laquelle la production augmente de 34 % par rapport à l'année précédente, tandis que le taux de croissance moyen sur la période de 1966 à 1971 est de 22 %. Les cinq années suivantes sont entièrement vouées au « Roi Nick ». Celui-ci apporte richesse et emplois et renforce la position internationale de la SLN, qui se hisse au deuxième rang des producteurs occidentaux. Persuadée que les plus hautes destinées l'attendent en Amérique, l'entreprise calédonienne s'associe, en 1967, au groupe Kaiser pour constituer deux sociétés communes, dont l'une assurera la production en Nouvelle-Calédonie et l'autre la commercialisation aux États-Unis.



L'USINE DE DONIAMBO ET LE QUARTIER DE LA VALLÉE-DU-TIR, 1960, coll. MDVN

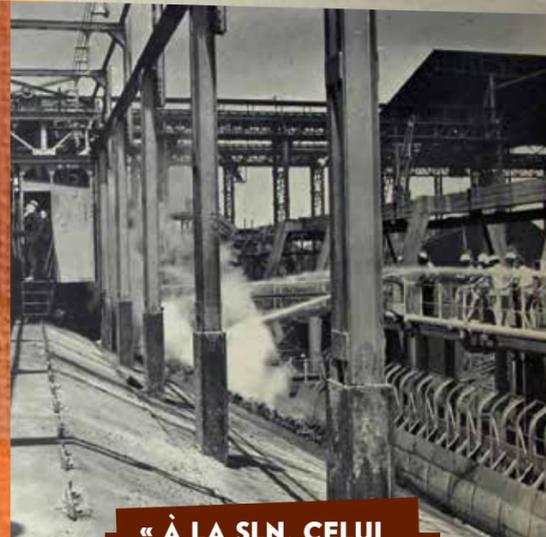
Le quartier de Rivière-Salée est asséché et remblayé par des scories provenant de la Société Le Nickel. Celle-ci obtient, en contrepartie, le droit d'étendre la surface qu'elle occupe à Doniambo.



## UNE VIE RYTHMÉE PAR LA SIRÈNE DE LA SLN

« Petite Broussarde de la côte Est, lorsque je suis descendue vivre à Nouméa, j'ai été très étonnée et fascinée d'entendre la sirène des Hauts-Fourneaux (comme on appelait alors la SLN), qui rythmait la vie des ouvriers : le matin à 6 heures, puis à 10 heures et demi (ça correspondait pour nous à la fin de la classe du matin) et enfin à 17 heures. Pour moi, c'est un souvenir inoubliable associé à mon enfance. »  
Thérèse Jacquier, née Giraud

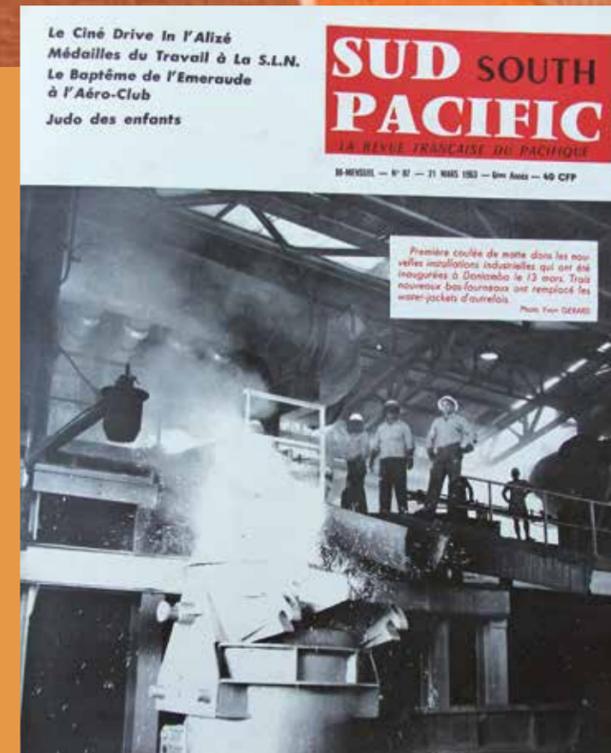
## LA SOCIÉTÉ LE NICKEL POURSUIT LA MODERNISATION DE DONIAMBO



1964, coll. Sud Pacific

## « À LA SLN, CELUI QUI VEUT, IL PEUT »

« Pour moi, la SLN, c'est une bonne boîte. J'ai travaillé en Métropole comme ouvrier quand j'étais jeune, et je sais très bien que je n'aurais jamais pu faire la carrière que la SLN m'a offerte si j'étais resté dans mon petit village. En Calédonie, et surtout à la SLN, celui qui veut, il peut. J'ai également apprécié l'accompagnement de la société par rapport aux difficultés familiales : la SLN est même allée jusqu'à me muter, de façon fictive, en Australie, lorsque mon fils a été évasané, afin que je puisse être à ses côtés tout en continuant à toucher mon salaire. » Pierre Dufour



AU FOUR, 1963, coll. Sud Pacific

## « QUAND QUELQU'UN RENCONTRAIT UN PROBLÈME, TOUT LE MONDE LUI DONNAIT LA MAIN »

« Forcément, on est un peu nostalgique quand on a connu cet esprit de grande solidarité, où les barrières n'existaient pas vraiment : on jouait au tennis avec l'ingénieur, on allait à la pêche avec le chef d'atelier, on emmenait même les gendarmes de Poro pêcher la langouste au fusil sous-marin. Dans les années 60, les relations entre les communautés ne posaient aucun problème : moi, par exemple, j'allais à la chasse avec des Mélanésiens. Maintenant, je ne sais pas si j'irais, on sent un clivage. Les relations avec les Wallisiens n'étaient pas faciles, ils n'étaient pas vraiment acceptés. C'était une autre époque : moi, par exemple, quand j'ai commencé à travailler au quart, j'étais le seul Européen, tous les autres étaient javanais. C'était formidable : ce sont des gens calmes, qui assurent leur travail sans faire d'histoire. On ne gagnait pas beaucoup, mais tout le monde vivait bien. Et quand quelqu'un rencontrait un problème, tout le monde lui donnait la main. Alors qu'aujourd'hui, on va lui mettre le pied sur la tête pour le finir. » Pierre Dufour

# LA SLN, LABORATOIRE DE LA PRISE DE CONSCIENCE SYNDICALE

Pour défendre leurs droits, les salariés s'organisent. Alors que des organisations syndicales comme l'Union générale des travailleurs calédoniens (UGTC) assuraient jusqu'alors assez peu la défense des intérêts des salariés mélanésiens du secteur privé, à l'exception des grèves de 1953 et de 1956 à l'usine métallurgique de Doniambo, des syndicats puissants voient le jour à la fin des années 1960. C'est ainsi que l'USOENC naît le 1<sup>er</sup> juillet 1968 de la fusion du Syndicat des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (SOENC), fondé trois ans plus tôt par des ouvriers de la SLN menés par Gilbert Drayton, Roland Caron et Jean-Pierre Aifa, avec les centrales syndicales des dockers et de la manutention portuaire. Malgré les vives protestations des Européens contre les Asiatiques et les nouveaux arrivants, les salariés bénéficient en 1969 d'un comité d'hygiène et de sécurité et en 1970 d'une mutuelle de santé, la première du Territoire.



LES SYNDICATS MANIFESTENT DANS LE CALME, La France australe du 4 juillet 1975, coll. SANC

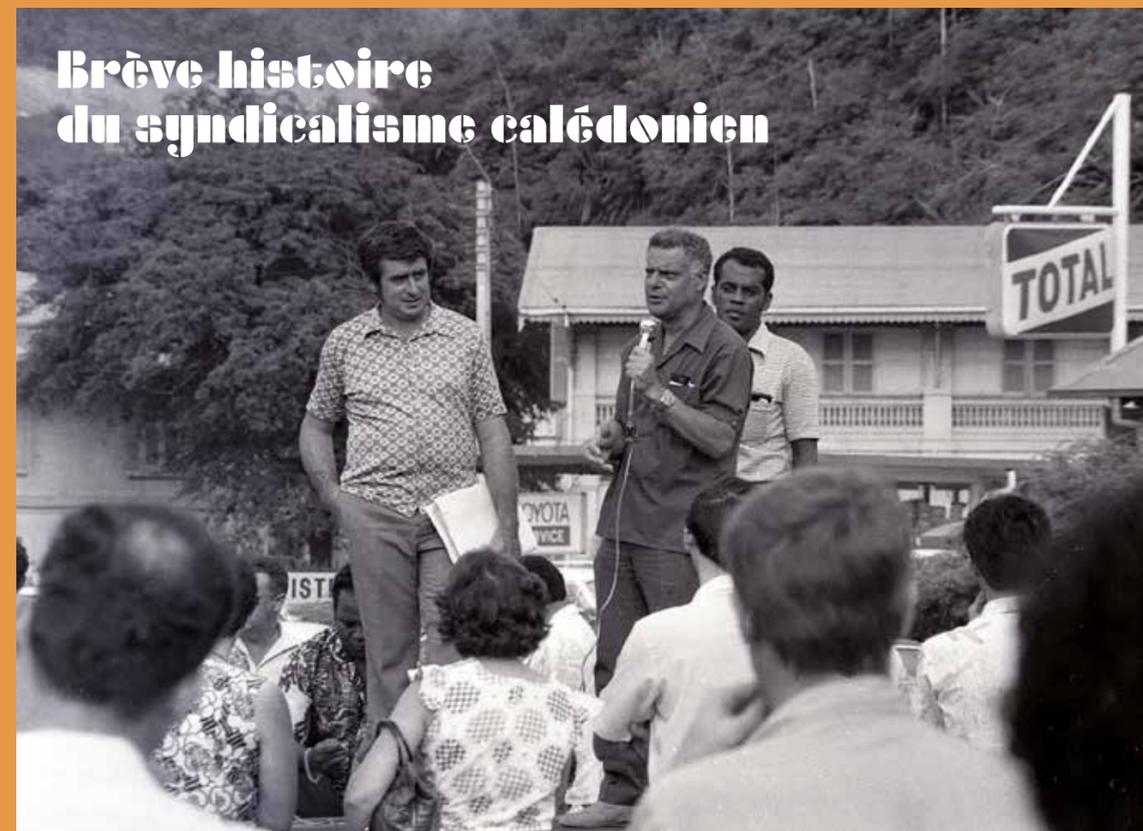
LE DOCTEUR ROLAND GERMAIN, 1969, Le Journal calédonien



En 1968, la SLN compte environ 5 000 employés dont une centaine de cadres. Pas un jour ne se passe sans grève où la direction est confrontée, en interne, aux revendications de trente-cinq syndicats (dont cinq de cadres) et subit, à l'extérieur, les foudres de l'administration, du gouverneur et du lobby des commerçants, qui craignent qu'une baisse du pouvoir d'achat impacte de manière négative leurs profits. Pour faire face à ce climat, la direction crée, en 1969, un comité d'entreprise, afin de fonder la première mutuelle du Territoire. Respectant le code des entreprises en outre-mer, selon lequel toute société de plus de 2 000 employés se doit de suivre médicalement son personnel et sa famille en leur prodiguant des soins gratuits, un médecin chef, le Calédonien Roland Germain, est recruté.

« Les conflits à la SLN font figure de marqueurs pour les organisations syndicales. Les dates des grands conflits s'alignent et ne se ressemblent pas : 1966, 1969, 1971, et puis la grande grève de 1978, avec ses 52 jours d'interruption de travail. La SLN a été le lieu de tous les combats et de toutes les expériences, c'est encore aujourd'hui le laboratoire de la prise de conscience syndicale. » Didier Guénant-Jeanson

## Brève histoire du syndicalisme calédonien



PIQUET DE GRÈVE DE L'USOENC, La France australe, coll. SANC  
La grève est menée par Gilbert Drayton pour la revalorisation du pouvoir d'achat, une augmentation des salaires de base de 15 %, une revalorisation du SMIG et des retraites et la révision de l'indice de cherté de vie.

Le premier syndicat calédonien a vu le jour en 1902, c'est-à-dire finalement assez rapidement après la promulgation de la loi Waldeck-Rousseau de mars 1884 autorisant la mise en place de syndicats en France. Il y a donc bien eu une vie syndicale en Nouvelle-Calédonie avant la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs, à titre anecdotique, il y a même eu dans la colonie un éphémère syndicat strictement féminin, qui a été créé en 1917. Mise en sommeil pendant la guerre, l'histoire du mouvement ouvrier s'accélère après 1945. Une période de java et d'abondance pour les Calédoniens. Alors que la gauche est majoritaire, c'est tout d'abord la CGT qui va s'implanter, avant de s'auto-dissoudre et d'être remplacée par le Syndicat autonome, créé par des communistes. C'est dans ce contexte qu'une partie de la droite va chercher Maurice Lenormand pour contrecarrer les forces de gauche aux élections de 1951. Celui-ci ratisse large mais il n'en fait qu'à sa tête. Il participe d'ailleurs, aux côtés de Gabriel Mussot, à la création du premier SOENC à la SLN, conséquence d'une scission du Syndicat autonome en 1964.

Le SOENC participe à ses premières élections en 1965. Au premier tour, il prône le boycott, dans la mesure où il n'est pas encore considéré comme représentatif. Au deuxième tour, c'est un véritable raz-de-marée. Le SOENC se rapproche ensuite du SELEC de Pierre Declerq et du syndicat du port pour créer l'USOENC, dont Gilbert Drayton sera le premier secrétaire général et Pierre Declerq son adjoint.

L'USOENC se détache progressivement de l'UC au cours des années 70 et 80. Le syndicat sera successivement géré par Gilbert Drayton, Guy Mennesson, Gaston Hmeun et Didier Guénant-Jeanson. Quant au Syndicat autonome, il disparaît dans les années 80.

# RÉCESSION ET REVENDICATIONS IDENTITAIRES

La brutale récession provoquée par l'effondrement des cours du nickel est amplifiée par les dévaluations du dollar américain de décembre 1971 et février 1973. La chute est très sévère pour les petits mineurs calédoniens qui, en un an, voient leur production divisée par deux.

1973 est une année noire. Quelque 15 000 têtes de bétail meurent, victimes de la sécheresse, et l'explosion en février d'un four de l'usine de Doniambo fait cinq morts et plusieurs blessés grièvement brûlés. La SLN, propriété du groupe Rothschild, s'enfonce à son tour dans la crise : elle doit licencier et restructurer son capital avec, en 1974, l'arrivée des capitaux publics de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA). La taxe prélevée sur la sortie des minerais, qui alimentait jusqu'alors le budget territorial, ne suffit plus. Appelé à la rescousse, l'État se substitue à cette ressource défaillante par la « garantie nickel ».

Des voix, comme celles de Nidoish Naisseline et de Jean-Marie Tjibaou, s'élèvent pour dénoncer le sort réservé aux populations mélanésiennes marginalisées et touchées de plein fouet par la crise. Ils demandent qu'une plus grande attention soit portée à la revendication foncière et à la reconnaissance des spécificités culturelles. En 1975, l'organisation du festival Mélanésie 2000 à Nouméa met en lumière une revendication identitaire qui, au fil des ans, se transformera en mouvement indépendantiste. Il faudra toutefois attendre le plan Djoud de 1978 pour que ces demandes soient prises en compte et que les outils de planification changent de finalité. Ils deviennent un instrument de résolution des problèmes socio-économiques autant qu'une action en faveur de la croissance.

## QUE RETENIR DU BOOM ?

« Le bilan de ces quelques années de surchauffe économique apparaît contrasté. D'un côté, le boom a contribué à créer une psychologie économique laxiste propre aux périodes d'euphorie. L'installation de banques nouvelles, l'importance prise par les sociétés de crédit ont multiplié les facilités bancaires et permis le développement d'activités artificielles, voire parasitaires. L'absence de responsabilité économique, souvent liée à l'absence de fiscalité directe, et la forte croissance de la masse monétaire se sont conjuguées pour créer une véritable fuite en avant au niveau de l'utilisation du crédit qui a servi à des achats ostentatoires ou au lancement de projets souvent hâtifs ou irréflectifs.

Mais, par ailleurs, le Territoire a rompu avec un passé fait de conformisme et de conservatisme marqué par des préoccupations très insularistes. Quoi qu'il en soit du dérapage constaté, le Territoire est sorti de son cocon protecteur hérité des habitudes coloniales. La Nouvelle-Calédonie, avec Nouméa, est enfin dotée d'une capitale moderne, régénérée au niveau de l'urbanisme. Et la Brousse, ne serait-ce que sous le contre-choc de la vague d'une fugace prospérité qui est passée au-dessus d'elle, a pris enfin conscience de ses problèmes et de son identité.

On peut donc dire qu'ont commencé, à l'occasion de cette période mythique, le désenclavement des hommes et des mentalités, l'apprentissage de la vie, des progrès et des réalités propres à l'économie industrielle dans laquelle le Territoire se trouve dorénavant placé. »

Jean-Claude Roux, 1976

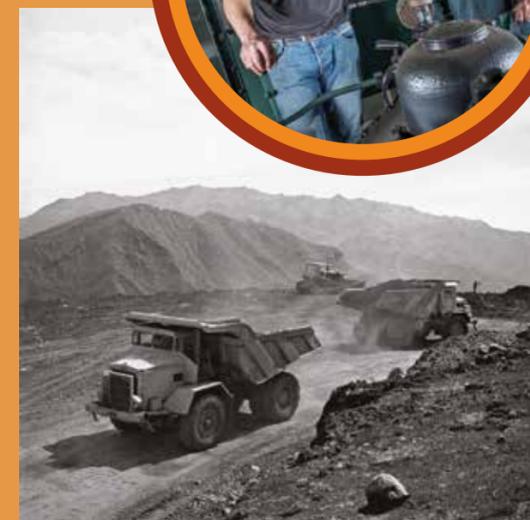


PIERRE DUFOUR ET SON FILS, coll. SLN

## LES ANNÉES GÂCHIS

« À la joyeuse époque, jusqu'en 1972, rien n'était contrôlé. Il y avait un gâchis incroyable à l'entretien. Par exemple, un ouvrier pouvait toucher une caisse à outils le lundi, et le mercredi, elle avait disparu. Quant aux voitures de service, n'en parlons pas : l'usage, c'était de faire le plein le vendredi avant de partir en week-end et de refaire le plein le lundi à la reprise du travail. Sans parler des fûts de 200 litres qui disparaissaient comme par magie. Même les cadres changeaient de voiture, on leur payait les voyages... Sur mine, tous les ouvriers étaient logés. Idem à Doniambo, où il y avait pas mal de logements qui étaient gratuits, et personne ne payait ni eau ni électricité. Évidemment, c'était un environnement très poussiéreux, mais on ne peut pas tout avoir... »

Pierre Dufour

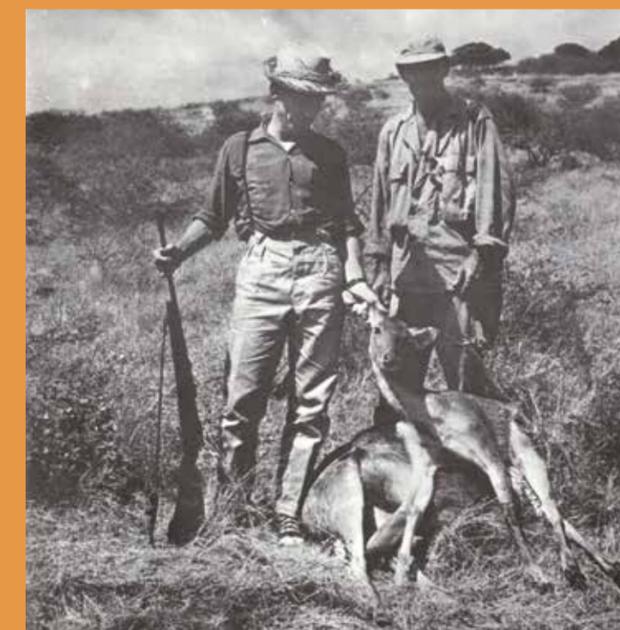


1970, coll. Sud Pacific

## TERRE VIOLENTE

« Je retiens de ces Trente Glorieuses et de ces années de crise une formidable solidarité entre les salariés. Je me souviens de ces hommes et de ces femmes qui se serraient les coudes et se soutenaient, en décalage complet avec les mentalités individualistes d'aujourd'hui. Ce pays a toujours été violent : les indigènes de l'ère pré-coloniale étaient cannibales, la colonisation a été d'une grande violence pour la culture kanak, le bagne était basé sur la répression et la violence, et la main d'œuvre sous contrat a été victime de conditions proches de celles de l'esclavage. Lorsque le pays a dû se structurer, il a fallu faire le deuil de la tradition d'une main-d'œuvre gratuite et poser progressivement le cadre de conditions de travail plus dignes. »

Didier Guénant-Jeanson



1974, coll. Sud Pacific

LA CALÉDONIE, BOOM OU PAS BOOM, c'est avant tout la pêche sur le lagon ou la chasse... De rares loisirs que l'on peut s'offrir pour avoir de quoi remplir son frigidaire pour le restant de la semaine !



**ARRIVÉE DE JEAN LANCHON ET DE SA FAMILLE**, nouveau directeur de la SLN, La France australe, 8 décembre 1968, coll. SANC  
*« Arrivé en Nouvelle-Calédonie au mois de décembre 1968, alors que démarraient à peine les premiers travaux du programme « Extension 65 000 tonnes », Jean Lanchon tient toujours la barre dix ans après, stoïquement... », note le Mémorial calédonien.*



**PORT DE NÉPOUI**, La France australe, 1969, coll. SANC  
*Le village de Népoui a été entièrement créé entre 1969 et 1970. 400 logements et maisons individuelles ont ainsi été construits ainsi qu'une école, une cantine, un dispensaire, un cinéma, un lieu de culte, un terrain de sport...*

« Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et avec la phase de reconstruction de l'Europe, s'ouvre une ère nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie. En dépit de quelques crises brèves mais sévères, c'est une longue période d'expansion qu'expliquent la renaissance européenne, l'essor japonais et, d'une manière plus générale, l'avènement de la société de consommation.

C'est dans ces conditions que se produit ce que l'on appelle le "boom" calédonien. Au désir calédonien de voir le Territoire accueillir d'autres producteurs répondent les prévisions des spécialistes des métaux non-ferreux qui, chiffres à l'appui, situent à 6,5 % par an le taux moyen de progression de la consommation en nickel du monde libre. Certes, les oscillations autour de cette tendance de longue durée peuvent être fortes puisque capables d'atteindre jusqu'à 15 % en plus ou en moins, mais sur la base d'une consommation de 500 000 tonnes, par exemple, on estime alors qu'il y a la place pour une unité de production annuelle de 30 000 tonnes.

Calcul théorique et par conséquent partiellement faux, mais qui justifie l'intérêt suscité par la Nouvelle-Calédonie : ne recèle-t-elle pas 40 % des réserves mondiales connues de minerais oxydés de nickel (garnièrite à bonne teneur et latérites pauvres) ? De nombreux projets sont esquissés, et la fièvre s'empare du Territoire, avec pour résultat le plus visible... une formidable hausse des prix. Au final, aucun projet n'a vu le jour : un renversement de tendance révélera rapidement la fragilité des montages financiers.

Aujourd'hui, l'activité minière est exercée par une douzaine de mineurs indépendants, qui extraient et exportent vers le Japon un minerai garnièritique titrant en moyenne 2,40 % de nickel. La Société Le Nickel participe à cette activité mais consacre l'essentiel de sa production minière à l'approvisionnement de son usine de Doniambo.

Si l'on se réfère aux trois exercices de 1974, 1975 et 1976, on peut estimer que le Territoire a produit en moyenne chaque année 6,5 millions de tonnes de minerai. Ce qui, compte

tenu de l'humidité et de la teneur moyenne, représente 130 000 tonnes de nickel contenu. L'exportation vers le Japon a représenté environ 43 % de cette production. Phénomène important, car un lien s'est ainsi tissé entre l'activité minière du Territoire et la bonne santé de l'industrie japonaise.

De son côté, si elle a pâti des inconvénients psychologiques d'être la seule usine en Nouvelle-Calédonie, la Société Le Nickel n'en a pas moins suivi un développement remarquable par sa régularité. Une série continue de programmes d'investissements lui a fait subir une véritable mutation, que traduisent, d'ailleurs insuffisamment, les chiffres de production. Le cap des 10 000 tonnes de nickel contenu a été franchi en 1955, celui des 20 000 tonnes en 1960. Dix ans plus tard, la production doublait encore, et en 1975, elle a atteint 71 068 tonnes.

Quatre centres miniers – dont le plus récent, celui de Népoui, a été ouvert fin 1971 – alimentent l'usine de Doniambo, dotée de huit fours Elkem et trois fours Demag. La production se répartit en ferro-nickel – produit marchand directement utilisable par les sidérurgistes – et en mattes raffinées au Havre, où vient, du reste, de s'achever la construction d'une usine de fabrication de nickel pur.

On peut néanmoins assurer que l'activité minière se traduit par un effectif de l'ordre de 1 700 personnes rétribuées régulièrement. En y ajoutant les contracteurs divers, c'est à une population d'environ 2 400 personnes que l'on aboutit. Reste le personnel de l'usine de Doniambo, qui se répartit entre usine de fusion, service de maintenance au profit de la métallurgie comme de la mine et services administratifs, soit un effectif moyen d'environ 3 000 personnes. C'est à un total de 5 400 personnes que correspond l'activité nickel proprement dite, soit 18 % de la population salariée et 12 % de la population active.

En valeur comme en tonnage, le nickel représente la quasi-totalité des exportations ; le café, le coprah ou le troca n'y figurent qu'à titre statistique.

Depuis quelques années, l'instabilité monétaire et le quadruplement du prix du pétrole ont désorganisé le commerce international, ralenti les investissements, frappé de langueur l'économie mondiale.

La Nouvelle-Calédonie en subit le contrecoup. Le Japon a tendance à diversifier et à réduire ses enlèvements de minerai. L'affaiblissement contenu du dollar est durement ressenti, dans la mesure où cette monnaie est utilisée pour la cotation du nickel. Enfin, le nickel est un métal trop directement lié aux industries d'équipement

pour ne pas accuser avec elles une chute en rapport avec la remise en question de la rentabilité des programmes d'investissement dans le monde entier.

En 1975, la SLN avait atteint un record de production ; le niveau des ventes l'a contrainte à ne produire que 61 938 tonnes en 1976 et 51 338 tonnes en 1977. L'exportation de minerai a enregistré une chute parallèle.

Les Calédoniens le savent : l'exploitation des grands gisements latéritiques du sud de l'île est remise à plus tard. Ils attendent la construction dans le nord d'une usine au sort de laquelle le BRGM et Amax se sont associés. Dans ce domaine, le temps est "galant homme" : en effet, avec l'entrée en production de l'usine d'Inco au Guatemala, s'est réalisé le dernier des grands projets connus, et il est donc permis d'espérer qu'avec la reprise de l'économie mondiale, le projet du nord puisse trouver sa place dans le calendrier des grands investissements. De son côté, la SLN, tout en s'adaptant aux conditions actuelles du marché, en forte récession, n'en prépare pas moins l'avenir en réalisant un programme d'extension qui, amorcé fin 1976, devrait permettre à la Nouvelle-Calédonie d'aborder la décennie 80 avec de solides atouts. Le mise en sommeil d'une économie qui vient de connaître vingt années d'expansion n'a rien d'exaltant pour un pays dont la population est jeune et dynamique.

Certes, le tourisme et l'élevage ont été développés. Cependant, c'est à un effort de diversification qu'il faut tendre, si l'on veut effacer les conséquences fâcheuses que peuvent avoir les cycles du nickel sur le niveau de l'emploi et l'activité économique en général.

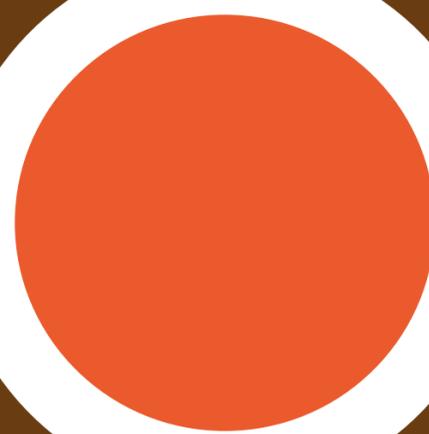
Déjà, de nombreuses initiatives se sont fait jour dans plusieurs domaines où la consommation est suffisamment forte et régulière pour justifier des unités de production ou de transformation. On peut ainsi citer, sans être exhaustif :

- Le bâtiment (ciment, fabriques d'agglomérés, charpentes métalliques),
- L'industrie alimentaire (boissons hygiéniques, bière, yaourts, glaces),
- La petite industrie mécanique (tôle ondulée, fil de fer barbelé, clous, grillage, batteries),
- La construction navale en bois et en plastique, les emballages et conditionnements divers, papier hygiénique, tuyaux PVC, stations d'assainissement, aliments pour bétail, etc.

Mais, au vu des productions importées, des créneaux restent disponibles pour les investisseurs potentiels. »

**JEAN LANCHON, 100 ANS DE LA VIE CALÉDONIENNE, 1976**

# Bienvenue dans la société de consommation



BOOMS  
1945  
1975

Pour vos Mariages — Banquets  
ou Soirées Privées  
**LE NORMANDIE**  
VOUS OFFRE une salle sans location  
un bon accueil  
une ambiance dynamique  
Mme ACHE Tél. 8 au Pont d'

« Grâce à l'augmentation des salaires, on faisait du lèche-vitrine, on changeait de vêtements et de voiture, on dinait au restaurant et on voyageait. On fréquentait les bars chics, tels Le Tahiti cabaret ou Le Biarritz, et les restaurants, qui se multiplient, comme El Cordobes au Quartier-Latin, La Rotonde le long du champ de course, Le Relais des ailes à Magenta, Le Petit train dans le virage de la Baie-des-Citrons, La Potinière et L'Esquinade ou encore La Dolce Vita à l'Orphelinat, où l'on écoutait Stan et Yanita. »

Yves Jacquier



« C'est aussi l'installation des traiteurs pour les repas et soirées mondaines, dont le fameux Hirzel ! Pour les repas entre amis, la formule la plus recherchée est alors la fondue, si ce n'est le BBQ. Finalement, malgré la récession qui a suivi, ce sont les Événements qui mettront un terme à cette période de folle insouciance et cette allure de nouveau far-west qu'avait connu le Caillou. »

Yves Jacquier

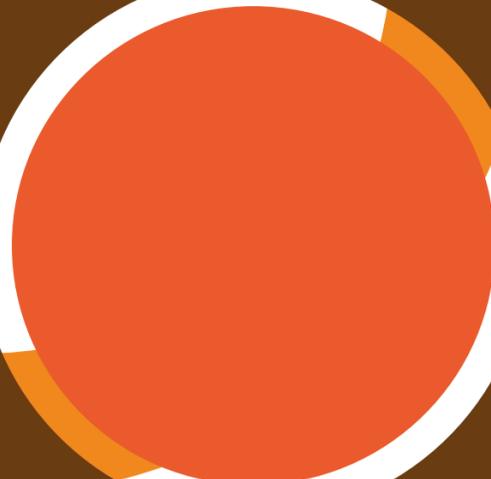


Le samedi soir et dimanche  
à  
**La Potinière**

le chef Jo DANNENBERGER  
vous fera déguster :

- La quiche Lorraine
- La tête de veau sauce ravigote
- Le coq au vin
- La tarte aux fruits

Nombreuses autres spécialités à la carte  
(Tous ces plats peuvent être emportés)



**RAMAYANA**

vous invite à déguster ses  
délicieuses spécialités  
indonésiennes

77, rue de Sébastopol  
(face à la station-service de Rouvray)

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CENTRE de PRODUCTIVITÉ et d'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, 1974. *Annuaire des principales entreprises commerciales et industrielles*, Nouméa, 204 p.

COLLECTIF, 1968. *Horizons du monde, Nouvelle-Calédonie 68*, Paris, Socil press, 135 p.

COLLECTIF, 1968. *Les départements et territoires d'outre-mer*, Paris, France outre-mer SA, 59 p.

COLLECTIF, 1973. *Le port autonome de Nouméa*, Paris, Delta-France, 126 p.

COLLECTIF, 1978. *Cent ans de la vie calédonienne*, Nouméa, Chambre de Commerce et d'Industrie, 118 p.

COLLECTIF, 2012. *Nouméa-Papeete, 150 ans de liens et d'échanges*, Nouméa, Musée de la Ville de Nouméa, 220 p.

DÉMÉNÉ F., 1962. *Nouméa et sa croissance... problèmes d'urbanisme Nouméa*, 24 p.

EEC., 2000. *70 ans d'énergie partagée*, Nouméa, Grain de Sable, 88 p.

PITOISET A., 2015. *Le nickel, une passion calédonienne*, Horizon Pacifique,

ROUX J.-C., 1976. « Le boom du nickel », *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, Nouméa, ORSTOM, 28 p.

SERVICE DU PLAN, 1970. *Plan de développement économique et social pour la période 1966-1970*, 149 p.



FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

Les Baladins

Présentent

L'ARLÉSIENNE

JEUNE SCÈNE

5 - 7 - 12 Juillet

Coll. MDVN

CHAPITRE  
5

# BOOM CULTUREL ET SPORTIF

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la société calédonienne apparaît profondément renouvelée, tant au plan culturel que sportif. La France ne constitue plus la seule référence car la présence alliée durant la guerre du Pacifique a généré chez les Calédoniens un grand intérêt pour tout ce qui vient d'Amérique. À travers son armée, ils ont pu entrevoir une société moderne, offrant bien des opportunités en matière de consommation et de loisirs. La jeunesse, valorisée par cette période de prospérité et désormais cible commerciale de choix, remet en question les valeurs des générations précédentes et de la société occidentale qui avaient triomphé jusque-là. Afin de l'encadrer, tout comme en France où le général de Gaulle a créé un ministère des Sports et de la Jeunesse, la Nouvelle-Calédonie encourage les mouvements de jeunesse et se dote d'un service des sports. De surcroît, le sport n'est plus l'apanage exclusif des champions mais s'ouvre à tous, indépendamment des classes sociales ou des ethnies. Son essor est relayé par l'explosion médiatique de la génération transistor, amplifiée par la télévision. Les médias accompagnent également la révolution musicale, la diffusion des disques et des magazines. La vie culturelle calédonienne se diversifie considérablement, suite notamment à l'impulsion donnée par le comité de la commémoration du centenaire de la prise de possession en 1953. Les publications et les expositions de peinture se multiplient, des institutions de recherche s'implantent et un musée moderne est enfin construit. En 1975, après la célébration du festival Mélanésia 2000, la période s'achève sur les premières interrogations d'ordre communautaire et identitaire.

une

# VILLE HÉDONISTE

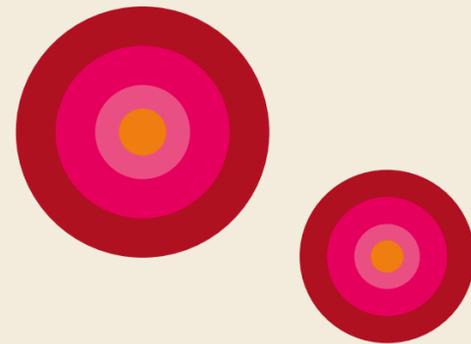


# LA FASCINATION CALÉDONIENNE POUR LE « MADE IN USA »

CHRISTIANE TERRIER,  
agrégée, docteure es lettres en histoire

En 1946, c'est un archipel profondément transformé que les volontaires partis combattre sur les théâtres des opérations d'Afrique du Nord et d'Europe découvrent à leur retour. Dans une Nouvelle-Calédonie que l'éloignement des combats avait rapidement transformée en une base arrière de soins et de repos, les nombreuses distractions organisées pour les soldats avaient véhiculé de nouveaux modèles culturels. C'est ainsi qu'une fois le conflit achevé, la France n'est plus la seule et unique référence dans ce domaine et dans d'autres, grâce à l'occupation ou à la libération d'espaces par les troupes « yankee ». La Nouvelle-Calédonie amorce un processus d'américanisation, selon le terme largement employé au XX<sup>e</sup> siècle pour décrire l'influence alors exercée par les États-Unis sur la vie des citoyens d'autres pays du monde.

Cette tendance est renforcée par l'effet miroir que renvoient les deux relais proches représentés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, dits des « pays neufs », se sont constituées des colonies de peuplement où la présence occidentale s'est largement imposée au détriment de populations indigènes désormais marginalisées. Vainqueurs de la guerre aux côtés des États-Unis, ces pays sont alors perçus comme le summum de la modernité et le modèle à reproduire.



Ce n'est pas sans regret qu'un certain nombre de Calédoniens vont voir, en 1946, les dernières troupes alliées partir ; la nostalgie du temps des Américains va rapidement se transformer en une véritable fascination, notamment chez les jeunes.

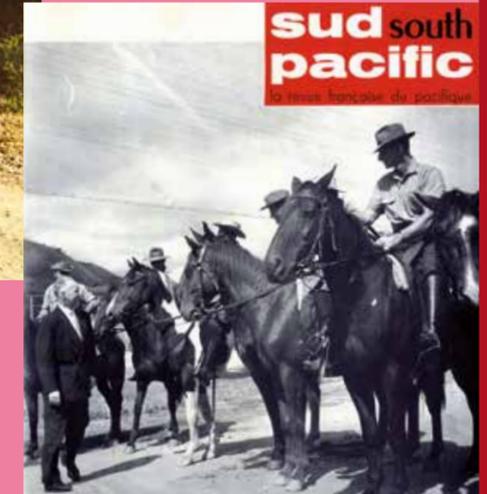
Le jazz, le be-bop, puis, à la fin des années cinquante, la country, le rock et la pop deviennent les musiques de référence des générations d'après-guerre. Mais cet engouement s'exerce aussi à travers le cinéma, puis la télévision. Ainsi, il fut longtemps de tradition que cette dernière diffuse, tous les dimanches soirs, un western devant lequel se retrouvent tous les foyers calédoniens. Cet attrait sera aussi à l'origine de la véritable osmose qui va s'opérer par assimilation entre le mode de vie dans l'Ouest tel qu'il est représenté dans les westerns et celui des « stations » de Nouvelle-Calédonie. Cela va conduire les organisateurs de la foire de Bourail à inscrire les rodéos parmi les événements incontournables de leur calendrier, alors que les premiers d'entre eux avaient été organisés avec des stockmen venus d'Australie. Enfin, tout comme dans le reste du monde, l'américanisation de la société va s'exprimer largement à travers les modes de consommation, que ce soit avec le Coca-Cola ou avec le triomphe du jean.



PUBLICITÉ de La France australe, 1954, coll. SANC  
L'usine Coca-Cola de Stéphane de Saint-Quentin  
est créée le 26 novembre 1952 à Nouméa.

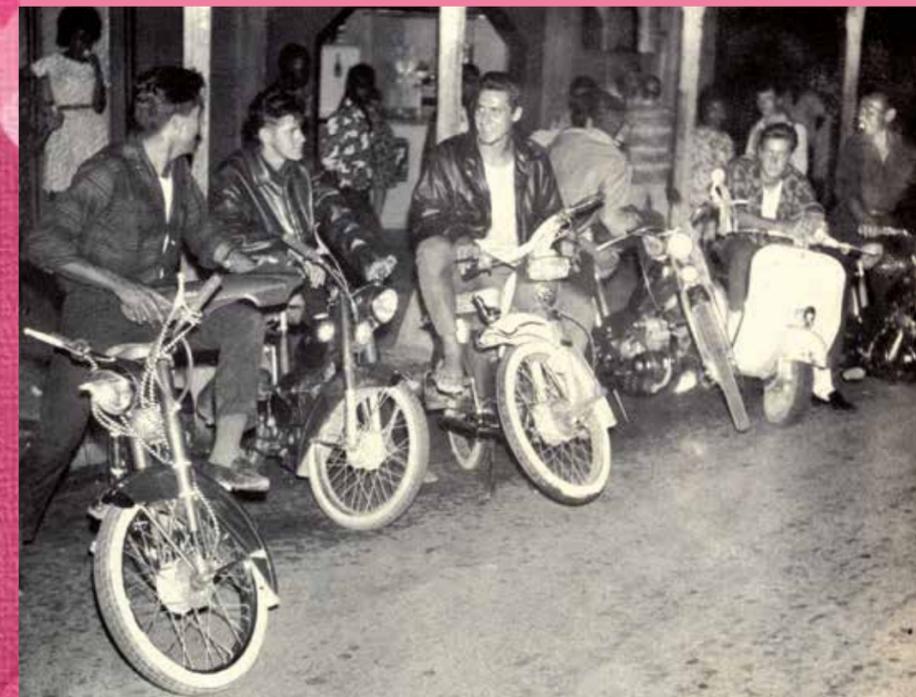


L'univers des cowboys convient  
aux attentes des Calédoniens  
dans un pays où le cheval est roi.



GRUPE DE STOCKMEN, À BOURAIL,  
accueillant en 1965 Pierre Messmer,  
le ministre des Armées, coll. Sud Pacific

## Le mythe américain



Comme dans d'autres îles du Pacifique, une sorte de « cargo cult » prend forme et nombre de Calédoniens adhèrent à une certaine américanisation en s'identifiant au style « cowboy » à travers la musique country, les rodéos ou le port du jean.



## DES ANNÉES SOUS LE SIGNE DE LA JEUNESSE

Les témoignages, peut-être excessifs, sont nombreux à évoquer durant l'entre-deux-guerres une petite cité coloniale écrasée de soleil, morne et ennuyeuse, mais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans la continuité des désormais mythiques années de la présence américaine, s'ouvre à Nouméa une ère marquée du sceau de l'optimisme et de l'insouciance, dans un contexte économique dynamique et annonciateur de ce qu'on appellera plus tard « les Trente Glorieuses ». La télévision n'existe pas encore (1965) et la radio n'émet que quelques heures par jour, mais la vie nocturne s'avère intense et variée, à Nouméa comme dans le reste de la Nouvelle-Calédonie.

Dès les années cinquante, de nombreux bals, fréquentés par des jeunes avides de s'amuser, sont organisés dès qu'une occasion se présente. Mais la prégnance de la jeunesse au sein de la société ne se manifeste pas uniquement lors des festivités nocturnes. En fait, la Nouvelle-Calédonie, comme toute la société occidentale d'alors, entre dans l'ère que les sociologues ont appelée « la culture jeune ». Elle traduit un phénomène de société original, d'abord parce qu'elle est liée à une tranche d'âge peu valorisée jusque-là, dans une société où l'autorité paternelle ou clanique était restée la norme. De plus, cette notion est récente, puisqu'on peut la dater de la fin des années 1950. Le phénomène est en premier lieu déterminé par des facteurs matériels. Il correspond à l'arrivée à l'âge de l'adolescence de

la génération issue du « baby-boom », associée à l'élévation du niveau de vie moyen qui fait que, pour la première fois, les adolescents, puis les jeunes, disposent d'un pouvoir d'achat autonome, notamment grâce au boom du nickel dont les effets se font ressentir sur l'ensemble de la société calédonienne. Un certain nombre de parents, principalement au sein des familles d'origine européenne, prennent l'habitude de donner de l'argent de poche à leurs enfants.

Puis, à la fin des années soixante, en lien avec l'exode rural, le phénomène de dissociation croissante de la cellule familiale modifie les relations sociales des jeunes et leur confère beaucoup plus d'autonomie que leurs parents n'en avaient. Cette distanciation résulte aussi de la scolarisation de masse et de l'allongement de la scolarité, qui s'étendent progressivement, dans ces années-là, à l'ensemble de la population calédonienne. Il va se créer un groupe où le sentiment d'appartenance à une même génération l'emporte symboliquement sur les clivages sociaux et ethniques traditionnels au sein du « melting-pot » calédonien qui se met alors en place.

Les divisions entre Européens et Asiatiques disparaissent petit à petit, mais le maintien de la marginalisation des Kanak explique le mouvement de protestation des jeunes qui prend corps, à partir de 1969, avec Nidoish Naisseline et les Foulards rouges. Cette exclusion concerne aussi les Wallisiens et Futuniens dont les jeunes immigrèrent alors de façon massive en Nouvelle-Calédonie.

« Nous étions tous des enfants de 1968. Si, en France, ils combattaient l'ordre bourgeois établi, en Nouvelle-Calédonie, la lutte était plus contre l'esprit colonial, encore très prégnant. Ce fut la mission des Foulards rouges. Il n'était pas question d'aller pieds nus dans la rue en robe longue comme je le faisais en Australie, mais nous étions bien branchés et les mœurs se libéraient... Nous n'avions pas attendu 1968 pour avoir un look sexy avec nos bikinis. Ce n'était pas pour toutes les ethnies mais, dans le spectacle de Mélanésie 2000, en 1975, les femmes sont apparues seins nus afin de renouer avec la tradition. C'était très courageux de leur part. Ce spectacle dépassait les tabous, il était extraordinaire. Bien sûr, j'avais un regard un peu différent de bien des gens d'ici car j'avais déjà beaucoup voyagé. » Évelyne Colle



LA LIBERTÉ DE TON ET DE COMPORTEMENT d'un certain nombre de jeunes n'est pas sans inquiéter les autorités, coll. Internet



JEUNES CALÉDONIENS PARTANT AUX JEUX DU PACIFIQUE DE SUVA, 1963, coll. Kaddour



De droite à gauche : Gratielle Baudoux, Claude Pentecost, Yviane Trin, Liliane Moulédous, 1958, coll. Sud Pacific



Félix Vautrin en 1962, coll. Vautrin



1972, coll. Sud Pacific  
Les jeunes deviennent une cible idéale pour la société de consommation, et nombre de spots publicitaires les visent spécifiquement.

# UNE JEUNESSE DANS LE VENT



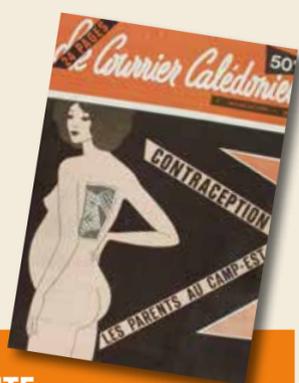
**E**n 1964 sort *Hard Day's Night*, une comédie mettant en scène les Beatles qui connaît immédiatement un immense succès international. Le titre du film, traduit en français par *Quatre garçons dans le vent*, consacre, à partir de cette expression, la révolution des mœurs et des comportements.

En France, c'est Mai 68 qui va puissamment relayer la remise en question de la société occidentale, affectant alors la religion, la morale ainsi qu'un certain nombre de valeurs des générations précédentes. Parmi ses aspects les plus spectaculaires figure la libération sexuelle. Ce mouvement est essentiellement marqué par l'émancipation des femmes, l'affirmation de l'égalité des sexes et la reconnaissance des sexualités non procréatrices et non conjugales. Il s'accompagne en Occident d'une « révolution du droit » par laquelle les femmes acquièrent progressivement une égalité législative, notamment par l'obtention du droit de vote, ce qui leur donne la possibilité de pousser aux réformes qui les concernent, l'égalité au sein du couple, le droit à la contraception et le droit à l'avortement. Le mouvement hippie, prônant l'amour libre, triomphe dans ces années-là et entraîne un nouveau rapport au corps. Le dévoiler, l'afficher, n'est plus tabou. Celui-ci devient mince et androgyne, alors que les garçons ont les cheveux longs et que les filles adoptent de plus en plus le pantalon. Une véritable révolution vestimentaire moule les corps, cintre les tailles et opte résolument pour les couleurs vives et les fleurs.

La Nouvelle-Calédonie va être assez rapidement rattrapée par certains de ces mouvements. Au niveau politique, la remise en cause va provenir de l'action d'un certain nombre de jeunes étudiants qui ont assisté ou participé aux événements de Mai 68 en France. Si, sur le plan sociologique, la révolution des mœurs va se diffuser plus lentement, les jeunes Calédoniens vont, par contre, s'emparer très rapidement des nouvelles modes, surtout dans les domaines vestimentaire et musical. La chemise hawaïenne aux larges fleurs colorées est très largement adoptée ainsi que la minijupe et le bikini, même s'ils font, au départ, scandale. Abondamment relayé par les messages publicitaires s'impose le concept selon lequel « ce qui est beau doit être jeune ». Au rythme des musiques pop, rock et yé-yé, la « génération transistor » s'incarne à travers l'archétype du jeune enfourchant sa Vespa pour partir faire la fête avec ses copains.

Ces nouvelles formes de sociabilité, débridées et contestataires, suscitent parmi la génération des parents une certaine inquiétude, qu'illustre parfaitement un article paru, en 1965, dans la revue *Sud Pacific* : « Les teen-agers ! Nul plus qu'eux alimente les colonnes des journaux, ne défraie la chronique et ne pose des problèmes à ceux qui ont pour tâche de gérer notre société. » Dans la suite du texte, afin d'éviter que « ce défolement prenne la forme d'une violence gratuite ou d'une négation morbide de toute valeur établie », le journaliste insiste sur l'importance d'encadrer ou de former les jeunes, tant au sein du scoutisme que du sport ou de l'enseignement.

*La loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil, dépenalise l'avortement en France. Elle n'est cependant effective en France métropolitaine qu'en 1979 et... 21 ans plus tard en Nouvelle-Calédonie.*



## IVG LONGUE ATTENTE

Ce n'est que le 2 septembre 2000 que l'IVG est légalisée par le Congrès en Nouvelle-Calédonie et applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Dans les années 1970, les IVG sont pratiquées à Nouméa de manière illégale, au moyen d'une sonde posée par des personnes sans formation médicale, moyennant une somme de 30 000 F CFP (à l'époque, une consultation médicale coûte 800 FCFP). On compte environ dix décès par an et une centaine d'hystérectomies (ablation de l'utérus).

En 1973, lorsque le docteur Jean-Paul Caillard revient sur le Territoire au terme de ses études, il pratique des IVG en clinique selon la méthode dite « de Karman », avec laquelle il s'est familiarisé en France.

« La demande a rapidement augmenté, explique le Dr Caillard. De trente par mois en 1975, on est passé au chiffre impressionnant de cent dix par mois en 1978. Il faut dire que je n'étais plus seul mais en association avec un médecin à qui cette situation a d'ailleurs inspiré un livre plus ou moins autobiographique. »



JEUNESSE DANS LE VENT, La France australe, 1970, coll. SANC

*Un nouveau phénomène prend forme : la bande de jeunes. On reconnaît de gauche à droite : Yvette d'André, une amie, Annie et Jacques d'André, Patrick Pauleau et Gaby Briault.*

Regardez-les marcher  
Sans un regard pour le passé  
Qui pourrait arrêter  
Leur vie à ce rythme endiablé

Quatre garçons dans le vent  
Quatre garçons impatientes  
Qui ont pris la vie en chantant

Regardez-les chanter  
Et toutes ces mains par milliers  
Venues les acclamer  
Par la jeunesse, ils sont portés

Quatre garçons dans le vent  
Pour tous les moins de vingt ans  
C'est l'avenir plus rassurant

*Traduction de Hard Day's Night*



# DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE TRÈS DYNAMIQUES

**D**ans la continuité de la dynamique déjà engagée en 1936 par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs dans le gouvernement du Front populaire, de nombreux mouvements de jeunesse voient le jour dans la Nouvelle-Calédonie d'après-guerre.

## LE SCOUTISME

Les Églises s'étaient préoccupées très tôt de procurer des loisirs « sains » aux jeunes, soit à travers les patronages dans le milieu catholique, soit dans le mouvement scout. Dès 1916, le pasteur Leenhardt créait, avec André Surleau, les Éclaireurs unionistes. Il était suivi, en 1933, par le père de Mijolla, qui fondait la première troupe de Scouts de France en Nouvelle-Calédonie. Le scoutisme s'ouvre, quelques années plus tard, aux plus jeunes ainsi qu'aux filles, à travers la création des louveteaux, des petites ailes, des guides, des jeannettes. Puis débute, en 1953, le mouvement laïc du scoutisme calédonien avec les Éclaireurs et Éclaireuses de France, tandis qu'en 1965 est constituée la troupe des Scouts marins, d'obédience catholique. Parmi les meilleurs souvenirs de nombre de ces jeunes figurent les jamborees rassemblant les différents mouvements des territoires français d'Océanie, appelés *Pacific Boom*. En 1968, cinq cents jeunes des Nouvelles-Hébrides, de Tahiti et de toute la Nouvelle-Calédonie se retrouvent à Koé. L'opération est renouvelée en 1972 à Papeari, à Tahiti, puis en 1974 à Tukutuku, aux Nouvelles-Hébrides.

## LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES

L'implication religieuse des différents mouvements issus du scoutisme avait conduit, dès 1934, l'instituteur Marcel Carlier à fonder une première association à tonalité laïque : le Patronage laïc Georges Clemenceau (P.L.G.C.). En 1954, ce sont à nouveau deux enseignants, M. Barrès et René Orezza, qui fondent la Fédération des œuvres de l'école publique (FOEP) de Nouvelle-Calédonie, dont le siège se trouve alors au collège Lapérouse. En 1957, la FOEP devient la FOL (Fédération des œuvres laïques). Elle propose la diffusion de la culture au sens large et multiplie les initiatives, qu'il s'agisse d'audiovisuel (tournées cinématographiques), de lecture (bibliothèque enfantine), d'arts plastiques (aéromodélisme), de musique (orchestre, chorale) et même de compétitions sportives. De plus, chaque année, sont organisées deux colonies de vacances à Poindimié, des voyages touristiques et des représentations musicales et théâtrales présentées à la Jeune Scène.

La loge maçonnique qui soutient la FOL met à sa disposition un terrain à l'emplacement de l'ancien temple détruit en 1963. Un centre culturel y est édifié. Bien que le gros œuvre soit achevé en 1965, l'celui-ci n'est inauguré qu'en 1975, lors du festival Mélanésia 2000. Il va ensuite héberger pendant longtemps l'essentiel des manifestations culturelles de la ville.

La Fédération s'engage aussi dans le développement des cantines scolaires, de la caisse des écoles et du réseau de transport scolaire, qu'elle gère jusque dans les années 1990.

**DÉLÉGATION DES ÉCLAIREURS DE FRANCE**  
avec le père Monel et Jacques Trouillot, lors du jamboree d'Australie, 1956, coll. Trouillot



**SCOUTS MARINS REVENANT DU PACIFIC BOOM**  
aux Nouvelles-Hébrides, 1974, coll. Mermoud



**CAMP BIBLIQUE DE MOU. UCJC.**  
1964, coll. Wahmu

**CAMP DE JEANNETTES.**  
1971, coll. Brun

## LA CRÉATION DU COMITÉ TERRITORIAL DE LA JEUNESSE (CTJ)

Afin de coordonner et de compléter l'offre vis-à-vis des jeunes est mis en place, le 13 mai 1971, le Comité territorial de la jeunesse (CTJ), dont la direction est confiée à René Orezza. Le CTJ va aussi s'attacher à promouvoir les actions des différents mouvements, quelle que soit leur obédience.

Quelques mois après sa création, un chargé de mission auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports, Philippe Missotte, est envoyé sur le Territoire pour proposer un plan d'action. Sa réflexion débouche, entre autres, sur la mise en place de deux projets : la création de centres aérés et celle d'une instance de formation des encadrants. Le lancement, en 1973, du projet Plage 1000, sur le terrain de l'actuel centre culturel Tjibaou ainsi qu'en Brousse, permet de proposer de nombreuses activités aux enfants durant les vacances scolaires. Afin d'assurer la formation des animateurs des centres de vacances est créée, en 1974, l'Association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF).

Outre les actions déjà évoquées, un certain nombre d'initiatives s'adressant aussi à la jeunesse voient le jour, notamment dans le milieu kanak. Ainsi le mouvement de la Croix-Bleue vise-t-il à lutter contre l'alcoolisme tandis que l'association Pour un souriant village mélanésien, créée en 1971 à l'initiative de Scholastique Pidjot, la femme du député Roch Pidjot, œuvre pour la réhabilitation de la qualité de vie en tribu.

Par ailleurs, dès mars 1962, afin de développer les rencontres entre jeunes, soit locaux, soit venant de l'extérieur, sont déposés les statuts de la fédération des auberges de jeunesse calédoniennes. En 1972, une auberge est ouverte au Cap Horn, sur un terrain mis à disposition par la FOL. Cependant, c'est principalement au sein des diverses activités sportives qui leur sont proposées que s'investissent les jeunes Calédoniens.



**PLAGE 1000. DES VRAIES VACANCES POUR TOUS. HEUREUX COMME UN POISSON DANS L'EAU.**  
1983, coll. Les Nouvelles calédoniennes  
Rencontrant un franc succès, les centres aérés font le bonheur de très nombreux jeunes Calédoniens.



**AUBERGE DE JEUNESSE À LA POINTE DE L'ARTILLERIE.**  
1963, coll. Storat

En 1964, l'auberge est construite par des jeunes. Des cours d'arts plastiques, des stages de spéléologie ainsi que de voile et de divers sports liés à la nature leur sont proposés.



# LE SPORT, LA GRANDE PASSION DES CALÉDONIENS

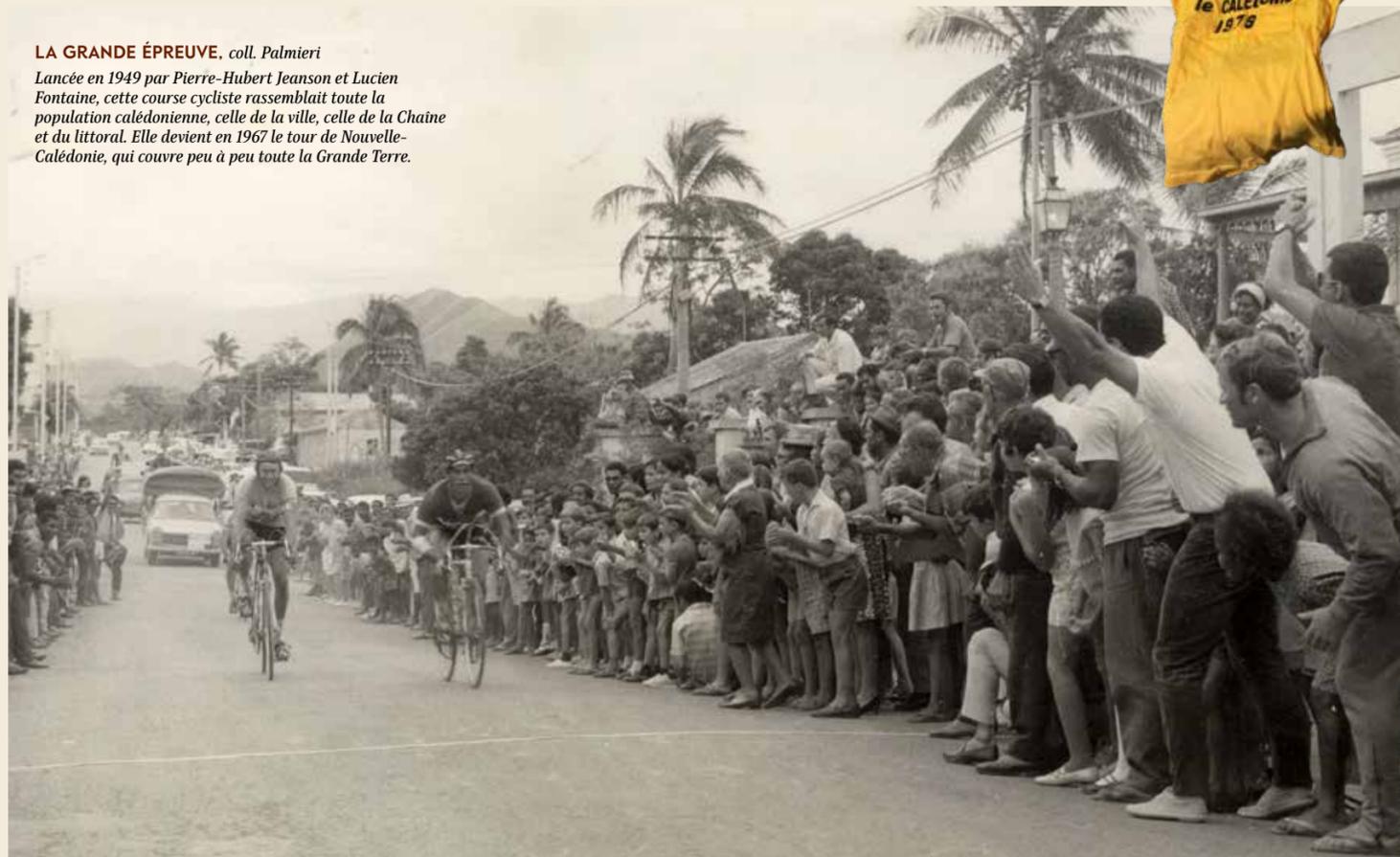
Leurs noms sont restés à jamais gravés dans la mémoire collective des Calédoniens. Ils s'appellent Marie-José Kersaudy, Alain Lazare, Jean-Pierre Aifa, Nadia Bernard, Marc Kanyan ou Paul Poaniewa. Durant les années 1960, chacun dans son sport respectif aura fait rêver et vibrer tout le Territoire et contribué, *de facto*, à la cohésion de la société calédonienne.

Des Jeux du Pacifique de Fidji, en 1963, à ceux de Guam, douze ans plus tard, en passant par la coupe calédonienne de football ainsi que par les Océanias, les tours cyclistes de Calédonie, les compétitions de natation, les tournois de tennis et les matchs de boxe, la Nouvelle-Calédonie s'enthousiasme pour les exploits de ses sportifs dont certains s'illustrent pour la première fois sur les podiums nationaux, si ce n'est internationaux.

Cette réussite est le résultat, au plus haut sommet de l'État, d'une politique sportive volontariste sans précédent, bien relayée localement. Épaulé par son secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports Maurice Herzog, le président de la République Charles de Gaulle s'implique fortement en faveur de la jeunesse et d'une démocratisation de l'idéal sportif. Les années 1960 marquent un tournant pour le sport français car, disposant désormais d'un budget conséquent, Maurice Herzog se voit confier la mission de repenser le sport de la base au sommet. Débutent ainsi un renouvellement et une professionnalisation de l'encadrement sportif, dont bénéficie la Nouvelle-Calédonie, tout comme le reste de l'outre-mer.



**LA GRANDE ÉPREUVE**, coll. Palmieri  
Lancée en 1949 par Pierre-Hubert Jeanson et Lucien Fontaine, cette course cycliste rassemblait toute la population calédonienne, celle de la ville, celle de la Chaîne et du littoral. Elle devient en 1967 le tour de Nouvelle-Calédonie, qui couvre peu à peu toute la Grande Terre.



**LA NÉO-CALÉDONIENNE**, 1954, coll. Viale

Troisième société sportive de France à être créée en 1880, elle poursuit ses entraînements jusqu'à nos jours. Au lendemain de la guerre, Emile Castex en prend la direction et propose, comme toujours, des démonstrations lors des fêtes du 14 Juillet et du 24 septembre.



**CLUB DE L'OLYMPIQUE**  
1965, coll. Sud Pacific

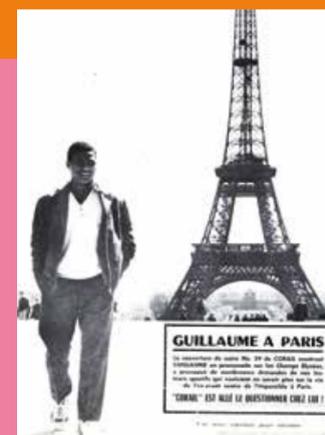
Dans tous les quartiers, chaque club a ses champions.

En Nouvelle-Calédonie, avant 1956, les sports les plus populaires sont le football et le cyclisme, suivis par la boxe et l'équitation. Le tennis, la gymnastique et l'aviron sont principalement le fait des Européens, tandis que le cricket reste uniquement pratiqué par les Mélanésien(ne)s, entre autres sur la place Bir Hakeim ou à Montravel. Il n'existe alors qu'une dizaine de ligues, implantées principalement à Nouméa.

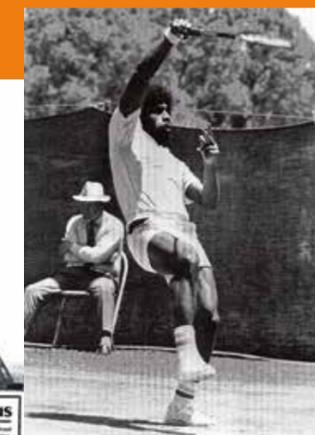


**DANS LA SALLE DU QUARTIER-LATIN**, coll. SANC

De gauche à droite : Louis Palmieri, François Anewy, Chanel, Sosefo Pélo, Gérard Facio, José Jover, Gérard Cauville, Vincent Kafoa, Gabriel Vakauliafa, Germain le Maître et Fausto Costentino.  
Accroupis : Alain Garnier, Fabiano Tufélé, Jean Wayuo, Jean-Claude Outyoute, Lucien Wénice et Manuel Tuataane.



**LE FOOTBALLEUR  
GUILLAUME TIKOURÉ**  
a rejoint les sélections métropolitaines,  
1963, coll. Corail



**WANARO N'GODRELLA**, 1960, coll. Corail

Wanaro N'Godrella est repéré par les responsables de la ligue de tennis qui lui proposent une formation en Australie. Sélectionné pour la coupe Galéa (1969), puis la coupe Davis (1973), il est alors le n°5 national.

La ligue de boxe est créée en 1958 et fera naître de nombreux champions qui s'illustreront sur la scène nationale ou mondiale : Anéwy, Doudie, Pouya, Baou... Lors du boom, Nouméa devient un ring international où combattent les plus grands boxeurs de la planète.

# UN SERVICE DES SPORTS CALÉDONIEN



MARCEL MATHORÉ, « PÈRE DU VOLLEY » EN NOUVELLE-CALÉDONIE, ET SON ÉQUIPE, coll. Mathoré



Coll. MDVN



GÉRARD STULA ET SON ÉQUIPE FÉMININE DE BASKET, coll. Tessier

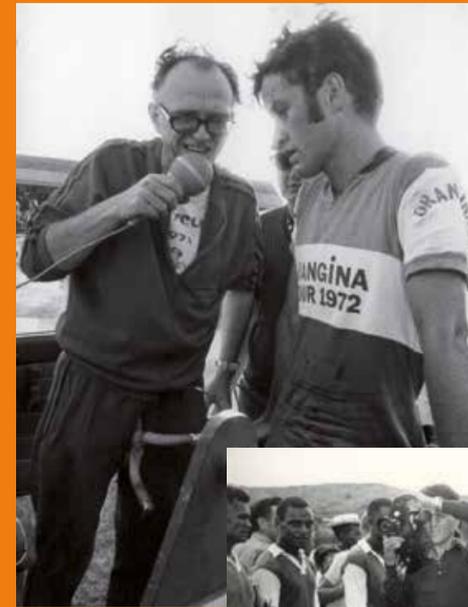
En 1956, devant l'absence de structure de coordination, qui constitue un obstacle au développement de la pratique sportive, est enfin créé un Service des sports dirigé par Marcel Anglès. Ses missions consistent à normaliser les règles de fonctionnement des clubs, des ligues ou des comités, tout en les dotant d'installations sportives de qualité. Mais comme le Service encourage aussi la diversification de la pratique sportive, des ligues de rugby et de volley-ball sont mises en place dès 1957. L'année suivante, plus de 100 terrains de sport sont ouverts et près de 100 clubs constitués. Puis d'autres ligues apparaissent, comme celles d'athlétisme et de natation, mais, faute de piste ou de piscine, ces dernières sont obligées de rester en sommeil, en attendant des équipements indispensables, jusqu'à l'impulsion décisive des Jeux du Pacifique de 1966.

Pour renforcer son action, le Service des sports porte aussi ses efforts vers le milieu scolaire en encourageant le recrutement de professeurs d'éducation physique et en proposant des formations aux instituteurs. Du matériel sportif est mis à la disposition des écoles. Par ailleurs est créé l'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU), devenu officiellement l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU) en 1962. L'organisation évolue rapidement : de 400 licenciés en 1956, elle passe à 1 848 en 1964.

Après les Jeux de 1966, la pratique du sport, s'étendant à toutes les classes sociales et à toutes les ethnies, nécessite de nouvelles infrastructures. Aussi, dans les années 1970, divers stades ou complexes sportifs sont-ils inaugurés : à Logicoop en 1972, à l'Anse-Vata en 1973 et à Tindu en 1975.



ENTRAÎNEMENT D'ATHLÉTISME À MAGENTA, 1975, coll. Barbançon



JEAN-LOUIS CLÉMEN AVEC LE JOURNALISTE HENRI DE CAMARET qui, par sa verve, contribue à fonder le mythe du Tour de Nouvelle-Calédonie, coll. Clémén

L'importance croissante du sport dans la vie quotidienne des Calédoniens résulte aussi de la révolution médiatique qui débute avec les transistors et est amplifiée ensuite par la télévision.



Coll. Palmieri



FIN FORTS, 1961, coll. Sud Pacific  
De gauche à droite : Thierry Schmidt, M. Barthélémy et Josiah Rivière

# UN FORMIDABLE ENGOUEMENT POUR LES JEUX DU PACIFIQUE

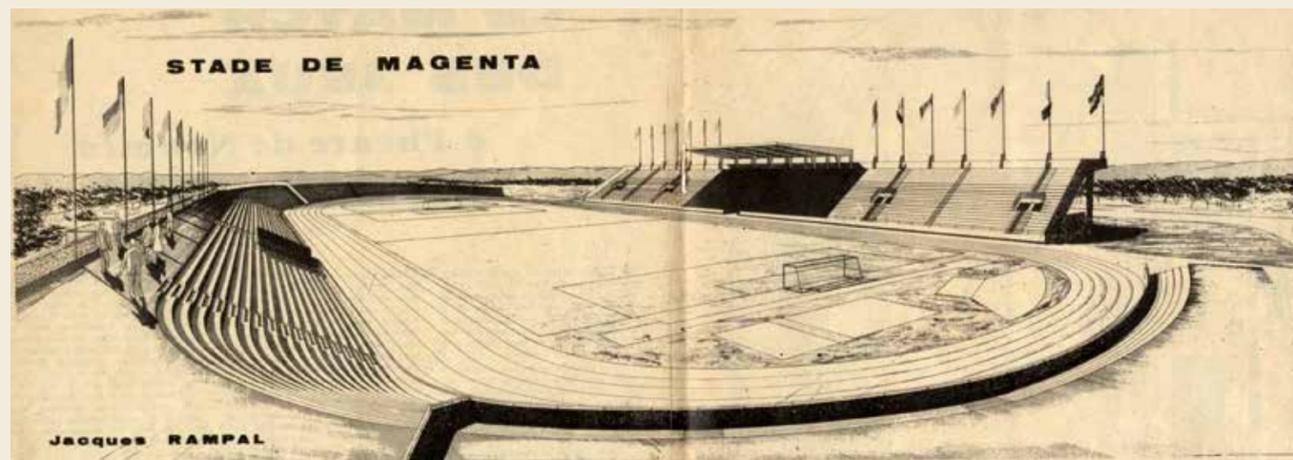
Les Jeux du Pacifique vont offrir d'énormes potentialités aux sportifs et au monde du sport en général. Nés d'une décision de la Conférence du Pacifique Sud en 1959 en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et organisés pour la première fois aux îles Fidji en 1963, les Jeux du Pacifique Sud sont, à l'origine, une initiative des puissances de tutelle dans la région (États-Unis, France, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande). En effet, à Suva, en 1963, aucun des douze territoires participants n'est indépendant. L'accession, dans les années 1970, de certains de ces territoires à la pleine souveraineté, alors que d'autres disposent de statuts d'autonomie de plus en plus larges, ne fait que renforcer la volonté des peuples d'Océanie de ne manquer pour rien au monde les différents rendez-vous qui, à cette époque, se succèdent : Suva en 1963, Nouméa en 1966, Port-Moresby en 1969, Papeete en 1971 et Guam en 1974.

En 1966, l'accueil des Jeux du Pacifique à Nouméa se traduit par la construction à Magenta d'un stade conçu par Jacques Rampal, à l'Anse-Vata d'une salle omnisports édifiée sur les plans de Pierre Raighasse, et au Ouen Toro d'une piscine dessinée par Gabriel Cayrol. Celle-ci est inaugurée le 6 janvier 1966 en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Maurice Herzog. Les anciens espaces, comme le club de tennis du Mont-Coffyn ou le PLGC, sont considérablement rénovés, afin de permettre aux compétiteurs de s'affronter dans le cadre des normes olympiques internationales.

Ces Jeux vont aussi permettre à des sportifs calédoniens particulièrement performants, comme Alain Lazare et Nadia Bernard, de grimper sur des podiums internationaux, tandis que Marc Kanyan rejoint l'équipe de France de football en 1967 et que Paul Poaniewa devient champion de France de saut en hauteur en 1975.

Si, en 1963, la Nouvelle-Calédonie n'arrive qu'en 3<sup>e</sup> position avec 27 médailles, après Fidji et la Papouasie, elle s'impose à l'issue des Jeux suivants avec un nombre croissant de médailles (102 en 1975). Ce résultat peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de disciplines inscrites et par les soutiens financiers et politiques que reçoivent les ligues, tant au niveau territorial que national. Il provient également de l'intense implication d'amateurs, d'animateurs ou d'entraîneurs sportifs, comme Numa Daly, Marcel Mathoré, Guy Elmour, Lucien Fontaine ou Roger Kaddour.

Le succès populaire des Jeux de 1966 entérine aussi le fait que le sport n'est plus uniquement le domaine réservé des champions. La pratique sportive se généralise au sein de tous les espaces, de toutes les classes sociales et de toutes les ethnies. Quant aux champions, ils deviennent des référents pour toute une jeunesse qui les soutient et s'identifie à eux : le sport apparaît comme un outil de promotion sociale à la portée de tous. Mais il est aussi perçu comme le terrain privilégié de rencontres et d'échanges entre les communautés et est présenté comme tel par les médias qui en assurent la couverture.



PLAN DU STADE dessiné par Jacques Rampal, 1965, coll. Sud Pacific



BAIN MILITAIRE, 1950, coll. Daly

Pour remplacer le bain militaire qui faisait jusqu'alors office de bassin, une première piscine publique est construite en 1965 à la pointe Brunelet, sur les plans de l'architecte Gilbert Allègre. C'est le Cercle des nageurs calédoniens (CNC). L'année suivante, une piscine olympique municipale, dessinée par Gabriel Cayrol, ouvre au Ouen-Toro. Ce projet résolument moderne s'insère dans un site exceptionnel.



PISCINE MUNICIPALE AU OUEN-TORO, 1975, coll. MDVN



1964, coll. SAVN

## De nouvelles infrastructures olympiques à Nouméa



STADE NUMA DALY, 1966

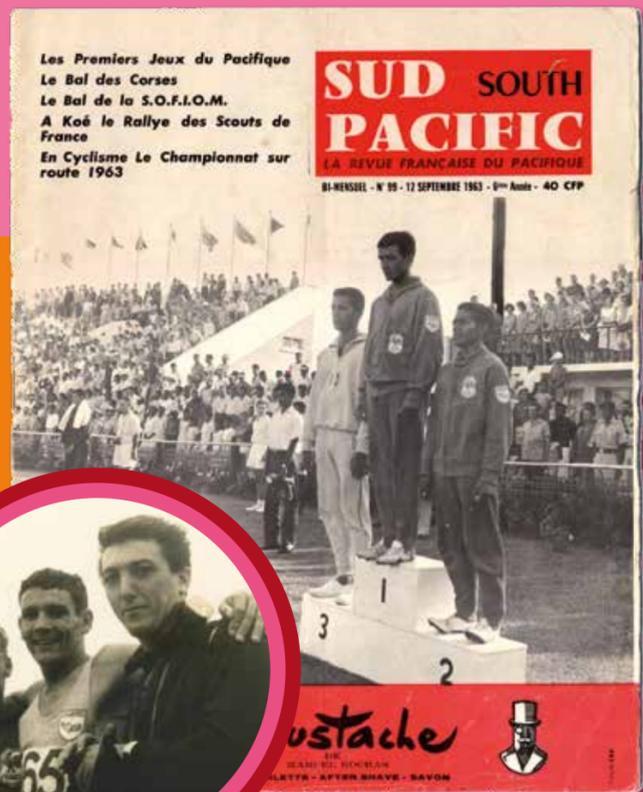
SALLE OMNISPORTS DE L'ANSE-VATA, édifiée sur les plans de Pierre Raighasse, 1966, coll. Sud Pacific



ICE VARIETIES SHOW, 1971

# Les Cagous toujours en tête

« À ceux qui pourraient encore douter de notre jeunesse, la réponse vient d'être donnée. La confiance que nous avons mise en elle était en de bonnes mains et nos jeunes viennent de nous donner une magnifique leçon d'énergie et de courage. Qu'ils en soient félicités et remerciés. » Jean Leborgne, au retour de la délégation calédonienne des Jeux de Suva en 1963

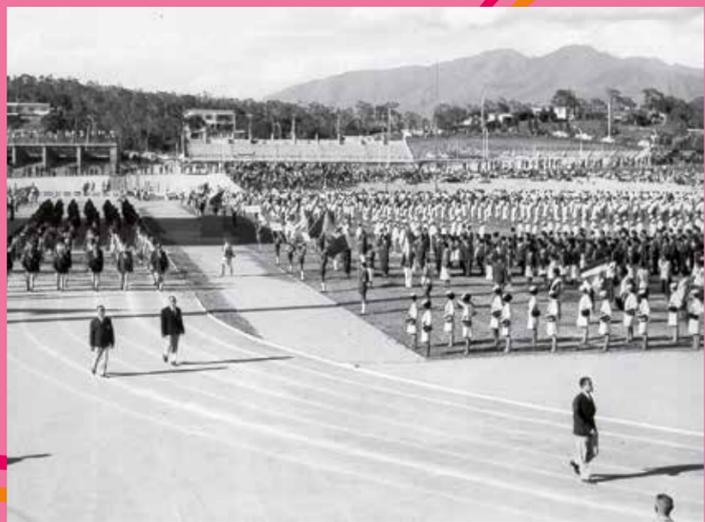


JEAN-PIERRE AÏFA vient de remporter la victoire du 300 mètres steeple. Ici en compagnie de son entraîneur G. Robert et de Louis Palmieri journaliste de la radio, coll. Palmieri

1963, coll. Corail

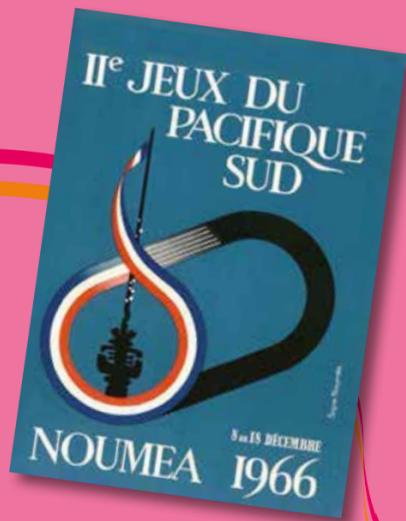


1963 à Suva : 27 médailles (7 d'or, 9 d'argent et 11 de bronze)



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE AU STADE NUMA DALY, coll. Kaddour  
« Une correction parfaite et un magnifique esprit de fraternité sportive ont marqué aussi bien les compétitions que les rapports entre les officiels et les membres des diverses délégations. » Roger Kaddour, 19 décembre 1966

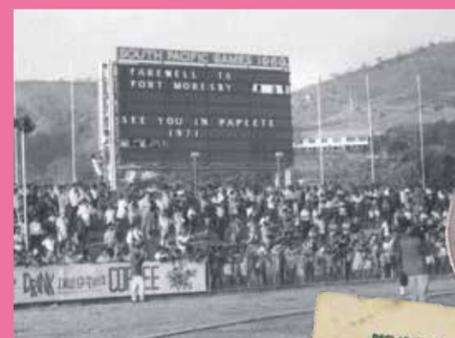
1966 à Nouméa : 99 médailles (39 d'or, 30 d'argent et 30 de bronze)



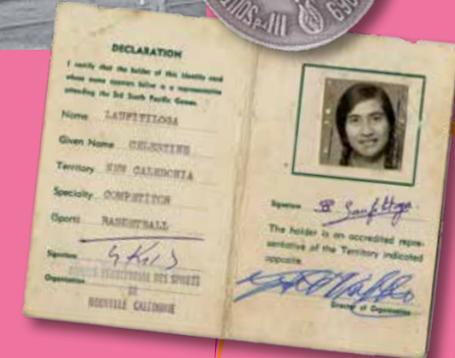
1971 à Papeete : 92 médailles (33 d'or, 32 d'argent et 27 de bronze)



« Ces IV<sup>es</sup> Jeux doivent être une grande fête de la jeunesse, une grande fête d'où doit être banni le trop grand souci de vaincre comme l'amertume de l'échec. » Roger Kaddour, 9 septembre 1971



1969 à Port Moresby : 77 médailles (36 d'or, 20 d'argent et 21 de bronze)



1975 à Guam : 102 médailles sur 365 (37 d'or, 31 d'argent et 34 de bronze)



MARIE-JOSÉE KERSAUDY, record d'Europe de natation en 1964, championne de France en 1968 et finaliste aux Jeux Olympiques de Mexico, coll. Corail

**Pas de records mondiaux... mais la presse étrangère comme métropolitaine est venue couvrir l'événement !**



# L'APOGÉE DE LA PRESSE ÉCRITE

Après la Seconde Guerre mondiale, la presse écrite connaît un développement exceptionnel. Plus de soixante-quinze titres sont proposés aux Calédoniens entre 1945 et 1975. Si la plupart n'ont qu'une existence éphémère, l'exceptionnel dynamisme de la période s'explique, d'une part par la brièveté des temps de diffusion de la radio, et d'autre part par l'arrivée tardive de la télévision, en 1965. De plus, l'impression des journaux se trouve grandement accélérée et simplifiée grâce à Daniel Tardieu, qui fait venir dans les années 1950 la première linotype et, quelques années plus tard, la première machine offset. Enfin, la généralisation des duplicateurs à alcool, plus connus sous le nom de « ronéos », permet l'édition de petites revues indépendantes.

Pendant cette période, la Nouvelle-Calédonie compte simultanément trois journaux majeurs : les quotidiens *La France australe*, qui existe depuis 1890, et *Les Nouvelles calédoniennes*, fondées en 1971, ainsi que l'hebdomadaire *Le Bulletin du commerce*, qui cesse de paraître en 1972 au numéro 6305, pour être remplacé par l'éphémère *Nouméa soir*, qui débute au numéro 6306. On assiste par ailleurs à la multiplication de publications à caractère politique, qu'il s'agisse du mouvement communiste, de la montée de l'Union calédonienne (*L'Avenir calédonien*, 1954) ou, plus tard, des premières revendications des étudiants revenus de France (*Le Réveil kanak*, 1972). En face, *Le Caillou* se positionne contre l'hégémonie de l'Union calédonienne aux côtés de l'Union républicaine et du Rassemblement calédonien. Mais il existe aussi un courant très critique, voire satirique, de l'ordre établi, représenté par *Le Journal calédonien* puis *La Voix du cagou* d'Alain Bernut, ou carrément contestataire avec *Les Calédoniens* de Jean-Paul Caillard.

À côté des publications reflétant les débats politiques subsiste tout un courant lié aux deux grandes confessions religieuses. Par ailleurs, les Calédoniens peuvent accéder facilement aux magazines de mode, de jardinage, aux bandes dessinées ou autres périodiques à destination de la jeunesse. Tout arrive de France par bateau avec souvent plus d'un mois de retard ; par contre, les prix sont devenus beaucoup plus abordables qu'avant la guerre.

Un certain nombre de revues à caractère scientifique voient aussi le jour, comme le *Bulletin de l'Association médicale de la Nouvelle-Calédonie*, le *Bulletin technique des services d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie*, le *Bulletin climatologique annuel* ou le *Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie*.

Deux magazines vont tenter de se consacrer qu'au sport, mais leur succès sera éphémère. Il faut aussi noter l'existence de bulletins périodiques à caractère communautaire, parfois bilingues, à destination des Vietnamiens, des Wallisiens et des Futuniens (*Fetuu-Aho* ou *Étoile du matin*).

La réussite des journaux s'inscrivant dans le temps repose sur quelques personnalités qui dominent la scène journalistique calédonienne, comme Michel Gérard, rédacteur en chef puis directeur de *La France australe*, Édouard Ventrillon, qui crée, avec Roger Brissaud et Jean-Paul Leyraud, le quotidien *Les Nouvelles calédoniennes*, Alain Bernut, déjà cité, Roland Chartier, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Le Journal calédonien*, et Rémy Le Goff, directeur des relations publiques à la SLN qui coordonne alors de nombreuses publications, auxquels vont s'ajouter, après 1968, Jean-Paul Caillard et Max Chivot.



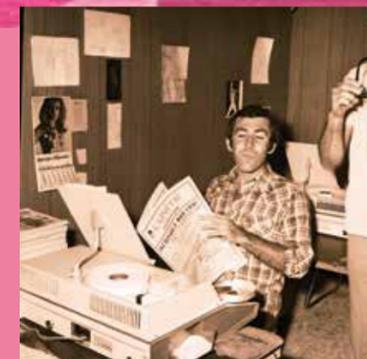
À LA BIBLIOTHÈQUE BERNHEIM, 1961, coll. Corail



## Une offre très diversifiée



**JOURNALISTES, 1964, coll. Palmieri**  
De gauche à droite : Louis Palmieri (photographe de Corail), Gérard Georges (rubrique des sports de Corail) et son épouse Jacqueline, Daniel Tardieu (Corail), Michel Gérard et Eugène Bizeul (Sud Pacific).  
Daniel Tardieu imprime sous ses presses : Le Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie, Le Semeur calédonien, Sud Pacific, La Vie protestante, la Voix du cagou, Les Sports et la revue illustrée Corail, qu'il a créée. C'est chez lui qu'est formé Michel Lagneau, qui fondera sa propre société, l'imprimerie Artypo, en 1971.



Coll. SANC

La diffusion des journaux n'a jamais posé de problème dans les communes limitrophes de Nouméa. par contre, en Brousse, pendant longtemps, la presse ne parvient qu'aux abonnés. *Le Bulletin du commerce* est alors transporté par le Tour de côte ou les malles poste. À partir des années 1960, les cars de la SCEA déposent les journaux en divers points de vente de Brousse. Certaines publications ont aussi leurs véhicules, comme les fringantes 4L siglées *La France australe*, la Dauphine aux couleurs du journal *Corail* ou encore la 2 CV marquée *Les Sports*. Quant à *La Voix du cagou*, il est vendu à la criée par Henri Ajapunya, Wam et quelques autres.

# L'ÂGE D'OR DE LA RADIO

**E**n Nouvelle-Calédonie, la radio n'a fait que des débuts tardifs et limités, à partir de 1933, avec Charles Gaveau. Pendant longtemps, son développement est resté entravé par des horaires de diffusion réduits et une qualité très médiocre. En 1942, un organisme officiel de radiodiffusion est créé. Il s'installe dans les bâtiments de Radio-État, près de l'école Frédéric Surleau, puis déménage au Mont-Coffyn. Le groupe de personnalités qui vont pendant de nombreuses années incarner la voix de la France dans le Pacifique se met en place, qu'il s'agisse de l'animateur (speaker à l'époque) Raymond Lacroix, du journaliste Guy Pascal, de la secrétaire Madeleine Charbonneaux, assistés, entre autres, par Michel Laborde, Adèle Solier ou Denise Drilhon-Amiot. Les responsables des programmes sont alors Robert Cattiau et Fred Drilhon. La musique a une place de choix sur ces ondes. Juste après-guerre, Luc Chevalier s'occupe par intermittence de l'émission créée par Charles Gaveau, *Le Concert des auditeurs*, avant qu'elle ne soit reprise par Raymond Lacroix. À cette époque, les auditeurs téléphonent ou écrivent pour solliciter un programme musical. Les deux vedettes les plus demandées sont alors Tino Rossi et Jean Lumière. Puis seront proposées aux auditeurs *La Vie des grands musiciens* par Jean Acloque et *Musique, mon amie* par Bernard Villechalane. Cependant, l'émission qui va longtemps demeurer dans les mémoires est celle de Jacqueline Sénès, *À la recherche du temps passé*, consistant à interroger les anciens. De nombreux programmes sont aussi assurés bénévolement par des membres de la société civile, comme Raymond Colonna pour l'animation scientifique. En histoire, intervient l'ancien cap-hornier Lucien Lefèvre, le professeur Claude Bastian ou encore le magistrat Georges Lerat avec ses *Grands crimes de l'histoire*. Certaines émissions portent sur des sujets plus précis, comme l'agronomie avec Jacques Barrau, le monde de la mer avec René Catala, l'ethnologie avec

Émile Lebon et l'édition littéraire avec Paul Bloc, Jean Mariotti, Antoine Soury-Lavergne ou Paul Jeannin, sans oublier les lectures de pièces de théâtre. C'est aussi le début des émissions politiques, auxquelles participe Maurice Lenormand. Après Radio-Nouméa et la SORACOM des années cinquante, c'est au tour de la RTF (rebaptisée ORTF en 1964) d'émettre. Elle s'engage résolument dans un soutien actif des musiciens et des artistes calédoniens qui se produisent désormais en direct sur ses ondes. Outre cette contribution au développement de la création locale, elle diffuse de la musique de tous horizons et notamment les nouvelles tendances en vogue en Amérique et en Europe. Elle devient le véhicule essentiel de la diffusion musicale et de la promotion des tubes. L'âge d'or de la radio en Nouvelle-Calédonie va se poursuivre jusqu'à l'achèvement très tardif de la couverture télévisuelle, dans les années quatre-vingt. Grâce aux transistors, la radio est partout, aussi bien à Nouméa qu'en Brousse, dans les tribus et même sur les plages. Elle contribue alors largement à l'ouverture des Calédoniens sur le reste du monde, grâce à la diffusion de l'information tant internationale que nationale et locale. Elle s'engage aussi résolument dans une politique de reportages de proximité. Ses bulletins d'information et la lecture des avis de décès représentent des rituels incontournables dans la vie quotidienne des Calédoniens. Parmi les animateurs vedettes de la période figurent Roger Dosdane, Régine Reyne, François Dillinger, Gilbert André et son célèbre *Jazz au Mont-Coffyn*, Michel Comboulives ou Henri de Camaret. Le commentaire en direct, par ce dernier, du tour cycliste est fiévreusement suivi par toute la Nouvelle-Calédonie. La plupart d'entre eux travaillent également pour la télévision, tandis que Roger Le Leizour s'impose progressivement comme le directeur d'une station qui ne cesse de se développer.



**L'ÉQUIPE DE LA STATION DE RADIO-NOUMÉA EN 1959.**  
coll. Palmieri

Assises, de gauche à droite :  
Madeleine Chomette (rédactrice),  
France Guiseppi (discothécaire),  
Jacqueline Sénès (animatrice)  
Debout, de gauche à droite :  
Raymond Lacroix (animateur),  
Monique Porcheron, Gérard Johnston  
(technicien), Guy Pascal (rédacteur  
en chef), Jacques Richard (journaliste  
sportif), Paul Prieur (animateur)



Jean Suhas, journaliste à La France australe, lance l'émission *Danse au bout du fil* en direct depuis le Tivoli, tous les mardis soirs. Les auditeurs téléphonent pour demander à l'orchestre d'interpréter un air et chacun peut danser à côté de son poste de radio. Au Mont-Coffyn, la technique est assurée par Roger Le Leizour. 1960, coll. Palmieri



ROGER LE LEIZOUR ACCOMPAGNÉ DE GÉRARD JOHNSTON, est venu féliciter la lauréate du concours spécial vedette, 1959, coll. Sud Pacific



GUY PASCAL (à droite) et le monde du sport, coll. Palmieri

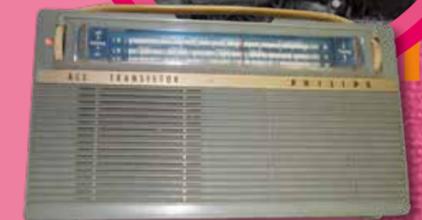
« Après un séjour de cinq années en Australie, je suis rentrée en Nouvelle-Calédonie en 1972. Ils recherchaient des speakerines pour la télévision. Ma voix leur plut et je fus engagée pour présenter la météo et les émissions de la soirée. À l'époque, la télévision ne diffusait que le soir et ses programmes étaient constitués de retransmissions des Aventures de Saturnin, le canard caractériel, ou de Nicolas et Pimprenelle, suivies du JT et des programmes métropolitains. Je me souviens de trois émissions de Bruno Bettelheim... Il y avait aussi quelques productions locales comme celle sur la santé, animée par Sonia Boyer, ou d'autres sur le sport avec Guy Pascal. À Nouméa, notre directeur de station TV était Roger Le Leizour, assisté d'Henri de Camaret comme directeur de la rédaction. Le reste de l'équipe était très jeune, à l'exception de Régine Reyne, qui faisait les émissions de variétés et, à la radio, de Raymond Lacroix et Jacqueline Sénès. Je les fréquentais tous les matins car j'étais sur les ondes radio de 6h à 9h pour donner l'heure, faire part des avis de décès et lire les annonces publicitaires ! On ne se privait pas d'ailleurs d'y mettre notre grain de sel ! À son départ, en 1973, Jacqueline Sénès me

JACQUELINE SÉNÈS, coll. Brétégner

Jacqueline Sénès rejoint Radio-Nouméa à la fin des années 1950. D'animatrice des programmes, elle devient reporter et interviewe la population calédonienne avec l'aide de Claude Brétégner. Elle publiera une partie de ses collectes de mémoires dans plusieurs ouvrages. « Les aventures calédoniennes sont singulières et infinies. J'ai, pendant des années, essayé de les traduire par le truchement du micro, consciente de l'inégalable densité qu'apportera toujours le témoignage du vécu... mais un jour, par la force des choses, il ne m'est resté que la plume. » En 1973, elle quitte ce pays au « goût de soleil. Je l'aime, lui et ses habitants si différents les uns des autres ».



TRANSISTOR sur lequel on pouvait écouter les émissions qui débutaient, dans les années 1960, par le chant du cagou enregistré par Jacqueline Sénès, coll. MDVN



proposa de reprendre son émission. C'est ainsi que j'ai animé à la radio, chaque dimanche matin, À l'ombre des cocotiers en fleur. Ce n'était plus des interviews d'anciens mais une mise en scène des Contes de Poindri de Jean Mariotti. Il ne fallait pas s'endormir sur ses lauriers et, fréquemment, nos émissions changeaient de nom et de style. Il y avait peu de censure, mais il fallait tout de même se battre pour s'imposer. J'ai ainsi proposé une émission où je recevais des femmes. Tous les hommes de la station venaient alors suivre mes interviews. Nous étions en plein dans les débats sur ce qui deviendra la loi Veil. J'avais même contacté Françoise Giroud, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de la Condition féminine, et elle m'avait répondu. Nous étions quelques-unes à promouvoir l'émancipation féminine, comme Marie-France Cubbada et Sonia Boyer, qui ont ainsi ouvert la route et mené le combat de manière déterminée. »  
Évelyne Colle

# LES DÉBUTS DE LA TÉLÉVISION

**E**n juillet 1964, faisant suite aux demandes réitérées des élus locaux, le Premier ministre Georges Pompidou annonce l'intention du gouvernement d'installer la télévision en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci va devoir se partager les locaux du Mont-Coffyn avec la radio, dans la mesure où toutes deux relèvent alors de l'ORTF. Suivant les plans de l'architecte Gilbert Allègre, un nouveau bâtiment est construit sur le terrain de tennis du Chrome Manoir. Huit mois suffisent pour acheminer et installer tout le matériel et la nouvelle équipe. Trois émetteurs sont montés : l'un au Mont-Coffyn, l'autre au Sémaphore et le dernier au Ouen-Toro. Tout doit être opérationnel pour les élections présidentielles de novembre 1965. Le 19 octobre 1965, à 18h30 précises, les programmes débutent sur les petits écrans nouméens. Le ministre Alain Peyrefitte lance la chaîne, avant la diffusion du journal télévisé, suivi de l'émission pour les enfants *Bonne nuit les petits* et de la pièce de théâtre *Ruy Blas*. Le directeur Roger Le Leizour est assisté par Marie-Thérèse Guinchart, rédactrice en chef, et trois journalistes : Henri Vincent, Madeleine Chomette et Guy Pascal.

Les postes de télévision étant encore rares, la population se rassemble devant les vitrines des magasins de Nouméa pour suivre les programmes. Le temps de diffusion est alors limité à deux heures trente puis trois heures par jour. Ce n'est qu'en 1978 qu'il atteint quarante-cinq heures par semaine, mais toujours sur une seule chaîne.

Les premières émissions présentées au public calédonien arrivent de Métropole par avion deux à trois fois par semaine. Ainsi sont diffusés *5 colonnes à la une*, *Les Coulisses de l'exploit*, *Intervilles* ou *La Caméra explore le temps*, sans oublier le western dominical. Reportages, tables rondes et diverses émissions sur des sujets locaux viennent s'y rajouter. « Lorsque les bobines arrivaient, se souvient Mariannick Babé, elles étaient visionnées puis sélectionnées par le chef de station ainsi que par le responsable des programmes, auxquels se joignaient quelques personnes de la société civile ou issues du monde religieux. Puis les films étaient montés et diffusés. »

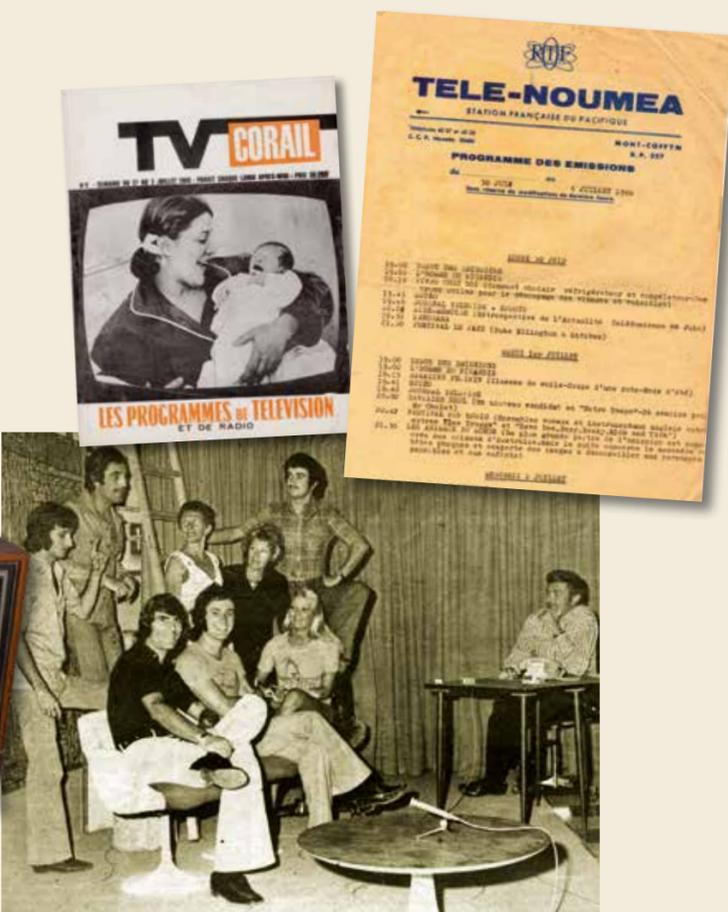
**« Radicalement, elle changeait la vie de tous ! En ville comme en Brousse, on avait posé religieusement le « poste » sur la commode III<sup>e</sup> République, près du frigo et des photos de famille. On ne quittait plus l'écran. »**  
Jacqueline Sénès



Pour les nouvelles internationales au journal télévisé du soir, on a recours aux diapositives de la photothèque en attendant les films venus de France. Ces derniers sont introduits, deux semaines plus tard, par la formule : « Souvenez-vous, c'était il y a dix jours... » Chaque soir sont aussi proposés des informations du pays et des reportages locaux.

La diffusion s'étend progressivement à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. De 1969 à 1972, les nouveaux émetteurs placés au Mont-Do puis au relais de Saint-Philippe permettent de diffuser les émissions jusqu'à Poya à l'ouest et jusqu'à Thio et Canala à l'est. En 1975, une grande partie des îles Loyauté est couverte et, en 1976, la majeure partie du Nord.

En 1974, le nom de la chaîne change car l'ORTF s'est scindée pour former plusieurs organismes autonomes, et c'est désormais FR3 qui est chargée de gérer les chaînes ultramarines dont celle de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci poursuit la politique entamée, notamment en ce qui concerne le soutien accordé à la musique locale.



L'ÉQUIPE DE L'ORTF, en 1970, coll. Dosdane

**Le journal Corail titre en octobre 1965 : « CETTE NOUVELLE GRANDE DAME TÉLÉ-NOUMÉA A RÉUSSI SON ENTRÉE »**

*« À 18h30 précises, comme annoncé, apparition de la première image : une vue générale du quartier de l'Orphelinat avec, en fond, le Vallon-du-Gaz et la Pointe Chaleix. »*

*C'est à Monsieur Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, qu'échoient la tâche et l'honneur de présenter aux Nouméens leur propre station de télévision et le témoignage de l'intérêt et de l'affection du gouvernement français à leur égard. Le ministre considère l'avènement de la télévision à Nouméa comme une étape capitale dans le développement calédonien. Aucune personne sensée ne cherchera à le contredire.*

*Le Calédonien pourra suivre désormais, et de la plus vivante façon, les actualités de son pays et de ses îles, de même qu'il pourra en découvrir les richesses rituelles mais méconnues. Le Calédonien se sentira moins isolé de ses compatriotes métropolitains. En outre, des films tournés ici passeront sur les antennes françaises et même étrangères, ce qui fera connaître la Nouvelle-Calédonie et accroîtra son prestige.*

*Après M. Peyrefitte, c'est au tour de M. Jean Risterucci, haut-commissaire, et de M. André Astoux, directeur général adjoint de l'ORTF, d'inaugurer la station nouméenne.*

*Après ces représentations officielles, Télé-Nouméa démarre vraiment, et en beauté, grâce au sourire de la première speakerine, la mignonnette Marie-France Cubadda, qui annonce le programme de la soirée. Quoiqu'émue, elle non plus n'a pas raté son entrée (hormis deux furtifs coups d'œil sur son "papier", mais ses collègues chevronnés de Paris le font bien !).*

*M. Georges Guesdon, chef des services techniques de l'ORTF en Nouvelle-Calédonie, nous fait visiter ses installations modernes, ce qui place l'avenir des programmes locaux sous le signe de la qualité technique. Réapparition de la gracieuse Marie-France pour lire, mais cette fois avec quelques hésitations (bien compréhensibles et bien pardonnables), le bulletin météorologique.*

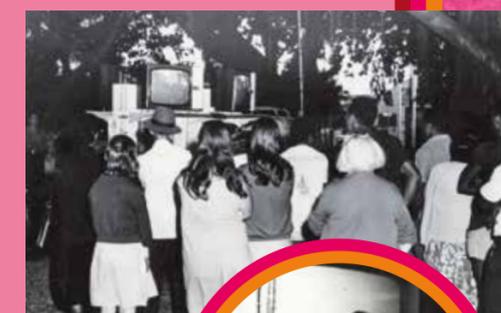
*Avec Bonne nuit les petits, Nounours, Nicolas et Pimprenelle ont autant ravi les grands que les petits.*

*Madame Marie-Thérèse Guinchart, qui a fait ses preuves à Paris depuis plusieurs années, nous présente un journal télévisé d'excellente facture avec les images de la visite de M. Georges Pompidou à Nouméa en 1964 (qui avait lui aussi promis la télévision aux Nouméens) ; de l'inauguration de la 28<sup>e</sup> session de la Commission du Pacifique Sud ; du retour triomphal à Rome du pape Paul VI après son voyage historique et du nouveau programme du centre dramatique nouméen.*

*Excellente page sportive présentée par Henri Vincent et Jacques Richard avec un éventail des principaux sports locaux : athlétisme, course à pied, tennis, cyclisme et courses hippiques.*

*Le morceau de choix (j'allais écrire de roi) de la soirée : Ruy Blas était annoncé par la deuxième speakerine, Marie-Claude Stuart, ayant nettement moins d'assurance que sa camarade, mais ne manquant pas, elle aussi, de charme ni de beauté. À revoir quand le trac l'aura quittée ou qu'elle l'aura vaincu. Je ne pense pas que l'avenir puisse démentir mon affirmation : le nouveau destin calédonien est parti de ce mardi 19 octobre 1965. »*

Coll. Palmieri



**Les premiers mois de la télé nouméenne**



LA MAISON DE LA RADIO conçue par l'architecte Gilbert Allègre en 1965



# L'EXPLOSION MUSICALE DES « TRENTE GLORIEUSES »

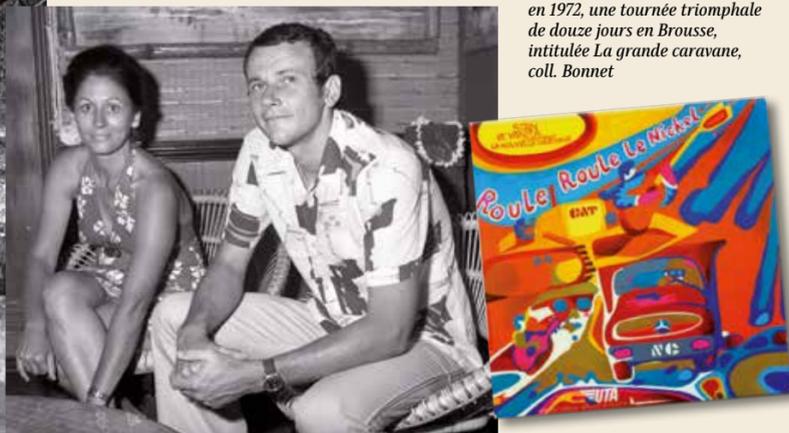
Après les années de guerre durant lesquelles la musique américaine a été dominante, une certaine société nouméenne se réjouit de pouvoir enfin recevoir des artistes lyriques français de grand renom, tels Georges Thill en 1946, Ninon Vallin en 1947 (qui auditionne la jeune cantatrice calédonienne Ariane Arnoult) et Francine Claudel en 1951, qui interprète l'opérette *Monsieur de Falindor*. Par la suite, ce sont principalement des artistes anglo-saxons qui viennent animer les soirées nouméennes, comme les Américains Lonnie Lee, Helene Johnson, Elroy Peace, Miss Latimer, Wiley Reed. Ils sont relayés par les Néo-Zélandais Tom Hona, John Robin, Tony Williams ou Claude Papesch. Parmi ces derniers, le guitariste Peter Posa, qui s'est produit plusieurs fois en Nouvelle-Calédonie, est sans doute celui qui a le plus contribué à y développer l'engouement pour la country. Mais les goûts du public se portent aussi vers les musiques d'origine polynésienne, qu'elles proviennent d'Hawaï, de Nouvelle-Zélande, avec les artistes maoris Zandé Robin Ruakere, les Maori Premiers, les Quin Tikis, ou plus tard de Tahiti. Accompagnant le mouvement d'immigration en provenance de Polynésie française commence une période où la musique tahitienne s'impose dans le paysage musical calédonien et dans tous les milieux, avec des chanteurs tel Gabilou ou des formations comme le Quartet Tahiti Stars, qui se produit dans tous les dancings. Mais bien d'autres artistes tahitiens, recrutés par Gilbert Thong, « l'incontournable imprésario » de l'époque, viennent effectuer des tournées en Nouvelle-Calédonie, où ils remportent un grand succès, d'autant qu'avec le boom, les gens ont de l'argent et veulent s'amuser.

Au niveau local, Stan et Yanita Camerlynck, dont la chanson *Roule, roule le nickel* devient le symbole de cette période du boom, connaissent une belle réussite, tout comme Jean-Pierre Paillard et son orchestre, Summerwind et Danilo ainsi que les Sexyphones. Mais les soirées calédoniennes sont aussi animées par des chanteurs ou chanteuses tels que Billy Joe, Darling, Chacha Roire, Philippe Gubbay ou Joe Chuvan, qui alternent avec des artistes venant de l'extérieur. Roger Dossane fait venir des vedettes du showbiz de l'époque : Johnny Hallyday, Tino Rossi, Joe Dassin, Rika Zaraï, Jacques Dutronc ou les Platters se succèdent ainsi sur la scène du Rex. Hubert Wayaffe invite quant à lui Dalida, Richard Anthony et Georgette Plana. La vague rock, yé-yé, soul touche également la Nouvelle-Calédonie, où de nombreux groupes sont créés, comme Pacific Show, les Spiders, les Mustangs et les Beatnicks.



ARIANE ARNOULT AU REX, 1950, coll. Viale

LES SEXYPHONES S'ORGANISENT, en 1972, une tournée triomphale de douze jours en Brousse, intitulée *La grande caravane*, coll. Bonnet



STANLEY ET YANITA CAMERLYNCK, 1973, La France australe, coll. SANC  
Stan et Yanita Camerlynck font un tabac, que ce soit sur les scènes de Nouméa ou de Brousse, et même sur mine, où ils sont emmenés en hélicoptère pour y donner un concert.



GILBERT THONG ET SON NOUVEAU GROUPE, 1969, La France australe, coll. SANC - Roger Dossane



ROGER DOSSANE CRÉE LA SOCIÉTÉ D'IMPRESARIO ROMIBRUMAR, coll. Dossane  
Les vedettes se produisent au Rex, mais certaines vont chanter sur les sites miniers, s'arrangeant au mieux de structures pas toujours à la hauteur. L'aventure, c'est l'aventure...



ROGER DOSSANE ET RIKA ZARAÏ, 1972, coll. Dossane



JOHNNY HALLYDAY, 1972, La France australe, coll. SANC

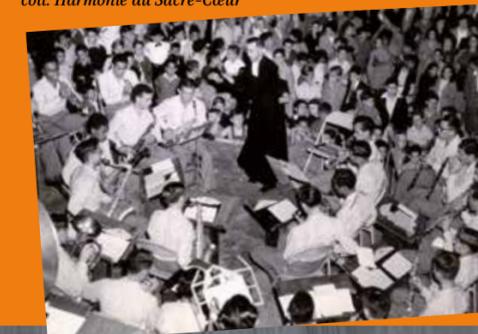


SHEILA LES AVAIT DEVANCÉS... MAGISTRALE PARODIE en 1963 par Paul K. Dupré, coll. Corail

La musique classique n'est pas complètement oubliée. Le 18 juin 1971, Jacques Devambes (violoniste), Henri Carette (flûtiste) et Juliette Bernard (organiste à la cathédrale) fondent l'Association des amis de la musique avec comme objectif de promouvoir la musique classique et de créer une école de musique. Celle-ci est inaugurée le 28 mars 1974 dans l'ancien consulat de Grande-Bretagne, rue Carcopino, mis à disposition par la ville. Les émissions de musique classique de Régine Reyne, à la radio puis à la télévision, ainsi que l'Opéra club contribuent également au rayonnement de ce registre musical.

Concernant les jeunes et les scolaires, Simone Drouard (1909-2000) leur enseigne la musique pendant près de vingt-cinq ans au collège Lapérouse et à l'école normale d'instituteurs. De plus, elle anime, sous l'égide de la FOL, une série de concerts et de soirées de variétés. Parmi ces événements, deux vont particulièrement marquer les mémoires : la chorale des 150 petits chanteurs de Nouville avec leur registre de chants mélanésien et celle qui rassemble 2 000 choristes, place Bir Hakeim, pour la venue du général de Gaulle en 1956.

LE FRÈRE SYLVIO DIRIGEANT L'HARMONIE DU SACRÉ-CŒUR OÙ GILBERT THONG FIT SES PREMIÈRES GAMMES, coll. Harmonie du Sacré-Cœur



CONCERT À LA JEUNE SCÈNE DE SIMONE DROUARD ET FRANÇOIS OLLIVAUD, coll. Ollivaud

BOOM  
1945  
1975

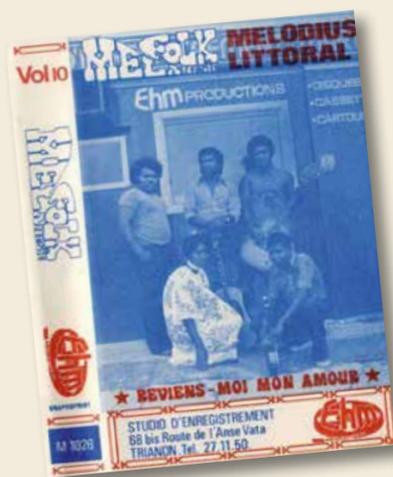


# LES PREMIERS ENREGISTREMENTS LOCAUX

Les musiciens locaux vont longtemps se heurter à la difficulté de presser des disques sur le Territoire. S'il est éventuellement possible de réaliser sur place des captations, ces enregistrements doivent être ensuite envoyés à Paris, chez Philips, ou en Australie, pour être gravés sur vinyle. C'est le lot de Gabriel Simonin, de Paul Cassin, des frères Hars, puis de Jacqueline O'Connor ou encore de Stan et Yanita. C'est Henri Shuppe qui crée vers 1970 la première société de production, la PAN (Production artistique de Nouvelle-Calédonie). Installée au 32 rue Anatole-France, dans un bâtiment qui comprend, à l'étage, le studio d'enregistrement et, au rez-de-chaussée, le magasin de disques General Store, c'est le lieu de rendez-vous favori du petit monde de la musique. En 1972, Ghislain Song et Bobby Foster effectuent les premiers enregistrements en studio, mais les techniques sont encore sommaires. Elles permettent cependant aux derniers Simonin, François Dillinger ou Jean-Pierre Paillard de voir le jour. En 1974, Jean-Luc Martin reprend le studio à son compte. De nombreux artistes comme les Spiders, Summerwind, Darling ou Raynald Buraglio font appel à lui pour sortir leur premier 45-tours.

En 1975, suite à l'enregistrement de *Téa Kanaké* et à sa sortie en cassette, des groupes mélanésiens commencent à vouloir se lancer dans l'aventure en laissant eux aussi leur trace. Ce sont les frères Xenié, alias The Black People, influencés par la musique nord-américaine, qui ouvrent la voie du renouveau musical mélanésien. Les groupes Amakal, Wax et Yata leur emboîtent le pas. En fait, le festival Mélanésie 2000 agit comme un véritable déclencheur auprès des musiciens locaux. Les Mains Noires, les Solitaires, Etheoem, Jean-Baptiste Idoux s'empresent cette même année d'enregistrer leurs « protest songs » et leurs compositions folk.

En 1978, Jean-Luc Martin fonde la société EHM Productions avec André Gaspard et crée la collection « Mélanésie Folk » car, à l'image des hippies, c'est la folk music qu'ont choisi près de quarante formations kanak afin de favoriser la reconnaissance de leur culture. Ainsi, Bethela, qui se produit à ses débuts essentiellement en tribu lors de fêtes ou de kermesses, connaît de plus en plus de succès auprès du public calédonien avec son style inspiré du folk et du blue-grass.



Coll. Gaspard



GENERAL STORE, 1953, coll. Brun

# LA NAISSANCE DU KANEKA

D'autres formations connaissent une certaine renommée, comme SOS Mélodie de Maré ou 777 et Mélodius Littoral de Lifou. Ces derniers enregistrent près de dix albums au cours des années soixante-dix et donnent de nombreux concerts avec comme sources d'inspiration « l'amour et la liberté », dit le leader du groupe, Jules Canhemez.

Outre l'explosion du folk, l'influence du rock prisé des hippies transforme le paysage musical calédonien. Des groupes tels que Les Hypocampus ou Synthèse reprennent Led Zeppelin et les Who dès le début des seventies. Ensuite, c'est au tour des Spiders de donner des accents psychédélics à leurs guitares sur leur composition *Spider Dance* et leur reprise de *And I Love her* des Beatles. L'élan « folk revival » calédonien va progressivement laisser la place, au début des années quatre-vingt, à une importante mouvance reggae pour aboutir à la création d'une musique propre au peuple kanak : le kaneka.



Coll. Gaspard



Coll. MDVN

Jean-Pierre Swan, héritier calédonien de l'esprit folk de la Beat Generation, enregistre huit albums entre 1975 et 1980. Selon lui, le folk est le moyen d'exprimer simplement ce que l'on ressent à l'intérieur de soi.

Des compositions telles que *Viens chez moi* des Spiders, *Dans les rues de la cité de TST* et *Grey and Blue* de Sébastien Régner sont clairement inspirées du style hippie de Maxime Le Forestier ou encore de Michel Fugain.



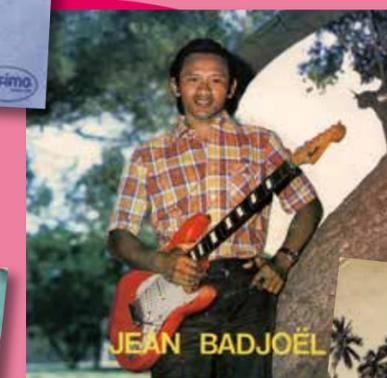
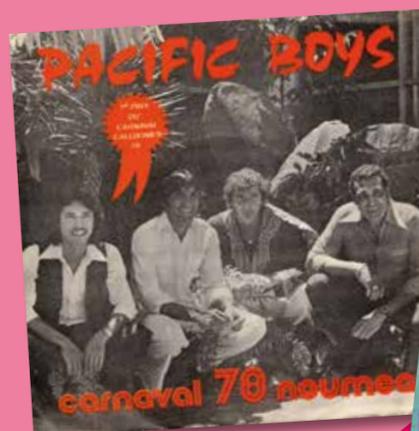
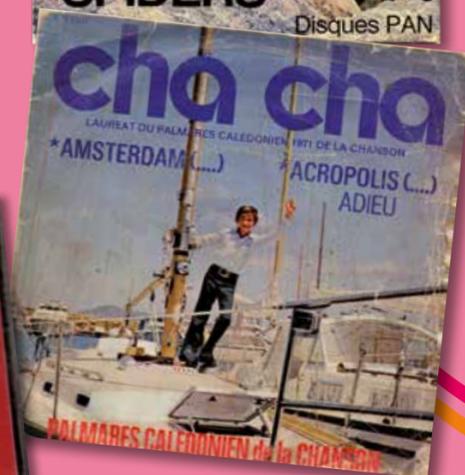
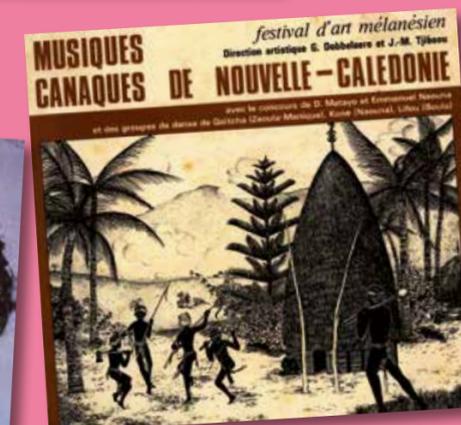
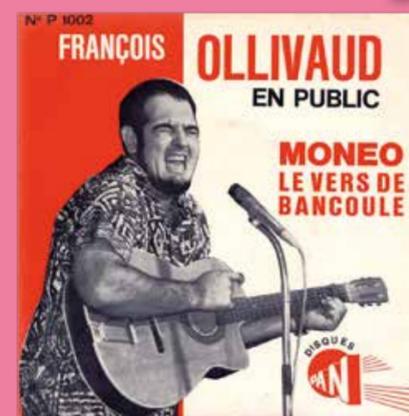
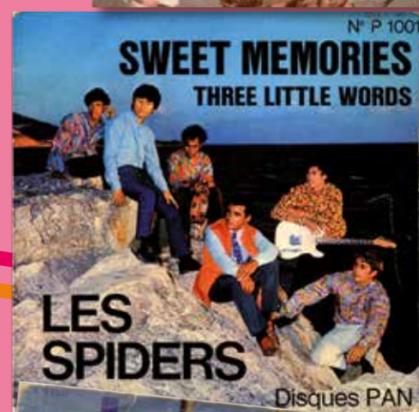
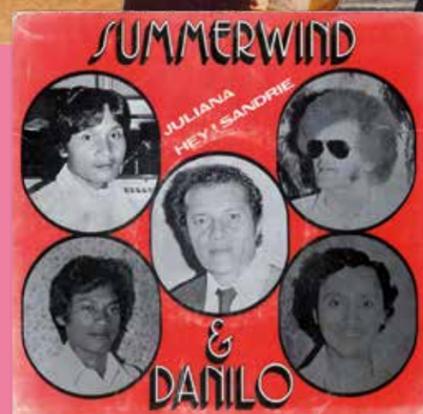
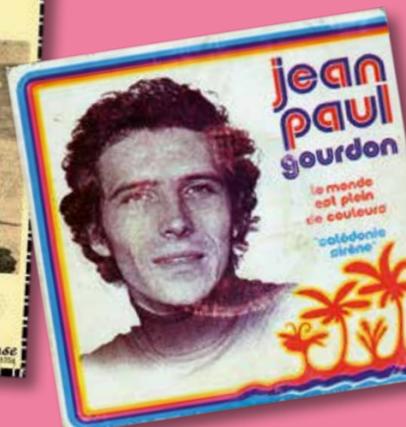
Coll. MDVN



1965, coll. Sud Pacific

En 1975, la sortie de la première cassette de Bethela coïncide avec la grande braderie de Nouméa. Le magasin de musique Gipsy installe une grosse sono sur le trottoir et diffuse l'album à plein volume. C'est la première fois que la musique mélanésienne résonne dans les rues de Nouméa et les gens se bousculent devant le magasin pour l'acheter, tant et si bien que, le soir, le stock est épuisé.

# Ces 45-tours des sixties calédoniennes



Coll. MDVN

# LES DANCINGS DU CENTRE-VILLE ET DES BAIES



**BAL DE LA TERPSICHORE, 1946, coll. Frogier**



**BAL À LA MAIRIE, 1965, coll. Sud Pacific**



**BAL DES JEUNES À LA MAIRIE, 1963, coll. Sud Pacific**

Quand la télévision n'existe pas encore en Nouvelle-Calédonie et que la radio n'émet que quelques heures par jour, la vie nocturne en fin de semaine est très intense. Que ce soit dans les dancings, les bals, les salles associatives ou même chez soi entre parents et amis, la musique tahitienne côtoie alors le style musette à base d'accordéon ou les rythmes créoles.

Accompagnant la fin de l'Indigénat, dans les années 1950, les soirées dansées qui se déroulent dans les mairies se démocratisent pour devenir des bals populaires ouverts à tous. Ainsi, à Nouméa, chaque mois, des bals sont organisés pour les adultes mais aussi pour les enfants. L'animation est assurée par un orchestre militaire ou l'harmonie municipale ainsi que par de nombreuses formations constituées dans les années d'après-guerre : les Marsouins, les Number One ou les Canaris.

Tout comme chaque association sportive ou culturelle a son bal annuel, les rassemblements communautaires sont aussi très courants à cette époque, que ce soit à l'occasion de fêtes comme le Têt, la fin du ramadan ou tout simplement afin de pratiquer des jeux de hasard, d'argent ou d'organiser des kermesses. Ainsi, il n'est pas exceptionnel d'entendre dans les quartiers le son des gamelans, des ukulélés ou des instruments vietnamiens. Par contre, les démonstrations de pilou qui accompagnaient autrefois les fêtes officielles déclinent rapidement.

Mais le phénomène nouveau est principalement représenté à Nouméa par la multiplication des boîtes de nuit qui font danser les noctambules calédoniens aux rythmes de la valse, du tango, de la variété tahitienne puis du cha-cha, de la bossa-nova et enfin du rock, du twist et du madison. Les nombreux dancings de la ville sont principalement regroupés non loin de la place des Cocotiers et, déjà, à l'Anse-Vata et à la Baie-des-Citrons.

À l'Anse-Vata, dès 1946, Charles Monin lance Le Biarritz qui est, avec le Tivoli, le grand dancing des années 1950-1960. À la Baie-des-Citrons, c'est dès 1945 que le Number One ouvre ses portes dans un hangar de l'armée américaine décoré par les GI's. Sous la gestion de Jean Novella, l'établissement prend le nom de Marsupilami, avant de devenir, avec Yolande Auvray, le Tahiti Cabaret dans les années 1960. Il est repris par Gilbert Thong, qui y fait venir les meilleurs orchestres tahitiens. En septembre 1975, il est rouvert sous le nom de Pacificana. C'est la première boîte de nuit nouméenne offrant des jeux de lumière et une scène coulissante. L'affluence est telle qu'il faut réserver à l'avance pour pouvoir y entrer.

Dans les années 70, le nombre important de dancings et de restaurants fait désormais du quartier des baies la zone la plus animée de Nouméa. Cependant, le refus, assez commun à cette époque dans l'un de ces établissements, de servir les jeunes Mélanésiens donne lieu, en 1969, à un tract de dénonciation qui finira par entraîner l'arrestation de Nidoish Naisseline ainsi que la première grande manifestation kanak dans la ville.



**LES CANARIS ANIMANT UN BAL DE LA MAIRIE, coll. Mazoyer**  
La Croix du Sud est gérée depuis 1946 par Roger Artus et animée par le groupe des Canaris. On y danse valse, pasos, tangos.



Coll. Viale

« Pour les musiciens, c'était rentable. Nous touchions plus en une soirée qu'en une semaine aux Messageries maritimes... Avec Curlet, on commençait toujours la soirée par le même morceau. On avait une assiette à minuit et la boisson à volonté, mais nous ne prenions que de l'eau. Nous étions habillés de chemises en soie bleue, mais il faut dire que, musiciens comme danseurs, tous étaient en ce temps-là tirés à quatre épingles. On s'octroyait une danse dans la soirée. Bob aimait le tango, Marcel le foxtrot... »  
Bob Mazoyer

## Les night-clubs où l'on s'amuse, du Tivoli...

1963, coll. Sud Pacific



**L'ORCHESTRE DES FRÈRES HARS, coll. Bonnet**  
En 1957, l'arrivée des frères Hars inaugure une ère nouvelle.



**AU TIVOLI, coll. Bonnet**  
En 1952, la Croix du Sud prend le nom de Tivoli. L'orchestre est alors composé de Tahitiens.

**LES BEATNICKS, coll. Travail**  
Pour attirer les jeunes, le dimanche après-midi est animé par un groupe de lycéens, les Beatnicks. Avec eux, les concours de twist connaissent un énorme succès.



Coll. Babin o

## ... au Biarritz

« Je suis arrivée en 1966 à Nouméa avec cinq de mes amies, Repeta, Nunus, Mère, Jeanine et Lola. Nous rejoignons six autres Tahitiennes déjà employées du Biarritz. Nous travaillions de 20 heures à 3 heures du matin comme serveuses puis, à minuit, nous allions enfiler nos tenues pour un spectacle de danse tahitienne. » Te Païru Babin



**LES STARS LIGHTS AU BIARRITZ avec, de gauche à droite, Tony Chardo, Pino Mercuri, Joe Giunti et Guisepe Marabello, 1962, coll. Corail**



# Triomphe des soirées tahitiennes à Nouméa



MISS TAHITI CABARET avec Gilbert Thong (debout à droite), 1965, coll privée

« Au Tahiti Cabaret, on a tout vu : les premiers concours de chant, d'orchestre, de mime, de grimace, des élections de reines de beauté, des défilés de mode féminine, masculine et même enfantine. Il fallait réserver ses soirées plusieurs jours à l'avance et, le week-end, toute la jeunesse faisait la queue dès 20 heures devant les flambeaux du Tahiti. [...] Qui aurait pu oublier les soirées de François Ollivaud, de François le Vietnamien, les grimaces de Ned Boissery ou les solos du rocker mélanésien Johnny !

Pour les Calédoniens et ceux de la génération yé-yé, assister à la démolition des panneaux en bois recouverts de bambous du Tahiti Cabaret fut une page de leur histoire que l'on tournait. Flambant neuf naquit alors le Pacificana. Les Platters du Canada furent invités pour l'ouverture officielle et les ravissantes vahinés des ballets Here Tahiti firent le déplacement de Guam pour l'heureux événement. Durant neuf mois, le Pacificana afficha complet aussi bien en semaine que durant les week-ends. » Gilbert Thong



Coll. Sud Pacific, 1967

RADIO-CROCHET, 1967, coll. Sud Pacific

On se souvient des mémorables «karaoke» que Gilbert organisait le mercredi au Tahiti Cabaret, où plus d'un a tenté sa chance ou commencé une carrière...



AU PACIFICANA, La France australe, 1975, coll. SANC



MAX SHEKLETON AU TIARÉ, 1960, coll. Vergé

Le Tiaré, tenu par Aline Sakamori, devient par la suite le Pink Panther puis le Domino, première boîte de nuit à l'américaine. Dans la vitrine, la superbe Australienne Kim Wran dansait en string peau de panthère. L'institution prend le nom de Don Camillo de 1972 à 1973.



LE CABARET SANTA MONICA, La France australe, 1975, coll. SANC

Au Santa Monica, ouvert en 1959 par Céline Matsuda, sont donnés des cours de tamouré.



AU BAL DE L'OLYMPIQUE, avec de gauche à droite, Cugola, Chatenay, Fogliani et Darman, coll. Cugola

AU BAL DE L'INDÉPENDANTE, coll. privée  
Chaque association a ses soirées...

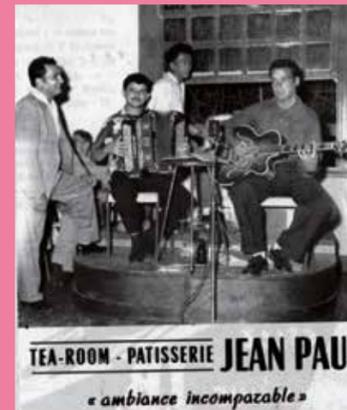


En 1960, dans la cave d'une des plus anciennes maisons de Nouméa, la maison Catalan (1864), s'ouvre le night-club La Cave. Non loin, La Grange est créée par Michel Bachelereau vers 1968. C'est la première boîte calédonienne avec un DJ. Il diffuse les Beatles et les autres musiques en vogue pour attirer les 18-30 ans, les bacheliers, les VAT... L'espace s'agrandit vers 1972, le style change et l'établissement devient Le Privé.



Coll. Shekleton

## Des dancings pour tous les goûts



Coll. Sud Pacific, 1965

Dans la pâtisserie Jean-Paul de Marcel Donneau, puis d'Henri Simon, les collégiens viennent danser le dimanche après-midi. La musique est souvent assurée par Alain Bonnet, Louis Moni, Leslie et Carlo Cugola.

« Au Jean-Paul, il y avait la danse, les tutti frutti et autres banana splits, nouveautés à Nouméa. Les filles étaient bien difficiles à emballer à cette époque... Les rares garçons qui avaient une voiture avaient un avantage indiscutable. » François Ollivaud



Noël Calé et Roby Payan créent en 1970 Le Capa, assemblage de leurs deux noms, night-club pour la jeunesse dorée des années du boom. Il ferme en octobre 1974 suite à un incendie.



À côté des cabarets se créent des night-clubs privés où l'on ne peut entrer que si l'on est adhérent.

Coll. MDVN



Coll. Chuvan



LES PACIFIC BOYS à l'Impérial, coll. Bonnet

Les frères Laurent, Joseph et Pierre Chuvan ouvrent les salles du Majestic de 1969 à 2002. L'animation est assurée dans les premières années par les Pacific Boys, les Spiders ou les Vikings.



Au Château Royal, un piano-bar animé par Jean-Pierre Paillard et son orchestre accueille chaque soir les noctambules. Coll. MDVN



# LA MULTIPLICATION DES SALLES DE CINÉMA

Initiées par les troupes alliées durant la guerre du Pacifique, les projections cinématographiques se multiplient après-guerre, à la fois à Nouméa et en Brousse. Mais c'est bien sûr dans le chef-lieu que se concentre la majorité des salles. Plusieurs d'entre elles sont installées dans d'anciennes demi-lunes américaines, tel le Ciné Star, rue de l'Alma, géré par René Lerrant.

En 1947, au centre-ville, la confirmation de l'arrivée de la célèbre chanteuse Ninon Vallin pousse la direction du Central Ciné Théâtre à entreprendre des travaux d'embellissement sous la responsabilité de Fred Dunn. Profitant de l'occasion, le directeur Édouard Ventrillon décide également de changer l'enseigne pour celle plus moderne de Rex. En 1963, l'ancien cinéma Hickson est rénové par le décorateur René Gentil. Outre les projections de films, de nombreuses manifestations s'y déroulent : conférences, bals, fêtes des écoles ainsi que les incontournables jeux de radio-crochet. À ses côtés, la famille Hickson édifie une nouvelle salle : le Liberty. Elle est inaugurée en 1963 avec la projection de *Ben-Hur*. Conçue pour des films à « grand spectacle » comme *Exodus* ou *Le Tour du monde en 80 jours*, cette salle de 900 places, aménagée en gradins pour assurer une bonne visibilité, est divisée en deux catégories : la mezzanine et l'orchestre. Au début de son exploitation, en dehors des projections, le Liberty accueille divers événements culturels.

Mais la fièvre cinématographique a depuis longtemps aussi gagné les quartiers. Après la guerre, quelques audacieux, comme Désiré Kativinéka (Cinévog à la Vallée-du-Tir) ou René Coulson (Cinélion à la Vallée-du-Tir), se lancent dans le 7<sup>e</sup> art, en récupérant ou en achetant du matériel américain. Puis, en 1949, Auguste Mercier fait aménager à la Vallée-des-Colons une demi-lune pouvant accueillir 500 personnes, qui devient le Ciné Tropic.

Dès les années soixante, Nouméa compte aussi deux drive-in. Le premier est le drive-in Alizé de Désiré Kativinéka, réalisé en 1963 sur les anciennes salines du Faubourg-Blanchot. Conçu par l'architecte australien John Robert, c'est le premier cinéma de ce genre en territoire français. Des haut-parleurs de poche, munis d'un bouton de réglage de son, faciles à manipuler, sont mis à la disposition des spectateurs. Certains soirs, la projection est prolongée par une grande soirée dansante. Le drive-in Alizé ferme en 1982. La même année, à l'Anse-Vata, disparaît également son concurrent, le drive-in Hickson. Ce dernier, construit en 1965, pouvait accueillir 660 voitures, soit plus de 2 000 personnes, l'écran aux dimensions exceptionnelles (30 m x 10 m) assurant un vaste champ de vision.

En 1975, afin d'attirer un public plus amateur de cinéma d'auteur, Walter et Thomas Hickson inaugurent, rue de Sébastopol, deux nouvelles petites salles climatisées ayant une capacité, pour l'une, de 300 places et, pour l'autre, de 200. À l'ouverture sont projetés *Portier de nuit* de Liliana Cavani et *Fellini Roma* de Federico Fellini. Pour la première fois, les films sont proposés selon un horaire semi-permanent compris entre 14 heures et 21 heures 30.

Si les diverses communautés présentes en Nouvelle-Calédonie aiment se rendre fréquemment au cinéma, la pratique théâtrale et littéraire demeure cantonnée à un public beaucoup plus restreint, principalement européen.

**SUR LE TOURNAGE DU FILM *POUSSIÈRE DE SANG*, le réalisateur Paul K. Dupré donne des indications de jeu aux acteurs, coll. Fuzivala**



Après-guerre, la production cinématographique locale est encore très limitée. Au début des années 1950, le premier film intégralement réalisé en Nouvelle-Calédonie, par Georges Potter et Luc Chevalier, s'intitule *Amour, sport et musique*. Il est suivi, en 1963, par *Le carnaval sous la mer* du docteur Catala puis par *Poussière de sang* de Paul K. Dupré, produit en 1972. Il n'en demeure pas moins qu'il existe depuis longtemps, à Nouméa, des amateurs de 7<sup>e</sup> art, soucieux de le promouvoir. Ils se regroupent au sein de ciné-clubs très dynamiques, comme celui fondé par Paul K. Dupré à la fin des années 1950 ou le ciné-club Jean Lumière durant les années 1960.

## Le Journal Calédonien titre en 1965 : « CINÉMA- TÉLÉVISION, LE DÉBUT D'UN COMBAT »

« La télévision part à Nouméa et, dans le même temps, on annonce la construction de plusieurs cinémas. Ce qui prouve que Nouméa va être gâtée dans le domaine des spectacles. Mais ne risque-t-on pas de voir, au contraire, une concurrence effrénée et même une saturation ? Actuellement, il y a cinq cinémas principaux : le Rex, le Hickson, le Hickson-Liberty, le Star, l'Alizé-Ciné Drive-In et le Cinélion. Soit, en tout, 4 500 places à louer chaque soir, si les cinémas veulent faire le plein (il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'ils le fassent pour rentrer dans leurs frais). Dans les projets figurent deux nouveaux drive-in et une salle de spectacle. D'où une augmentation de la capacité d'accueil de la population de l'ordre de plus de 2 000 personnes. Ce qui peut sembler énorme !

Pour un maximum de réussite à 100 francs la place, on aurait un total approximatif de 5 500 personnes et pour une somme globale (à 80 francs la place) de 440 000 francs. Si chaque cinéma ne se remplit qu'à moitié, les chiffres de 2 750 spectateurs pour 220 000 francs de recette restent appréciables. Mais, dans le même temps, combien de spectateurs drainera la télévision ? Il est impossible d'avancer encore un chiffre approximatif mais on peut penser qu'il sera assez important. Une partie de ces téléspectateurs seront gagnés

au détriment des cinémas de la place, dans les premiers temps surtout, mais peut-être aussi par la suite dans une moindre mesure il est vrai. Les soirs d'excellentes émissions de télévision, de nombreuses personnes resteront chez elles.

D'un autre côté, cette concurrence légitime que se livreront les cinémas et la télévision risque, comme dans tous les domaines, de faire progresser les spectacles, car, devant les affiches proposées, le Nouméen, avec juste raison, va se montrer difficile et n'aura que l'embarras du choix.

La nouvelle de la construction de trois autres cinémas n'a pas été démentie, aussi peut-on penser qu'ils entreront prochainement dans la phase des réalisations. "Folie, prétendent certains, les cinémas seront trop nombreux et risquent alors de se faire une guerre stérile. Il est sûr que certains se feront éliminer." D'autres sont moins sceptiques, et ceci n'étant qu'une brève étude de la situation, il faut bien reconnaître aux constructeurs le droit d'investir où ils veulent, même si ces investissements prennent l'aspect d'une gageure.

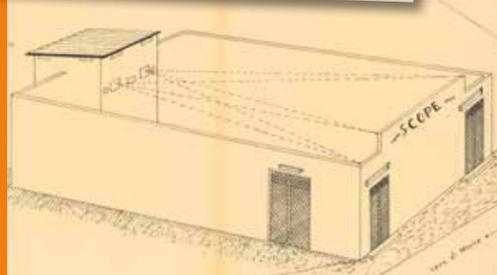
Mais ce ne sera pas l'un des moindres aspects du Nouméa moderne que de voir (dans un an, dans deux ans ?) la moitié – ou presque – de la population de la ville être aguichée par des spectacles d'une variété inconnue jusqu'alors. »



La France australe, 1954

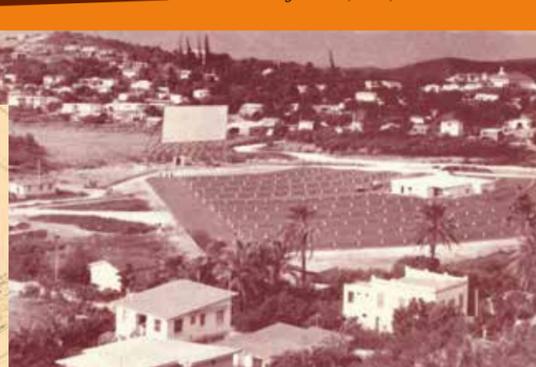


### LE DRIVE-IN

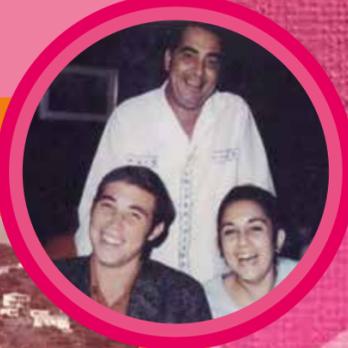


Coll. SAVN

DÉSIRÉ KATIVINÉKA, PROPRIÉTAIRE DU DRIVE-IN, avec sa fille et Louis-Georges Viale, 1969, coll. Viale



LE DRIVE-IN ALIZÉ, 1963, coll. Corail



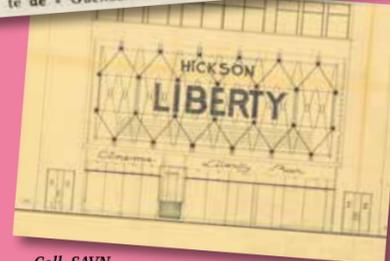


LE CENTRAL CINÉ THÉÂTRE. 1954, coll. MDVN

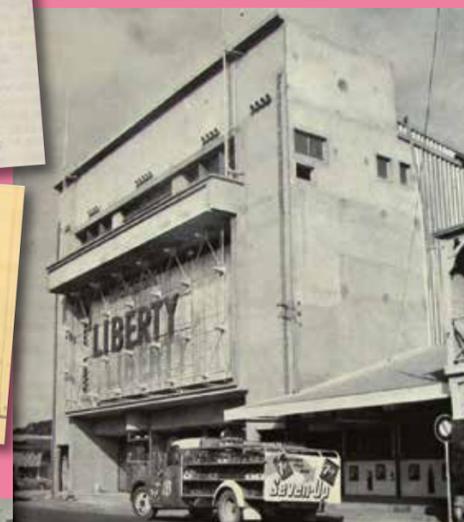


INTÉRIEUR DU CENTRAL CINÉ THÉÂTRE, 1956, coll. Mercier

**HICKSON-LIBERTY**  
La salle la plus moderne de Nouméa  
De lundi à jeudi : Nazarin et Vie privée avec Brigitte Bardot. Vendredi, samedi et dimanche : Phédra, une transposition moderne de l'histoire de Phèdre avec Melina Mercouri, Anthony Perkins et Raif Vallone et Les époux terribles, la piquante aventure d'une jeune femme qui joue avec le feu et qui marque un nouveau succès de l'exubérante et fantasque Jacqueline Sassard, la captivante vedette de « Guendalina ».



Coll. SAVN



1963, coll. Sud Pacific



WALTER ET BOB HICKSON, propriétaires du Liberty, 1963, coll. Corail

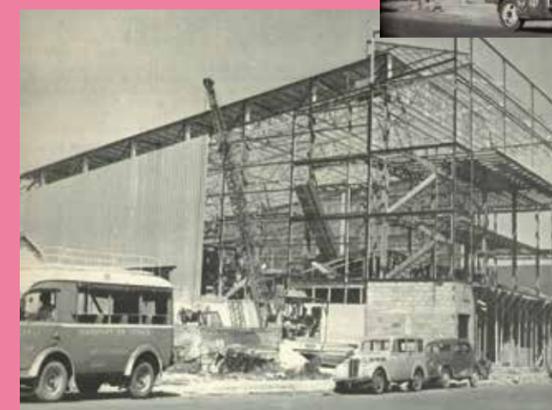
**CINEMA REX**  
Place de la Victoire. Trois parkings  
Jusqu'au mardi 9 août : Le trésor des tsars, un grand film en couleurs aux multiples péripéties avec Maciste (Kirk Morris) et Massimo Serato, et L'homme qui aimait la guerre, un brûlant roman d'aventures avec Steve Mc Queen, Robert Wagner et Shirley Field. Du 10 au 16 août, grande semaine d'action avec deux nouveaux films : Les Tifans et Goliath et le cavalier masqué.



CONSTRUCTION DU REX, 1957, coll. Gaspard



INTÉRIEUR DU REX, 1964, coll. Corail



CONSTRUCTION DU LIBERTY, 1962, coll. Sud Pacific

« Mon mari gagnait 9 000 F par mois et moi 12 000 F. Avec 100 F, nous pouvions vivre quatre jours. Il y avait alors peu de chômage, pas encore de bingo. Il n'y avait pas beaucoup de télé mais nous allions souvent au cinéma, au Rex ou au Liberty. Ce n'était pas cher. On ramassait les bons sur les paquets de lessive Génie pour avoir des entrées gratuites... À cette époque, il y avait des cars jusqu'à 22h. »  
Marie-Luce Djoupa

**CINÉ TROPIC**  
MM. D. KATIVINECA & P. DUCHOSAL  
présentent :  
Mercredi 22 septembre.  
**QUARTIER INTERDIT**  
Un film violent et dramatique ayant pour cadre les quartiers « réservés » d'une ville de l'Amérique du Sud avec ses boîtes de nuit, sa musique, ses danses etc.  
Jeudi 23 septembre.  
double programme  
Ann Sheridan dans un captivant drame policier dans  
**DANS L'OMBRE DE SAN FRANCISCO**  
De l'aventure... des combats entre pirates et armée régulière d'une période... de belles filles avec  
**LE PRINCE PIRATE**

La France australe, 1954

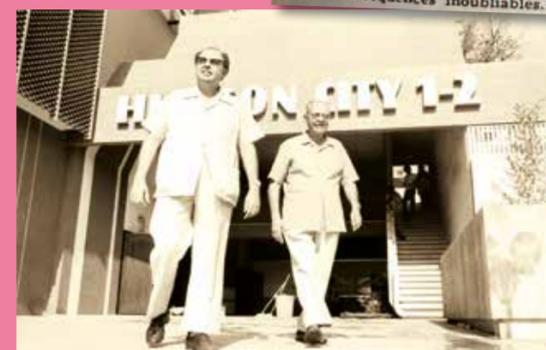


LE CINÉ TROPIC FERMERA EN 1964, coll. Mercier

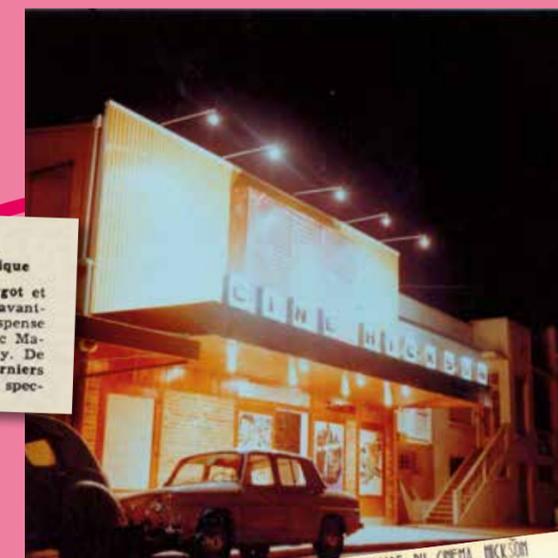


AUGUSTE MERCIER DANS LA SALLE DU CINÉ TROPIC, installée dans une demi-lune, coll. Mercier

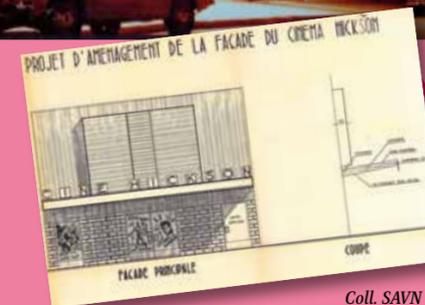
**CINE HICKSON**  
Un demi-siècle de tradition cinématographique  
De lundi à jeudi en soirée : La reine Margot et Remulus et Remus. Mardi à 18 heures, en avant-première : Les canailles, une histoire à suspense due à l'un des maîtres de la série noire, avec Marina Vlady, Robert Hossein et Philippe Clay. De vendredi à dimanche : Les canailles et Les derniers jours d'Herculanum, une production à grand spectacle aux séquences inoubliables.



WALTER ET BOB HICKSON, 1975, La France australe, coll. SANC



Coll. Hickson



Coll. SAVN



## LE TRIOMPHE DU THÉÂTRE AMATEUR



Dans les années cinquante, c'est l'enseignement public qui contribue largement au développement du théâtre en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, un dimanche par mois, une pièce est présentée à la radio par certains de ses membres appartenant à la compagnie théâtrale Les Spectacles calédoniens, fondée en 1949 par son directeur Georges Potter. Jusqu'en 1959, celui-ci va monter, avec quelques amoureux de la scène, des pièces qui se jouent à Nouméa et en Brousse, comme *Domino* de Marcel Achard, *Bichon* de Jean de Letraz ou *Boléro* d'Alphonse Daudet. Ensuite, le professeur Roger Durand, arrivé en 1950, donne une impulsion décisive à la pratique théâtrale, à laquelle il initie certains jeunes normaliens comme Suzanne Bastien, Michel Amiot ou François Ollivaud. Ils sont aidés par Simone Houde, ancienne élève de Louis Jouvet qui donne des cours de diction et sera à l'origine de la fondation des premières majorettes de la ville en 1968. La même année, Jacques Gendron monte, au Rex, *La tour de Nesle* d'Alexandre Dumas. Le début des années soixante est marqué par la création du Centre d'art dramatique de Nouméa, qui présente, en 1965, trois pièces : *La farce du pendu* de Hauteroche, *La demande en mariage* de Tchekhov et *La leçon* de Ionesco. Cette même année, la Compagnie des Tréteaux de Paris, en tournée dans le Pacifique, interprète *Les femmes savantes* et *Antigone*. La plupart de ces représentations sont d'abord données à la Jeune scène, située en face du collège Lapérouse et gérée par la Fédération des œuvres laïques à partir de 1957. Elles se déroulent ensuite dans le nouveau bâtiment que cette dernière inaugure au sommet de la colline dite du Cap Horn. Consacré principale salle de spectacle de la ville, le lieu accueille pratiquement toutes les représentations théâtrales ainsi que les artistes ou humoristes de passage. Il héberge aussi, chaque fin d'année, le spectacle des écoles de la ville.

« La salle n'était pas grande mais elle contenait tout de même plus de 100 personnes. Elle était toujours pleine, principalement par le monde de l'enseignement. »  
Denise Amiot



1958, fonds Amiot, coll. MDVN



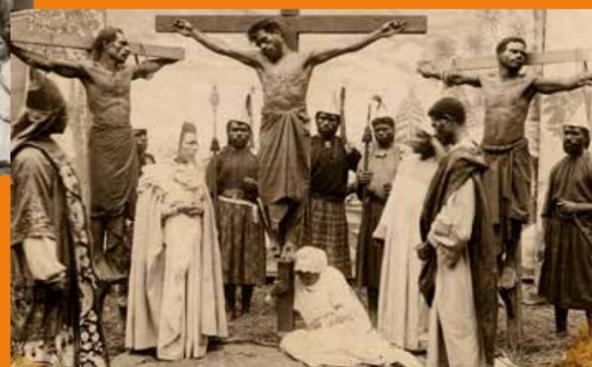
À LA JEUNE SCÈNE, 1964, coll. Corail

1958, coll. Sud Pacific

Très tôt, les missionnaires ont initié une pratique théâtrale, tant chez les Européens que chez les Mélanésiens, notamment fondée sur des représentations de la passion du Christ lors des fêtes pascales ou de la nativité pour celles de Noël. De plus, dans leurs établissements de Nouméa et de Bourail, les sœurs de Saint-Joseph de Cluny montent des tragédies classiques, comme les deux dernières créations de Racine, *Esther* et *Athalie*, interprétées par leurs meilleures élèves.



Album de l'archevêché, coll. SANC



## UN THÉÂTRE POUR UNE ÎLE



Àu début des années 1970, Michel Camboulives anime la Troupe du Théâtre de l'île, qui produit de très nombreuses pièces comme *Lanuit des rois*, *Rendez-vous au Plaza*, *Monsieur Chasse*, *La débauche*, *Huis-clos* ou encore *Feu la mère de Madame*. Après la construction de la digue de Nouville, la compagnie s'installe dans l'ancien magasin de vivres du bagne. Le 9 mars 1974, Michel Camboulives réussit l'exploit d'y faire jouer dix-neuf comédiens venus de Métropole, parmi lesquels Jean Marais, afin d'interpréter *Le bossu*. 5 500 spectateurs viennent découvrir la pièce qui se joue alors sous les étoiles car le bâtiment est dépourvu de toiture. Toujours la même année, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Nouvelle-Calédonie, un spectacle intitulé *Cook*, comprenant pas moins de cent cinquante personnages, est monté. Michel Camboulives fait ensuite venir l'humoriste Bernard Haller, avant de mettre en scène *Le malade imaginaire*, où le personnage d'Argan est interprété par Jacques Charron, sociétaire de la Comédie-française.

De façon assez paradoxale, il est à noter que si, durant cette période, de nombreuses pièces ont été présentées au public, principalement nouméen, aucune ne semble avoir été choisie parmi les œuvres d'écrivains locaux ou en relation avec la Nouvelle-Calédonie, comme, par exemple, Jean Mariotti, connu pour avoir écrit plusieurs pièces radiophoniques. Il faut finalement attendre 1975 et le spectacle *Téa Kanaké*, présenté lors du festival Mélanésia 2000, pour qu'on ait enfin recours à l'écriture théâtrale afin d'évoquer la réalité locale.



MICHEL CAMBOULIVES, coll. privée

JEAN MARAIS AU THÉÂTRE DE L'ÎLE le 6 mars 1974, La France australe, coll. SANC



UN THÉÂTRE À CIEL OUVERT, 1974, La France australe, coll. SANC



# LES PRÉMICES DE LA LITTÉRATURE CALÉDONIENNE CONTEMPORAINE

Tout d'abord, il convient de rappeler que Jean Mariotti (1901-1975) a publié une partie importante de son œuvre après la Seconde Guerre mondiale, qu'il s'agisse du recueil de nouvelles intitulé *Le dernier voyage du Thétis*, en 1947, ou de *La conquête du séjour paisible*, en 1952, qui fait partie du cycle des *Contes de Poindi*. L'année suivante, commandité par la colonie, est édité *Le livre du centenaire 1853-1953*. En 1969, l'écrivain sort son dernier roman, *Daphné*, et un recueil de poésies baptisé *Sans titre*.

L'autre auteur de romans de la période, mais dont la notoriété ne dépassera jamais les limites de l'archipel, est Paul Bloc (1883-1970). S'appuyant sur son expérience de colon Feillet sur la côte Est, il publie, en 1964, *Les filles de la Néama*, suivi du *Colon Brossard*, dont de nombreux extraits étaient parus avant-guerre dans son journal, *Civisme*. Deux ans plus tard, il signe *Les confidences d'un cannibale* (1966), qui porte, comme le reste de son œuvre, sur les problématiques d'acculturation, de cohabitation et de métissage en Nouvelle-Calédonie.

**PAUL JEANNIN, 1964, coll. Corail**  
Paul Jeannin est le doyen des peintres et des poètes de Nouvelle-Calédonie, où il est arrivé en 1897. Il participe à de nombreuses expositions et propose une rétrospective de ses œuvres en février 1963 à la galerie Bernheim. Dans la continuité des écrivains issus de la côte Est, Paul Jeannin publie deux recueils de poésie, *Fleurs et ronces* en 1962 et *Dans le sillage des jours* en 1967.



La Nouvelle-Calédonie fait aussi l'objet d'ouvrages rédigés par des écrivains voyageurs comme Maud et Henri Larsen, qui publient, en 1960, *La cyprée d'or*. Déjà en 1957, Bernard Gorsky, dans *Expédition Moana 2*, vantait l'extraordinaire beauté des fonds coralliens de la Nouvelle-Calédonie. En 1965, séduit par Ouvéa, il lui consacre un livre entier, intitulé *La dernière île*. De même, ébloui par l'atoll des Loyautés, la Japonaise Katsura Morimura publie l'année suivante *L'île la plus proche du paradis* ; ce best-seller est à l'origine d'un véritable engouement touristique de la part des Japonais pour l'archipel de rêve.

En 1972, un autre auteur originaire de la côte orientale, Paul Jeannin (1879-1975), fait éditer un roman autobiographique intitulé *L'évasion*, qui relate les débuts difficiles des colons Feillet. À la même période, Jacqueline Sénès rassemble, à travers ses interviews à la radio, les mémoires qui vont lui permettre de publier son premier ouvrage, *L'île aux cent visages*, en 1977.

Mais c'est principalement dans le domaine poétique que s'exprime la grande majorité des auteurs de cette époque. À partir de 1947, Raymond Lacroix (1916-2005), qui fut le collègue de Jacqueline Sénès à Radio-Nouméa, fait paraître ses premiers poèmes dans *Le Semeur* et *La France australe*. Il les rassemble en 1954 dans un recueil, composé de deux parties, *Instants* et *Textes en vers et en prose*.

L'année précédente, Antoine Soury-Lavergne (1879-1970), un autre ancien colon Feillet, a lui aussi regroupé dans un recueil, intitulé *Morceaux calédoniens* (1953), un ensemble de poésies qui avaient également déjà été en grande partie dévoilées dans *La France australe*. En 1959, Paule Paladini est la première femme née en Nouvelle-Calédonie à publier un recueil d'hommages à son île natale, baptisé *Capricorne*.

« *La caractéristique véritable de la Nouvelle-Calédonie, ce n'est ni tel oiseau, tel arbre, tel paysage, ni même sa lumière si particulière, mais bien l'impression qu'elle laisse dans le souvenir. Même chez ceux qui l'ont peu appréciée, en apparence, au moment de leur séjour, elle demeure dans la mémoire comme ces parfums dont la rémanence est plus suave que le parfum lui-même.* »  
Jean Mariotti, *Nouvelle-Calédonie 1853-1953*



**RAYMOND LACROIX, 1975, la France australe, coll. SANC**

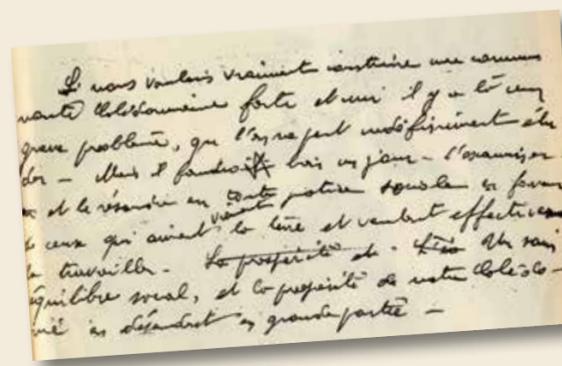
« *Du banyan défeuillé la roussette s'absente  
Sur la brise des monts que l'érythrine hante  
Les grincheuses du soir descendent en vol flou.  
Des brouillards indécis s'enrobent sur la chaîne.  
Un bramement résonne et déferle à la plaine  
La sylve en harmonie entonne sa chanson  
Le chant lent des notous retentit dans la gorge  
Puis s'égrène aux grands pans que partout l'écho forge  
Mais toute âme bientôt s'apaise à l'unisson.* »  
Raymond Lacroix, *Instants*, 1954



**LA LIBRAIRIE PENTECOST, 1960, coll. Sud Pacific**

Ce sont principalement trois professeurs de lettres du collège Lapérouse qui vont faire souffler, aux côtés de Raymond Lacroix, un vent nouveau sur la poésie calédonienne. Le premier, Roger Durand, fait éditer en 1954 *Nouméa aux yeux des jeunes*, recueil de poèmes des élèves de 6<sup>e</sup>, avant de publier lui-même deux recueils de poésie, *La chanson du Caillou* en 1965 et *La chanson du kava* en 1971, en hommage aux Nouvelles-Hébrides, futur Vanuatu. Claude-André Girard, autre professeur de lettres, sort lui aussi deux recueils de poésie, *Au pays des faiseurs de pluie et de soleil* en 1976 et *Aux îles de santal* en 1977, inspiré par son séjour en Nouvelle-Calédonie. L'époux de la journaliste bien connue, Michel Sénès, principal de collège de 1963 à 1974, signe chez Guy Chambelland trois recueils, tous composés en Nouvelle-Calédonie : *Sur le métier du temps* (1973), *Stalactites* (1975) et *Refaire le jour* (1987).

Autre ancien enseignant-poète, Jean-Michel Barre assure les fonctions de vice-recteur de 1973 à 1976. Outre la parution, en 1975, du recueil *Rien qu'un peu de vent*, il est connu pour la publication de la première anthologie intitulée *Lectures calédoniennes*, destinée en 1978 à fournir un corpus de textes locaux aux scolaires.



**LA PREMIÈRE TOURNÉE DU BIBLIOTBUS, 1959, coll. Sud Pacific**  
Le ministère de l'Éducation de base a mis en place un bibliobus afin de permettre la distribution en Brousse de livres, de brochures médicales et de revues agricoles. Le véhicule est également aménagé pour diffuser des programmes de musique et projeter des films éducatifs.

Cette période voit aussi l'émergence des premiers auteurs kanak en langue française. En 1965, Apollinaire Anova (1929-1966) rédige un mémoire, *Calédonie d'hier, Calédonie d'aujourd'hui, Calédonie de demain*, publié ultérieurement sous l'intitulé *D'Ataï à l'indépendance*.

Après avoir obtenu une licence de lettres modernes à Montpellier, Déwé Gorodé découvre les auteurs de la négritude, qui seront un des éléments déclencheurs tant de son travail d'écrivain que de sa prise de conscience politique. Elle écrit en prison un certain nombre de poèmes qui paraîtront au sein de son premier recueil, *Sous les cendres des conques* (1985), où elle exprime tout son attachement à ses racines et à sa culture.

En 1975, Jean-Marie Tjibaou fait paraître, avec Henry Ajapunya, Jacques Iekawé, Basil Citre et Philippe Missotte, deux plaquettes en relation avec le programme du festival Mélanésie 2000. Il se retrouve, l'année suivante, à l'origine d'une publication plus ambitieuse, *Kanak, Mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, rédigée en association avec Philippe Missotte, Michel Folco et Claude Rives. Elle porte sur les principales traditions du monde kanak, constituant ainsi le premier ouvrage de sociologie écrit par un Kanak.

**ÉCRIT D'APOLLINAIRE ANOVA, extrait d'Un pays nommé Caillou**

« *Si nous voulons vraiment construire une communauté forte et unie, il y a là un grave problème, que l'on ne peut indéfiniment éluder. Mais il faudrait un jour l'examiner et le résorber en toute justice sociale en faveur de ceux qui aiment vraiment la terre et veulent effectivement la travailler. Un vrai équilibre social, et la prospérité de notre Calédonie en dépendra en grande partie.* »



# UNE RICHE ACTUALITÉ PICTURALE



ENTRÉE DE LA RADE DE NOUMÉA DE ROLAND MASCART (1909-1988), coll. MDVN

## FLAMBOYANT SUR LA PLACE DES COCOTIERS DE PAUL MASCART (1874-1958), coll. MDVN

Pendant leur séjour en Nouvelle-Calédonie, de 1929 à 1935, les Mascart père et fils réalisent de très nombreuses peintures et expositions. Ils présentent leurs œuvres à l'Exposition coloniale de 1931 et à l'Exposition internationale de Paris en 1937. Roland Mascart reviendra à Nouméa en 1970 puis en 1974.

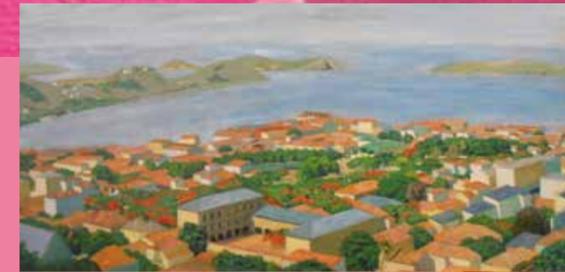


**A** lors que Tahiti attire depuis longtemps de nombreux peintres, en Nouvelle-Calédonie, la peinture n'est le fait que de quelques amateurs locaux, parmi lesquels émergent, dans le courant des années trente, les Mascart père et fils. Aussi, consécutivement à une exposition d'Henri Dumien, en 1946, *Le Bulletin du commerce* se félicite-t-il de l'événement tout en déplorant « que de pareilles manifestations d'art soient si rares en Nouvelle-Calédonie où les choses de l'esprit sont si délaissées ». Cependant, la même année, une deuxième exposition du peintre Demanjeau à la galerie de la Société havraise calédonienne semble annoncer un mouvement qui va progressivement s'amplifier pour déboucher sur une offre picturale abondante et extrêmement diversifiée. Comme le rappellent, dans leur ouvrage, Nicolas de la Tullaye et Paul-Jean Stahl (2000), « lieu de passage ou demeure durable, voire définitive, la Nouvelle-Calédonie a su attirer et séduire de nombreux peintres. Certains y ont débuté leur art, l'ont ensuite développé sur le Territoire et parfois exporté ; d'autres, après une carrière bien amorcée à l'étranger, ont choisi de s'y installer et enrichissent ainsi par leur personnalité le patrimoine local ».

C'est ainsi que l'ancien hôtel Central reçoit, en 1954, le peintre Serge Grés, qui vit à Tahiti. En 1956, Roger Bertin, peintre parisien, organise la première exposition d'œuvres produites hors de la Nouvelle-Calédonie comportant des signatures prestigieuses, comme celle de Georges Braque. Le succès de cet événement est tel que, par la suite, les vernissages se multiplient dans les galeries privées ou dans celles des institutions culturelles.

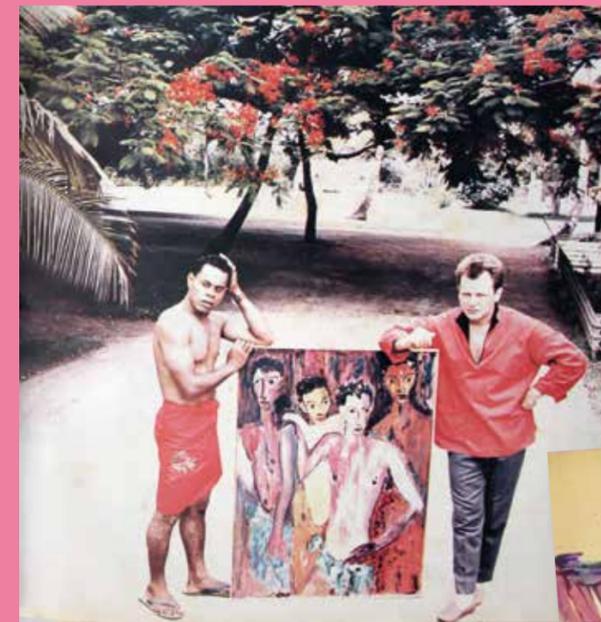
En 1959, la première galerie d'art est créée par les peintres Marcel Nicolas, Robert Tatin d'Avesnières et Nicolai Michoutouchkine, qui y rencontre alors, pour la première fois, Aloï Pilioko. À l'occasion des fêtes du 24 septembre de la même année, dix-sept artistes y exposent. On peut ainsi découvrir les tableaux de mesdames Babin, Paterson, Sigura ou de sœur Marthe, et ceux de messieurs Causset, Jacques Barrau, Pierre Raighasse, Agg, Paul Jeannin, Robert Tavernier, Henri Crocq, Laurent Daragon, Robert Tatin d'Avesnières, Nicolai Michoutouchkine, du commandant de Brossard alias Du Bourg et du père Teppaz. En 1960, Jacques Gendron, professeur de dessin au collège Lapérouse, expose dans la salle de La Havraise quelques-unes de ses toiles inspirées par la société mélanésienne.

PREMIÈRE GALERIE NOUMÉENNE, 1959, coll. Sud Pacific



## ROBERT TAVERNIER

« Pour les décors de pièces de théâtre, il y avait aussi "Tatave", Robert Tavernier, professeur d'arts plastiques. C'était un doux rêveur qui n'était jamais dans les temps. »  
Stéphanie Amiot



ALOÏ PILIOKO ET NICOLAÏ MICHOUTOUCHKINE, coll. Sud Pacific

Né en France, Nicolai Michoutouchkine (1929-2010) est d'origine russe. Après un séjour en Nouvelle-Calédonie où il rencontre Aloï Pilioko (1935) lors d'une exposition, ils s'établissent aux Nouvelles-Hébrides en 1961. Cela ne les empêche pas d'exposer à travers le monde. Aloï Pilioko est le premier artiste de la région à jouir d'une renommée internationale grâce à ses perpétuels déplacements et à sa promotion inlassable de l'art océanien.



L'ÉGLISE DU VCEU, peinte en recto-verso par Nicolai Michoutouchkine, coll. VDN

LE MARCHÉ AUX POISSONS D'ALOÏ PILIOKO, coll. VDN





## LE DYNAMISME DE LA GALERIE D'ART BERNHEIM...

La plupart des expositions vont ensuite se dérouler à la galerie d'art Bernheim, à l'initiative de Patrice Nielly, qui souhaite encourager et soutenir le milieu artistique local. Après des études d'art en France, celui-ci, devenu instituteur en Nouvelle-Calédonie, obtient d'aménager, grâce au soutien du ministre de la Jeunesse et des Sports Jean Leborgne et de Luc Chevalier, conservateur du musée-bibliothèque Bernheim, un local d'exposition au sein de cet établissement. Lors de l'ouverture officielle de cet espace, le 28 août 1961, dans le cadre de l'exposition *Contrepoint*, les œuvres de quarante-cinq artistes sont rassemblées. L'année 1963 est marquée par l'organisation de plusieurs expositions entre ses murs. Le 26 mars, à l'initiative de Patrice Nielly, s'ouvre la première rétrospective des œuvres de Paul et Roland Mascart. Le 23 août débute l'exposition peu conventionnelle de Marcel-Clément Pétron, qui surprend le public par la diversité des styles utilisés. Revenant d'un long séjour au Japon qui l'a séduit, Suzanne Maniquant, dite Sooky, propose, le 27 novembre, une série d'œuvres non figuratives baptisées *Monde transfos, prétexte volcanique*. Enfin, le 18 décembre, Jacques Dubois dévoile une trentaine de toiles et plusieurs gouaches.



**LE PÈRE MAXIMILIEN TEPPAZ**  
(1908-2008), fonds mémorial,  
coll. bibliothèque Bernheim

Ordonné prêtre en 1935, le père Teppaz est envoyé en 1947 aux Nouvelles-Hébrides, avant d'être nommé en 1953 en Nouvelle-Calédonie. Après des postes multiples, il prend sa retraite au Mont-Mou, où il poursuit son activité d'artiste, spécialement des tableaux incrustés de pierre et de sable.

Après avoir ouvert aux artistes les portes de la galerie d'art Bernheim, dont il est à la fois le fondateur et l'animateur, Patrice Nielly y présente, le 13 février 1964, quelque cinquante-cinq aquarelles au public calédonien, au sein de l'exposition *Desseins dans l'eau*. Il y expose à nouveau en août 1965 puis en décembre de la même année.

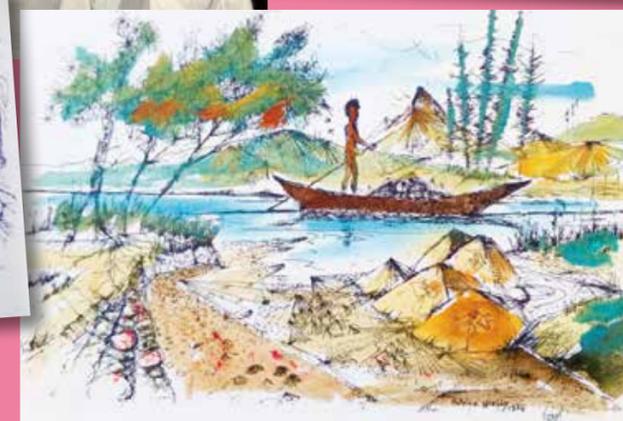
Le 12 novembre 1964, toujours à la galerie Bernheim, mais sous le patronage de la Société des études mélanésiennes, s'ouvre l'exposition du premier peintre kanak, David Djake, alors que, dans le nord, Victor et Charley Weiss renouvellent la sculpture sur bois. Comme le rappelle Louis Lagarde, le marché en expansion, grâce au boom du nickel, inspire d'autres artistes, comme Louis Bonnenfant ou Émile Napoléon, dont les sculptures trouvent facilement preneur dans les curios, tandis qu'à Nouméa, l'activité se poursuit à la galerie Bernheim.

Le 20 décembre 1965 débute une exposition collective réunissant les œuvres de mesdames Galibert et Fiescourt pour les femmes et de R. Germain, A. Gauthier de Chateaufort, C. M. Keller, G. Lergenmuller, P. Nielly, A. Tonnelier et du R.P. Teppaz pour les hommes. Enfin, le 17 mars 1967, le peintre au couteau Pierre Lacouture présente trente-sept de ses tableaux.

## ... et de bien d'autres

**GRAVURE ISSUE DU FOLIO DE PATRICE NIELLY, HIER... NOUMÉA ET AUTRES LIEUX**, coll. MDVN

Patrice Nielly (1931-1999) a probablement trouvé sa vocation auprès de son père Lucien, peintre amateur. Après des études d'art, il devient professeur d'arts plastiques au lycée Lapérouse et illustre plusieurs livres édités localement. À partir de 1965, il expose à travers le monde et reçoit de nombreux prix de peinture.



**CASE DE CHARLEY WEISS**, coll. Terrier

Dans les années 1940, Charley Weiss (1911-1979) met en place avec son père Victor des sculptures aux canons précis de la représentation du monde kanak. Celles-ci deviennent très populaires lors du boom du nickel.



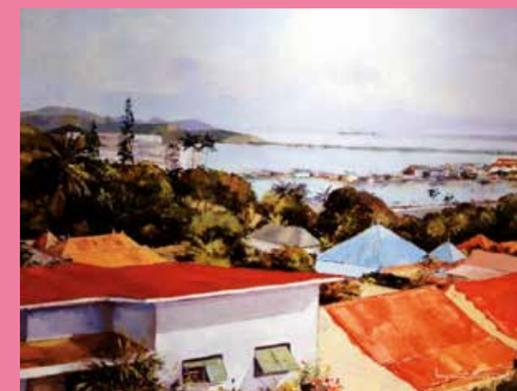
**SUZANNE MANIQUANT (1934 - 2012)** devant une de ses œuvres préférées exposée dans le hall de la Société La Havraise à Nouméa, 1960, coll. Sud Pacific

Diplômée d'arts plastiques à Paris, elle travaille quelque temps dans l'atelier de Picasso avant de se lancer dans la sculpture sous la direction de Zadkine. Elle exposera tant à Nouméa qu'en Europe.



**VU D'EN HAUT OU L'AUTRE DE PIERRE LACOUTURE**, coll. MDVN

Après de longs séjours en Afrique, puis en Nouvelle-Calédonie de 1968 à 1980, Pierre Lacouture (1934) expose ses œuvres à Nouméa, à Port-Vila, à Tahiti, à Fidji, en Australie, aux États-Unis, en Autriche, en France, aux Antilles, à la Réunion.



# NOUVELLES SALLES POUR DE NOUVEAUX ARTISTES

**E**n novembre 1963 s'ouvre une nouvelle salle d'exposition, au Cintra-Club, dirigée par Jean Nano. Elle accueille trente-trois tableaux et une centaine de gouaches et dessins de Robert Cranois. Puis viennent en 1964 les expositions de Gisèle Jamet, de Françoise Courtiau-Lacheret, de Noëlle Contal et de René Vermande. Les œuvres de ce dernier sont influencées, sous bien des aspects, par Gauguin et Matisse. En 1965, c'est au tour d'Henri Crocq, qui avait effectué sa première exposition à La Havraise en mai 1964, de présenter « quelques beaux portraits d'autochtones de Lifou, Touaourou, Maré » ainsi que « des paysages hybrides [qui] complétaient agréablement cette exposition », dit *La France australe*. En décembre 1965, on peut y découvrir cinquante-six nouvelles huiles d'Edmonde Harbulot, alias Gemmanick.

Le 5 février 1964, au Caveau-atelier de la Galerie Foch, Jean-Pierre Paolasso propose une exposition qui paraît alors très originale. Le jeune Toulousain, qui excelle dans la peinture sur tissu, est inspiré par les bambous gravés ou par les cannes des anciens voyageurs kanak. Il revendique sa volonté de « retrouver l'art mélanésien authentique et de le recréer ».

À partir de 1966, la Fédération des œuvres laïques accepte de patronner des expositions d'artistes locaux ou de passage. C'est ainsi que cette même année, Yvette Mercier dévoile des huiles d'inspiration calédonienne à la Jeune scène. Puis, en 1969, Gemmanick expose cette fois-ci dans les nouveaux locaux du centre culturel.

Entre temps, la galerie Art et décor, gérée par Jacques Cheval, ouvre ses portes le 13 juin 1968 avec une exposition de René Vermande. L'artiste présente des toiles inspirées de paysages de la côte Est, principalement de Poindimié. Elle est suivie, en novembre, par celle consacrée à la production de Nicolai Michoutouchkine et d'Aloï Pilioko.



**VERNISSAGE À LA GALERIE**, anciens locaux du Cercle civil, rue de Sébastopol, 1964, coll. Sud Pacific



René Vermande en compagnie de Robert Casola, à qui il présente ses gouaches.



**SANS TITRE DE RENÉ VERMANDE**, coll. VDN

René Vermande (1933) effectue un premier séjour d'un an à Nouméa en 1956, puis retourne à Tahiti. En 1959, nouvelle étape à Nouméa où le peintre expose avant de partir en Australie. Après un retour difficile en France, l'artiste revient en 1966 s'installer définitivement dans le Pacifique.



**RENÉ VERMANDE**, 1969, La France australe, coll. SANC



René Vermande expose avec les peintres (de gauche à droite) Jacques Dubois, Vladimir Perm, Georges Poulet (secrétaire général), Marcel Pétron et Robert Cranois.



**PAYSAGE DE GEORGES KHIM**, coll. VDN

Georges Khim (1927-1993), grand voyageur, expose dans le monde entier. C'est en 1968 qu'il débarque avec sa famille en Nouvelle-Calédonie où il a un coup de foudre pour les paysages.

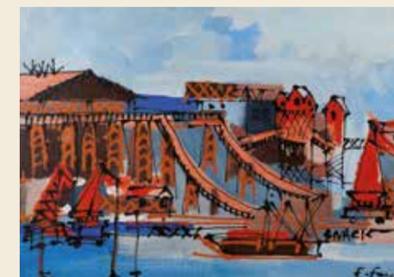


**ALLÈGRESSE DE GEMMANICK**, coll. VDN

Gemmanick (1937) commence à exposer en 1965 à Nouméa, avant de présenter ses œuvres à travers le monde. Elle reçoit de nombreuses distinctions européennes, mais à propos de la Nouvelle-Calédonie, elle confie : « C'est là que me sont venues et que continuent à venir toutes mes inspirations. »

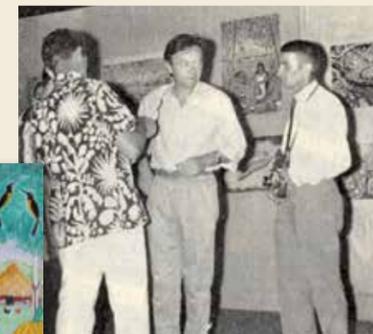
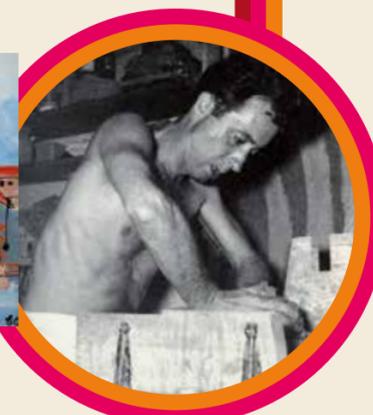
En mars 1972 est créée l'ADAPS (Association des artistes peintres et sculpteurs), dont le président, Georges Khim, lance les « Salons de mai », qui se tiennent désormais chaque année dans le tout nouveau musée territorial. De même, la salle des fêtes de la mairie accueille régulièrement des expositions. Outre les peintres déjà cités, cela permet de découvrir les œuvres de Claude Allaire, Denise Charlent, Jean-Pierre Derrien, Michel Fangeaud, Gilbert Gaeta, Françoise Jauneau, Annie Jeunet, Jean Kreber, Daniel Maillet, Michel Moulimois, Roland Mouri, Pascale Robinet et Giovanni Righi.

Par ailleurs, de nombreux artistes effectuent des séjours dans l'archipel, pendant lesquels ils organisent des expositions pour s'autofinancer. Le plus remarquable d'entre eux est sans doute Franck Fay, qui arrive dans les années 1970. Enthousiasmé par l'aspect des minéraux et des centres miniers de Nouvelle-Calédonie, il y consacre un ensemble de cinquante toiles et dessins d'une importance capitale.



**LE NICKEL DE FRANCK FAY**, coll. VDN

Franck Fay (1921-2011) s'installe en 1949 à Tahiti, avant de venir en 1970 à Nouméa. La Nouvelle-Calédonie le séduit par ses couleurs, et notamment les ocres des mines de nickel. Il retourne en France dans les années 1980.



**NOUMÉA DE ROBERT TATIN D'AVESNIÈRES**, au centre, coll. VDN

Robert Tatin d'Avesnières (1925-1982) débarque dans le Pacifique dans les années 1950.

# LA NOUVELLE-CALÉDONIE, TERRAIN D'OBSERVATION POUR DE NOMBREUSES MISSIONS DE RECHERCHE

**A**près la fondation, en 1939, de la Société d'études mélanésiennes, Maurice Leenhardt envisage la création d'un institut de recherche pour la Nouvelle-Calédonie, mais la guerre entraîne le report de ce projet. Il prend finalement forme en 1946, avec la création de l'Institut français d'outre-mer (IFO), sous l'impulsion, en Métropole, de l'Office de recherche scientifique d'outre-mer (OSOM).

Parmi les premiers chercheurs qui y sont nommés, on trouve l'entomologiste François Cohic, le phytopathologue Roger Dadant, l'ethnologue Jean Guiart et l'océanographe Jacques Legrand. En 1949, Maurice Leenhardt est le premier directeur de l'IFO, qui deviendra un centre ORSTOM en 1953. Principalement centré à ses débuts sur la Nouvelle-Calédonie, l'institut va progressivement s'ouvrir aux interactions entre celle-ci et le reste de la Mélanésie.

De très nombreux chercheurs, ingénieurs, techniciens relevant d'une quinzaine de disciplines scientifiques s'y succèdent, afin d'étudier les écosystèmes insulaires et leurs sociétés. Si beaucoup de recherches sont consacrées à l'étude du milieu marin, sur terre, outre les travaux fondamentaux sur la biodiversité exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie, les chercheurs de l'ORSTOM s'investissent également dans des études visant à soutenir l'agriculture ou à préserver, voire restaurer, les milieux terrestres. L'éthnobotanique et la pharmacologie s'attachent à étudier les végétaux utilisés dans les médecines traditionnelles pour en analyser et repérer les propriétés utilisables dans l'industrie pharmaceutique. Mais l'Office comporte aussi des départements de sciences humaines, avec des archéologues qui s'intéressent à l'histoire du peuplement des îles du Pacifique, tandis que des anthropologues, des géographes et des sociologues mènent des enquêtes socioculturelles sur place et dans la région. En conséquence, l'ampleur grandissante des départements de recherche et des collections nécessite la construction d'un centre plus vaste et plus fonctionnel, inauguré en 1976.

La recherche en Nouvelle-Calédonie n'est pas uniquement cantonnée à l'ORSTOM. De nombreux autres organismes vont aussi y participer : la CPS, le BRGM, qui dresse l'inventaire minier de la Nouvelle-Calédonie, la SEDERCAL, qui cherche à promouvoir ses potentialités agricoles en relation avec l'IFCC, ou l'IFREMER, qui pose les premiers jalons du développement de l'aquaculture.



LE DIRECTEUR DE L'IFO FRANÇOIS BUGNICOURT, LE MINISTRE LOUIS JACQUINOT ET L'ETHNOLOGUE JEAN GUIART, lors des manifestations du centenaire, 1953, Livre du centenaire, coll. MDVN



La synthèse des travaux effectués par l'ORSTOM sera communiquée au grand public, lors de la publication en 1982 de l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Cette véritable encyclopédie scientifique sur l'archipel reste un ouvrage de référence.

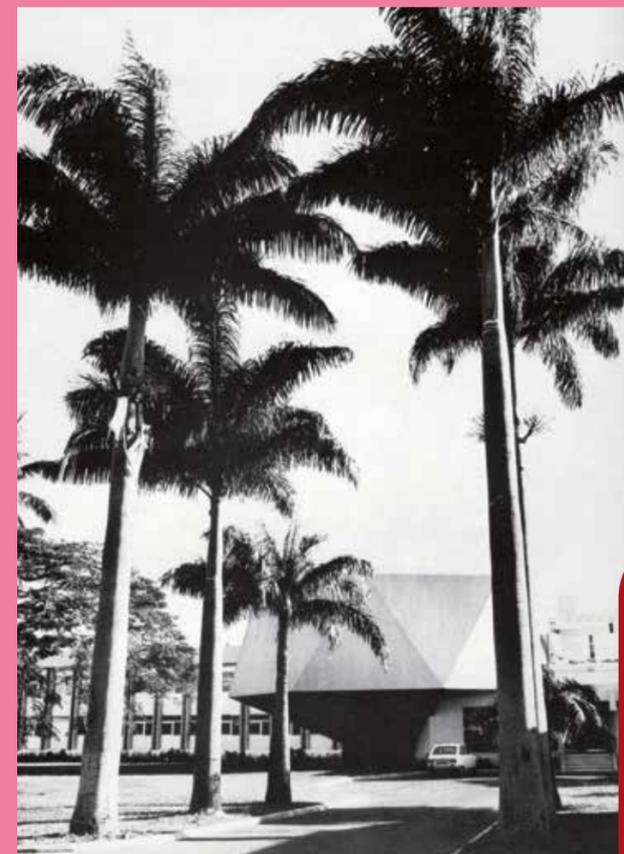


LES LOCAUX DE L'IFO, coll. Brun

Installé dans les anciens bâtiments de l'armée américaine, l'IFO ouvre avec huit personnes en janvier 1948. Devenu un centre de l'ORTOM en treize ans, il en compte quatre-vingt-trois ans plus tard.



CÉCILIA DEQUEN, DESSINATRICE DANS LE SERVICE DE JEAN GUIART, 1948, coll. Brun



LE NOUVEL AUDITORIUM, conçu par Gabriel Cayrol, 1975, coll. ORSTOM

Sous l'impulsion de l'Office de recherche scientifique d'outre-mer (ORSOM), l'Institut français d'Océanie est créé en 1946, afin « d'assurer l'union française par la recherche » et promouvoir celle-ci en zone tropicale. À partir de 1955, l'établissement public devenu un centre de l'ORSTOM va rayonner dans les eaux du sud-ouest du Pacifique avec le développement de l'océanographie pélagique. Il travaille en lien avec des chercheurs australiens et néo-zélandais, et noue des partenariats avec des universités françaises et américaines ainsi qu'avec le CNRS.

## CONTRIBUTIONS ÉTRANGÈRES

Outre des chercheurs français, l'archipel est aussi visité par de nombreux scientifiques étrangers comme les Américains Edward W. Gifford et Richard Shutler, qui identifient le style Lapita à Koné en 1950, et le linguiste australien Darell Tryon, qui enquête aux îles Loyauté. L'historienne Dorothy Shineberg révèle l'importance du commerce triangulaire des santaliers dans la région, tandis que le Japonais Tadao Kobayashi consacre une étude à l'histoire de ses compatriotes émigrés sous contrat avant la Seconde Guerre mondiale.



# L'ÉTUDE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**L**e monde kanak fait, lui aussi, l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue, notamment grâce à l'action de Maurice Leenhardt et de Jean Guiart. Maurice Leenhardt met en place, à partir de 1944, l'enseignement de langues océaniques à l'École des langues orientales (INALCO), principalement le houailou (ajië). Il publie en 1947 *Do Kamo, La personne et le mythe dans le monde mélanésien*. C'est aussi lui qui fait venir en Nouvelle-Calédonie Jean Guiart qui, après avoir effectué des recherches de terrain, devient, entre 1968 et 1973, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et professeur d'ethnologie générale à la Sorbonne, puis professeur d'ethnologie au Muséum national d'histoire naturelle et directeur du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'Homme de 1973 à 1988. Outre ses fonctions, il multiplie les publications : *Les Religions de l'Océanie* en 1962, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud, Océanie, L'univers des formes* en 1963, *La Mythologie du masque en Nouvelle-Calédonie* en 1966, *Clefs pour l'ethnologie* et une *Histoire de l'Océanie* écrite avec Charles-André Jullien en 1971. Il est aussi un des principaux contributeurs du *Journal de la Société des océanistes* (émanation de la Société des océanistes qui existe depuis 1945), qui a pour vocation de publier tout article scientifique concernant l'Océanie et dans lequel la Nouvelle-Calédonie est très souvent évoquée. D'autres chercheurs consacrent aussi leurs travaux au monde kanak, qu'il s'agisse des ethnologues Pierre et Éliane Métais ou des linguistes André-Georges Haudricourt et Jacqueline de la Fontinelle-Kasarherou. À côté des organismes de recherche officiels, un certain nombre d'initiatives locales ou métropolitaines vont permettre, elles aussi, un accroissement conséquent des connaissances relatives à la Nouvelle-

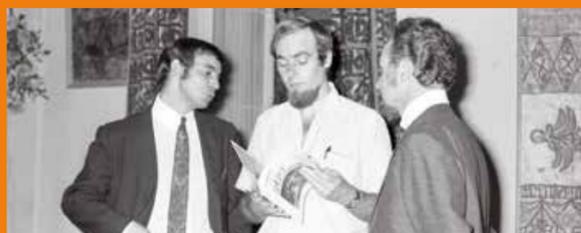


**MAURICE LEENHARDT,**  
extrait de Commémoration  
du centenaire de Maurice Leenhardt (1878-1954)

Les apports de Maurice Leenhardt à l'ethnologie sont considérables. Adeptes de l'ethnologie de terrain, il est l'un des premiers à envisager le phénomène social dans sa globalité en étudiant aussi bien la linguistique, l'art, les mythes que les activités traditionnelles du peuple kanak. Il est le premier auteur français à théoriser l'existence de la « pensée mythique », ensuite reprise par Claude Lévi-Strauss.

Calédonie. C'est ainsi que naissent de précieuses compilations comme *Calédoniens, Répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie* (1953) ou *Bibliographie méthodique, analytique et critique de la Nouvelle-Calédonie* (1955), publiées par le père Patrick O'Reilly (1900-1988). Cette série est complétée par *La Nouvelle-Calédonie et l'Europe 1774-1854* d'Yves Person et une géographie de la Nouvelle-Calédonie rédigée par Jean-Paul Faivre, Jean Poirier et Pierre Routhier. Ce programme d'éditions est soutenu par le député de la Nouvelle-Calédonie d'alors, Maurice Lenormand, qui organise de nombreuses études archéologiques, ethnologiques, sociologiques et linguistiques tout en écrivant, lui-même, beaucoup sur ces sujets.

Durant la période se constituent aussi sur place un certain nombre de sociétés savantes. Cet intérêt nouveau pour la diversité des écosystèmes calédoniens s'accompagne des premières initiatives en matière de préservation du patrimoine naturel et historique.



**PHILIPPE GODARD** avec, à droite, Marcel Pétron et, à gauche, René Vermande, 1970, La France australe, coll. SANC

C'est en 1977 qu'est imprimé le premier tome du *Mémorial calédonien*. Calqué sur un modèle canadien, ce projet d'encyclopédie liant histoire et faits sociaux est monté par Guy Chauzy, ancien agent de la TAI. Il est alors confié à Philippe Godard, qui en est l'auteur, assisté de Luc Chevalier. De nombreux artistes, tels Marcel Pétron, Marcel Frechin, Georges Khim, Jean-Pierre Ormand et Patrice Nielly, apportent leur contribution.



DÉFILÉ DU CINQUANTENAIRE DE LA PRISE DE POSSESSION DE MARCEL PETRON, coll. MDVN

## Une passion nouvelle pour l'histoire

En 1969, Bernard Brou, assisté par Henri et Numa Daly ainsi que par André Surleau et Paul Griscelli, fonde la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie (SEHNC). En plus de son bulletin trimestriel, celle-ci s'attache à publier des monographies originales, des thèses, des traductions, des rééditions d'ouvrages anciens épuisés ainsi que d'œuvres littéraires ayant un intérêt historique, ethnologique ou linguistique.



**LA SEHNC**  
vue par Jean-Pierre Ormand,  
coll. Shekleton

« Au début, son trait vif, cernant à souhait les caractères, a étonné, puis conquis pour devenir populaire. Avec son esprit aussi pointu que sa mine de crayon, Jean-Pierre Ormand sait enrichir son dessin de bulles cinglantes qui sont le deuxième degré de son talent. »  
L'affreux Jojo



« Je suis fait pour un travail de fourmi, c'est ce qui me plaît. »  
Patrick O'Reilly



**LE PÈRE  
PATRICK O'REILLY**  
dans une rue de  
Papeete en 1975,  
coll. Dimanche matin,  
1998

Le père Patrick O'Reilly effectue ses études supérieures à la Sorbonne et à l'École des hautes études, aussi sort-il diplômé de l'Institut d'ethnologie de Paris. Par ailleurs, il entre dans les ordres au sein de la communauté des pères maristes et est ordonné prêtre en 1928. Il sera ainsi l'aumônier des étudiants catholiques de 1930 à 1975. Cela ne l'empêche pas de suivre des missions en tant qu'ethnologue en Océanie, de 1936 à 1937 pour le CNRS, puis en 1949 et 1953. Il tiendra le poste de secrétaire général de la Société des océanistes de 1944 à 1973.

« Le révérend père Patrick O'Reilly était un père mariste atypique et hors du commun. Ses nombreux voyages en Océanie, débutés dans les années 1930, lui ont permis de connaître les îles Salomon, Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides (maintenant Vanuatu), Wallis-et-Futuna et la Polynésie française. Tout l'intéressait, de l'anthropologie à la généalogie en passant par les voyages de découvertes et l'implantation des missions maristes. Il nous laisse une liste impressionnante d'ouvrages de référence essentiels pour les chercheurs et les amoureux de l'histoire de l'Océanie. Ses biographies et bibliographies de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française ont été publiées par la Société des océanistes dont il a été le secrétaire général pendant de nombreuses années. Pour l'avoir souvent rencontré et avoir échangé avec lui, je garde le souvenir d'un homme curieux de tout, intéressant et intéressé, ayant un sens de l'humour et une joie de vivre sans pareils. Il embrassait la vie à pleines mains par ses voyages, ses rencontres, ses découvertes et ses publications. Tout cela était possible grâce à l'accueil providentiel que lui accordait le réseau des Maristes, présents dans tous les territoires visités. Sa vie était stimulée par son intellect actif et débordant. Une de ses plus grandes joies était de découvrir un document rare lui permettant d'avancer sur l'un de ses projets d'écriture. »  
Max Shekleton

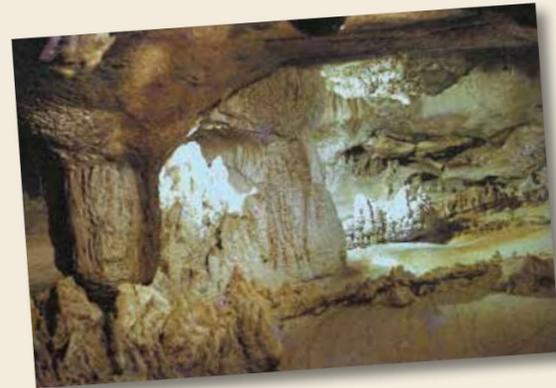
# PREMIÈRE INITIATIVES PATRIMONIALES



À HIENGHÈNE, 1964, coll. Jacquier



L'AQUARIUM DE NOUMÉA, album Catala, coll. SANC



LES GROTTES DE KOUMAC, coll. Corail

C'est dans le domaine du patrimoine naturel que sont prises les premières mesures de préservation et de valorisation, avec l'ouverture de l'Aquarium de Nouméa en 1956. Situé entre l'Anse-Vata et la Baie-des-Citrons, il est fondé grâce à la détermination du docteur René Catala et de son épouse, Ida Stucki, ainsi que celle de Michel Laubreaux, Yves Merlet, René Gail, Marcel et Simone Angles. Réputé pour son extraordinaire collection de coraux fluorescents, l'aquarium est un des premiers à présenter des organismes vivants, notamment des invertébrés, dans leur habitat naturel, grâce à un circuit d'alimentation en eau de mer prélevée à la Baie-des-Citrons et à un éclairage en lumière naturelle. En 1962, il est le premier au monde à montrer des nautilus.

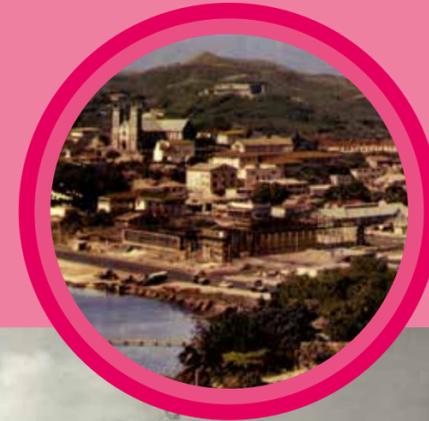
La même année, la ville de Nouméa cède trente-quatre hectares afin de créer le parc dit « forestier ». Comprenant un jardin botanique et un parc zoologique, celui-ci ouvre ses portes en 1972 et préserve, au cœur de la ville, un noyau de forêt sèche et quelques espèces endémiques. Il est dirigé au départ par le service des eaux et forêts, et notamment par son directeur Michel Corbasson, qui lance aussi de nombreuses opérations de reboisement à travers toute la Nouvelle-Calédonie. C'est, en revanche, Raymond Teyssandier de Laubarède qui assure la plupart du temps la visite du parc zoologique.

La prise de conscience de la beauté de certains paysages naturels, de leur impact historique et de leur intérêt touristique se traduit par des classements : les grottes d'Adio et les roches de Hienghène en 1957, les grottes de Koumac, celles de Fatanaoué, la plage de Foué, l'îlot Poudioué, associé au monument de Balade, en 1966.

Ce souci de préservation du patrimoine se confirme avec la mise en place, la même année, d'un centre artisanal rattaché au musée de Nouméa pour permettre la conservation des formes traditionnelles d'artisanat local et la promotion des méthodes nouvelles. En 1973 est décrété le classement automatique, sur toute l'étendue du Territoire et en tous lieux où ils se trouvent, des pétroglyphes et des sites pétroglyphiques.

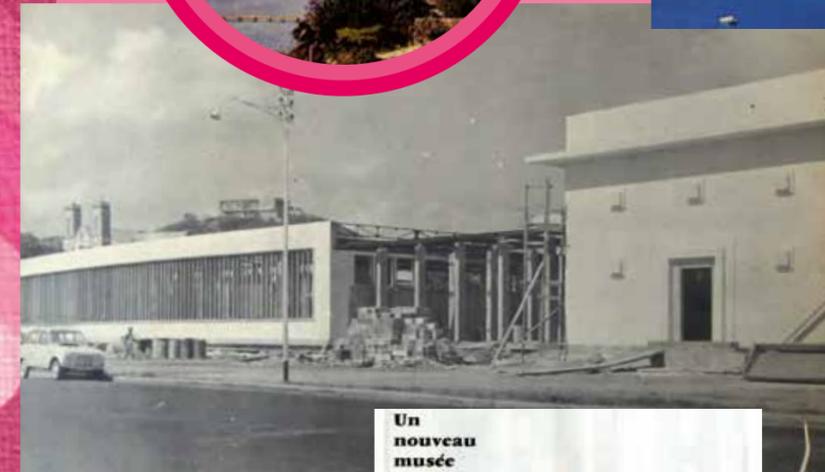
## Un nouveau musée pour la Nouvelle-Calédonie

Le 6 juillet 1971, on inaugure enfin le musée territorial de Nouvelle-Calédonie (ex-musée néo-calédonien), dont le principe était arrêté depuis 1947. Dessiné par l'architecte Pierre Raighasse et implanté à la baie de la Moselle, il compte des sections consacrées à l'ethnographie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique ainsi qu'à l'histoire naturelle.



Le musée, construit entre 1962 et 1967, est conçu sur les plans de l'architecte Pierre Raighasse, qui décède en cours de projet. Le chantier sera achevé par l'architecte Gabriel Cayrol, coll. MDVN

« La place, dite des jeux, ne résonnera plus du brouhaha et des musiques des fêtes foraines. Le musée va s'y édifier », note Sud Pacific en 1967

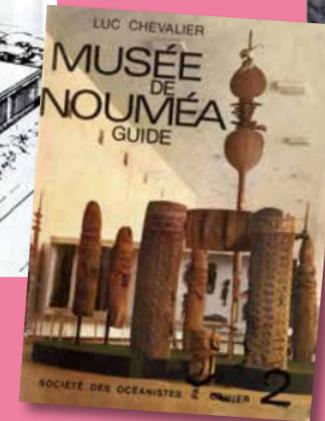


PROJET DU NOUVEAU  
MUSÉE, APPELÉ  
MUSÉE DE NOUMÉA,  
1965, coll. Sud Pacific

La façade aveugle est faite  
de pleins et de vides pour  
initier des jeux d'ombre.



GUIDE ET PLAN, 1975, coll. MDVN  
Le musée occupe une superficie de 935 m<sup>2</sup>.



LUC CHEVALIER (1922-2008),  
1967, coll. Sud Pacific  
Conservateur depuis 1948 à  
l'ancien musée de la bibliothèque  
Bernheim, il est à l'origine du  
projet du nouveau musée.



BO  
1945  
1975  
MS



# PREMIÈRES APPROCHES DE L'HISTOIRE DU BAGNE

Si l'intérêt pour le patrimoine kanak s'accroît, les mentalités commencent aussi à évoluer concernant l'histoire pénale du pays. Au début des années 1970, des passionnés d'histoire commencent à se préoccuper de cette période et du patrimoine qu'elle a transmis. Dans les bulletins de la SEHNC, on voit apparaître les premiers articles relatifs au bagne. Mais ils sont davantage consacrés à la déportation qu'à la transportation : « *Un certain flou, plus ou moins volontaire, réside entre ces deux notions, et les exemples évoqués sont toujours ceux de déportés politiques, souvent issus de la Commune de Paris* » (Petit-Quinzet, 2016). Les premières recherches historiques apparaissent par le biais de la déportation bien que celle-ci n'ait eu qu'un impact limité car très peu de déportés ont fait souche sur l'île, contrairement aux transportés. Ce fut, en tout cas, une première étape du processus de réappropriation de l'expérience de la colonisation pénale.



LES BÂTIMENTS DE L'HÔPITAL DU MARAIS, devenu hospice de Nouville en 1952 puis hôpital psychiatrique en 1962, sont classés en 1974, coll. MDVN

Parallèlement à ces premières recherches historiques, l'intérêt croissant pour le bagne trouve sa traduction dans les premières procédures de classement au titre des monuments historiques du Territoire. C'est ainsi que, dès 1973, les tout premiers bâtiments à être classés sont les édifices de l'ancien pénitencier-dépôt de l'île Nou. Un autre signe d'évolution, par rapport à la mémoire du passé pénitentiaire de l'archipel, va prendre forme avec l'achat de la collection dite « Amsterdam » ou « Scheler ». Certes, cette collection ne concerne que la déportation politique. Toutefois, c'est le premier exemple d'une forte mobilisation par rapport à un des « non-dits » fondamentaux de l'archipel. En 1975, à l'annonce à Amsterdam de la vente de la collection pour 5 millions de francs Pacifique et suite à la mobilisation de quelques historiens, l'Assemblée territoriale vote le principe d'une aide pour l'achat à hauteur de 2 millions de francs Pacifique. De plus, une vaste campagne de sensibilisation à destination du grand public est lancée pour collecter les trois millions manquants, à travers la presse, la télévision, les mairies, les écoles et tous les souscripteurs privés intéressés. L'opération est une réussite puisque la somme est réunie et que deux expositions seront ensuite réalisées, l'une à Nouméa en 1977 et l'autre à Bourail en 1981, avec en perspective la réalisation d'un musée pour l'abriter, première amorce du futur musée du bagne.



CATALOGUE DE LA COLLECTION, réalisé par le service des archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1993, coll. SANC



# 1975, DÉBUT D'UNE RÉFLEXION IDENTITAIRE

L'année 1975 se révèle particulièrement riche en événements culturels d'une grande importance symbolique. Elle voit la mise en place d'une mesure d'interdiction d'exportation de tous les objets présentant une valeur patrimoniale, la création de l'association Témoignage d'un passé (ATUP) afin de collecter auprès des particuliers, principalement européens, les vestiges de l'histoire calédonienne, et l'ouverture du festival Mélanésia 2000.

Tandis que les initiatives se multiplient dans le domaine culturel, largement annonciatrices du foisonnement créatif mais aussi des fractures ultérieures, la Nouvelle-Calédonie d'après le boom apparaît, pour les uns, comme la terre de tous les possibles alors que, pour d'autres, elle est devenue le symbole d'un avenir inacceptable, donc impossible.



JEAN ROLLAND (à gauche), président de l'association et initiateur du projet de musée, 1990, coll. Rolland

« L'association Témoignage d'un passé est créée le 21 janvier 1975. Son président, Jean Rolland, est entouré des membres fondateurs : Agnès Robes-Steinmetz, Bruno Tabuteau, André Sally, Paule Danton, Yves Cormier, Albert Ferré, Jacques Laplagne, Bernard Villechalane et Luc Chevalier. L'optique principale est de fonder un musée historique, dit Musée des pionniers. Trois ans plus tard, en 1978, Jean Rolland convoque la presse afin de dévoiler le "projet qui s'est étoffé et proche de la réalité". Le musée, chiffré à 130 millions, serait construit entre la ferme Nord et le fort Téréka, non loin du Musée américain également en projet, et prendrait le nom de Musées des arts et des traditions. Dessiné par l'architecte Alain Formis, il comporterait cinq corps de bâtiment dont trois de 60 mètres x 16 mètres. L'un présenterait une rue de Nouméa vers 1900, le deuxième la vie en Brousse et le dernier serait destiné aux transports. Une ligne de chemin de fer relierait d'ailleurs le musée à la gare maritime, pour la plus grande joie des touristes. L'ouverture est prévue en 1980 dans le cadre de Calédonia 2000. »

## DE MÉLANÉSIA À CALÉDONIA 2000, UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Le festival Mélanésia 2000 a été une première étape sur le chemin d'une rencontre des civilisations du Pacifique et de l'Europe. La suivante, Calédonia 2000, doit permettre aux Mélanésiens, aux Européens et aux autres ethnies d'exprimer leur culture spécifique dans un partage de qualité.

Le projet de Calédonia 2000 s'articule autour de trois points :

1) L'inventaire culturel, déjà entrepris dans les tribus depuis 1975, qui doit être poursuivi et étendu aux traditions « caldoches » et aux divers folklores allogènes.

2) L'organisation et la création des animations artistiques du festival qui doit rassembler toutes les ethnies. Aussi seront entreprises pour l'événement la construction d'un village traditionnel à Sarraméa, la rénovation du pigeonnier de Pouembout, la reconstruction de plusieurs grandes cases en collaboration avec les grandes chefferies, la consolidation des bâtiments de Mélanésia 2000.

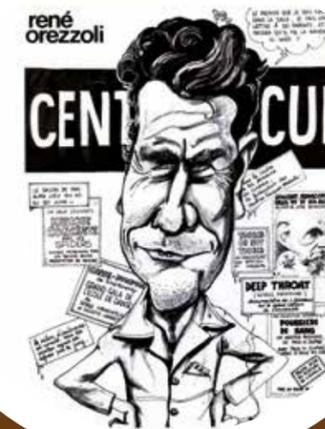
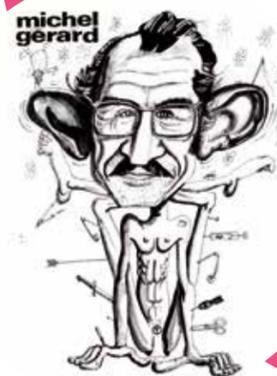
3) La création d'infrastructures permanentes : un musée de la déportation dans l'ancien hôpital du Marais pour présenter la collection Amsterdam, un institut d'études mélanésiennes avec une cellule linguistique, une de conservation des traditions orales et des musiques traditionnelles, un musée des arts et traditions populaires conçu par l'association Témoignage d'un passé à Nouville, un centre d'action culturelle mélanésien à Hienghène, un centre d'exposition animale et de rodéo à Pouembout, une foire exposition agricole et l'installation dans la Fromagerie d'un musée-bibliothèque à Bourail.

D'après la session extraordinaire de l'Assemblée territoriale d'août 1980

**N'est pas  
une grosse tête  
qui veut !  
Personnalités de  
1973-1977 croquées par  
Jean-Pierre Ormand**



**BOOM**  
1945  
1975



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOGLIOLO F., 1994. *Paroles et écriture, anthologie de littérature néo-calédonienne*, Nouméa, Les éditions du Cagou, 264 p.

CAUVILLE G., 2006. *Le mémorial de la boxe calédonienne de 1914 à nos jours*, Nouméa, Éd.Teddy, 375 p.

CHEVALIER L., 1975. *Musée de Nouméa - guide*, Paris, Société des Océanistes, 30 p.

COLLECTIF, 1995. *40 ans de poésies néo-calédoniennes, 1954-1994*, Nouméa, Éd. Club des amis de la poésie, 204 p.

COLLECTIF, 2000. *Sport en scores, l'épopée du sport en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Musée de la Ville, 157 p.

COLLECTIF, 2008. *L'accord musical, histoire des musiques en Nouvelle-Calédonie, 1843-2008*, Nouméa, Musée de la Ville de Nouméa, 159 p.

COLLECTIF, 2007. *Et dansez maintenant... une mémoire des dancings nouméens*, Musée de la Ville de Nouméa, 32 p.

LEENHARDT M., 1949. « L'institut français d'Océanie », *Journal de la Société des Océanistes*, Paris, JSO, p. 5-14

MEUNIER J.-Y., 2017. « Le docteur René Catala et la création de l'institut français d'Océanie », *Bulletin de la SEHNC* n°191, Nouméa, SEHNC, p. 68-91

NONI, G., 2016. « IFO/ORD 70 ans », *Bulletin de la SEHNC* n°189, Nouméa, SEHNC, p. 3-6

POIRIER J., 1947. *L'institut français d'Océanie à Nouméa*, Paris, Société des Océanistes n° 3, p. 126-137.

REUILLARD É., 2011. « Corps physique, corps social du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Corps à corps avec l'histoire, le corps dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Ville de Nouméa, p. 142-159

SÉNÈS J., 1980. *Un pays nommé Caillou*, Nouméa, 366 p.

TAKAMOUNE M.-J., 1969. *L'art pictural en Nouvelle-Calédonie - Peintres et leurs expositions*, Nouméa, Cours normal de Nouméa.

TIVOLIER J.-M., 2001. *Interview du Dr Jean-Paul Caillard : 25 000 IVG pour la liberté de conscience de la femme*, Nouméa, [http://www.bmc.nc/pdf/BM23\\_2001.pdf](http://www.bmc.nc/pdf/BM23_2001.pdf)

TULLAYE (de la) N., 2000. *Peintres de la Nouvelle-Calédonie au XX<sup>e</sup> siècle*, Nouméa, Éd. du Santal, 142 p.

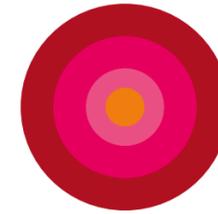


# NOUVELLE-CALÉDONIE



COMPAGNIE DE TRANSPORTS AÉRIENS INTERCONTINENTAUX

## AFFIRMATION IDENTITAIRE, L'HÉRITAGE D'UN BOOM



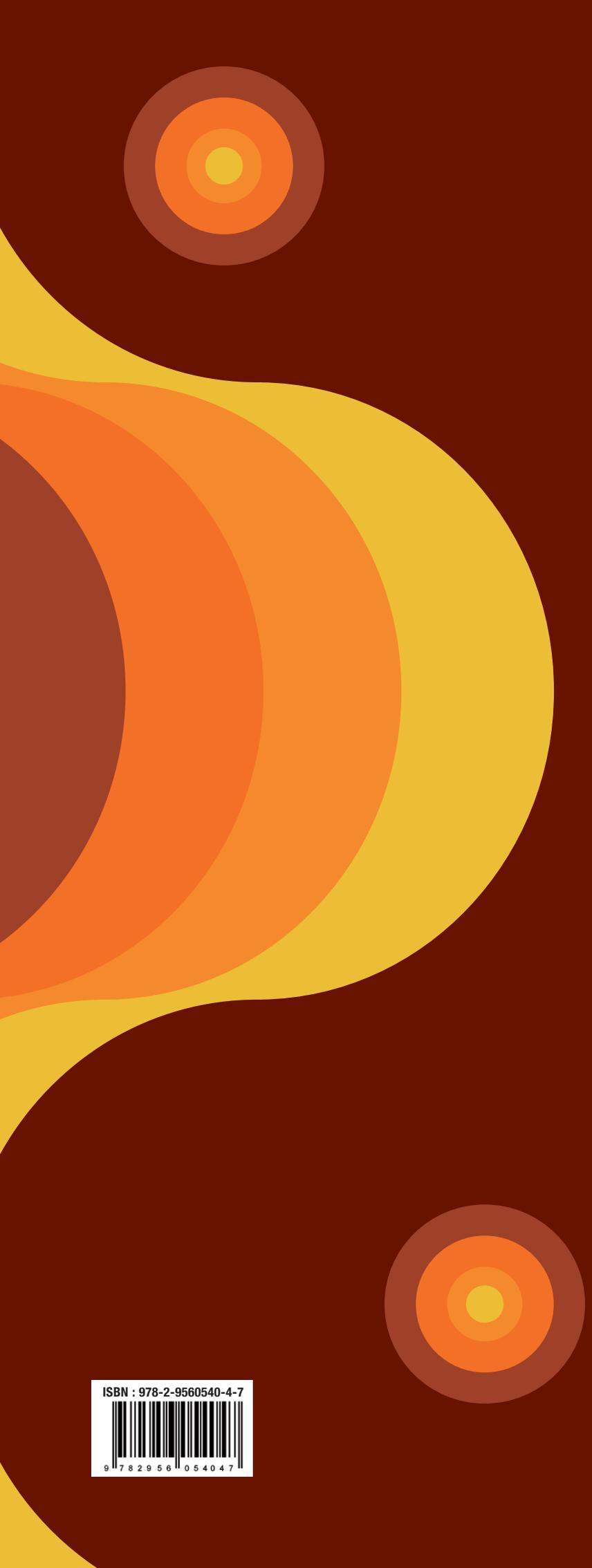
**A**près des années d'abondance et d'insouciance dues aux « booms », le retour à une normalité économique, qualifiée de « crise », va s'avérer difficile à accepter. Des transformations spatiales, économiques et démographiques considérables ont impacté la Nouvelle-Calédonie. Le Caillou comme sa capitale s'est métamorphosé, mais si d'aucuns ont bénéficié de ces années fastes pour asseoir leur fortune, bien d'autres sont restés au bord du chemin. Le développement n'a pas eu les mêmes effets sur l'ensemble de l'archipel, et Nouméa en est devenu l'hyper-centre.

Quant à l'évolution statutaire prometteuse au travers de l'autonomie actée en 1956, elle n'a pas été poursuivie, et la politique de recentralisation du gouvernement de la République à Paris a suscité bien des désillusions.

Malgré les nombreuses avancées économiques, sanitaires, sociales, syndicales, mais aussi culturelles mises en œuvre, de sérieux enjeux interpellent la société calédonienne des années 1970. L'accès à la liberté d'expression et le niveau de scolarisation de l'ensemble de la population ne permettent plus d'accepter les contraintes d'antan. Pour tous, l'identité est devenue un enjeu politique, économique et culturel.







# Nouméa DES BOOMS

1945  
1975

Au contact des GI's stationnés dans la colonie durant la guerre du Pacifique, la population calédonienne découvre innovations techniques et culturelles. Devenue Territoire d'outre-mer au sortir du conflit, la Nouvelle-Calédonie poursuit son ouverture et devient un immense chantier, particulièrement visible à Nouméa qui connaît un essor spatial considérable.

Toute personne jouit à présent du droit de circuler et de s'installer où bon lui semble : les migrations internes et externes vont transformer durablement équilibres géographiques et ethniques. Une nouvelle conscience politique autour d'un apprentissage de la vie citoyenne s'instaure progressivement tandis qu'une autonomie politique est octroyée par Paris.

Des évolutions sociales et éducatives voient le jour et les syndicats sensibilisent le monde du travail à la protection des salariés, un débat essentiel en période de plein emploi. L'essor démographique est aussi la réponse au boom économique généré par la prospérité des Trente Glorieuses. La Nouvelle-Calédonie devient le troisième producteur mondial de nickel, mais cette euphorie sera de courte durée. Au lendemain du boom, les inégalités vont se creuser tandis que les orientations prises dans l'exercice de l'autonomie vont diviser la population.

Ces années fondatrices et mouvementées, qui couvrent la période de 1945 à 1975, sont relatées de manière détaillée et transversale dans cet ouvrage richement illustré, conçu autour des analyses de cinq experts.

ISBN : 978-2-9560540-4-7



9 782956 054047



Ville de  
**NOUMÉA**